Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14232 – 5 F

MARDI 30 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le sommet européen de Rome et les libérations d'otages

Londres et l'union monétaire

ANNONCÉ *comme la réunion de tous les dangers,* le sommet des Douze à Rome, le *week-end dernier, justifie* au contraire un satisfecit européen. Il a *permis,* malgré les réserves de la Grande-Bretagne, de fixer un nouveau jalon sur la route de l'union économique et monétaire (UEM) et de réaffirmer avec force *la* nécessité d'une union politique.

Pour reprendre l'une de ces métaphores maritimes chères aux Britanniques, l'Europe ressemble de plus en plus à un navire qui se hâte vers un horizon encore flou : à la barre, onze membres d'équipage s'efforcent *de maintenir le cap, tandis* que le douzième refuse qu'on l'emmène vers la destination finale. Mais l'important, c'est que ce dernier ait accepté de monter à bord, et d'y rester.

Mme THATCHER a l'habitude, s'agissant de l'Europe, de faire « cavalier seul ». Comme naguère à propos de l'entrée de la livre dans le « serpent » ou encore des réformes institutionnelles entraînées par l'Acte unique, le premier ministre britannique a une nouvelle fois marqué sa différence en rejetant l'échéance du 1er janvier 1994 pour le passage à la deuxième étape du programme UEM. De même, « Maggie » conteste la procédure retenue pour hâter la construction de l'Europe politique. Elle *reproche à ses partenaires* de renverser l'ordre des priorités européennes, en privilégiant des objectifs vagues et à long terme – telle l'union monétaire : « Nous vivons, dit-elle, au pays des nuages », au lieu de se colleter avec des problèmes autrement plus difficiles, et moins consensuels, comme celui des subventions agricoles.

Pourtant, cette croisade solitaire de la « Dame de fer » émeut bien moins que jadis ses partenaires, *désormais familiers des* incartades britanniques. Car si Mme Thatcher s'oppose et s'isole, elle ne se réfugie pas pour autant dans une bouderie stérile. Elle choisit de jouer le jeu, avec l'espoir d'en influencer autant que possible le cours.

LA Grande-Bretagne sera *donc* aux deux rendez-vous de Rome à la mi-décembre où les conférences inter-gouvernementales s'attelleront au contenu de l'UEM *et de l'union politique relancée* en avril dernier par MM. Mitterrand et Kohl. Refusant, dans ces conditions, de dramatiser le veto britannique, les Onze vont de l'avant en prédisant qu'une fois de plus Londres leur *emboîtera le pas le* jour venu.

Ce pari est d'autant plus sage que les Douze savent s'entendre sur ce qu'ils tiennent pour leur intérêt commun. La solidarité sans faille réitérée entre Européens dans la crise du Golfe et leur *décision d'aider* l'Union soviétique dans sa marche douloureuse vers l'économie de marché sont l'esquisse de cette future « politique étrangère et de sécurité commune » annoncée à Rome. Que Mme Thatcher le veuille ou non, elle n'a plus les moyens d'enrayer la dynamique d'une Europe qui se construit, sommet après sommet, avec un pragmatisme, très... anglo-saxon.

Lire page 8 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

La CEE intransigeante face à l'Irak

Les Douze ont réaffirmé à Rome, le 28 octobre, leur attachement aux résolutions du Conseil de sécurité et condamné les « manœuvres » de Bagdad pour diviser la communauté internationale. Ils s'engagent à n'envoyer aucun représentant pour négocier la libération des otages et à « décourager » les initiatives privées à ce sujet. M. Mitterrand a démenti que des « contacts » aient eu lieu pour obtenir le retour des quelque trois cents Français, attendus en principe lundi soir à Paris.



Lire page 4 l'article de CLAIRE TRÉAN

La rencontre Gorbatchev-Mitterrand à Rambouillet

Une aide de 5 milliards de francs à l'Union soviétique

MM. Gorbatchev et Mitterrand ont signé, lundi matin 29 octobre, un traité franco-soviétique, après avoir eu un premier tête-à-tête dimanche soir à l'Elysée. La crise du Golfe et la préparation du sommet de la CSCE (Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe) qui doit se tenir le 19 novembre à Paris ont constitué l'essentiel de leurs premiers entretiens. Dimanche, un accord financier prévoyant l'octroi par la France de 5 milliards de francs a été signé.

« Poursuivre de la façon la plus utile possible la politique d'aide et de soutien » aux réformes engagées par le numéro un soviétique. Tel est, selon le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, l'esprit de la rencontre franco-soviétique. Les intentions se sont traduites par des actes dès dimanche soir, puisque cinq accords de coopération ont été signés. L'un prévoit une aide de la France d'un montant de 5 milliards de francs. L'état des réformes économiques entreprises par un président soviétique avide du soutien des pays de la Communauté européenne a évidemment figuré au menu de l'entretien Gorbatchev-Mitterrand. La volonté de Paris *« d'aider par tous les moyens et dans les meilleures conditions possibles le grand changement amorcé en URSS »* a été confirmée par la signature, lundi en fin de matinée, au château de Rambouillet, d'un traité d'entente et de coopération.

La France aurait accepté d'accorder à l'URSS une deuxième enveloppe de 5 milliards de francs. Ce deuxième accord financier a été annoncé par M. Nikolaï Petrakov, un des principaux conseillers du chef du Kremlin, qu'il accompagne à Paris. Les autres accords portent sur la coopération industrielle, scientifique et technique, la coopération dans les domaines des relations du travail, de l'emploi, entre secteurs et entreprises publiques et entre le CNRS et l'Académie des sciences d'URSS.

Lire nos autres informations page 8

La revanche de M. Houphouët-Boigny

Confronté pour la première fois à un adversaire, le vieux dirigeant ivoirien, dont le pouvoir avait été ébranlé, remporte haut la main l'élection présidentielle

Le « Vieux » a, selon toute vraisemblance, gagné son pari : plus de 80 % des électeurs lui ont confié un septième mandat à la tête du pays. A se référer au précédent scrutin présidentiel de 1985, au cours duquel il avait tout simplement obtenu 100 % des suffrages exprimés, il pourrait, certes, faire la fine bouche. Mais, aujourd'hui, les choses n'étaient justement pas aussi simples qu'hier puisque Félix Houphouët-Boigny se voyait opposer, pour la première fois dans l'histoire de la Côte-d'Ivoire, un adversaire en la personne de Laurent Gbagbo.

Que le pouvoir en place ait fait feu de tout bois pour s'assurer du « bon choix » des Ivoiriens et qu'en conséquence de nombreuses irrégularités aient été commises, il n'y a pas à s'en étonner. Ici comme ailleurs en Afrique – on l'a vu récemment au Gabon où le premier tour des élections législatives a dû être annulé – la démocratie exige un long apprentissage. Il n'y a, semble-t-il, pas lieu de penser que cet exercice démocratique ait finalement tourné à la « mascarade » au point de dénaturer le résultat de cette élection présidentielle. Son septième mandat, le « Vieux » le doit, avant tout, au monde rural qui, la force de l'habitude et la peur de l'inconnu aidant, a voté en masse pour lui, même si la crise du cacao l'a durement frappé. Les villes, singulièrement Abidjan, au sein desquelles le chef du Front populaire ivoirien (FPI) a recruté le plus gros de ses partisans, n'ont pas réussi à lui assurer une défaite honorable face au « père de la nation ».

Il n'y a pas eu d'enjeu de taille au cours de cette campagne, même si M. Gbagbo s'est prévalu du soutien du Parti socialiste français alors que M. Houphouët-Boigny a joué à fond – mais pas toujours à bon escient – la carte du libéralisme pour provoquer un « miracle » qui, aujourd'hui, a tourné court. En réalité, deux profils s'opposaient : le vieux planteur contre le jeune professeur. Et a priori deux conceptions du pouvoir.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

Deux disparitions

La mort de Jacques Demy...

Histoires romanesques, intrigues, mélodrames filmés dans des mondes enchantés, proches des contes de fées, où l'amour et le bonheur prennent des tons mélancoliques, c'est l'univers de Jacques Demy. De *Lola* à *Une chambre en ville,* des *Parapluies de Cherbourg* à *Trois place pour le 26,* le cinéaste qui vient de mourir à Paris à cinquante-neuf ans n'a pas toujours été compris par le public. Il a inventé en France le roman musical, populiste, moderne, où dans des décors réalistes les femmes – Anouk Aimée, Catherine Deneuve, Françoise Dorléac – font rêver, où les personnages parlent en chantant le langage du quotidien.

...et celle d'Ugo Tognazzi

Ugo Tognazzi est mort sans qu'on l'ait vu vieillir, après avoir tourné en quarante ans plus de cent vingt films et avoir joué au théâtre un Harpagon qui mettait en cause la corruption de la classe politique. Il a incarné l'homme aux prises avec les accidents de l'histoire italienne, mais c'est son personnage de roublard un peu lâche et bon vivant qui lui a donné la célébrité. Il reste comme un oncle un peu paillard, parfois encombrant, mais tellement sympathique.

Lire page 16 – section B, les articles de JACQUES SICLIER

L'agonie du football est-allemand

Des clubs sacrifiés, une centaine de joueurs promis au chômage : pour les footballeurs de l'ex-RDA, l'unification sera impitoyable

MAGDEBOURG

de notre envoyé spécial

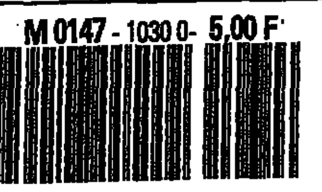
Les projecteurs se sont éteints et le rideau noir sur la pelouse est tombé. Alors, tel un vieux cinéma de quartier au terme d'une dernière séance, le stade Ernst Grube de Magdebourg s'est retrouvé seul avec ses souvenirs jaunis et ses gradins effrités. Il a pris des allures de vaisseau fantôme, perdu quelque part entre une voie ferrée rouillée et de sinistres usines, à portée de ballon des eaux grisâtres de l'Elbe. Après la défaite de l'équipe locale contre Bordeaux (0-1) en coupe de l'UEFA, mardi 23 octobre, les huit mille spectateurs l'ont quitté le cœur gros, persuadés qu'ils ne reverraient pas de sitôt un match international.

Sans doute avaient-ils raison. A l'image des joueurs de Magdebourg, l'ensemble du football de l'ancienne Allemagne de l'Est risque de perdre le match décisif de l'unification. Car, si la République démocratique est décédée officiellement le 3 octobre, son football, lui, existe toujours. Du moins, cherche-t-il à s'en persuader.

Il lui reste en fait six mois à vivre. Six mois pour terminer le championnat le plus impitoyable de son histoire : les deux équipes les mieux classées intègreront la première division de la RFA – la puissante Bundesliga – et joueront l'an prochain contre Hambourg ou le Bayern Munich. Quatre autres, classées de la troisième à la sixième place, rejoindront une nouvelle deuxième division, composée de deux groupes de douze équipes.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 14



M 0147 - 1030 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

CEE

L'Europe des grandes causes

par Alain Juppé

QUELLE monnaie pour l'Europe ? Une monnaie unique ? Ou une monnaie commune ? La distinction peut sembler byzantine. Elle nous place pourtant, d'emblée, au cœur du débat. Il s'agit en fait de définir quelle Europe nous voulons construire d'ici à l'an 2000.

En forçant à peine le trait, on peut esquisser deux évolutions bien différentes.

Le dynamique interne de la technocratie bruxelloise nous porte vers la « fédération », c'est-à-dire (si les mots ont un sens) vers un surper-Etat doté des principaux attributs de la souveraineté, notamment du pouvoir de battre une monnaie unique qui se substituerait rapidement aux douze monnaies nationales ; doté aussi d'un droit propre s'imposant à celui des collectivités décentralisées qui le composent et d'institutions issues de l'actuelle Commission pour ce qui concerne le pouvoir exécutif, du conseil des ministres et du Parlement de Strasbourg pour ce qui est du pouvoir législatif.

Outre qu'elle choque nos convictions les plus profondes, cette conception de l'Europe, à fort contenu bureaucratique et fort déficit démocratique, nous paraît constituer, à la lumière des événements qui viennent de bouleverser les pays de l'Est, un contresens historique. La logique fédérale implique, en effet, que l'Europe ainsi conçue s'approfondisse sans s'élargir et répugne, par conséquent, à accueillir en son sein, avant longtemps, de nouveaux Etats membres.

Nous pensons qu'il existe une autre voie. Celle d'une Europe à la fois plus solidaire sur les enjeux essentiels, plus souple dans ses structures, et plus ouverte à l'ensemble de notre continent. Telle est la vocation de l'Union des Etats de l'Europe pour laquelle nous avons fait campagne l'an dernier, à l'occasion des élections européennes.

Une union d'Etats ne s'assigne pas pour objectif d'effacer progressivement les réalités nationales en les coulant dans un moule unique. Elle respecte la souveraineté des Etats membres dans les nombreux domaines qui doivent, à l'évidence, rester de compétence nationale. Elle ne traite que des questions d'intérêt manifestement communautaire. Son but n'est pas de se substituer à ses membres en entretenant la confusion des genres comme on le fait aujourd'hui mais de renforcer les solidarités qui les unissent et de stimuler entre eux les synergies.

Cette Europe sera-t-elle moins européenne qu'une Europe fédérale ? Je pense tout le contraire.

Il est d'abord dans la logique d'une Union d'Etats de transférer à l'Union l'exercice de certains éléments de souveraineté. C'est le cas depuis l'origine de la Communauté. Nous avons ainsi renoncé à fixer nous-mêmes les prix agricoles ; nous avons confié aux institutions communautaires la responsabilité de la politique commerciale ; les disciplines du système monétaire européen nous ont enlevé la faculté de changer à notre guise la parité de notre monnaie.

Négocier le processus de transfert

L'approfondissement de la construction communautaire nous conduira à étendre ces transferts d'exercice de souveraineté, notamment dans le cadre de l'union économique et monétaire. Nous y sommes favorables dès lors que, d'une part, la France conserve la maîtrise de l'essentiel et, en particulier, le droit de décider elle-même de la paix et de la guerre ; la responsabilité exclusive de sa force de dissuasion nucléaire ; le pouvoir d'émettre sa propre monnaie parallèlement à la monnaie commune européenne et, plus généralement, la possibilité de faire prévaloir son point de vue chaque fois que ses intérêts vitaux sont en cause.

Le processus de transfert doit, d'autre part, être négocié et non subi, équilibré et accompagné de progrès équivalents dans l'exercice du contrôle démocratique sur les décisions communautaires. Dans cet esprit, le rôle et les pouvoirs des institutions qui ont une légitimité incontestable méritent d'être accrus : je pense au Parlement européen ; je pense au conseil des ministres, véritable exécutif de la Communauté, dont la présidence doit mieux s'affirmer et disposer, pour ce faire, de la durée qui lui fait actuellement défaut.

Dans une Union d'Etats, le contrôle démocratique passe aussi par les Parlements nationaux. Pour mettre un terme à l'abaissement de ces Parlements, nous formulons deux dispositions. Nous proposons d'abord d'introduire dans notre droit une disposition analogue à celle qui existe en Grande-Bretagne et au Danemark, par exemple, et qui prévoit l'organisation d'un débat public au Parlement sur les projets de directives et règlements communautaires. Nous proposons aussi que les dispositions des traités internationaux et des textes communautaires n'échappent plus à tout contrôle de constitutionnalité et que, sans mettre en danger l'édifice du droit international, le législateur national puisse continuer à intervenir dans ces matières. Le RPR a déposé deux propositions de loi en ce sens.

Renforcer le contrôle démocratique au sein de la Communauté, c'est enfin tisser des liens plus étroits entre le Parlement européen et les Parlements nationaux. Des rencontres régulières entre les membres des commissions parlementaires, la participation, avec voix consultative, des députés européens français aux travaux des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat pourraient y contribuer.

Mais sans doute faut-il aller plus loin et envisager de réunir à Strasbourg des délégations des Parlements nationaux qui recevraient les attributions d'une Haute Assemblée chargée, notamment, de débattre de l'adaptation des mesures européennes au spécificités nationales.

Plus européenne parce que plus démocratique, l'Union des Etats de l'Europe le sera surtout parce qu'elle (et elle seule) pourra devenir authentiquement politique.

Pour que l'Europe soit vivante, qu'elle devienne vraiment l'affaire des Européens, elle doit sortir du champ trop aride de la monnaie et de l'économie. Elle doit devenir politique, c'est-à-dire aller à l'essentiel, à ce qui peut donner à ses citoyens le sentiment d'appartenir, dans le monde, à une communauté de destin.

Sécurité collective

Mais, de grâce, ne nous payons plus de mots ! Si l'Europe politique a un sens, c'est que les Etats qui la composent ont des valeurs et des intérêts communs.

S'ils ont des valeurs et des intérêts communs, c'est qu'ils sont capables d'avoir une politique étrangère harmonisée. Nous en sommes loin ! La France est aujourd'hui le seul pays de la communauté internationale et – ce qui est plus grave encore – de la communauté européenne à faire entendre sa voix pour protester contre les tentatives d'annexion du Liban par la Syrie et d'asservissement, voire d'exclusion des chrétiens libanais.

L'Europe des directives et des règlements m'intéresse finalement peu. Je lui préfère l'Europe des grandes causes. Et cette Europe-là ne sortira pas des bureaux de Bruxelles. Elle ne peut naître que de la volonté commune des nations européennes, seules réalités vivantes et démocratiques du continent. Aurons-nous le courage de le rappeler à nos partenaires au moment – proche – où nous reparlerons avec eux de l'Europe politique ?

Il nous faudra aussi les inviter à défendre ensemble l'Union des Etats de l'Europe que nous leur proposons. Est-il besoin de démontrer que, malgré l'effondrement du bloc soviétique, le monde reste instable et dangereux ? L'observation de l'actualité suffit à s'en convaincre. Nous devons donc bâtir, entre nous, un système de sécurité collective, adapté à l'état nouveau du monde et à ses risques. Une telle entreprise serait hors de portée d'une Europe à Douze, fédérale et intégrée qui ne saurait, par définition même, respecter le principe d'indépendance inhérent à la défense nationale. Elle est en revanche la vraie raison d'être de l'Union, parce que seule l'Union, par sa souplesse et son pragmatisme, peut inventer une forme originale de solidarité et de coopération, fondée essentiellement sur l'accord de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. C'était tout le sens des efforts déployés par M. Chirac, premier ministre, lorsqu'il entreprit de réactiver l'Union de l'Europe occidentale pour en faire le pôle européen de l'alliance atlantique. La tâche est à reprendre. Et ne nous leurrons pas : la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui peut et doit être le cadre des relations étroites avec l'Union soviétique ne saurait se substituer à un système de défense liant d'abord les Etats européens entre eux, puis ceux-ci avec les Etats-Unis.

Faire rêver les Français

Dernier mérite de l'Union des Etats de l'Europe : c'est une Europe accueillante. L'approfondissement et le renforcement de la construction européenne que nous appelons de nos vœux ne sont pas contradictoires avec l'élargissement de la Communauté. Je l'ai déjà dit : ce serait un contresens historique, en cette fin du vingtième siècle, que d'enfermer l'Europe dans les frontières des douze Etats qui la composent actuellement, de la transformer en une sorte de forteresse économiquement et politiquement impénétrable.

Sans doute ne faut-il pas diluer ce que nous avons si péniblement construit depuis trente ou quarante ans dans une vaste zone de libre-échange perméable à toutes les influences, sans identité et sans âme. Telle a toujours été la préoccupation des gaullistes. Mais ne tombons pas dans l'excès inverse : celui de la rigidité et de la fermeture.

Au fur et à mesure que les pays qui frappent à notre porte atteindront le niveau de démocratie et de développement économique et social requis, nous devrons les accueillir. Toutes les étapes sont imaginables, de l'association classique à l'adhésion pure et simple, en passant par de nouvelles formes de coopération, adaptées tant aux pays de l'Association européenne de libre-échange qu'aux démocraties qui sont en train d'émerger en Europe centrale et orientale. Ne nous embarrassons pas de problèmes techniques que la volonté finit toujours par surmonter. La seule question est de savoir ce qu'au bout du compte nous rêvons de faire.

Car c'est bien de notre part de rêve qu'il s'agit : une Europe de 500 millions d'habitants, principal pôle de développement et de prospérité de la planète, amie et alliée des Etats-Unis, vivant en bonne intelligence avec l'Union soviétique, capable de prendre en main son destin et sa sécurité, soucieuse enfin de contribuer à la solution des grands défis du vingtième siècle : le développement, l'environnement, la résolution des conflits régionaux.

Oui, plutôt que d'alimenter les craintes que peut susciter la réunification de l'Allemagne, c'est bien à tout cela que nous avons le devoir de faire rêver les Français afin qu'à force de le rêver, ils le fassent.

▶ **Alain Juppé est secrétaire général du RPR.**

Enseignement

Lycéens à la dérive

par Guy Coq

CE qui risque d'entraîner le monde des lycéens dans une dérive incontrôlable, aux finalités insaisissables, c'est une sorte de malaise diffus, une déstabilisation générale du système, dont il ne serait pas difficile de cerner les origines dans les errements des politiques éducatives menées ces dernières années.

Quelle chance que, pour l'instant, ils se contentent de réclamer des surveillants, des profs, de l'encadrement ! Quelle aubaine qu'ils acceptent de se rallier à des demandes quantifiables et d'ailleurs frappées au coin de la stricte justice ! Car cet entassement des jeunes dans des salles trop petites pour leur nombre témoigne d'un radical manque de respect à leur égard.

Il conviendrait qu'on réagisse vite en satisfaisant leurs demandes si légitimes. Et qu'on cesse le ridicule de les recevoir pour leur dire : « Voyez ce qu'on fait pour vous ! » Quelle dérision ! Alors qu'il est facile de leur donner des surveillants qu'ils demandent : beaucoup d'étudiants peu argentés seraient prêts à sauter sur l'occasion.

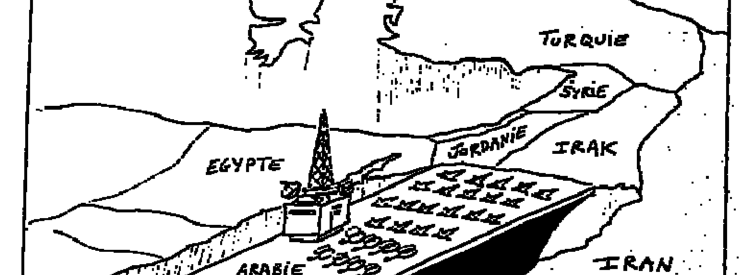
Qu'on invente vite, pour les aider, un système de monitorat scolaire. Et, surtout, qu'on cesse de désespérer les vocations de professeurs en dénigrant systématiquement ceux qui sont en activité, comme c'est courant dans les propos de ces messieurs du ministère ; qu'on ne se contente pas d'ouvrir au compte-gouttes le robinet des prérecrutements de professeurs, par bourses, sous le prétexte qu'on prépare une méga réforme de la formation des enseignants...

Qu'on cesse aussi de poursuivre avec précipitation une politique purement quantitative de remplissage des lycées, et de programmer le nombre des bacheliers à la manière des plans quinquennaux du défunt stalinisme. Cette excessive accélération déséquilibre l'édifice fragile de l'appareil scolaire. Il faudrait reprendre la réflexion. Car en voulant enfermer toute une génération dans le moule unique et bientôt insignifiant du bac, on lui fait perdre ses repères. On n'élève pas le niveau, on se contente d'accélérer la planche à billets de diplômes dévalués.

Ah ! si les grands cortèges émouvants des lycéens revendiquant *« du pognon pour l'éducation »* pouvaient hâter la réorientation de la politique éducative actuelle qui conduit les systèmes scolaire et universitaire à des crises porteuses de catastrophes sociales et culturelles !

▶ **Guy Coq est membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.**

TRAIT LIBRE



BIBLIOGRAPHIE

Marxisme et judaïsme

MARX ANTISÉMITE ?
de Francis Kaplan Imago/Berg International, diff. PUF, 186 p., 110 F.
LES MARXISTES ET LA QUESTION JUIVE
d'Enzo Traverso, préface de Pierre Vidal-Naquet. La Brèche, dist. Distique, 318 p., 140 F.

Un article de Marx publié en 1844 dans *les Annales franco-allemandes* sur « la question juive » embarrasse depuis longtemps les marxistes, qui tentent régulièrement d'en minimiser l'importance : il semble dénoter en effet chez l'auteur du *Capital* les traces d'un antisémitisme inavoué, d'autant plus surprenant que lui-même était juif. Francis Kaplan a repris l'étude détaillée de ce texte controversé.

Pour lui, aucun doute n'est permis : dans cet article, Marx, en faisant du commerce et de l'argent l'essence même du judaïsme, manifeste un antisémitisme *« délirant »*. Mieux même, selon Francis Kaplan, les écrits ultérieurs de Marx et sa correspondance confirment chez lui la présence d'un *« antisémitisme ordinaire »*, qui est en contradiction avec sa doctrine, mais en concordance avec sa psychologie.

Les éléments du dossier réunis par Francis Kaplan sont assez convaincants : ils montrent que Marx, quelle que fût sa volonté de rigueur, était soumis à l'idéologie de son temps, mais ils ne prouvent pas – telle n'est pas l'intention de l'auteur – que son œuvre soit invalidée par ces passions mal refoulées.

Il reste que le marxisme n'a jamais su penser le judaïsme ni *« reconnaître l'aspiration juive à une identité propre, distincte »*. Telle est la conclusion d'Enzo Traverso, qui affirme que *« l'histoire du débat marxiste sur la question juive est l'histoire d'une incompréhension »*.

Du texte de 1844 il souligne les *« faiblesses fondamentales »*, notant en particulier que l'image du juif esquissée par Marx n'était rien d'autre que *« la transformation en catégorie philosophique de certains aspects de la situation contingente dans laquelle vivaient les communautés juives d'Europe centrale pendant les premières décennies du XIXe siècle »*.

La tradition marxiste, à quelques exceptions près, n'a pas mieux compris la spécificité juive que l'antisémitisme, tandis que l'assimilation devenait *« une sorte d'étape obligée dans l'évolution de toute société civile »*. La « question juive » est ainsi révélatrice des *« failles »* du marxisme et des limites de l'idéologie du progrès qui l'a nourri.

THOMAS FERENCZI

COURRIER

L'Europe verte du Général

Le Monde du 24 octobre publie une caricature de Tim en affirmant qu'elle date de juillet 1965, après *« le refus de l'Europe verte »* par le général de Gaulle ». Une telle contre vérité ne peut qu'accréditer l'image trop répandue d'un de Gaulle anti-européen. Loin de refuser l'Europe verte, de Gaulle l'a exigée et obtenue au bout de six mois de « crise de la chaise vide ».

MAURICE DELARUE
Paris

[Précisons, d'autre part, que le dessin de Tim sur le déporté juif « sûr de lui et dominateur », datant de 1967, avait été publié dans *le Monde* après avoir été refusé par *l'Express*.]

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

M. Bush a confirmé le renforcement du dispositif militaire américain

Le président Bush a confirmé, samedi 27 octobre à Hawaï, le renforcement du dispositif militaire américain dans le Golfe. Mais il a refusé de préciser si cette décision se traduirait par l'envoi de cent mille soldats supplémentaires, comme l'avait laissé entendre quelques jours auparavant le Pentagone. *« L'objectif* (de ce renforcement) *est de faire clairement comprendre à Saddam Hussein que son agression ne va pas en rester là. »* Évoquant l'évolution de la position du dirigeant irakien, M. Bush a dit : *« Comme il voit les forces américaines arriver »*, avec celles d'autres pays, *« il a adopté une nouvelle attitude, car nous sommes terriblement sérieux »*. Le président américain a réaffirmé le caractère inacceptable de toute négociation comme préalable au retrait irakien du Koweït.

Dans le Golfe, un cargo irakien, l'*Amuriyah*, a été autorisé dimanche à poursuivre sa route vers le port de Bassorah après avoir été arraisonné par la marine américaine. Le navire, qui avait refusé de s'arrêter malgré les coups de semonce tirés par deux frégates américaine et australienne, à proximité des côtes d'Oman, a finalement été inspecté par un groupe de marines qui n'ont trouvé *« aucun produit suspect »* à son bord.

A Ryad, les ministres des affaires étrangères des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont entamé dimanche soir leur réunion extraordinaire, consacrée notamment aux derniers développements dans le Golfe.

Les ministres devaient passer en revue les démarches diplomatiques entreprises notamment par l'émissaire soviétique, M. Primakov, et évoquer la visite, samedi, à Téhéran, du vice-ministre saoudien des affaires étrangères. Les ministres devaient également passer en revue la situation militaire dans la région.

A Amman, une organisation revendiquant la tentative d'attentat perpétrée samedi contre une agence de la British Bank of the Middle-East a affirmé que cette opération était un *« avertissement »*. Un coup de téléphone émanant du *« Parti Arabe communiste révolutionnaire »* a indiqué que *« les prochaines bombes ne pourront pas être désamorcées »*. Cependant, selon la police, l'engin découvert ne contenait pas d'explosif. Il s'agit du premier incident de ce genre en Jordanie contre des intérêts occidentaux depuis le début de la crise du Golfe.

Un député islamiste jordanien a, pour sa part, déclaré qu'il fallait *« frapper les intérêts américains et ceux de tous les pays qui occupent les lieux saints de l'islam »*.

A Bagdad enfin, l'Irak a donné dimanche le feu vert au départ de dix des vingt-quatre otages grecs. Cette décision intervient à l'issue de la visite de deux anciens ministres socialistes grecs en Irak, où ils se sont entretenus avec le numéro deux du régime irakien, M. Taher Yassin Ramadan, et avec des représentants du parti Baas.

Selon les envoyés grecs, qualifiés à Bagdad d' *« apôtres de la paix »*, il s'agit d'un *« cadeau personnel »* des Irakiens à leur leader, M. Andréas Papandréou. – *(AP, AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis ne cherchent pas la guerre, mais sont « plus que jamais » déterminés

affirme le chef de la Maison-Blanche

Le président George Bush a affirmé dimanche 28 octobre que les Etats-Unis ne cherchent pas une guerre dans le Golfe, mais sont *« plus que jamais »* déterminés à obtenir le retrait irakien du Koweït. S'adressant à plusieurs milliers de soldats américains sur la base aérienne Hickam, située à Pearl-Harbor (Hawaï), où une attaque japonaise en 1941 avait entraîné l'entrée des Etats-Unis dans la seconde guerre mondiale, M. Bush a déclaré que les Américains n'ont, dans leur histoire, *« jamais cherché une guerre »*.

« Mais au cours de la seconde guerre mondiale, le monde a payé cher pour avoir tenté d'apaiser un agresseur qui aurait pu être stoppé. L'apaisement ne fait que conduire à de nouvelles agressions et en fin de compte à la guerre. Nous ne referons plus l'erreur de l'apaisement », a-t-il dit. Le président irakien Saddam Hussein *« doit savoir qu'il y a beaucoup en jeu, que la cause (américaine) est juste et que la détermination, aujourd'hui plus que jamais, est réelle »*, a-t-il ajouté. *« L'invasion du Koweït ne sera pas permise plus longtemps. »*

Le président américain a une nouvelle fois menacé M. Saddam Hussein d'un procès similaire à ceux des nazis à Nuremberg après la seconde guerre mondiale. Il a noté que le président irakien a perpétré une agression contre le Koweït, a pillé ce pays, pris des otages et a utilisé des armes chimiques contre les Kurdes irakiens. *« Ces quatre crimes peuvent être punis selon les principes adoptés par les Alliés en 1945 et réaffirmés unanimement par les Nations unies en 1950 »*, a déclaré M. Bush.

De son côté, le secrétaire d'Etat au Foreign Office M. William Waldegrave, n'a pas exclu un recours à la force militaire pour contraindre l'Irak à évacuer ses troupes du Koweït, dans un entretien publié dimanche par l'agence officielle algérienne APS. *« La communauté internationale a décidé des sanctions économiques pour contraindre l'Irak à se retirer du Koweït, mais nous n'hésiterons pas à utiliser la force si nécessaire, même si nous ne le souhaitons pas »*, a affirmé M. Waldegrave, qui a cependant souligné que la solution diplomatique *« ne doit pas être en deça des résolutions du Conseil de sécurité »* des Nations unies condamnant l'Irak. *« Nous ne sommes pas en faveur d'une solution de compromis qui consisterait par exemple à céder une partie du Koweït à l'Irak*, a-t-il dit, *car cela risque d'entamer sérieusement le prestige et la crédibilité de l'ONU. »*

Pessimisme soviétique...

Les efforts de paix soviétiques, perçus par certains comme une dernière chance d'éviter la guerre dans le Golfe, ont, semble-t-il, échoué ce week-end à Bagdad. L'agence de presse Novosti a rapporté qu'aucun progrès n'avait été enregistré à l'issue des entretiens entre le président irakien Saddam Hussein et l'émissaire du président Mikhaïl Gorbatchev, Evgueni Primakov, qui a quitté la capitale irakienne lundi matin. *« Il n'y a pas, pour l'instant, beaucoup de raisons d'être optimiste »*, avait dit le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, s'exprimant dimanche soir à Paris à l'occasion de la visite officielle de Mikhaïl Gorbatchev en France. Le report – à la demande de l'Union soviétique – d'un vote du Conseil de sécurité des Nations unies sur une nouvelle résolution contre l'Irak, ajouté à des déclarations du président George Bush et de Moscou ces derniers jours, avait laissé penser qu'un progrès était envisageable au plan diplomatique. Mais l'Irak n'a laissé paraître aucune volonté de compromis sur la question-clé : le retrait total du Koweït.

Au Caire, le président égyptien Moubarak a déclaré dimanche qu'un retrait partiel des troupes irakiennes du Koweït serait inacceptable pour l'Egypte, ajoutant que le peuple et le gouvernement koweïtiens sont seuls habilités à accorder des concessions territoriales.

...Et déception syrienne

La presse syrienne pour sa part appelle les Arabes à *« réviser leur attitude »* face à l'administration américaine, qu'elle accuse de *« duplicité »*. Pour le journal, les Etats-Unis *« tentent d'exploiter le refus arabe collectif contre l'invasion du Koweït par l'Irak pour faire passer avec le moins de bruit possible l'aide militaire et économique à Israël »*. On souligne à ce propos de source très bien informée à Damas, que l'émissaire soviétique Evgueni Primakov a entendu dans la capitale syrienne la réaffirmation sans équivoque de l'opposition syrienne à la destruction de l'infrastructure économique et militaire de l'Irak par une offensive menée par les troupes étrangères stationnées dans le Golfe. Après avoir applaudi, quelques mois après l'arrivée à la Maison-Blanche du président Bush, *« certaines positions positives »* dans la politique proche-orientale de la nouvelle administration américaine – notamment au Liban, – Damas manifeste une déception croissante devant le *« soutien illimité des Etats-Unis à Israël »*, qui ne peut aucunement servir la paix *« et encourage l'expansionnisme israélien »*. – *(AFP, Reuter.)*

A la demande de l'URSS

Le Conseil de sécurité a reporté le vote d'une nouvelle résolution condamnant l'Irak

Réuni afin de voter une résolution condamnant les exactions commises au Koweït par l'Irak et exigeant que ce pays garantisse la sécurité des personnels et des locaux diplomatiques, le Conseil de sécurité des Nations unies a brusquement interrompu ses travaux le samedi 27 octobre à la demande du représentant soviétique.

Le report de quarante-huit heures des délibérations du Conseil s'explique par l'intense activité diplomatique déployée à Bagdad au cours du week-end par M. Primakov, l'émissaire spécial du président Gorbatchev, pour trouver une éventuelle issue pacifique à la crise.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Après une nuit de négociations qui avaient permis de rapprocher les positions des cinq Grands et des non-alignés pour voter, vraisemblablement, à l'unanimité, la dixième résolution condamnant fermement l'Irak, la décision soviétique était inattendue. La surprise a été d'autant plus grande que chacun avait pris place dans l'enceinte circulaire, y compris le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar et les deux orateurs inscrits (Koweït et Irak). Seul manquait à l'appel l'ambassadeur soviétique, M. Youli Vorontsov, resté en consultation téléphonique avec Madrid où M. Mikhaïl Gorbatchev s'entretenait avec le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez.

Les entretiens de M. Primakov à Bagdad

C'est à la demande du numéro un soviétique que M. Vorontsov a sollicité le report de la consultation à la dernière minute, ce qui est inhabituel. Officiellement, la délégation soviétique n'a fourni aucune justification et – selon la tradition onusienne – aucune explication ne lui a été réclamée. En réalité, M. Gorbatchev a souhaité ce délai après avoir été informé par son émissaire spécial au Proche-Orient, M. Evgueni Primakov, de l'évolution à ses yeux favorable des entretiens à Bagdad avec les dirigeants irakiens.

De toute évidence, les Soviétiques ont voulu éviter, pour l'instant, le vote d'une nouvelle résolution défavorable à l'Irak qui aurait risqué de compromettre un hypothétique assouplissement de la position de M. Saddam Hussein.

Pour bien marquer cette volonté de tout mettre en œuvre afin de parvenir à une solution pacifique du conflit, vœu réaffirmé par M. Gorbatchev dans la capitale espagnole, les ambassadeurs soviétique et irakien sont sortis, à dessein, ensemble de la salle du Conseil, tandis que les représentants occidentaux empruntaient une autre sortie. Pour autant, M. Vorontsov a fait savoir préalablement que sa demande de report ne signifiait pas que l'URSS avait modifié sa position sur la résolution, et qu'il s'apprêtait à la voter le 29 octobre lors de la reprise des travaux du Conseil.

Dans ce document, long de trois pages et qui, jusqu'au vote final, est naturellement sujet à modification, le Conseil *« condamne les agissements des autorités et des forces d'occupation irakiennes »*, les sévices dont sont victimes les Koweïtiens, leur expulsion par la force et la destruction de registres civils.

Demande de compensation

Il exige que Bagdad cesse immédiatement les prises d'otages et garantisse la sécurité du personnel des missions diplomatiques ou consulaires ainsi que la sûreté de leurs locaux ; le Conseil demande que ceux-ci soient approvisionnés en vivres et en eau.

Par ailleurs, l'Irak se voit rappeler – pour la première fois – qu'en vertu du droit international, *« il est responsable de toute perte, tout dommage ou tout préjudice subis, par le Koweït et les Etats tiers, leurs ressortissants et sociétés »*.

A cette demande de compensation s'ajoute l'exigeance de voir Bagdad se conformer à cette résolution et aux précédentes *« faute de quoi le Conseil devra prendre de nouvelles mesures en application de la Charte »*.

SERGE MARTI

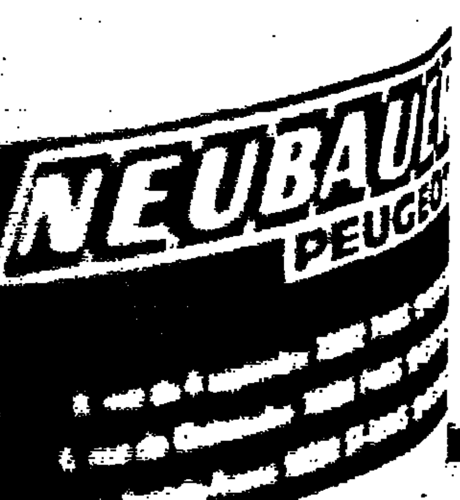
Le ministre irakien du pétrole a été limogé et le rationnement de l'essence annulé

Le président Saddam Hussein a démis de ses fonctions, dimanche 28 octobre, son ministre du pétrole, M. Issam Abdel Rahim el Jalabi, et annulé la décision, prise le 19 octobre, de rationner l'essence et l'huile pour moteur. Ces deux décisions ont été annoncées par la télévision irakienne, citant un communiqué présidentiel.

Un second communiqué a désigné le ministre de l'industrie et de l'industrialisation militaire, M. Hussein Kamel (qui est également le gendre du président irakien), au poste de ministre du pétrole par intérim.

Ces mesures ont été prises au cours d'une réunion présidée par M. Saddam Hussein où des experts ont affirmé que le ministère de l'industrie et de l'industrialisation militaire était capable de produire tous les éléments qui entrent dans le raffinage du pétrole pour la fabrication de l'essence et de l'huile pour moteur ; selon ces experts, le ministère du pétrole *« a commis une erreur de calcul »* en affirmant que l'Irak n'était pas capable de les produire.

« Il a été prouvé, ont dit les experts, *que l'Irak possède un stock suffisant de ces produits chimiques et que le ministère de l'industrie et de l'industrialisation militaire est capable de couvrir tous les besoins de l'Irak. »* – *(AFP.)*



LA CRISE DU GOLFE

Un message de fermeté des Douze à l'Irak

Aucun émissaire n'a négocié la libération des otages français

a affirmé M. Mitterrand

M. François Mitterrand a démenti, dimanche 28 octobre, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue du sommet européen de Rome, qu'un émissaire ait été mandaté pour négocier la libération des otages français à Bagdad. Dans une résolution sur la question des otages, les Douze ont exclu de telles négociations.

ROME

de notre envoyée spéciale

« Il n'y a eu aucun contact, aucun délégué, aucune mission en Irak. La France s'est conformée à ses obligations (...). Elle a constamment maintenu depuis l'annonce de la restitution des otages français que M. Saddam Hussein ne serait quitte sur ce plan-là que s'il restituait tous les otages, de quelque nationalité qu'ils soient », a déclaré M. François Mitterrand. *« Ce que je dis vaut pour quiconque »*, a ajouté le président de la République lorsque le nom de M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, aujourd'hui député européen socialiste, fut cité par un journaliste.

S'il a ainsi clairement affirmé qu'aucune tractation entre les autorités françaises et irakiennes n'a présidé à la décision de M. Saddam Hussein de libérer les otages français, le président de la République s'est bien gardé de démentir ou de confirmer que M. Cheysson ait rencontré à Amman il y a une dizaine de jours le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. M. Cheysson, en tant que parlementaire européen, *« fait ce qu'il veut »*, a-t-il ensuite ajouté, laissant entendre que son ancien ministre des affaires étrangères aurait pu prendre de son propre chef une telle initiative.

M. Mitterrand a également démenti lors de sa conférence de presse que cette question eût troublé la bonne atmosphère de la réunion des Douze. *« La conversation a été paisible, agréable, aucun procès n'a été engagé »*, a-t-il dit. Ce procès avait pourtant été ébauché vendredi par M. Pio Mastrobuoni, porte-parole de la présidence du conseil italien, qui avait déploré que *« des missions plus ou moins officieuses »* aient des contacts avec Bagdad pour tenter de faire libérer des otages (*le Monde* des 27 et 28 octobre). La presse italienne avait enfoncé le clou, en se faisant l'écho des informations en provenance d'Amman sur cette rencontre entre MM. Cheysson et Tarek Aziz.

Bref, une vague suspicion régnait, qui fut cependant dissipée, en fin de sommet, par M. Giulio Andreotti lors de sa conférence de presse. C'étaient les Italiens qui se posaient officieusement dans le rôle de défenseurs rigoureux des principes, rôle qui échoit en général, surtout quand la France est en cause, aux Britanniques. Sans doute la mission tentée récemment par M. Edouard Heath à Bagdad avait-elle incité la presse d'outre-Manche à la réserve. Mme Thatcher n'émit pour sa part pas le moindre soupçon envers Paris sur ce point et si elle avait bien d'autres reproches à adresser à la France, elle afficha à propos de la crise du Golfe une parfaite identité de vues avec le président de la République.

Les autres conflits du Moyen-Orient

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze ont tenu en tout cas à présenter un front uni face à Saddam Hussein, dans un texte qui rappelle fermement leur attachement indéfectible aux principes figurant dans les résolutions des Nations unies et condamne les *« manœuvres »* par lesquelles l'Irak tente de diviser la communauté internationale au moyen notamment de libérations d'otages au compte-gouttes. Les Douze s'engagent à ne mandater aucun négociateur et à *« décourager »* les initiatives privées dans ce domaine.

Ils ont adopté d'autre part une déclaration parallèle sur les autres conflits du Moyen-Orient, soulignant que l'on ne peut totalement isoler ces conflits les uns des autres, même s'il ne peut y avoir, comme le précisait M. Andreotti, ni simultanéité ni amalgame dans la recherche des solutions. Cette déclaration réitère, comme pour le Golfe, le soutien des Douze à toutes les décisions de l'ONU. Elle affirme que la Communauté est prête à œuvrer avec les pays concernés *« en vue d'instaurer une situation de stabilité et de sécurité »* dans la région, pour prévenir les crises et empêcher la prolifération des armes de destruction massive.

C. T.

[C'est M. Abdoul Rahim, le représentant de l'OLP en Jordanie, qui a affirmé vendredi dernier à Amman que M. Cheysson, *« représentant le gouvernement français »*, avait rencontré, il y a une dizaine de jours dans la capitale jordanienne, M. Tarek Aziz. Cette rencontre n'est guère mise en doute dans les milieux autorisés français mais il est impossible de la confirmer, M. Cheysson n'étant joignable ni à Paris ni à Strasbourg. Même chose à l'ambassade de France en Jordanie où on précise seulement *« avoir entendu la rumeur »*. Aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay, on affirme que si cet entretien a bien eu lieu, M. Cheysson n'était absolument pas mandaté pour engager les autorités françaises et n'a fait parvenir aucun compte-rendu d'une discussion qu'il n'aurait pu avoir, en tout état de cause, que comme député européen.]

Les principaux points de la déclaration du conseil européen

Voici les principaux points de la déclaration du conseil européen, réuni à Rome, concernant la crise du Golfe :

Le conseil européen exige que l'Irak retire immédiatement et sans condition ses forces du Koweït, que le gouvernement légitime du Koweït soit rétabli et que tous les ressortissants étrangers qui le souhaitent puissent quitter l'Irak et le Koweït.

Le conseil européen, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, condamne la pratique irakienne consistant à retenir des ressortissants étrangers en otage et d'en détenir certains sur des sites stratégiques. (...) Les Etats membres de la Communauté européenne réaffirment leur solidarité totale pour parvenir à la libération de tous les ressortissants étrangers retenus en Irak et au Koweït et dénoncent l'utilisation sans scrupules, par l'Irak, de ces ressortissants dans le seul but vain de tenter de diviser la communauté internationale. Ils condamnent sans réserve cette manœuvre qui, conduite au mépris des règles humanitaires les plus élémentaires, ne peut que compliquer la perspective d'une solution de la crise. Ils affirment leur détermination à ne pas envoyer des représentants de leurs gouvernements en quelque qualité que ce soit pour négocier avec l'Irak la libération des ressortissants étrangers et à décourager d'autres de la faire. (...) La Communauté et ses Etats membres sont déterminés à respecter strictement l'embargo et les autres mesures décidées par le Conseil de sécurité et appellent tous les autres Etats à agir de même. Ils sont également prêts à examiner des mesures additionnelles conformes à la Charte des Nations unies.

Les trois cents Français étaient attendus lundi soir à Paris

Après plusieurs reports et des jours d'incertitude, les quelque 300 ressortissants français retenus en otages en Irak et au Koweït devaient arriver à Paris, lundi 29 octobre en fin de journée, à bord d'un avion des Iraqi Airways, qui pourrait également transporter la demi-douzaine de diplomates qui se trouvaient encore à l'ambassade de France à Koweït, ainsi que d'autres otages occidentaux.

L'Irak, a-t-on appris au quai d'Orsay, a demandé qu'au retour de Paris, l'avion – un Boeing 747 – rapporte des médicaments. Le gouvernement français a pris contact avec le Comité des sanctions de l'ONU pour qu'il prenne une décision. Les médicaments sont, en principe, exclus de la liste des produits dont l'importation par l'Irak ou l'exportation d'Irak sont frappés d'interdiction. Ce comité doit toutefois se prononcer au cas par cas.

Initialement prévu *« avant la fin du week-end »*, le retour des otages français a été retardé parce que, selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, les autorités irakiennes ont souhaité que le vol s'effectue de jour. Les Français en Irak, quelque 180 à Bagdad et dans d'autres villes du pays, ainsi que 67 qui se trouvaient sur des sites stratégiques, attendaient dimanche *« dans le calme et la sérénité »*, a-t-on dit de source française dans la capitale irakienne. Les derniers retardataires, qui résidaient en province, se sont employés, dimanche, à faire les formalités nécessaires à leur départ. Les Français qui avaient été dispersés sur des sites stratégiques – pour y servir de « boucliers humains » – avaient été rassemblés dès samedi à Bagdad. Toutefois, d'après une source française bien informée dans la capitale irakienne, ils ont continué à subir un traitement particulier, puisqu'ils ont été enfermés à l'hôtel Melia Mansour, un établissement de luxe transformé par les autorités irakiennes en « centre de tri » des otages occidentaux envoyés sur les sites stratégiques. Le Quai d'Orsay a néanmoins indiqué que le chargé d'affaires, M. André Janier, avait pu prendre contact avec eux.

Evacuation de l'ambassade à Koweït

L'avion qui doit assurer le rapatriement, et qui peut transporter quelque 400 passagers, devait, dans un premier temps, aller chercher entre 70 et 75 Français bloqués à Koweït, avant d'embarquer à Bagdad le reste de ses passagers. *« Selon toute probabilité »*, la demi-douzaine de diplomates français encore présents au Koweït, sous la houlette du chargé d'affaires, M. Jean-Pierre Galtier, doivent être également rapatriés après avoir subi, depuis le 26 août, le siège de la chancellerie, où les conditions de vie étaient devenues de jour en jour plus difficiles, l'ambassade étant notamment privée d'eau et d'électricité. Conformément à une décision prise par la CEE, Paris, qui ne fermerait pas pour autant la chancellerie – pour ne pas reconnaître le fait accompli de l'annexion du Koweït par l'Irak – devrait, une fois les diplomates évacués, élever une protestation auprès des autorités irakiennes.

Des otages d'autres nationalités pourraient aussi être évacués à bord de l'avion, leur nombre dépendant des places disponibles à bord. Le Boeing irakien était attendu à l'aéroport de Roissy. Pour sa part, Air Inter a mis des billets d'avion gratuits à la disposition des familles désireuses de venir accueillir leurs proches, tandis que la SNCF a fait savoir qu'elle rembourserait les billets de train à ceux qui choisiraient ce mode de transport. – *(AFP.)*

□ **M. Léotard : une *« grande joie »* et *« un certain malaise »*.** – Le président (démissionnaire) du Parti républicain, M. François Léotard, a affirmé, dimanche 28 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1, que la prochaine libération des otages français en Irak lui procure, *« comme à tous les Français, une grande joie »*, mais qu'il ne peut *« cacher un certain malaise »*. *« Je souhaite que le gouvernement français (...), par une attitude très ferme vis-à-vis de Saddam Hussein, montre, à l'évidence, qu'il n'y a eu aucune espèce de négociations*, a déclaré M. Léotard. *Sinon, le malaise deviendrait, pour nous, un sentiment grave de déshonneur. »*

AFRIQUE

ALGÉRIE : dans un climat de mécontentement et de violences

Le gouvernement augmente fortement le salaire minimum

Au terme de plusieurs jours de négociations avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le gouvernement a sensiblement augmenté le salaire minimum. Cette mesure intervient dans un climat de fortes tensions sociales, alors que plusieurs villes ont été le théâtre de violentes manifestations.

ALGER

de notre correspondant

Selon l'accord scellé, le 25 octobre, entre le gouvernement et l'UGTA, le salaire minimum garanti, base de calcul pour les pensions et retraites, passera le 1er janvier 1991 de 1 000 dinars par mois (environ 530 francs français) à 1 800 dinars, puis, le 1er juillet, à 2000 dinars. Quant au salaire minimum d'activité, fixé désormais à 2 100 dinars par mois, il devrait atteindre 2 500 dinars le 1er juillet prochain.

Ces augmentations appréciables demeurent, cependant, assez éloignées de ce que demandaient les syndicats qui, le 14 octobre, avaient fait descendre dans les rues de Constantine des milliers de travailleurs pour exiger la revalorisation des allocations familiales, le gel des prix et un salaire minimum de 4 000 dinars. Surtout, les mesures annoncées risquent de ne pas résister longtemps à la formidable érosion du pouvoir d'achat.

Une situation « fragile »

La pression sur les étiquettes est, en effet, si forte que même les quelques articles dont les prix sont encore subventionnés ont du mal à échapper au mouvement de hausse. C'est notamment le cas du pain, du lait, du sucre et de la semoule, toutes denrées de base qui subissent une augmentation sournoise que le gouvernement vient de dénoncer en menaçant de poursuites les commerçants qui s'essayent à contourner les prix plafonds fixés par les autorités. Il est pourtant improbable que ces mises en garde suffisent à contenir les prix, emportés inexorablement par la libéralisation rapide et quasi totale du marché.

A elle seule, la hausse des prix suffit à expliquer le mécontentement qui s'exprime de plus en plus vivement. Le mal est en réalité plus profond. Témoignant du malaise ambiant, plusieurs villes se sont, ces deux dernières semaines, embrasées, provoquant des affrontements entre jeunes et forces de l'ordre. Partout, le scénario est identique : sous divers prétextes qui servent de détonateur – manque d'eau, déficiences dans la distribution de la semoule, attributions contestées de logements sociaux ou même remise en cause de mesures administratives secondaires, – les jeunes se rassemblent, barrent les routes avec des pneus enflammés, lancent des cailloux sur le premier casque qui paraît à bonne distance, saccagent, parfois, les bâtiments officiels ou les bureaux de sociétés connues, par exemple ceux d'Air Algérie.

Dernière d'une liste déja bien fournie, Ténès, petite ville située à deux cents kilomètres d'Alger, vient ainsi de connaître deux jours d'émeutes, au cours desquelles plusieurs bâtiments publics ont été entièrement détruits par des jeunes gens en colère, qui entendaient manifester une exaspération nourrie d'un manque quasi total de perspectives d'emploi, de logement ou de distractions. Quelques jours auparavant, près de Khenchela, dans l'est du pays, la ville de Kaïs avait vécu des évènements identiques tandis que des routes avaient été barrées en plusieurs autres endroits.

GEORGES MARION

La revanche de M. Houphouët-Boigny

Suite de la première page

Sous la pression de la rue, au lendemain des turbulences d'avril, le chef de l'Etat avait été contraint de lâcher du lest au point de renoncer au système de parti unique et même d'évoquer son départ du pouvoir. Il avait ainsi perdu la première manche. Mais, très vite, en politicien chevronné qui ne s'avoue jamais vaincu, il s'est ressaisi et, au cours du récent congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), a repris en main les siens. Convaincu que « l'affaire était dans le sac », le « Vieux » n'a pas cru utile de battre campagne lui-même et a délégué sur le terrain ses principaux lieutenants. Il vient donc de gagner la seconde manche. Les ruraux – et, pour des raisons alimentaires, les Africains d'autres nationalités qui avaient le droit de vote – l'ont réinstallé au pouvoir d'où les citadins voulaient le chasser.

En bon père de famille

A qui la belle ? Fort de ce succès électoral, M. Houphouët-Boigny, quatre-vingt-cinq ans, peut maintenant envisager à froid sa succession, en prévoir les étapes et, s'il le juge opportun, quitter la scène politique, comme il l'a toujours souhaité, « la tête haute ». Reste à savoir comment M. Gbagbo, qui a dénoncé une *« mascarade d'élections »* et affirmé que *« d'innombrables irrégularités »* avaient été commises, et les siens réagiront à cette péripétie électorale qui n'a pas tourné en leur faveur. Propos de circonstance d'un vaincu plein d'amertume ? Déjà, le chef du FPI vient d'affirmer que *« plusieurs régions de Côte-d'Ivoire étaient virtuellement au bord de la guerre civile »*. *« Nous ne sommes pas des moutons »*, a averti M. Gbagbo. Il est clair que, même brillamment réélu pour un septième mandat de cinq ans, M. Houphouët-Boigny ne pourra plus diriger son pays en bon père de famille. Beaucoup de ses compatriotes, notamment les jeunes, les plus remuants et les plus exigeants, sauront, à n'en pas douter, le rappeler à ses devoirs démocratiques.

JACQUES DE BARRIN

□ **AFRIQUE DU SUD : huit morts lors d'affrontements dans une mine d'or.** – Huit personnes ont été tuées et trente-sept autres blessées lors de combats violents qui ont eu lieu, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 octobre, entre groupes noirs rivaux, à la mine d'or d'Harmony, près de Virginia, dans l'Etat Libre d'Orange. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : le président Mwinyi assuré d'un second mandat.** – L'actuel chef de l'Etat, M. Ali Hassan Mwinyi, soixante-cinq ans, candidat unique à l'élection présidentielle du 28 octobre, est pratiquement certain d'obtenir un deuxième mandat de cinq ans. Il avait obtenu 92 % des voix en 1985. Depuis cinq ans, le président Mwinyi, successeur de M. Julius Nyerere, s'est efforcé de prendre ses distances avec les orientations socialistes de son prédécesseur. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Un candidat républicain renonce à briguer le poste de gouverneur du Minnesota

Le candidat républicain Jon Grunseth, fortement critiqué pour s'être baigné avec deux adolescentes nues il y a quelques années, a annoncé dimanche 28 octobre qu'il renonçait à se présenter aux élections du 6 novembre pour le poste de gouverneur du Minnesota en raison de nouvelles critiques sur sa vie privée. Cette fois-ci, il s'agit d'une jeune femme qui a « confessé » au quotidien local, le *Star Tribune*, avoir été la maîtresse de M. Grunseth aussi bien durant son premier mariage, que son actuel. M. Grunseth a totalement démenti ces nouvelles accusations, ajoutant : *« Les événements de ces trois dernières semaines ont été source d'énormes pressions sur ma famille (...) J'ai donc décidé, de me retirer »*. La bataille opposant l'actuel gouverneur, le démocrate Rudy Perpich, à son rival républicain avait été particulièrement féroce. M. Perpich, au plus bas dans les sondages, s'était vu décerner par l'hebdmomadaire *Newsweek* la palme du coup publicitaire le moins reluisant.

Il avait fait distribuer des copies des documents de divorce de M. Grunseth pour montrer que ce dernier n'avait pas payé de frais de garde d'enfants à son ex-femme, ce qui s'est révélé être faux. M. Grunseth, devient ainsi le dernier en date des hommes politiques américains dont la carrière a été brisée pour une affaire de mœurs ces dernières années, après Gary Hart, ancien favori démocrate aux présidentielles de 88 « tombé » pour une liaison extra maritale avec un mannequin. – *(AFP.)*

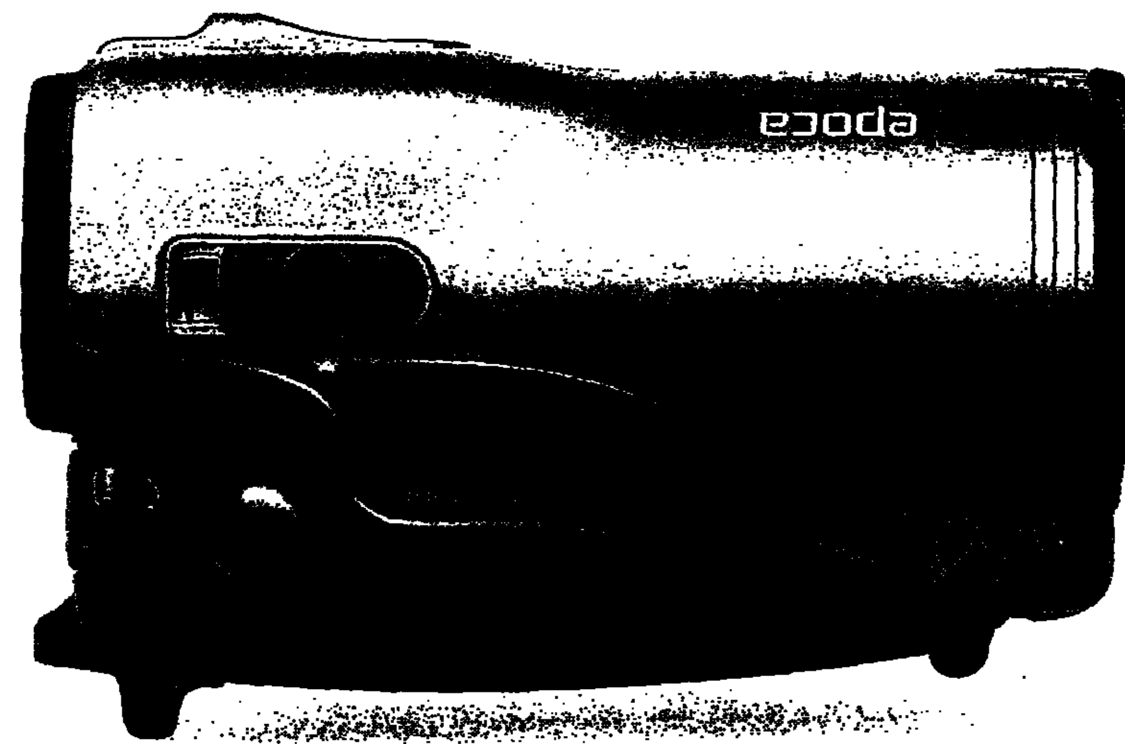
□ **GUATEMALA : ouverture de négociations directes entre la guérilla et le gouvernement avant la fin de 1990.** – La guérilla, le gouvernement et l'armée du Guatemala devraient entamer des négociations de paix fin novembre ou début décembre, a estimé, dimanche 28 octobre à Metepec (100 km au sud-est de Mexico), Mgr Rodolfo Quezada, président de la Commission nationale de réconciliation guatémaltèque (CNR). La rencontre avec le gouvernement pourrait intervenir avant la prise de fonction du nouveau président, le 14 janvier prochain. La délégation gouvernementale pourrait comprendre, à la fois, des représentants du gouvernement actuel et des émissaires du gouvernement issu des élections du 11 novembre. Au cours des trente dernières années, la guerre au Guatemala a fait quelque cent mille morts, disparus ou blessés, selon les organisations humanitaires. – *(AFP.)*

Une manifestation du Ku Klux Klan dégénère en affrontements

Une quinzaine de personnes ont été blessées et plus de quarante autres arrêtées, dimanche 28 octobre, lors d'échauffourées entre forces de l'ordre et contre-manifestants décidés à arrêter une marche de quarante membres du mouvement raciste blanc Ku Klux Klan à Washington. En milieu de journée, les membres du KKK, certains revêtus de leurs traditionnelles cagoules blanches, ont défilé le long de l'avenue de la Constitution jusqu'au Capitole, lors d'une manifestation autorisée. Ils étaient encadrés de quelque quatre mille policiers faisant tampon avec des centaines de contre-manifestants installés tout au long du parcours.

Après leur arrivée au Capitole, un responsable du mouvement a appelé ses compagnons à chasser les parlementaires *« hypocrites »* qui avaient tenté de passer outre le veto du président George Bush à la loi sur les droits civiques de 1990. Cette loi, d'inspiration démocrate, aurait facilité l'obtention de dommages et intérêts pour les minorités, dont les femmes, s'estimant victimes de discrimination sur le marché du travail. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل



epoca
vu de dessus
taille réelle

– Qu'est-ce que c'est que ça?

– Le design, on a tendance à croire que c'est des fauteuils italiens très chers et très tarabiscotés. C'est faux.
Le design, c'est tout un travail sur l'objet, qui a pour mission de mettre sa forme, toute sa forme, au service de sa fonction.
Que plus rien ne soit gênant ou inutile;
que tout soit fonctionnel, intelligent, ergonomique;
que toutes les lignes soient pures, douces, presque vivantes...
Jamais sans doute un appareil photo n'est allé aussi loin dans le design. Car c'est un appareil photo, figure-toi.
Et sa très évidente avance sur le plan de l'esthétique se retrouve largement sur le plan technologique.
Ecoute plutôt...

Canon Epoca. Appareil compact révolutionnaire. Né en 1990. Pour découvrir la liste complète des innovations du Canon Epoca, consultez au plus vite le revendeur Canon le plus proche. Quelles que soient vos connaissances en photographie, vous ne risquez aucunement d'être déçu.

Canon

voir et émouvoir

GREY

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE : après six années de gouvernement travailliste

Le triomphe électoral des conservateurs de M. Jim Bolger

Le Parti national a remporté, samedi 27 octobre, les élections législatives en Nouvelle-Zélande avec la plus forte majorité – 39 sièges – jamais enregistrée dans l'histoire du pays. Il recueille 68 sièges (48,7 % des voix) contre 28 (34,5 %) au Parti travailliste, et un seul (5,2 %) au Nouveau Parti travailliste, issu d'une scission du Labour. Les écologistes, avec 6,7 %, n'enlèvent aucun siège. Résumant plus que tout l'ampleur de la défaite travailliste, un tiers des ministres sortants n'ont pas été réélus. La presse a trouvé des accents communs pour décrire le *« triomphe »* des conservateurs et le *« cauchemar »* du Labour. Le chef du Parti national, M. Jim Bolger, âgé de cinquante-cinq ans, devient premier ministre, remplaçant M. Mike Moore.

Un catholique pragmatiste

WELLINGTON

de notre envoyé spécial

Il n'y a guère qu'une poignée d'illuminés pour s'alarmer qu'un pays majoritairement protestant soit dirigé par un premier ministre catholique. Ce tract collé sur un mur de Wellington, qui laissait sournoisement entendre que M. Bolger vendrait l'âme de la Nouvelle-Zélande aux « papistes » du Vatican – puissance étrangère – n'arrachait que sourires amusés à la sortie des bureaux de vote.

De la foi de leur nouveau héros, les Néo-Zélandais retiennent surtout qu'elle est chrétienne et ombrageuse. Les propos de cet ancien administrateur d'église, fermier, père de neuf enfants, hostile à l'avortement et apôtre d'une *« société décente »*, vont droit au cœur du pays profond.

Tout comme le Jim Bolger *« sécuritaire »*, annonçant des renforts de police, comble d'aise les banlieusards effrayés par la recrudescence de la délinquance. Bousculée par six années d'audace travailliste, la Nouvelle-Zélande se cherchait un nouveau guide. Elle aura un patriarche.

Car le nouvel homme fort de Wellington est un conservateur bon teint, pur produit du Parti national. Né en 1935 dans la province de Taranaki, de parents irlandais fraîchement immigrés, il fait ses premières armes dans les organisations agricoles avant d'entrer au Parlement en 1972. Sir Robert Muldoom, entre 1975 et 1985, lui confie tout naturellement l'agriculture et les pêches, puis le ministère du travail, où il s'illustrera en abolissant le syndicalisme obligatoire.

Ses plus farouches détracteurs le présentent comme bourru et colérique. Parmi les légendes courant dans la « Ruche », le Parlement de Wellington, l'histoire – vraie – le décrivant lançant son stylo en direction d'un orateur du Labour, qui s'interrogeait publiquement sur son quotient intellectuel, est la plus fameuse. Mais les chroniqueurs plus nuancés le dépeignent plus maladroit qu'irascible. Au cours de la campagne, il a dû s'excuser platement pour avoir accusé le chef des syndicats de fournir des informations à... Moscou. Comme au bon vieux temps de la guerre froide.

Antinucléaire de fraîche date

On raconte aussi que M. Bolger aime savoir d'où le vent souffle. Durant les multiples complots qui ont précédé sa conquête de la direction du Parti national en 1986, il lui arrivait de conspirer, puis de déserter au dernier moment le carré des conjurés. Mais ce sont les Américains qui firent les frais de sa pirouette la plus spectaculaire.

En mars dernier, il annonçait en effet qu'il ne remettrait finalement pas en cause la législation adoptée par le Labour interdisant l'escale de navires nucléaires dans les ports néo-zélandais, politique qu'il avait jusque-là âprement combattue en qualifiant l'ancien premier ministre, M. David Lange, de *« Neville Chamberlain du Pacifique »*. Il est vrai que les sondages indiquaient que les Néo-Zélandais soutenaient à 80 % une telle fermeté antinucléaire.

Au fond, M. Bolger n'est pas doctrinaire pour un sou tant que ni l'ordre ni la vertu ne sont offensées. En dehors du terrain syndical, où le climat s'annonce orageux, il devrait faire preuve de pragmatisme. Plébiscité par un électorat plutôt hostile aux revendications foncières des Maoris, il n'est pas le boutefeu prêt à risquer d'enflammer les tensions raciales.

Antinucléaire de fraîche date, il reste un adversaire déclaré de toute dérive isolationniste et cherchera à se rapprocher de Washington. Ancien chef de l'opposition dénonçant le laxisme de M. Lange dans l'affaire du *Rainbow Warrior*, il est aujourd'hui un champion de la réconciliation avec Paris. En ce qui concerne le Vatican, enfin, il n'est pas dit que sa religion soit vraiment faite...

FRÉDÉRIC BOBIN

EUROPE

URSS

Le gouvernement soviétique envoie des troupes en Moldavie

La situation reste très tendue dans le sud de la République de Moldavie où des renforts de troupes ont été envoyés sur place par le Kremlin à la suite de l'instauration de l'état d'urgence vendredi 26 octobre.

La crise a éclaté lorsque les quelque 150 000 Gagaouz, une minorité d'origine turque mais de religion orthodoxe, qui ont proclamé leur propre République en août, ont franchi un nouveau pas la semaine dernière en organisant des élections au Parlement local.

Selon l'agence Tass, rapportant des informations en provenance de Kichinev, la capitale de la Moldavie, des négociations ont débuté pour tenter d'apaiser la tension. Le président, M. Mirtcha Snegour, a assuré que les groupes de « volontaires » moldaves qui se sont rassemblés le long de la frontière bordant la région gagaouze seront retirés.

Une commission mixte a été mise sur pied par le Parlement moldave et le comité gouvernemental gagaouz pour faciliter ce retrait de la région de Komrat. Ces « volontaires », dont certains sont armés, ont juré de venir à bout de la tentative de sécession gagaouze. Selon le Front populaire, 30 000 Moldaves se trouvaient dimanche en fin de journée autour du territoire gagaouz.

« Maintenant que nous avons réussi à nous proclamer République unifiée, les Gagaouz ne vont pas la faire éclater, disaient les manifestants qui souhaitent que *tout cela se termine pacifiquement »*.

Appel au calme

Le premier ministre moldave, M. Mircea Durk, a lancé un appel au calme, affirmant néanmoins sa volonté de *« mettre fin à cette tentative des séparatistes de diviser la République »*.

Le général Iouri Chataline, qui commande les troupes appelées en renfort par les autorités moldaves a déclaré : *« les choses ont l'air très dangereuses. Je crains qu'à tout moment n'éclatent des combats qui feraient des victimes. » – (Reuter, AFP, AP.)*

Elections confuses en Géorgie

Les premières élections pluralistes tenues depuis 1920 se sont déroulées dimanche 28 octobre en Géorgie, opposant au Parti communiste une myriade de partis indépendantistes, qui risquent de souffrir de leurs divisions.

Quelque 140 partis indépendantistes se sont en effet créés ces derniers mois dans cette république du Caucase, peuplée de 5,5 millions d'habitants, dont 70 % de Géorgiens et 7 % de Russes ; 1 900 candidats s'affrontaient pour 250 sièges à pourvoir, représentant une trentaine de partis, portant parfois des étiquettes très voisines et regroupés en onze coalitions.

Plusieurs incidents se sont produits durant la campagne. Le dirigeant nationaliste Zviad Gamsakhourdia, cinquante et un ans, président de la « Table ronde Géorgie libre », que les premiers résultats partiels donnent majoritaire dans la plupart des circonscriptions, a fait l'objet de deux tentatives d'attentat, et le chef de son escorte a été tué il y a deux semaines. Le domicile de Valerian Akvadze, dirigeant d'un autre groupe indépendantiste, a été criblé de balles. Enfin, Gouïa Tchantouria, président du Parti national-démocrate, a été blessé par balles, vendredi 26 octobre, par des inconnus. – *(AFP, UPI.)*

□ **Le Roukh pour l'indépendance de l'Ukraine.** – Le mouvement nationaliste ukrainien Roukh s'est fixé comme objectif, lors de son deuxième congrès à Kiev qui s'est terminé dimanche 28 octobre, l'indépendance de l'Ukraine. Changeant son nom initial de *« mouvement de l'Ukraine pour la perestroïka »* en *« mouvement populaire d'Ukraine »*, il a inscrit dans son programme le *« rétablissement par des moyens non violents de l'indépendance de l'Ukraine et la mise en place d'une société démocratique et humaine »*. Le poète Ivan Dratch a été reconduit au poste de président pour un an, tandis que M. Mikhaïl Goryne devenait premier vice-président du mouvement et responsable de son conseil politique. – *(AFP.)*

□ **Création du premier syndicat indépendant de mineurs.** – Des représentants de mineurs des houillères de l'ensemble de l'URSS ont décidé de fonder le premier syndicat indépendant de l'Union, ont rapporté, samedi 27 octobre, les médias soviétiques. Les délégués des mineurs ont également menacé de lancer une campagne de désobéissance civile en décembre. – *(Reuter.)*

ASIE

PAKISTAN

Mme Bhutto a subi un nouvel échec

Mme Benazir Bhutto a perdu son dernier bastion, le Sind, samedi 27 octobre lors des élections provinciales, et son sort immédiat dépend désormais du bon vouloir de ses adversaires.

Dans la province du Sind, dont Mme Benazir Bhutto est originaire, sa formation, le Parti populaire pakistanais (PPP), n'a obtenu que 47 % des sièges en jeu. Sur le reste des sièges, trente-quatre sont revenus à ses grands rivaux, le Mouvement national mohadjir et l'Alliance démocratique islamique (IDA), et dix-huit à des candidats indépendants, qui, pour la plupart, votent contre le PPP.

L'IDA a bénéficié d'un raz-de-marée dans la province du Pendjab et, dans la province de la North West Frontier, elle sera le groupe le plus important à l'assemblée provinciale, devant l'un de ses alliés.

Le président Bush a rencontré les dirigeants de onze États du Pacifique sud

Le président Bush a réuni, samedi 27 octobre, à Hawaï, les chefs d'Etat et de gouvernement des États insulaires membres du Forum du Pacifique sud. Onze d'entre eux étaient présents ou avaient envoyé des représentants. Parmi les sujets abordés, figuraient l'impact de la crise du Golfe sur les fragiles économies insulaires, les problèmes climatiques liés à l'effet de serre – la hausse du niveau de la mer risquant de submerger plusieurs micro-États,– le refus américain d'accepter toutes les dispositions du traité de non-prolifération nucléaire dans le Pacifique et la question du stockage et de la destruction des armes chimiques sur l'atoll Johnston, situé à 1 130 kilomètres au sud-ouest de Hawaï. Malgré l'inquiétude manifestée par le Forum, les États-Unis ont évacué les armes chimiques stockées en RFA vers l'atoll où ils ont commencé à les incinérer en juillet dernier. – *(UPI, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : membres d'un groupe d'intégristes musulmans

Les assassins présumés du président du Parlement ont été arrêtés

LE CAIRE

de notre correspondant

Le ministère égyptien de l'intérieur a annoncé l'arrestation, samedi 27 octobre, des assassins présumés du président du Parlement, Refaat El Mahgoub. Il s'agit de membres de l'organisation extrémiste musulmane Al Jihad, responsable de l'assassinat du président Sadate en octobre 1981.

Les premières arrestations ont eu lieu samedi à l'aube, quand la police a attaqué un des repaires de l'organisation, dans un quartier populaire, près des pyramides, au Caire. Cinq personnes ont été arrêtées après un échange de coups de feu avec les hommes du *« corps anti-terroristes »*, une formation policière créée après l'attentat contre M. Mahgoub.

Parmi ces militants islamistes figure M. Safouat Abdel Ghani, chef du groupe qui aurait assassiné M. Mahgoub. Ce dernier était l'un des deux cent quatre-vingt-dix-neuf intégristes accusés de l'assassinat de plus de soixante policiers à Assiout (Haute-Egypte) en octobre 1981. Plus récemment, il avait été accusé d'avoir participé à l'attentat contre l'ancien ministre de l'intérieur, le général Zaki Badr, en décembre 1989.

M. Abdel Ghani, qui avait été arrêté, avait réussi à s'enfuir. Durant la journée, les policiers ont tendu une embuscade à trois autres des assassins présumés devant l'université du Caire.

Selon le ministère de l'intérieur, un des suspects a tiré sur les forces de l'ordre qui tentaient de l'arrêter, *« ce qui a obligé les services de sécurité à répliquer »*. Résultat : deux des suspects ont été criblés d'une douzaine de balles chacun et le troisième grièvement blessé. La fusillade a aussi fait quatre blessés et créé la panique parmi les très nombreux passants qui se trouvaient devant l'université.

Selon les services de sécurité, ces maximalistes musulmans auraient avoué avoir planifié et exécuté l'attentat mais s'étaient trompés de cible. C'était le ministre de l'intérieur qui était visé – il suivait le même itinéraire que le président du Parlement. L'attentat aurait été motivé par l'assassinat le 2 septembre du numéro deux d'Al Jihad, le Dr Alaa Mohihdine, les islamistes étant convaincus que *« c'est la police qui l'a liquidé »*.

Bien que les assassins présumés soient tous égyptiens, les services de sécurité continuent de penser que l'Irak est impliqué d'une manière ou d'une autre.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **L'archevêque de Paris célébrera le 1er novembre une messe pour le Liban.** – Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, célèbrera, jeudi 1er novembre dans la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, une messe à l'intention du Liban. Cette messe, célébrée *« pour les morts et pour les vivants, pour le pardon et pour la paix »*, aura lieu à 10 heures.

□ **IRAN : réouverture de l'ambassade britannique à Téhéran.** – L'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran a été rouverte dimanche 28 octobre, un mois après la reprise officielle des relations diplomatiques entre les deux pays, rompues en mars 1989 à la suite de la condamnation à mort prononcée par l'imam Khomeiny à l'encontre de Salman Rushdie. Lors d'une cérémonie officielle, le chef de la mission diplomatique, M. John Reddaway, a hissé le drapeau britannique dans l'enceinte de l'ambassade à la place de celui de la Suède, qui avait la charge des intérêts de la Grande-Bretagne en Iran. – *(AFP.)*

ESPAGNE : les élections au Pays basque

Les nationalistes récupèrent le terrain perdu en 1986

Le PNV (Parti nationaliste basque) est comme prévu le grand vainqueur des élections régionales qui ont eu lieu, dimanche 28 octobre, au Pays basque (*le Monde* du 26 octobre). Par rapport à la consultation de novembre 1986, il passe de 17 à 22 sièges (sur un total de 75), et de 23,7 % à 28,5 % des suffrages exprimés.

MADRID

de notre correspondant

Le PNV arrive en tête non seulement dans son fief traditionnel de Biscaye, mais également en Alava, habituellement la moins nationaliste des trois provinces basques, tandis qu'il est en deuxième position au Guipuzcoa. Le taux d'abstention a été de 39 %, soit 8 % de plus qu'il y a quatre ans.

Légère poussée d'Herri Batasuna

Le PNV récupère ainsi le terrain qu'il avait perdu en 1986 lorsqu'il avait souffert de la scission d'une nouvelle formation nationaliste plus radicale, Eusko Alkartasuna. Il avait alors été obligé de former, pour la première fois, un gouvernement de coalition avec les socialistes. Ces derniers font les frais de cette alliance, puisqu'ils perdent trois sièges passant de 19 à 16 (de 22 % à 19,9 % des voix).

Ce recul semble lié à la forte poussée du Parti populaire (PP, conservateur), qui passe de 2 à 6 sièges (de 4,9 % à 8,2 % des suffrages), résultat auquel il convient en fait d'ajouter les 3 sièges obtenus par la formation Unité d'Alava, un nouveau parti de droite qui s'est séparé du PP l'an dernier.

Tout porte à croire que les électeurs conservateurs qui avaient apporté en 1986 leurs voix aux socialistes dans l'espoir de voir ces derniers faire obstacle aux nationalistes sont revenus cette fois à leur formation traditionnelle. Le PP a aussi profité de la débâcle du CDS (Centre démocratique et social) de l'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, qui a perdu ses 2 sièges.

Le succès du PNV a porté préjudice aux autres formations nationalistes. Eusko Alkartasuna passe ainsi de 13 à 9 sièges, (de 15,9 % à 11,4 % des suffrages) et Euskadiko Ezquerra recule également, de 9 à 6 sièges (de 10,9 % à 7,8 % des voix).

Seule la coalition radicale Herri Batasuna, formation proche de l'ETA militaire, enregistre une légère poussée : elle passe de 17,5 % à 18,4 % des suffrages et conserve ses 13 députés. Herri Batasuna est aujourd'hui la première force politique au Guipuzcoa.

Les résultats du scrutin vont entraîner une reconduction du gouvernement de coalition en place depuis 1986. Le *lendakari* (président du gouvernement basque) sortant, M. José Antonio Ardanza, va vraisemblablement retrouver ses fonctions.

Th. M.

• *Lire également en page* 26 *l'article de Thierry Maliniak , « L'embellie de l'économie basque ».*

□ **Arrestation du chef présumé des GRAPO.** – La police a arrêté, vendredi 26 octobre, à Madrid, Fernando Silva Sande, chef présumé des Groupes de résistance antifasciste du 1er octobre (GRAPO) ainsi que quatre autres membres de cette organisation qui préparaient l'enlèvement d'un homme d'affaires dont l'identité n'a pas été révélée. Après plusieurs années d'inactivité, les GRAPO ont commis une nouvelle série d'attentats ces derniers mois. Une quarantaine de membres du groupe incarcérés poursuivent en ce moment une grève de la faim pour obtenir le regroupement de 80 détenus des Grapo dans une même prison. – *(AFP.)*

HONGRIE

Fin du blocus routier

BUDAPEST

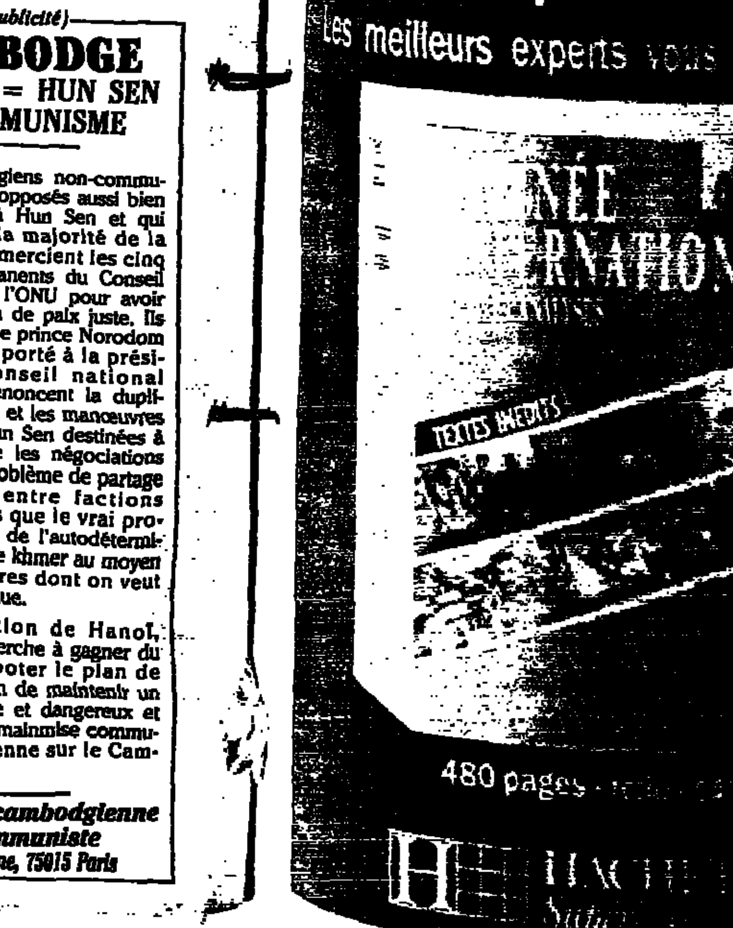
de notre correspondant

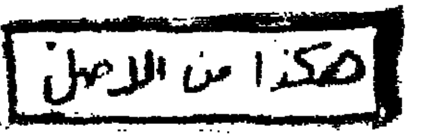
Le gouvernement ayant accepté de limiter la hausse du prix de l'essence – qui passera de 37,5 forints à 50 forins le litre au lieu des 62 forints prévus initialement, – les chauffeurs de taxi et les transporteurs routiers ont décidé, dimanche 28 octobre, de lever le blocus routier qui paralysait totalement le pays depuis jeudi.

Le pire a ainsi pu être évité puisque ce mouvement paraissait en train de se transformer en une protestation nationale, provoquant de graves incidents dans tout le pays. Dimanche après-midi, le Forum démocratique (le parti le plus puissant représenté au gouvernement) avait mobilisé ses militants, et plus de vingt mille personnes ont manifesté face aux barrages des transporteurs en brandissant des banderoles : *« Antall, reste ! »*

Vers 23 h 30, M. Jozsef Antall, premier ministre, est apparu à la télévision, répondant à une longue interview de son lit d'hôpital (il a subi une intervention chirurgicale, il y a quatre jours). Il a notamment déclaré qu'il n'y avait ni vainqueur ni vaincu dans ce conflit

LASZLO USZKAI





EUROPE

URSS

Gorki redevient Nijni-Novgorod

La population locale et ses députés l'avaient demandé depuis quelque temps déjà, mais c'est officiel maintenant, grâce à un décret adopté mardi 23 octobre par le présidium du Soviet suprême de l'URSS : la ville et la région de Gorki, sur la Volga, sont redevenues Nijni-Novgorod.

C'est dès 1932, donc du vivant de l'écrivain Maxime Gorki (celui-ci ne devait mourir qu'en 1936), que Nijni-Novorod, célèbre pour ses foires du temps des tsars, avait pris le nom de l'auteur des *Bas-Fonds*. Le changement est d'importance, puisque Maxime Gorki, malgré le culte dont il faisait l'objet, n'est pas précisément considéré comme une survivance de l'ancien régime. Jusqu'à présent, on s'était contenté de débaptiser les villes typiquement bolcheviques telles que Stalingrad et Molotov (dès les années 60), puis « Brejnev », « Tchernenko », « Oustinov » et autres localités portant les noms de dignitaires de la « stagnation », enfin « Jdanov », près de la mer Noire, en janvier 1989.

Le même décret du 23 octobre rend à la ville d'Ordjonikidze, capitale de la république caucasienne d'Ossétie du Nord, son beau nom de Vladikavkaz (*« maître du Caucase »*, tout comme Vladivostok signifie *« maître de l'Orient »*), que lui avaient donné les tsars. Restent encore, bien sûr, beaucoup de « Kirov », mais surtout Leningrad, qui finira bien un jour par redevenir Saint-Pétersbourg. On a cru que c'était fait avec l'élection de son nouveau maire réformateur Sobtchak, démissionnaire du PC. Mais le Soviet de cette ville vient d'ajourner la décision pour deux ans. Il est question d'organiser un référendum sur le sujet.

M. T.

ALLEMAGNE : en raison d'une exportation illégale de capitaux

L'existence de l'ancien Parti communiste est-allemand est mise en cause

BERLIN

de notre correspondant

Le trésorier et vice-président du Parti du socialisme démocratique (PDS), M. Wolfgang Pohl, qui a reconnu avoir organisé l'exportation illégale de capitaux à l'étranger, a été placé, vendredi 26 octobre, en état d'arrestation à Berlin. A moins de deux mois des législatives du 2 décembre, cette arrestation porte un coup sévère aux héritiers de l'ancien Parti communiste est-allemand (SED). Les agissements de M. Pohl et de ses amis de l'ancien appareil communiste mettent en cause l'existence même du PDS, dont les dirigeants avaient réussi, jusqu'ici, à convaincre de leur volonté de rupture totale avec le passé. Le président du parti, le jeune avocat Gregor Gysi, dont la popularité a été, tous ces derniers mois, l'un des principaux atouts de sa formation, devait poser samedi la question de confiance devant le comité directeur du PDS.

La confession de M. Pohl – rendue publique par le parti lui-même – met fin à une semaine de spéculations sur l'origine de mystérieux fonds qu'un membre du parti avait tenté de retirer, la semaine dernière, d'une banque d'Oslo. Alertées par la police norvégienne, les autorités judiciaires berlinoises avaient déclenché aussitôt une vaste opération pour tenter de mettre au jour d'éventuelles exportations frauduleuses de capitaux.

La perquisition spectaculaire qu'elles avaient menée, en pleine nuit, au siège du PDS à Berlin-Est, le vendredi 19 octobre, avait permis de découvrir qu'une somme de 107 millions de deutschemarks avaient été transférée par le PDS sur les comptes, en Allemagne de l'Est, d'une mystérieuse société « Putnik » et, de là, sur des comptes en Norvège et aux Pays-Bas.

C'est en tentant de récupérer 70 millions en liquide à Oslo que le mandant en Allemagne de l'Est de cette société, un certain Karl-Heinz Kaufmann, de Halle, disparu depuis, a fait découvrir le pot aux roses.

Des anciens engagements

M. Gregor Gysi, après la perquisition au siège de son parti, avait affirmé que ces versements étaient destinés à régler d'anciens engagements de l'ex-SED en URSS. Il avait indiqué que le PDS n'avait rien à voir avec la firme Putnik et qu'il ne pouvait donc être tenu pour responsable de ce qu'il était advenu des fonds.

Les biens de tous les partis politiques et des organisations de l'ancien régime communiste ont été placés sous le contrôle de la Treuhandanstalt, en attendant d'être vérifiés par une commission spéciale.

Dimanche, après une réunion extraordinaire de dix-huit heures, la direction du parti a décidé de nommer un expert comptable indépendant pour faire la lumière sur ce scandale qui a également provoqué une vague de démissions au sein du parti.

HENRI DE BRESSON

TCHÉCOSLOVAQUIE

La promulgation de la loi sur la langue slovaque suscite des remous

PRAGUE

Correspondance

Plusieurs dizaines de Slovaques ont entamé une grève de la faim, vendredi 26 octobre, devant le Conseil national slovaque à Bratislava pour protester contre la promulgation de la loi sur la langue slovaque, qu'ils qualifient d' *« insuffisante »*. Le Conseil national slovaque avait en effet adopté la veille ce texte qui est un compromis entre les propositions de la coalition gouvernementale et celles des nationalistes. Le slovaque sera donc la langue officielle sur le territoire slovaque, mais les régions comportant une population non-slovaque de plus de 20 % pourront bénéficier d'écoles et d'autres services publics assurés dans la langue locale.

Les Hongrois, dans le sud de la Slovaquie, sont la minorité ethnique la plus importante, et 60 000 élèves sur les 500 000 à 600 000 Slovaques de nationalité hongroise reçoivent un enseignement en hongrois. Il existe aussi en Slovaquie des communautés ukrainienne et polonaise.

Les nationalistes réclament une mesure qui s'appliquerait à la totalité du territoire slovaque. Le slovaque est, comme le tchèque, une langue du groupe slave occidental, et si un Slovaque peut très bien se faire comprendre par un Tchèque et inversement, les Slovaques cherchent à se forger une identité culturelle à part entière, et leur langue est au cœur de ces efforts. Le Parti nationaliste, dont le but, on ne le cache pas, est la création d'un État slovaque indépendant, a fait de la question de la langue son cheval de bataille.

Après le vote, jeudi 25 octobre, le président du Parti nationaliste slovaque, M. Vitazoslav Moric, a appelé à la grève générale et à une campagne de désobéissance civile. Pour cette raison, il devrait faire l'objet prochainement de poursuites judiciaires.

PETER GREEN

SUEDE : pour remettre l'économie sur les rails

Les sociaux-démocrates réduisent les dépenses sociales

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Une demi-mesure », *« très insuffisant »*, *« inachevé »*. C'est ainsi qu'a été accueilli le nouveau plan d'austérité présenté vendredi 26 octobre à Stockholm par le premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson et son ministre des finances, M. Allan Larsson. En début de semaine, ils avaient annoncé des mesures qui allaient *« soulever des tempêtes dans l'opinion publique »*. Sans doute ont-ils dû en partie reculer, après une semaine de discussions intenses au sein du groupe parlementaire social-démocrate.

15 milliards de couronnes d'économies dans les dépenses publiques seulement (sur les 25 milliards initialement évoqués) devront stimuler la croissance, restaurer la confiance dans la couronne et empêcher que des industriels inquiets ne soient tentés d'aller s'installer dans l'espace communautaire. En ce qui concerne les rapports avec l'Europe, le gouvernement *« souhaite qu'une nouvelle décision du Parlement exprime avec davantage de clarté les ambitions de la Suède de devenir membre de la Communauté européenne »*. C'est dit pour la première fois, sans réserve, mais sans date précise.

Dans le climat actuel de crise, qui se traduit par une montée du chômage, une inflation de 11 %, un taux d'intérêt porté à 17 % il y a une semaine, pour stopper l'hémorragie de devises, le gouvernement social-démocrate a dû changer de direction. A onze mois des législatives, le parti au pouvoir n'est plus crédité que de 31 % des intentions de vote (contre environ 45 % habituellement). Pour le gouvernement, l'assainissement de l'économie doit passer par une réduction *« nécessaire »* des dépenses du secteur public.

Le point le plus important du plan d'austérité concerne le régime très généreux des congés-maladie. Remboursés jusqu'ici à 100 %, ils ne le seront plus, à compter du 1er mars 1991, qu'à 75 % pour les trois premiers jours d'arrêt, 90 % pour la suite. La Sécurité sociale ne couvrira à l'avenir que 80 % du salaire d'un parent restant à la maison pour s'occuper d'un enfant malade. Les crèches et les garderies coûtant cher et souffrant en outre d'un manque chronique de personnel, l'âge scolaire sera avancé de sept ans à six ans. Ces mesures sont en contradiction avec les promesses électorales des sociaux-démocrates, mais *« lorsqu'il faut faire des sacrifices, tout le monde doit être traité de la même manière »*, dit le premier ministre. Le patronat juge insuffisantes les économies réalisées. Des coupes sont également prévues dans les budgets de l'aide aux réfugiés et dans le secteur de la défense.

Les effectifs de l'administration seront d'autre part réduits de 10 % en trois ans. Elle doit, selon le gouvernement, *« s'adapter aux changements en cours hors de Suède et à l'intégration internationale »* : les télécoms devront être plus rentables ; Vattenfall, l'Agence nationale pour la production électrique, sera transformée en société par actions.

Le premier ministre constate par ailleurs que *« le pouvoir de décision du système politique est insuffisant »* et il souhaite que la Constitution soit modifiée, notamment pour porter de trois à quatre ans la durée des législatures.

FRANÇOISE NIÉTO

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DIPLOMATIE

Malgré les réserves britanniques au sommet de Rome

Le Conseil européen a arrêté un calendrier balisant la voie vers l'Union économique et monétaire

Le passage à la deuxième étape du programme devant transformer la Communauté en une Union économique et monétaire (UEM), dotée d'une monnaie unique, l'écu, aura lieu le 1er janvier 1994. Ainsi en ont décidé, dimanche 28 octobre à Rome, onze chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE. Mme Margaret Thatcher, qui aurait voulu éviter qu'une date soit arrêtée, s'est trouvée complètement isolée.

ROME

de notre envoyé spécial

Les conclusions approuvées par le Conseil européen font état de la réserve générale du Royaume-Uni, mais cela n'empêchera pas Londres de participer à la Conférence intergouvernementale (CIG) qui, à partir du 14 décembre prochain, délibérera des aménagements à apporter au traité de Rome pour mettre l'UEM en place.

Les Onze ont en effet manifesté la double préoccupation d'enlever aux Britanniques les moyens de faire de l'obstruction à un moment ou à un autre du processus, mais aussi de leur faciliter la tâche lorsque, changeant d'avis, ils voudront s'y rallier.

Après avoir rappelé les objectifs de l'UEM (notamment une politique monétaire unique, une monnaie unique, une banque centrale unique), les Onze indiquent que le passage à la deuxième étape aura lieu de façon quasi automatique le 1er janvier 1994.

Une deuxième étape plus longue que prévu

Les conditions posées sont de nature objectives et ne devraient pas pouvoir être utilisées pour d'éventuelles manœuvres dilatoires. *« Le plus grand nombre possible de pays aura rejoint l'accord de change du SME »* (1), précise le document. *« C'est une façon de dire qu'ils ne seront pas forcément tous là »*, a commenté M. François Mitterrand, dont le souci a été d'éviter que, par un artifice quelconque, des préalables puissent être posés.

Les travaux préparatoires restent muets quant à la durée de la deuxième étape, celle durant laquelle seront mises en place les nouvelles institutions de l'UEM et, en particulier, la banque centrale européenne. M. Jacques Delors s'était contenté d'indiquer à plusieurs reprises que cette deuxième étape devrait être courte.

Toujours préoccupé d'obtenir un maximum de garanties quant à la bonne fin de l'exercice, M. Mitterrand a fait valoir qu'il pourrait être dangereux de rester ainsi dans le vague. Selon lui, la CIG serait bien inspirée d'indiquer un *« délai raisonnable »* pour cette deuxième étape – quatre, cinq ou six ans, a précisé le président de la République.

Dans cet esprit, les conclusions adoptées notent qu'au plus tard trois ans après le début de la deuxième phase les Douze feront le point sur le degré de convergence atteint par leurs économies *« afin de préparer la décision relative au passage à la troisième phase qui interviendra dans un délai raisonnable »*.

En introduisant ce nouvel élément dans le débat, le seul souci du président de la République a été de se prémunir par avance contre d'éventuels atermoiements, a observé Mme Elisabeth Guigou, le ministre chargé des affaires européennes. Il reste que *« quatre, cinq, six ans »* ne correspond pas exactement à cette « étape courte » que M. Delors – il l'a répété dimanche – appelle de ses vœux. Un tel bail, compte-tenu de ce qui a été décidé pour le passage à la deuxième étape, reporte l'UEM, la monnaie unique, dans ses pleines attributions, aux dernières années du siècle.

M. François Mitterrand avait-il en tête d'autres raisons que le souci invoqué de baliser la route pour éviter le flou ? Un terme précis mais relativement éloigné est rassurant pour ceux des pays membres, notamment du sud de la Communauté, qui souhaitent souscrire aux objectifs de l'UEM, mais s'interrogent sur la capacité de leurs économies à s'adapter très vite à cette nouvelle donne.

Pour des raisons politiques, la France, comme d'ailleurs la Commission, exclut une UEM à deux vitesses qui serait celle où, par crainte de ne pas tenir la performance, certains Etats membres renonceraient à signer le traité. Pour éviter cet écueil, plutôt leur offrir des délais et, le cas échéant, des dispositions transitoires. Par ailleurs, le passage à la troisième étape implique des parités irrévocables fixes entre les différentes monnaies, puis une monnaie unique, ce qui exige une très grande cohérence des performances économiques. Une durée de quatre à six ans pour la deuxième étape serait une perspective pas forcément malvenue, à un moment où la détérioration de la conjoncture en Occident porte à calmer, sinon les ambitions, du moins les moyens de les accomplir.

« Difficultés objectives »

La diversion tentée au début des travaux par Mme Thatcher pour amener le Conseil européen à délibérer en priorité de l'Uruguay Round, sujet, expliqua-t-elle, concret, plutôt que de l'UEM, projet lointain, échoua. *« J'ai estimé que nous ne pouvions pas aborder la substance. Il importe, certes, que la Commission dispose d'un mandat lui donnant suffisamment d'atouts pour négocier, mais on se heurte à des difficultés objectives et il revient aux ministres responsables de les trancher. Ce n'était pas au Conseil européen, qui n'était pas préparé à ce débat, de les dépouiller de cette mission. Il est vrai, cependant, que si nous arrivons en décembre sans résultat, ce sera un très mauvais démarrage pour la CIG »*, a commenté M. Andreotti.

Les ministres de l'agriculture et du commerce extérieur des Douze doivent, en principe, reprendre leurs travaux mardi à Luxembourg (la date n'était pas confirmée dimanche soir). M. Mitterrand et ses collaborateurs se sont montrés très fermes sur cette affaire, refusant un débat *« biaisé »* où les Etats-Unis présenteraient une offre tout à fait imprécise alors qu'ils exigeraient de la Communauté qu'elle s'engage à considérablement limiter sa marge de manœuvre.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) La livre sterling vient de rejoindre le mécanisme de change du Système monétaire européen (SME) mais avec, par dérogation, des marges de change autorisées de part et d'autre de son taux pivôt de 6 % au lieu des 2,25 % qui sont la règle. Dans l'hypothèse où le gouvernement britannique estimerait impossible de limiter la variation de la livre à la bande étroite de 2,25 %, il ne pourra pas, pour autant, le moment venu, demander que soit différé le passage à la deuxième étape.

Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'une politique étrangère et de sécurité commune

ROME

de notre envoyée spéciale

A propos de la construction de l'Europe politique, comme à propos de l'union monétaire, Mme Thatcher s'est désolidarisée à Rome de ses onze partenaires européens, en veillant cependant à ne pas s'exclure du jeu. La Grande-Bretagne participera aux deux conférences intergouvernementales qui seront lancées à Rome en décembre, et c'est à l'intérieur de ces forums, qu'elle ne récuse pas, qu'elle exprimera son point de vue.

ON NE VA PAS VOUS LAISSER TOMBER...

RESTOS DU CŒUR

PANCHO

Les travaux préparatoires à la conférence sur l'union politique sont beaucoup moins avancés que sur l'union monétaire, et le sommet de Rome avait essentiellement pour objet de dresser l'inventaire des différents points de vue sur ce que devraient être les futures institutions politiques communautaires. La déclaration finale de ce sommet fait cependant apparaître, et c'est la nouveauté, un consensus à onze sur l'objectif d'une politique étrangère et de sécurité commune. Il ne s'agit pas d'une politique étrangère unique, et les pays européens ne sont pas en train de renoncer à leurs diplomaties nationales.

Mais, stimulés par l'expérience que constitue depuis trois mois la crise du Golfe, ils veulent se donner les moyens d'une action commune partout où ils ont des intérêts communs à défendre. Quant à la politique commune de sécurité, même si la déclaration de Rome reste prudente, parlant de sa définition « graduelle » et sans préjudice des engagements qui lient déjà les Etats, un tabou est désormais définitivement levé qui voulait que les questions de défense et de sécurité échappent aux compétences communautaires. On est, certes, encore très loin d'une position commune, fût-ce à onze, sur ce sujet qui pose implicitement la question de l'avenir de l'OTAN et sur lequel d'ailleurs aucun pays européen ne semble avoir encore fixé sa religion. Mais le débat va pouvoir légitimement s'ouvrir entre les Douze.

Ils ne sont pas davantage d'accord sur l'avenir des institutions communautaires et le partage des pouvoirs dans la future Europe. On aura, notamment, pu constater à Rome à quel point le président du Parlement européen est hostile aux idées défendues par la France sur ce sujet. M. Baron Crespo, s'en prenant à la proposition de M. Roland Dumas de réunir régulièrement en congrès des délégations des Parlements nationaux et du Parlement européen, dénonça ainsi la volonté de créer *« des organismes pseudo-législatifs hybrides et inopérants »*, ainsi que les tentatives *« de neutraliser le processus d'intégration et de revenir, sans oser l'avouer, à une sainte alliance dangereuse »*.

M. Jacques Delors a souhaité que les travaux préparatoires sur l'union politique soient suffisamment avancés d'ici à la mi-décembre pour que la conférence intergouvernementale sur le sujet dispose à son ouverture d'un véritable mandat, c'est-à-dire de la définition claire de l'objectif recherché.

Une aide d'urgence à l'URSS

Le conseil de Rome a, d'autre part, renvoyé au prochain sommet des Douze, en décembre, trois sujets qui auraient dû figurer à son ordre du jour. S'ils ont décidé de débloquer un prêt de 600 millions de dollars en faveur de la Hongrie et de créer une réserve financière pour aider *tous* les pays d'Europe de l'Est à surmonter la crise pétrolière, les Douze n'ont pu prendre de décision concrète sur l'aide à la réforme économique en URSS, comme ils l'avaient envisagé à Dublin. *« Ce n'est pas faute de travail de la part de la Commission, ni d'attention de la part du conseil*, a souligné M. Jacques Delors, *mais les décisions soviétiques sur les réformes économique et institutionnelle ne sont pas encore connues de nous. »* En revanche, les pays européens se sont déclarés prêts à décider une *« action d'urgence »* en faveur de l'Union soviétique, à savoir une aide alimentaire qui aiderait la population à supporter les pénuries de l'hiver. C'est dire qu'ils restent conscients de la dégradation accélérée de la situation en URSS.

A également été renvoyée au mois de décembre la décision sur le siège des différentes institutions européennes et en particulier du Parlement, pour laquelle M. Andreotti aurait dû présenter des propositions, lesquelles sont pourtant déjà connues de M. Mitterrand qui les a qualifiées de *« judicieuses »*, en rappelant l'exigence française de voir consacré comme définitif, par le prochain conseil européen, le siège de Strasbourg pour toutes les sessions plénières du Parlement.

Enfin, le conseil a renvoyé à de plus amples discussions entre ministres des affaires étrangères la préparation de la *« déclaration transatlantique »* qui doit définir les relations futures entre la Communauté et les Etats-Unis.

C. T.

Les principales conclusions

Voici les principales conclusions du conseil européen réuni à Rome concernant l'union européenne :

● **Conférence sur l'union politique.**

Le conseil européen a confirmé la volonté de transformer progressivement la Communauté en une union européenne en développant sa dimension politique, en renforçant sa capacité d'action et en *étendant sa compétence* (1) à d'autres secteurs complémentaires de l'intégration économique qui sont essentiels pour la cohésion sociale. (...)

Il est nécessaire que cette évolution s'accompagne d'un développement du rôle du Parlement européen *en matière législative* (1) et de contrôle sur l'activité de l'union (...). Cette même exigence *sera confortée par la définition d'une citoyenneté européenne* (1) qui s'ajoutera à celle des Etats membres et par la prise en compte des intérêts particuliers des régions.

Le conseil européen a constaté un *consensus sur l'objectif d'une politique étrangère et de sécurité commune* (1) pour renforcer l'identité de la Communauté et la cohérence de son action sur la scène internationale.

● **Conférence sur l'union économique et monétaire.**

Pour *onze Etats membres* les travaux pour la modification du traité devraient en particulier s'orienter, pour le stade final de l'union économique et monétaire sur les éléments suivants :

– pour l'union économique, un système de marché ouvert qui conjugue la stabilité des prix avec la croissance, l'emploi et la protection de l'environnement ; qui vise à des conditions financières et budgétaires saines et équilibrées et à la cohésion économique et sociale. Dans ce but la capacité d'action des institutions de la Communauté sera renforcée ;

– pour l'union monétaire, la création d'une nouvelle institution, qui sera formée des banques centrales nationales et d'un organe central, et qui exercera la responsabilité entière de la politique monétaire (...). Elle, ainsi que les membres de son conseil, seront indépendants de toute instruction. Elle fera rapport aux institutions politiquement responsables.

Avec la réalisation de la phase finale de l'union économique et monétaire, les taux de change seront irrévocablement fixés. La Communauté aura une monnaie unique – un écu fort et stable, – expression de son identité et de son unité. La deuxième phase commencera le 1er janvier 1994 (...).

Au début de la deuxième phase, la nouvelle institution de la Communauté sera créée. Ceci permettra notamment de renforcer la coordination des politiques monétaires ; de mettre en place les instruments et les procédures nécessaires à la future conduite d'une politique monétaire unique ; de superviser le développement de l'écu.

Au plus tard dans trois ans à partir de la deuxième phase, la Commission et le conseil de l'institution monétaire feront rapport sur les progrès réalisés en matière de convergence réelle, afin de préparer la décision relative au passage à la troisième phase qui interviendra dans un délai raisonnable.

Le Royaume-Uni n'est pas en mesure d'accepter la formule exposée ci-dessus (...).

● **Relations avec l'URSS.**

Le conseil européen a entendu le rapport préliminaire de la Commission à la suite des contacts qu'elle a eus avec le gouvernement soviétique, conformément au mandat du conseil européen de Dublin, en vue d'élaborer des propositions sur des crédits à court terme et sur le soutien à apporter à plus long terme aux réformes structurelles.

(1) Sur ces points, la délégation britannique préfère ne pas préjuger le débat qui aura lieu lors de la conférence intergouvernementale.

A Madrid

M. Gorbatchev a obtenu un prêt de 1 500 millions de dollars lié à l'achat de produits espagnols

MADRID

de notre correspondant

M. Mikhaïl Gorbatchev a quitté l'Espagne, dimanche 28 octobre, visiblement satisfait. Il s'est taillé un beau succès dans l'opinion publique espagnole, il est reparti avec une jolie moisson d'accords bilatéraux et le sentiment que le gouvernement espagnol se fera l'interprète des impérieux besoins soviétiques auprès de l'Occident et de la Communauté, alors que la perestroïka se trouve dans une phase critique.

Outre une déclaration politique conjointe, premier pas vers l'élaboration d'un futur traité entre les deux pays, seize accords ont été signés durant cette visite. Le plus important prévoit la concession à l'URSS d'une ligne de crédits de 1 500 millions de dollars. Les Soviétiques ont finalement dû accepter que ce prêt soit subordonné à l'acquisition de produits espagnols. Ils ont obtenu en revanche qu'il puisse servir à financer non seulement l'achat de biens d'équipement, mais aussi de produits de consommation dont le besoin se fait aujourd'hui cruellement sentir dans leur pays. Un autre accord prévoit que l'Espagne achètera à Moscou, à partir de 1995, entre 2 et 6 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an.

La nécessité que l'Occident aide concrètement la perestroïka, dont le succès intéresse en fin de compte l'univers tout entier, a d'ailleurs constitué un leitmotiv des interventions publiques de M. Gorbatchev à Madrid. Il l'a notamment souligné lors de la conférence de presse qu'il a donnée, samedi, conjointement avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. *« Il y a deux points de vue en Occident à ce sujet*, a assuré M. Gorbatchev. *Certains pensent qu'il n'est pas nécessaire de nous concéder des crédits dans l'idée que cela pourrait accélérer le changement. D'autres considèrent au contraire que dès lors que nous avons commencé à passer à l'économie de marché, octroyer des prêts nous permettrait d'accroître notre marge de manœuvre et de rendre le changement moins douloureux pour notre peuple. »*

« Nous ne demandons pas l'aumône »

« Il faut se rendre compte, a-t-il averti, *que si nous ne recevions aucune aide et si nous pouvions seulement compter sur nos propres forces, cela freinerait en fait les transformations, et nous risquerions d'en revenir finalement ainsi à un système autoritaire. Nous ne demandons d'ailleurs pas l'aumône, mais des prêts que nous rembourserons normalement. Notre pays constitue un énorme marché. »* M. Gorbatchev a par ailleurs souligné à plusieurs reprises que *« le passage de l'Union sovétique d'un système à un autre intéresse tout le monde du point de vue stratégique »*.

En ce qui concerne le conflit du Golfe, M. Gorbatchev a condamné sans équivoque l'annexion du Koweït, mais il n'a pas caché ses réticences face à une aventure militaire. *« L'Irak, ce n'est pas seulement l'équipe de Saddam Hussein, c'est aussi une population. Il y a aussi en Irak des femmes et des enfants qui souffriraient des conséquences d'un conflit. »*

« Cette crise a lieu dans un moment de grands changements internationaux, alors que le monde s'éloigne de la guerre froide, a-t-il ajouté. *Nous devons démontrer que nous sommes capables de la résoudre par des méthodes politiques, sans en revenir justement aux méthodes de la guerre froide. »* M. Gorbatchev a assuré qu'*« il y a des signes qui indiquent que les cercles du pouvoir irakien commencent à se rendre compte que la solution du problème ne viendra pas par la voie de l'ultimatum »*. Une thèse sur laquelle il a insisté durant ses conversations avec M. Gonzalez, affirmant à ce dernier que les effets de l'embargo commençaient à faire fléchir les dirigeants de Bagdad.

Dans les milieux diplomatiques espagnols, on affirmait que le ministre soviétique des affaires étrangères s'était montré sensiblement plus dur à l'égard de l'Irak lors de ses conversations privées. M. Chevardnadze a notamment affirmé à ses interlocuteurs de Madrid qu'il *« comprenait »* le refus de Washington de négocier avec les Irakiens. Il a toutefois insisté sur la nécessité d'agir exclusivement dans le cadre de l'ONU, déplorant que celle-ci se soit jusqu'ici contentée d'entériner les actions individuelles déjà prises par certains Etats.

M. Gonzalez a affirmé qu'il partageait largement l'analyse de son hôte, tant à propos du Golfe que sur la nécessité de résoudre enfin *« d'autres problèmes déjà anciens du Proche-Orient »*, une allusion évidente à la question palestinienne. L'entente entre les deux hommes a d'ailleurs constitué une véritable constante durant la visite du chef d'Etat soviétique. Comme l'a dit M. Gorbatchev, de manière inattendue et en provoquant le sourire de M. Gonzalez : *« Nous sommes finalement tous les deux des représentants des idées socialistes et nous essayons tous les deux d'en éliminer les aspects négatifs. »*

THIERRY MALINIAK

Les pays du pacte de Varsovie ont levé le dernier obstacle à la signature du traité FCE

Les six pays membres du pacte de Varsovie ont conclu, samedi 27 octobre à Prague, un accord sur la répartition des armements conventionnels au sein du pacte, qui lève le dernier obstacle à la signature du traité CFE (sur les forces conventionnelles en Europe), le 18 novembre à Paris.

Cet accord a été conclu à l'issue de concessions soviétiques de dernière heure sur les chars d'assaut, le dernier point de litige, a indiqué au cours d'une conférence de presse le vice-ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Robert Harencar.

L'URSS a finalement accepté de réduire son arsenal à 13 150 chars au lieu des 13 300 qu'elle exigeait.

L'accord conclu à Prague sera signé le 3 novembre à Budapest au niveau des ministres des affaires étrangères. Cette réunion remplacera le sommet du pacte initialement prévu à la même date et reporté à la demande de Moscou après celui de la CSCE (Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe) qui s'ouvre le 19 novembre à Paris. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : arrivée à Taïpeh du maire de Moscou.** – Le maire de Moscou, M. Gavril Popov, est arrivé, samedi 27 octobre, à Taïpeh pour une visite non officielle d'une journée, destinée à renforcer les relations économiques avec Taïwan. M. Popov est le plus haut responsable soviétique à s'être jamais rendu en Chine nationaliste. – *(AFP.)*

M. Mauroy ...
toutes les ...

M. Raymond Barre ...
de voter le projet ...

شكرا من الاهل

POLITIQUE

Le débat sur la contribution sociale généralisée

M. Mauroy invite M. Marchais à « mesurer toutes les conséquences » du vote du PCF

Le premier secrétaire du PS a répondu, samedi 27 octobre, à la lettre que le secrétaire général du PCF lui avait adressée, vendredi 26 octobre, pour lui faire savoir que, le cas échéant, la direction de son parti n'hésiterait pas à *« recommander »* aux députés communistes de s'associer à la droite parlementaire pour censurer le projet de contribution sociale généralisée défendu par le gouvernement.

M. Pierre Mauroy écrit notamment à M. Georges Marchais : *« Je ne reconnais ni l'esprit ni la lettre du projet de loi soumis au Parlement par le gouvernement de Michel Rocard dans la description que vous faites de la CSG. Loin de menacer la pérennité du système, la nouvelle contribution lui assure au contraire toutes ses chances de développement pour l'avenir. Ce développement passe aujourd'hui par la recherche d'une base de financement plus équitable correspondant à l'élargissement de la sécurité sociale à toutes les catégories professionnelles, auquel notre gouvernement d'union de la gauche a largement contribué.* [...] *La CSG apporterait une justice plus grande, au sein même du salariat, dans la mesure où le projet de loi vise à substituer à des cotisations légèrement dégressives un financement proportionnel que nous souhaiterions même légèrement progressif. Allons-nous priver la très grande majorité des salariés, quatorze millions de personnes, d'un avantage dès à présent mesurable ? Et, pour ne prendre qu'un seul exemple, allons-nous refuser à un couple de salariés payés au SMIC une augmentation de pouvoir d'achat de 1 000 francs en 1991 ?* [...] *Aussi suis-je surpris de certaines de vos analyses qui ne correspondent pas à la réalité.* [...]

» Lors des discussions que nous avions tenues ensemble à la veille des élections municipales, conclut M. Mauroy, *vous aviez écarté la possibilité de confondre les voix des parlementaires communistes avec celles de la droite à l'occasion d'une motion de censure. Vous semblez revenir sur ce choix. J'imagine que vous en mesurez toutes les conséquences. »*

« L'Humanité » : « indéfendable »

Commentant oralement la position prise par le secrétaire général du PCF, le premier secrétaire du PS a affirmé, samedi, à Lille : *« Ce serait une très grande responsabilité pour le Parti communiste de mêler ses voix à celles de l'opposition pour une motion de censure. Il mesure certainement la gravité de son geste. S'il franchissait ce pas, il commettrait une action qui ne serait pas sans conséquence : on ne peut pas dire que tout va pour le mieux dans le système de protection sociale des Français. Une réforme est nécessaire. La réforme, c'est précisément ce qui caractérise la gauche. »*

Le PCF a réagi en jugeant *« indéfendable »* l'argumentation de M. Mauroy. *L'Humanité* du lundi 29 octobre estime, en « une », que le premier secrétaire du PS *« assimile à la droite une condamnation qui vient également de la CGT, de FO, de la CGC, des Mutuelles de France, de la Confédération syndicale des familles... »* Dans l'éditorial du quotidien du PCF, Jacques Coubard écrit que le premier secrétaire du PS *« nie l'évidence »* et se livre à *« un tour de passe-passe »* en présentant comme une mesure de justice sociale un projet *« qui consiste à faire payer par les salariés, les retraités et les chômeurs une prime de trente milliards accordée au patronat »*.

Le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, écrivait, pour sa part, dans *l'Humanité Dimanche* : *« Notre objectif principal n'est pas de renverser le gouvernement. Il est de rejeter la contribution sociale généralisée. »*

M. Raymond Barre n'est « pas sûr » de voter le projet du gouvernement

Tout en dénonçant le *« conservatisme archaïque »* de ceux qui s'opposent à la contribution sociale généralisée (CSG), M. Raymond Barre n'est *« pas sûr »* de voter ce projet. L'ancien premier ministre attend du gouvernement plusieurs précisions sur cette mesure dont il approuve le principe, car elle est *« moderne »*. Invité, dimanche 28 octobre, de l'émission de TF 1, « 7 sur 7 », le député du Rhône (apparenté UDC) a estimé que la CSG est *« une bonne mesure technique, mais il ne faut pas*, a-t-il souligné, *qu'elle soit dévoyée »*.

M. Barre a énuméré trois conditions sur lesquelles il attend que *« le gouvernement précise sa position : pas d'augmentation des prélèvements; établissement de plans sérieux de réduction des dépenses maladies et des dépenses retraites; contrôle de l'emploi des fonds qui sont recueillis.* [...] *Si trop de zones d'ombre demeurent, si des risques de dérapage apparaissent*, a ajouté l'ancien premier ministre, *je ne suis pas sûr d'apporter ma voix à la CSG. »*

M. Bayrou (UDF) pour la censure

Quant à la motion de censure que pourrait déposer l'opposition sur la CSG, M. Barre a indiqué qu'il faut attendre d'avoir *« vu le texte »* pour se prononcer.

« Si une motion de censure est déposée, je la voterai », a déclaré, pour sa part, M. François Bayrou, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, qui était, au même moment, l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Le délégué général de l'UDF a estimé, cependant, qu'il y avait *« peu de risque »* pour M. Michel Rocard car *« il n'y a pas aujourd'hui de majorité automatique pour renverser le gouvernement, même si le PC vote avec l'opposition »*.

Cette confiance est également partagée par M. Jean-Pierre Soisson. Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle s'est dit *« tout à fait serein »* au « Forum de RMC-*Libération* ». *« Je ne suis pas très pessimiste*, a déclaré M. Soisson, *parce que ce serait vraiment une coalition des contraires extraordinaire qui pousserait M. Marchais à voter avec Mme Stirbois contre le gouvernement. Ce n'est pas ça la majorité de rechange que le pays attend. »* Le ministre du travail a admis, toutefois, que, *« peut-être, le gouvernement n'a pas suffisamment expliqué »* son projet.

Nouvelles divergences au RPR

Le Club 89 refuse d'élire M. Séguin à son comité directeur

L'assemblée générale du Club 89, organisation proche du RPR, qui se réunissait, samedi 27 octobre à Maisons-Laffitte (Yvelines), a repoussé la candidature de M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, à son comité directeur.

Plusieurs personnalités du RPR ont, en revanche, été élues dans cette instance, parmi lesquelles Mme Nicole Catala, MM. Alain Devaquet et Robert Pandraud.

Au cours des débats, M. Jacques Chirac avait félicité le Club 89 de vouloir relancer sa réflexion. En fait, de nombreux adhérents du Club 89 se demandaient quelles seraient les conséquences de l'arrivée de M. Séguin.

□ **M. Léotard demande la suppression des Renseignements généraux.** – Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, M. François Léotard a demandé, dimanche 28 octobre, la suppression des Renseignements généraux, qu'il a définis comme une *« police politique »*. M. Léotard a affirmé : *« Un pays moderne, démocratique, n'a pas besoin d'une police spécialisée, qui espionne le monde politique, qui écoute aux portes. »* Le président du PR préconise que les quatre mille fonctionnaires des RG soient affectés à la police judiciaire, à la lutte contre la drogue, à la DST et aux polices urbaines. Réagissant lundi 29 octobre sur RMC aux propos de M. Léotard, M. Jean-Jacques Pascal, directeur central des renseignements généraux au ministère de l'Intérieur, s'est dit *« un peu surpris »* que l'on puisse réclamer la suppression d'un service que *« bon nombre de pays limitrophes nous envient ». « Ce service a une raison essentielle d'exister et tout gouvernement quand il s'installe en est très vite extrêmement satisfait »*, a-t-il précisé.

□ **M. Emmanuelli : *« Les RG sont dépassés »*.** – Lors du « Forum » de Radio J, dimanche 28 octobre, M. Henri Emmanuelli, trésorier du Parti socialiste, a estimé que, *« dans les affaires qui mettent en cause les méthodes de travail des renseignements généraux »*, il y a eu *« des bavures ». « Mon sentiment, c'est que les RG, dans leur fonction de renseignement, sont aujourd'hui dépassés »*, a ajouté le député des Landes.

Deux élections municipales partielles

MAYENNE : Saint-Berthevin (2e tour).

Inscr., 4 554 ; vot., 3 176 ; abst., 30,25 % ; suffr. exp., 3 018. Liste maj. présid. conduite par M. Michel Sorin (PS), 1 627 voix (53,91 %), 23 élus ; liste conduite par M. Clément Trocherie (RPR), 1 391 voix (46,09 %), six élus.

[Après Laval et Mayenne, la quatrième ville du département, Saint-Berthevin, détenue depuis vingt-cinq ans par la droite, passe à gauche. L'analyse des résultats du premier tour ne donnait pourtant pas M. Sorin favori de cette élection, organisée après la démission d'une partie du conseil municipal en désaccord avec le maire sortant, M. Bernard Le Godais (UDF-PR), élu depuis 1965. En effet, les deux listes de gauche ne totalisaient que 43,50 % des voix alors que les deux listes de droite en engrangeaient plus de 56 %. M. Trocherie, candidat RPR, enregistrait, en outre, le désistement en sa faveur de M. Jean-Jacques Perrin, dauphin de M. Le Godais, qui emmenait une liste de divers droite, alors que les communistes, écartés d'une liste commune avec le PS, n'avaient donné aucune consigne de vote. Avec une participation presque identique à celle du premier tour, la gauche l'a pourtant emporté nettement.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 4 554 ; vot., 3 204 ; abst., 29,64 %, suffr. exp., 3 106 ; liste maj. présid., 1 212 voix (39,02 %) ; liste RPR, 937 (30,17 %) ; liste div. d., 819 (26,37 %) ; liste PCF, 138 (4,44 %).

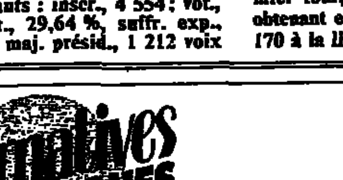
Le 12 mars 1989, avec 4 467 inscrits, 3 328 votants (abst., 25,49 %) et 3 129 suffrages exprimés, la liste de M. Le Godais avait recueilli 1 702 voix (54,39 %) et 23 élus, et la liste de la majorité présidentielle 1 427 voix (45,60 %) et 6 élus.]

CORSE-DU-SUD : Grosseto-Prugna (1er tour).

Inscr., 1 289 ; vot., 1 009 ; abst., 21,72 % ; suffr. exp., 993. M. José Rossi, député UDF-PR, 589 voix (59,31 %), les dix-neuf membres de sa liste sont élus ; M. Jean-Noël Fattacioli, sans étiquette, 307 (30,91 %) ; M. Antoine Bozzi, sans étiquette, 97 (9,76 %). Ces deux listes ne comptent aucun élu.

[Cette élection a été organisée après l'assassinat, le 26 septembre, du maire, Charles-Antoine Grosseti, conseiller général. La liste de M. Rossi, député UDF-PR, est entièrement élue dès le premier tour.

En mars 1989, les résultats étaient les suivants : inscr., 1 315, vot. 1 083, abst., 23,72 %, suffr. exp. 970. M. Grosseti l'avait emporté dès le premier tour, sa liste, élue en totalité, obtenant en moyenne 780 voix, contre 170 à la liste qui lui était opposée.]



POLITIQUE

Réunis à Lille

Les présidents des communautés urbaines s'inquiètent du sort que leur réserve le projet Joxe

Les présidents et délégués des neuf communautés urbaines de France (1) se sont réunis à Lille, les 26 et 27 octobre, sous la présidence de M. Pierre Mauroy, dans le cadre de leur rencontre annuelle. Cette réunion prenait un relief particulier, quelques semaines avant l'examen par le Parlement du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République, qui traite notamment de la coopération intercommunale.

LILLE

de notre correspondant

Le projet de loi du ministère de l'intérieur prévoit la création de communautés de villes et de communautés de communes. Les communautés urbaines, qui se veulent le modèle de référence en matière de coopération intercommunale, ont craint d'être les « oubliées » de ce texte. Par la voix de leurs présidents, de M. Mauroy (Lille) à M. Jacques Chaban-Delmas (Bordeaux), de M. Michel Noir (Lyon) à Mme Catherine Trautmann (Strasbourg), elles ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs revendications au ministre délégué aux collectivités locales, M. Philippe Marchand.

« Les communautés urbaines constituent la forme la plus élaborée de la coopération intercommunale » : convaincu de la nécessité de constituer des agglomérations fortes et cohérentes pour affronter l'Europe de 1993, M. Mauroy avait lancé cette formule en prenant, voilà un an, la présidence de l'Association des présidents de communauté urbaine. Elle a fait fortune depuis, puisque le maire de Lille a réussi à la faire prendre en compte par ses collègues et surtout par le gouvernement lui-même.

La France est en retard dans ce domaine de la coopération intercommunale par rapport à tous ses partenaires européens, comptant à elle seule autant de communes que les autres membres de la CEE réunis. L'Etat avait imposé, voilà vingt ans, la création de communautés urbaines ; quelques-unes s'étaient alors constituées volontairement, mais elles ne sont toujours que neuf au total. Les communes sont jalouses de leurs prérogatives et n'acceptent que difficilement de les abdiquer, fût-ce partiellement, même au nom de la cohérence de l'aménagement des agglomérations.

Le gouvernement a choisi de proposer des formules de coopération plus souples et moins contraignantes que celle de la communauté urbaine, qui n'est d'ailleurs reprise dans le projet de loi de M. Pierre Joxe que de façon quasi subsidiaire, ce qui n'est évidemment pas du goût des communautés urbaines existantes. Elles aimeraient, en effet, bénéficier de ce qui pourrait être une « clause de la forme de coopération la plus favorisée ». A tout le moins, elles ne veulent pas être moins bien traitées que les communautés de villes.

A défaut d'obtenir satisfaction, *« le risque est que nous soyons encore, dans dix ou vingt ans, les glorieux témoins de « la forme de la coopération intercommunale la plus élaborée », mais si on a encore raison à neuf en 2010, ce n'est pas une raison qui triomphe »*, commente M. André Billardon, président de la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines, qui succède, pour l'année qui vient, à M. Mauroy à la présidence de l'association et qui, à ce titre, sera notamment chargé de traduire sur le terrain législatif les revendications des communautés urbaines.

M. Marchand a déjà laissé entendre que le gouvernement pourrait leur donner satisfaction sur certains points (procédures de création ou d'extension, règles de transfert de compétences), mais il s'est montré plus réservé sur des questions essentielles, comme la reconnaissance de la compétence économique ou le fonds de compensation de la TVA.

Au-delà de l'examen du projet de loi, les présidents et délégués des communautés urbaines ont posé le problème du financement des grandes infrastructures routières ou de transport d'agglomération. Ils feront prochainement des propositions concrètes au gouvernement, parmi lesquelles pourrait bien figurer l'instauration de péages ou de prélèvement sur les péages autoroutiers, comme M. Noir en a fait la proposition.

JEAN-RENÉ LORE

(1) Bordeaux, Brest, Cherbourg, Le Creusot-Monceau-les-Mines, Dunkerque, Lille, Lyon, Le Mans, Strasbourg.

Un nouvel embarras pour M. Chaban-Delmas

La chambre régionale des comptes relève des « errements » dans la gestion de la communauté urbaine de Bordeaux

Non-application des règles des marchés publics dans la construction de parkings, niveau élevé de l'endettement et des crédits d'emprunt : telles sont quelques-unes des observations que la chambre régionale des comptes formule à l'encontre de la gestion de la communauté urbaine de Bordeaux sur la période 1983-1986.

BORDEAUX

de notre correspondante

Composée de vingt-sept communes, la communauté urbaine de Bordeaux était, à l'époque des faits analysés par la chambre régionale des comptes, présidée par M. Jacques Chaban-Delmas, à la tête d'un exécutif de droite. Depuis 1989, le maire de Bordeaux continue à présider la CUB, mais dans le cadre d'un accord de gestion avec le Parti socialiste.

A lire les observations de la chambre des comptes, les parkings de la communauté urbaine recèlent de curieuses zones d'ombre. La CUB fait gérer ses parcs de stationnement par une société d'économie mixte, Bordeaux Parcs Autos-BPA. Les magistrats de la chambre des comptes n'ont pu accéder à *« aucun document disponible »*, leur permettant *« une analyse comparative des coûts de construction des parcs de stationnement »*, et, donc, *« une évaluation de la politique menée »*. Surtout, les magistrats notent que les opérations réalisées par Bordeaux Parcs Autos *« ont été menées sans que soient appliquées les règles des marchés publics, sans que les marchés soient transmis aux contrôles de légalité, et alors que certains documents nécessaires à leur vérification étaient absents. De tels errements,* souligne la chambre des comptes, *sont de nature à mettre en cause la régularité de l'ensemble des opérations concernées »*.

Une situation « fragile »

La CUB a, jusqu'alors, consenti des efforts très importants pour le stationnement. Des efforts *hors norme*, si l'on en croit une étude réalisée en 1989 par la SOFRETU. Cette filiale de la RATP notait que la communauté urbaine avait consacré *« 84,5 % de ses ressources »* à l'automobile. En tout cas, entre 1983 et 1986, la CUB n'a pas ménagé ses efforts de bâtisseur souterrain. Elle a donné mandat à Bordeaux Parcs Autos de construire quatre parkings en sous-sol et d'en racheter ou reprendre en gestion deux autres. La SOCAE, filiale pour le Sud-Ouest de la SAE, et la société Quillery furent notamment choisies pour exécuter les travaux.

Les observations de la chambre des comptes ne soulèvent pas la moindre contestation de la part de Jacques Chaban-Delmas, déjà embarrassé par les aspects financiers de la crise du club de football des Girondins de Bordeaux. *« Il est exact,* répond-il par écrit au magistrat, *que les procédures propres aux marchés publics, qu'il s'agisse d'ingénierie ou de travaux, n'ont pas été suivies scrupuleusement »*.

De la même façon, le président de la communauté urbaine reconnaît que *« la situation financière de la CUB reste fragile »*. La chambre des comptes attire, en effet, son attention sur *« le niveau de la fiscalité »* qui *« reste élevé »* et *« le poids de la dette, exceptionnellement lourd »*. Dans ces conditions, poursuivent les magistrats, *« l'introduction d'un projet lourd tel que celui du métro, dont l'impact, en termes d'annuités, devrait se manifester de manière significative à partir de 1991-1992, suppose des choix fondamentaux en ce qui concerne les autres projets et/ou la recherche de ressources nouvelles »*

Les observations de la chambre régionale des comptes doivent être soumises, lundi 29 octobre, au Conseil de la communauté urbaine bordelaise, réuni en séance plénière.

GINETTE DE MATHA

Une réunion du club République moderne

M. Chevènement fait observer à M. Rocard que le « capitalisme » est encore loin d'être « tempéré »

Le club République moderne, que préside M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a organisé, samedi 27 octobre, un colloque sur « l'état de la France » auquel ont participé des membres de l'opposition, MM. Pierre-André Wiltzer, député (UDF) de l'Essonne, et Jean-Louis Bourlanges, député (démocrate-chrétien) européen. M. Philippe Séguin, retenu « contre son gré » par l'assemblée des Clubs 89, a envoyé un message. M. Chevènement a conclu les débats en mettant en question, notamment, la notion de « capitalisme tempéré » avancée par M. Michel Rocard le 20 septembre à Joué-lès-Tours.

M. Bourlanges, ironisant sur le *« mélange de désolation nostalgique et de volontarisme utopique »* qui caractérisait la réunion des amis de M. Chevènement, s'est amusé à relever, dans les interventions de ces derniers, la fréquence des mots commençant par re – retrouver le sens du service public, reconstituer la puissance de l'Etat, refonder la conscience nationale..., – généralement précédés d'un impérieux *« il faut... »*. Nombre de propos entendus au cours de ce colloque, non seulement de la part des proches du ministre de la défense, mais aussi de leurs invités, dessinaient, en effet, un bilan négatif et désabusé de la décennie, au point que M. Maurice Benassayag, délégué ministériel aux rapatriés, a cru pouvoir résumer ainsi la situation qu'ils décrivaient : *« Il est temps que la gauche revienne au pouvoir ! »*

M. Benassayag, fabiusien, se référait plus particulièrement à l'analyse que venait de présenter M. Dominique Strauss-Kahn, jospiniste, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, pour qui, *« la France »* ayant fait *« le choix politique d'accepter le chômage »*, il n'y a pas lieu de s'étonner des *« explosions sociales »* auxquelles on assiste, comme à Vaulx-en-Velin. Pour M. Strauss-Kahn, l' *« échec »* est *« patent »* sur *« l'école, l'immigration, la protection sociale »*, et la gauche est *« à bout de souffle »*, *« au creux de la vague »*, tandis que, loin que les idéologies soient mortes, l'une d'entre elles, la libérale, exerce *« une domination absolue »*, à la faveur d'une phase de *« dérégulation »* résultant du fait que *« les formes de régulation anciennes ne sont plus adaptées »*.

Ce débat sur la « question sociale » avait été introduit par M. Jean-Marie Bockel, député du Haut-Rhin, maire de Mulhouse, qui s'était demandé si la gauche, arrivée au pouvoir en 1981 et bientôt contrainte de faire une politique bien éloignée de celle qu'elle proposait, ne devait pas être considérée comme une *« génération sacrifiée »*. *« Le risque existe »*, a observé M. Strauss-Kahn. M. Benassayag s'est voulu plus positif, à sa façon, en invitant ses camarades à reconnaître les défauts de leur action, par exemple en admettant que *« le vote des immigrés a été inventé pour* [se] *dispenser de penser le problème de l'intégration »* ou en s'interrogeant sur les *« nouvelles féodalités »* nées de la décentralisation, dont une des conséquences, la dévolution des permis de construire aux maires, a produit, selon lui, *« deux résultats essentiels : la concussion et la prévarication »*.

M. Séguin : le « triomphe posthume de de Gaulle »

Le débat sur la question politique, introduit par M. Michel Suchod, député de la Dordogne, a donné l'occasion à M. Michel Jobert, ancien ministre du commerce extérieur, d'énoncer, lui aussi, un jugement sévère sur la *« dégradation »* de la *« vertu collective »* des Français. *« Nous sommes en train de glisser dans une sorte de fripouillerie générale, régionale et nationale »*, a-t-il affirmé. M. Jobert a été, avec M. Bourlanges et, à travers un long message, M. Séguin, de ceux qui ont opposé à la déliquescence actuelle le souvenir du gaullisme. Celui-ci a dû son succès en 1958, selon M. Bourlanges, au fait qu'il restaurait la *« souveraineté du peuple »*, la *« clarté des choix »* et un *« pouvoir efficace »*, alors que *« le pouvoir, aujourd'hui, est fondamentalement impuissant »*.

Le député européen a cité quatre domaines où cette impuissance, selon lui, apparaît au grand jour : la sécurité, l'immigration, la laïcité et la solidarité.

Pour M. Séguin, les politiques sont *« solidairement responsables devant le pays »* d'une *« non-ingérence dans les affaires intérieures de la France »*. *« Le triomphe posthume de de Gaulle,* selon le maire d'Epinal, *ne s'explique pas autrement : dans l'imagerie populaire, il est celui qui a osé, alors que nous n'osons plus. [...] Peu à peu, la République entre dans un régime de pilotage automatique. »* Refusant un *« paradis consensuel pavé de mauvaises intentions politiques »*, M. Séguin a souligné qu'*« il ne peut y avoir de République moderne sans choix politiques »*, que ceux-ci aient pour effet de *« diviser »* ou de *« rassembler : peu importe »*.

M. Chevènement, dans sa conclusion, a rejeté, lui aussi, une *« conception chafouine de l'ouverture, celle du gouvernement au centre, chère à M. Valéry Giscard d'Estaing »*, lui opposant une *« conception ambitieuse, qui consiste à partir des défis qui nous sont posés, en invitant quiconque le souhaite à les relever avec nous »*. Il a, surtout, réservé ses flèches à l'*« européisme »*, répondant aux craintes de M. Jacques Delors sur la *« limite »* de sa légitimité (*le Monde* du 26 octobre) en affirmant que *« la CEE n'est pas chargée de tout »* et que *« la Commission ne peut être le futur exécutif européen »*. *« L'Europe, aujourd'hui,* a expliqué le ministre de la défense, *est à redéfinir, au moins à trois titres : d'une part quant à son contenu politique, d'autre part quant à la délégation des pouvoirs consentie aux institutions communautaires, enfin quant à sa dimension géographique. »*

M. Rocard avait parlé, au « séminaire » socialiste de Joué-lès-Tours, du *« capitalisme tempéré »*, auquel le PS s'était, selon lui, résigné. M. Chevènement a pris le premier ministre au mot. Enumérant les maux actuels, du nombre des chômeurs à la crise de l'agriculture, de la spéculation sur les prix du pétrole à l'inégalité des patrimoines, il a demandé : *« Est-ce là le capitalisme tempéré ? »* M. Rocard – et le gouvernement avec lui – a encore du pain sur la planche.

PATRICK JARREAU

Après la fin de la grève des employés municipaux

Clichy-sous-Bois vit dans l'attente de nouvelles élections

Après la grève des employés municipaux de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui a pris fin lundi 22 octobre, l'hypothèse d'une dissolution du conseil municipal, demandée au ministre de l'intérieur par le préfet de Seine-Saint-Denis le 12 octobre, est envisagée par les élus, dont M. Christian Chapuis, le maire communiste de la ville. Fort de 30 % de voix aux dernières élections de mars 1990, le candidat du Front national a, dans cette hypothèse, toutes les raisons de se montrer optimiste.

Commotionnée, Clichy-sous-Bois se relève à peine de la paralysie municipale qui a privé de cantine et de crèche, pendant dix-neuf jours, l'ensemble de ses habitants. *« Nous voulons nos salaires »*, *« Chapuis, démission, usurpateur »* : mercredi 24 octobre, ces slogans, placardés sur les colonnes du perron de l'hôtel de ville, donnaient encore une idée du bras-de-fer qui avait opposé, pendant plus de deux semaines, le personnel municipal à M. Chapuis.

« Plus une goutte d'essence »

Dernière tribulation dans le feuilleton tragi-comique qui se déroule depuis près de sept mois à Clichy-sous-Bois (*le Monde* du 10 octobre), l'absence de majorité au conseil municipal risquait de coûter aux quelque quatre cents agents de la commune leur salaire de novembre et décembre, cette dépense n'ayant pas été inscrite au budget préparé par l'ancien maire communiste, M. André Déchamps. Saisie par M. Chapuis, *via* le préfet, la chambre régionale des comptes a finalement ordonné, le 18 octobre, un transfert de ressources budgétaires permettant d'assurer ce paiement. Les agents municipaux ont obtenu aussi, le 19 octobre, l'indemnisation d'une partie des jours de grève et l'engagement qu'il ne serait procédé à aucune « chasse aux sorcières ». Le 22 octobre, les services municipaux fonctionnaient de nouveau.

La concorde ne règne pas pour autant. M. Chapuis accuse les anciens grévistes de se livrer à du *« sabotage »*, à une *« grève du zèle »* et d'avoir été téléguidés par l'ancien maire, M. Déchamps. M. François Collet, fondateur du syndicat autonome, orchestrateur de la grève, s'en défend. *« Nous sommes totalement apolitiques »*, déclare-t-il, et l'appartenance au syndicat de M. Alain Déchamps, le fils aîné de l'ancien maire, ne doit pas inciter, selon lui, à en douter. M. Collet tire la sonnette d'alarme. *« Le budget de la ville est dans le rouge,* souligne-t-il. *Nous n'avons plus une goutte d'essence pour nos véhicules. Si cela continue, les repas ne pourront plus être livrés à la cantine. »*

A Clichy-sous-Bois, personne n'en doute : seule la dissolution du conseil municipal peut donner une issue à la crise. L'opposition s'y prépare activement. M. André Déchamps, destitué en mars dernier par la fédération communiste de la Seine-Saint-Denis en raison de propos jugés racistes, s'est déclaré, le 18 octobre, candidat à d'éventuelles élections, en précisant que sa liste serait *« indépendante de tout parti politique »*. La droite, qui a trois élus au conseil municipal (le quatrième ayant rallié le camp de M. Déchamps), a prévu de se présenter unie dans une nouvelle association, l'Avenir de Clichy, créée le 23 octobre. *« Nous ne voulons servir de liste d'appoint,* déclare M. Giuseppe Guagliardo, conseiller municipal RPR, *ni à M. Déchamps ni au candidat du Front national. Evidemment, nous prenons le risque de faire passer le Front national, mais cela nous donne, au moins, une chance pour les élections de 1995. »*

Le maire de Clichy affirme : *« Nos difficultés réelles,* explique le maire, *sont d'ordre social, économique et financier et elles ne se régleront pas de sitôt. La commune, qui compte environ trente mille habitants, dont près de 40 % d'immigrés, doit gérer la population scolaire d'une ville de quarante-cinq mille habitants. Nous y consacrons près de 60 % du budget. Rien n'est prévu ici pour la jeunesse. »* En face, le candidat du Front national, M. Laurent Daffos, guette son heure.

BÉATRICE JÉRÔME

POLITIQUE

Un colloque du PCF sur la « libération humaine »

Veillée autour d'un défunt présumé communiste...

Samedi 27 octobre à Villejuif, le Parti communiste organisait un colloque réunissant une centaine d'intellectuels français et étrangers sur un thème éternel : comment libérer l'homme de *tout ce qui l'opprime ?*

En d'autres temps, devant un tel aréopage, la réponse à cette question eût été évidente : l'homme se libère de l'oppression par le socialisme dont la plus haute forme est le communisme. Mais comment être communiste en 1990 ? Le communisme a-t-il encore un sens quand le sens contemporain de l'Histoire – dont ses théoriciens prétendaient avoir percé le secret – semble le vouer au cimetière des utopies ? Bref, existe-t-il, pour tout communiste sincère, une autre alternative que le suicide ou le ralliement au capitalisme ?

Heureusement, il y a la dialectique, surtout celle de Hegel, cette méthode d'investigation et de connaissance qui permet – comme Marx et Engels en firent leur profit – de voir dans les choses de la vie des réalités en mouvement, en processus, en perpétuel devenir, donc d'espérer en des lendemains meilleurs parce que nulle vérité d'aujourd'hui ne saurait être définitive...

Ainsi, pour prouver que le communisme a encore un avenir, il suffit de postuler qu'il n'a pas encore existé et que tout ce qui se prétendait communiste, en URSS ou ailleurs, depuis Staline, n'était que supercherie. Certes, il y a eu et il y a encore des exceptions. Il se trouva un poète venu du Vietnam à Villejuif, la fleur marxiste à la boutonnière, M. Nguyen Dinh Thi, pour rappeler que dans les pays pauvres comme le sien la libération de l'homme n'a cure des théorisations et qu'elle commence, tout simplement, par *« la libération de la faim et de l'ignorance »*. Il y eut même M. Jean-Edern Hallier, de retour d'un nouveau séjour à Cuba, pour dire que Fidel Castro, tel un *« Astérix résistant aux gros Américains dans son petit village d'irréductibles de La Havane »*, reste *« le dernier rempart pédagogique contre le capitalisme »*.

« Il ne faut pas se tromper... »

Mais, c'est M. Lucien Sève, membre du comité central du PCF, qui exprima le sentiment général en disant : *« Notre réunion ressemble à une veillée autour d'un défunt qui fait l'objet d'un immense scandale, mais il ne faut pas se tromper sur l'identité du mort. Quand on dit que le mort c'est le communisme, on fait erreur sur la personne. S'il y a eu depuis Staline un socialisme despotique, ce système-là n'est pas mort d'avoir été communiste. Le communisme c'est autre chose : c'est la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme et cette question reste d'actualité. »*

Tout le monde broda sur cette vision des choses destinée à faire du passé table rase pour remonter le moral des troupes. Un écrivain de l'ancienne Allemagne de l'Est, M. Harald Hauser, *« communiste depuis l'âge de dix-huit ans »*, expliqua que l'effondrement des régimes communistes des pays de l'Est et la déconfiture de l'URSS signifiaient *« l'échec de la première tentative de socialisme »* sans pour autant condamner le véritable communisme, *« indissociable de la démocratie »*. Un philosophe sénégalais, M. Sémou Pathé-Gueye, souligna que *« le socialisme, quoi qu'on en dise, est la seule idéologie à exalter la grandeur, la dignité, la libération de l'homme »* et que cette idéologie demeure *« la perspective de l'avenir »* pour les pays du tiers et du quart-monde. Un poète bulgare, M. Lioubomir Levtchev, estima que les partis communistes occidentaux sont bien placés pour régénérer l'idéal communiste dans la mesure où ils ne portent pas *« le fardeau de l'échec »*. Le président de l'union des écrivains chiliens, M. Poli Delano, rappela que dans notre monde *« d'hystérie et de dégénérescence »* il faut parfois redire des choses élémentaires, et, par exemple, à propos de *« l'avilissement »* de l'idéal communiste à l'Est, que *« le mauvais usage d'un instrument ne disqualifie pas l'instrument »*. Conclusion unanime : ce n'est pas le socialisme qui a échoué mais simplement sa *« première forme historique »*.

Etait-on plus avancé ?

« Le colonialisme libéré »

M. Roger Garaudy saisit la balle au bond pour noter que, de toute façon, la première conséquence de l'écroulement des *« perversions du marxisme »* a été de *« libérer le colonialisme du contrepoids de l'URSS »*, et qu'on en voit les résultats dans la menace de guerre dans le golfe Persique, *« où l'ONU apparaît comme la chambre d'enregistrement de la volonté américaine sous couvert hypocrite de la défense du droit international »*.

« La question n'est pas la libération du Koweït, surenchérit un économiste canadien, M. Frédéric Clairmonte, *la question posée est la menace de destruction d'un pays du tiers-monde qui s'appelle l'Irak ! »*

Jouant les candides, un jésuite, le Père François Fournier, tenta de revenir à la question initiale : *« Moi, j'aimerais qu'on m'aide à trouver les réponses à deux interrogations : pourquoi, compte tenu de la pensée idéaliste de Marx, les pays dits socialistes n'ont-ils pas été démocratiques ? Qu'est-ce qui a fait qu'ils ne soient pas parvenus à libérer les peuples ? »*

Personne ne se hasarda à lui répondre, ce qui tend peut-être à prouver qu'on peut se préoccuper de la libération humaine sans parvenir à se libérer complètement de ses propres pesanteurs...

ALAIN ROLLAT

□ **M. Jospin candidat aux élections régionales.** – M. Lionel Jospin a été désigné, samedi 27 octobre, à l'unanimité des responsables socialistes (parlementaires, présidents de conseil général et conseillers régionaux) de la région Midi-Pyrénées, réunis à Toulouse, pour *« conduire »* la campagne du PS en vue des élections régionales de 1992. Des « assises » seront organisées en juin 1991 afin de *« proposer aux hommes et aux femmes de Midi-Pyrénées des orientations claires et un nouvel élan pour la région »*, dont le conseil est actuellement présidé par M. Marc Cenci (UDF-PR).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES et MÉDECINE

SOCIÉTÉ/CULTURE

En conclusion du synode sur la formation des prêtres

Le pape rappelle avec fermeté la discipline du célibat

Dans un message adressé, dimanche 28 octobre, « au peuple de Dieu », les évêques présents à Rome au synode sur la formation des prêtres ont estimé que *« le célibat dans l'Eglise resplendissait d'une certitude et d'une lumière nouvelles »*. La veille, le pape, en concluant les travaux des délégués épiscopaux, avait lui aussi confirmé avec insistance la discipline du célibat, tout en condamnant une *« compréhension erronée, parfois tendancieuse »* du concile Vatican II qui, selon lui, a été l'une des sources de la chute des vocations durant les années 70.

D'autre part, le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, avait présenté, jeudi 25 octobre, aux évêques un rapport sur l'état d'avancement du projet de catéchisme universel lancé par l'Eglise catholique en 1985. De nombreux amendements, notamment sur la partie morale du document, ont été formulés.

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

Le sujet n'était pourtant pas... *« à l'ordre du jour »*, comme l'avait clairement indiqué, en préambule, le cardinal Lucas Moreira Neves, rapporteur général du synode. Même si un autre Brésilien, le cardinal Aloysio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, avait sciemment jeté de l'huile sur le feu en révélant qu'au Brésil, il y a quelques années, deux hommes mariés avaient été ordonnés prêtres avec l'autorisation du pape (*le Monde* du 20 octobre).

En réponse, et par trois fois, le synode aura confirmé avec insistance la discipline du célibat sacerdotal. A la suite de la « révélation », tout d'abord, pour expliquer que l'ordination de ces Brésiliens mariés *« pouvait se concevoir éventuellement comme une concession rarissime faite au célibat, mais sûrement pas comme une concession faite à la chasteté »* (1). Une deuxième fois, samedi dernier, au moment du vote sur les quarante et une propositions faites par les évêques pour améliorer la formation des prêtres : l'une de ces propositions, acceptée à la quasi-unanimité, ne portait même pas sur la remise en cause éventuelle du célibat, mais sur le seul fait qu'on ne puisse pas *« encourager le doute que le célibat puisse un jour être aboli »*. A la conclusion des travaux des évêques, enfin, où le pape a rappelé que l'ordination d'hommes mariés, notamment pour faire face à la crise des vocations dans certains pays, était *« une solution qui n'était pas à prendre en considération »*.

Chaste, pauvre, obéissant et plus « spirituel »

Le pape, dans sa conclusion, a par ailleurs fermement condamné *« la propagande systématiquement hostile faite au célibat sacerdotal »* et a mis en cause *« la complicité de certains médias »*. *« Le synode*, a-t-il expliqué, *a confirmé, sans possibilité d'équivoque, le choix du célibat, qui est propre au rite latin (2) et qui est révélateur d'une profonde intuition spirituelle et théologique. »* Dans leur message adressé dimanche au « peuple de Dieu », les pères synodaux ont, dans le même temps, regretté que *« certains jeunes n'osent pas opter pour une vie selon les conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance »*.

Mais, pour faire ses preuves, le séminariste paré de ces vertus devrait être plus ancré dans la spiritualité. Les évêques ont retenu l'idée d'une année « propédeutique », non encore clairement définie, qui pourrait être soit une année de transition « initiatique » entre les études publiques et le séminaire (à l'image du noviciat religieux), soit une année particulière, pendant le séminaire, orientée spécifiquement sur le développement spirituel personnel. Mais le rôle du prêtre, dans l'esprit des pères synodaux bien distinct de celui du moine, consiste toujours à annoncer l'Evangile et à célébrer les sacrements.

Parmi les propositions faites au pape (propositions gardées secrètes, qui serviront de base à une exhortation apostolique), une attention particulière a été portée aux mouvements du Renouveau qui, loin d'exciter la méfiance d'antan, et sûrement parce qu'ils sont source de nombreuses vocations, sont invités à faire route commune dans les séminaires diocésains. Tandis que deux autres idées font leur chemin : celle du cardinal Decourtray de faire participer plus activement les femmes à la formation des prêtres. Et celle d'une « formation permanente » : les évêques réclament d'urgence la constitution d'un directoire qui mette sur pied une structure d'accompagnement de leur vie spirituelle.

Dans sa conclusion, Jean-Paul II s'en est pris d'autre part directement à ceux qui, selon lui, ont *« mal compris, ou mal voulu comprendre le concile Vatican II »* (1962-1965). Ceux-là sont en partie responsables, à ses yeux, de la crise d'identité du sacerdoce, *« née dans les années qui ont juste suivi le concile »* et qui a provoqué une chute importante du nombre des vocations. Il a parlé d' *« une compréhension erronée, parfois tendancieuse, de la doctrine du magistère conciliaire »*, enterrant du même coup l'idée que nombre de catholiques pouvaient se faire du concile. Le pape, qui a noté qu'au niveau mondial le nombre des vocations était en constante progression (+53 % en treize ans), a annoncé le lancement d'une étude scientifique sans précédent sur le problème des vocations.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) L'ordination avait été acceptée par le pape à condition que les époux vivent *« comme frère et sœur »*, sous des toits différents.

(2) La publication, en cours de synode, du premier code des canons des Eglises orientales a confirmé que les prêtres de ces Eglises pouvaient être mariés.

Selon un rapport du cardinal Ratzinger

Le projet de catéchisme universel bute sur l'exposé de la morale chrétienne

CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

C'est l'un des « grands travaux » de la curie romaine. Au début des années 80, l'urgence d'un *« résumé de la foi »* à l'usage d'un public de plus en plus ignorant des vérités catholiques est exprimée par le Vatican et par certains épiscopats nationaux. En 1985, réunis en synode extraordinaire pour dresser un bilan du concile Vatican II (1962-1965), les évêques décident, à une large majorité, de lancer la rédaction d'un « catéchisme universel ».

L'ouvrage n'a pas vocation à remplacer les catéchismes nationaux. Il doit plutôt servir de référence, en tant qu' *« exposé organique et synthétique, aussi concis et complet que possible »*, des principaux enseignements de l'Eglise et de sa morale. En premier lieu, les destinataires sont les évêques, à qui incombe la tâche d'approuver les catéchismes diocésains et nationaux. Mais à travers eux, bien entendu, catéchistes et fidèles laïcs sont concernés.

En novembre 1989, une première version, en trois parties (le *credo*, les sacrements, les commandements), est envoyée aux évêques du monde entier. L'intérêt est manifeste. En six mois, vingt-quatre mille amendements ou remarques sont retournés à Rome. Aujourd'hui, près des trois quarts des évêques se disent satisfaits ou très satisfaits de l'état d'avancement des travaux, 7 % seulement jugent le projet négatif ou inacceptable et 18 % le trouvent satisfaisant, mais émettent des réserves.

Le rappel des dix commandements

La copie que renvoient les évêques au Vatican en vue des dernières retouches s'efforce de corriger un texte jugé *« trop théologique »*, *« peu adapté à la vie d'aujourd'hui »* et peu utilisable *« immédiatement sur le terrain »*. Le titre même de l'ouvrage « catéchisme universel » est jugé, par certains, *« trop prétentieux »*.

C'est la partie morale qui a fait l'objet des principales critiques (*« parfois orchestrées »*, selon le cardinal Ratzinger). Le projet s'efforcerait en effet d'exposer l'ensemble de la doctrine catholique en matière de morale – *« ouverte aux questions contemporaines »*. Or, *« aucune partie de la doctrine catholique n'est aujourd'hui aussi controversée que la morale »*, reconnaît le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui préside également la commission pour la préparation du catéchisme universel. Le cardinal Ratzinger sait qu'une encyclique du pape sur la morale doit être rendue publique dans les prochains mois. Un « catéchisme universel » ne saurait donc en faire abstraction. Aussi, la commission *ad hoc* a-t-elle décidé de procéder à une *« révision générale »* des chapitres concernant la morale chrétienne : celle-ci devrait être plus explicitement articulée autour des Dix Commandements.

En revanche, les évêques reconnaissent que l'enseignement du concile Vatican II est *« largement présent et bien présenté dans le projet »*. Restent quelques points en suspens : l'exposé de la foi ne respecterait pas assez *« le principe de la hiérarchie des vérités »*. Certains souhaiteraient que soient indiqués les degrés de certitude des différentes doctrines. D'autres reprochent aux rédacteurs de faire trop souvent référence à l'Ecriture sainte, sans avancer ni argumentations, ni exemples pour aujourd'hui. D'autres lacunes ont été relevées concernant le rôle des laïcs, la doctrine sociale de l'Eglise et sa dimension missionnaire.

L'aspect œcuménique, enfin, et le dialogue entre les religions n'auraient pas trouvé leur place dans le document. A cette critique, le cardinal Ratzinger a répondu qu'il fallait *« renoncer à une description concrète des différentes religions, qui serait superficielle »*. Le projet de catéchisme universel, dont on pensait en 1985 pouvoir débattre lors du synode qui vient de s'achever, ne sera pas prêt avant 1992.

J.-M. Dy.



POINT DE VUE

Liberté de l'information et libertés individuelles

par Philippe Guilhaume

Mis en cause par l'inspecteur Dufourg, qui, affirmant agir pour le compte de la hiérarchie des RG, avait « révélé » qu'il avait été chargé de *« recruter un jeune homosexuel chargé de [le] compromettre »*, M. Philippe Guilhaume, président commun d' Antenne 2 et FR 3, nous a adressé le point de vue suivant.

Les polémiques sur la disparition du pasteur Doucé et le rôle des renseignements généraux me paraissent poser trois problèmes distincts liés à l'action des services de police, au rôle de la presse et au débat politique ordinaire.

L'action des services de police :

Une enquête des renseignements généraux n'est ni illégale ni attentatoire à la liberté ou à l'honneur des personnes, et, en ce qui me concerne, je ne trouverais rien de choquant à ce qu'une enquête ait eu pour objet de vérifier que, président de sociétés publiques, je n'avais pas d'intérêts croisés avec des sociétés commerciales. Supposons qu'une telle enquête ait établi l'existence d'intérêts croisés, il eût été indispensable que je démissionne de mes fonctions ou que je renonce à des intérêts privés contradictoires avec mes fonctions.

L'agitation actuelle autour de l'action des services de police prend pour prétexte la description de missions très particulières qui auraient été confiées à certains services pour constituer des dossiers de nature à compromettre ou à contraindre à la démission telle ou telle personnalité jugée indésirable. De telles pratiques – qui pour l'heure ne sont pas établies – seraient inqualifiables et poseraient un grave problème de libertés publiques.

C'est sans doute au nom de l'information que de tels récits sont repris avec complaisance, gloses et commentaires en prime. Peut-on en ignorer pour autant les conséquences sur la réputation, l'image publique et la vie privée des personnes citées ?

Le rôle de la presse :

Je considère que la liberté de la presse doit être totale et la liberté d'informer ne connaître aucune restriction. Comme président d'Antenne 2 et France régions 3, on m'autorisera à dire que les journalistes des sociétés publiques de télévision doivent, à cet égard, être exemplaires et se maintenir à l'abri de toutes pressions ou complaisances. Ils le font, c'est bien, et c'est normal.

Mais la liberté de l'information ne saurait être confondue avec la calomnie ou avec l'exclusion. La liberté de l'information suppose, dans son exercice, une responsabilité également sans restrictions c'est-à-dire une grande rigueur dans l'examen de la véracité des faits et un total respect des personnes et de leur vie privée. Comme citoyen, je considère n'avoir pas bénéficié de ce respect élémentaire ; nous sommes dans un pays de droit, je saisis la justice pour obtenir réparation de l'inspecteur Dufourg et de certains médias.

On a ainsi fortement suggéré, entre autres délicatesses, que j'étais homosexuel. Incidemment, si cela intéresse, je signale que je ne le suis pas. C'est un fait, dont je ne tire ni vanité ni honte. Cependant, au delà de cette circonstance, je crois qu'il convient, fortement et gravement, de dénoncer la permanente tentation d'exclusion qui consiste à montrer du doigt, pour salir et condamner, toutes les différences : « sale pédé », « sale juif », « sale nègre » ... Le fait d'être homosexuel n'est pas un délit en France, pas plus que celui d'être de confession juive ou musulmane, d'être de couleur de peau ou de culture différentes.

C'est une grave ignominie, ayant suggéré cette différence, de suggérer de façon récurrente que rien dès lors ne peut étonner, aucun excès, aucune culpabilité.

Le débat politique ordinaire :

Parce qu'elle est au service de l'intérêt général, la télévision publique – plus encore que les autres médias – doit se préserver de toutes pressions, politiques ou commerciales, et protéger sa totale intégrité éditoriale. Président d' Antenne 2 et de France régions 3, je suis garant privilégié de cette indépendance. C'est souligner que – blessé ou non par cette « affaire » à laquelle mon nom et ma personne ont été associés – il est hors de question que j'accepte de participer, ou d'être utilisé, dans quelque chahut politique que ce soit. L'obligation de réserve doit être, de ma part, totale ; elle l'a été, elle le sera.

SCIENCES

L' « Atalante » remplace le « Jean-Charcot »

Lancement d'un nouveau navire océanographique

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, M. Luís Valente de Oliveira, ministre portugais du plan et de l'aménagement du territoire, et M. José Pedro Sucena Paiva, secrétaire d'Etat portugais chargé de la science et de la technologie, ont inauguré, le 26 octobre à Brest, l'*Atalante*, le nouveau grand navire océanographique de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER). Ainsi sera remplacé le « vieux » *Jean-Charcot*, qui avait été mis en service en 1965.

Construit par les Ateliers et Chantiers du Havre, l'*Atalante* est long de 84,60 mètres et déplace 3 300 tonnes. Il peut embarquer 1 000 tonnes de port en lourd. Et, selon les campagnes océanographiques, l'équipage sera composé de 20 à 30 hommes et l'équipe scientifique comprendra 25 chercheurs, ingénieurs et techniciens.

L'*Atalante* est donc un peu plus grand que le *Jean-Charcot* (74,50 mètres de long et 2 200 tonnes de déplacement). Mais, bien évidemment, il est doté d'équipements que son prédécesseur ne pouvait avoir, même après la refonte de 1983. Ainsi l'*Atalante* est-il beaucoup plus informatisé : des consoles où peuvent s'acquérir et être traitées toutes les mesures et données sont installées dans tous les laboratoires et même dans les chambres des scientifiques. De même, des écrans donnent à la passerelle toutes les informations nécessaires à la conduite du navire et à la connaissance de tout ce qui se passe à bord.

Laboratoires en conteneurs

Une des nouveautés les plus remarquables de l'*Atalante* est le sondeur multifaisceaux norvégien EM 12. Un sondeur multifaisceaux est une véritable batterie de sonars qui, à partir de deux émetteurs situés de part et d'autre de la coque du navire, envoient leurs signaux simultanément et dans le même plan vertical, comme deux portions d'éventail, de telle façon que tous ces signaux dessinent immédiatement – informatique aidant – la topographie précise de deux bandes parallèles des fonds marins.

Le *Jean-Charcot* avait été le premier navire civil à être équipé d'un sondeur multifaisceaux, le Seabeam américain. Mais l'angle d'ouverture du Seabeam est *de* 57° alors que celui de l'EM 12 est de 120°. La largeur de la bande cartographiée à chaque passage par le Seabeam est égale aux trois quarts de la profondeur d'eau : le *Jean-Charcot*, naviguant au-dessus de fonds situés sous 6 000 mètres d'eau, cartographiait ceux-ci sur une largeur de 4 500 mètres. Avec l'EM 12, on pourra cartographier une largeur des fonds égale à trois fois la profondeur d'eau, soit 18 000 mètres pour la même profondeur de 6 000 mètres. Cette largeur quadruplée permettra d'espacer les passages de l'Atalante et donc d'accélérer les levés cartographiques des fonds marins tout en en diminuant les coûts.

L'*Atalante* est doté d'un portique arrière très puissant. Il pourra ainsi mettre en œuvre le petit sous-marin *Nautile* (18 tonnes dans l'air) qui peut descendre à la profondeur de 6 000 mètres, alors que le *Jean-Charcot* ne pouvait manœuvrer que la *Cyana* (9 tonnes dans l'air) qui ne peut plonger qu'à 3 000 mètres.

En outre, le hangar à sous-marins de l'*Atalante* est suffisamment grand pour abriter le *Nautile* et des engins de reconnaissance inhabités, tel le *SAR*.

Enfin, les cales et les ponts de l'*Atalante* ont la capacité d'accueillir douze conteneurs-laboratoires, soit le double de celle du *Jean-Charcot*. La mobilité des conteneurs permettra à l'*Atalante* de mener à bien trois campagnes successives sans être obligé de faire escale dans un port doté des moyens de levage nécessaires à ces déplacements.

YVONNE REBEYROL

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

En raison de la baisse démographique des années 70

Les armées accorderont moins d'exemptions du service aux jeunes Français

L'an dernier, les cas d'exemptions du service national en France ont représenté 20,18 % de la classe des jeunes en âge de porter l'uniforme. Pour 1990, ce taux devrait être réduit de 4 à 5 points, grâce à l'adoption – par les centres de sélection – de nouvelles normes d'aptitude. L'évolution devrait aller dans le même sens jusqu'à la fin du siècle, en raison de l'arrivée de classes dites « creuses ».

Le général Jean-Claude Fevai, directeur central du service national, vient de lancer une mise en garde aux jeunes Français, du moins à ceux qui croient avoir de plus en plus de chances d'échapper au service militaire. Dans le dernier numéro de la revue officielle *Armées d'aujourd'hui*, qui consacre un long dossier à l'avenir du service national, il explique notamment : *« Dans les années 80, sept jeunes Français sur dix accomplissaient leur service. Mais, aujourd'hui, ce taux devrait croître, car nous rentrons dans les années creuses correspondant à la baisse démographique du début des années 70. Ce qui va entraîner l'incorporation d'un nombre plus élevé de jeunes. »* En 1989, le pourcentage des exemptés (sur des critères médicaux) a été de 20,18 % de la classe d'âge et celui des dispensés (pour des motifs administratifs et sociaux) de 5,5 %. Au total, cette année-là, on a compté 265 696 incorporés à un service actif pour une ressource globale de 414 800 Français.



Depuis le 1er juillet, de nouvelles normes d'aptitude, moins libérales ou « permissives », ont été adoptées pour la sélection des recrues. Elles devraient, selon le ministère de la défense, ramener à environ 16 % le taux des exemptions.

« Le problème est simple, constate le général Fevai. *Au début des années 70, la démographie française a chuté de 60 000 naissances-hommes. Ainsi, les 420 000 jeunes que nous recensions encore il y a quelques années ne seront plus que 360 000 en 1993. Il va donc falloir aller chercher ces 60 000 manquants parmi ceux qui étaient auparavant exemptés ou dispensés. Par exemple, des jeunes qui étaient exemptés médicaux tout à fait normalement jusqu'à présent feront tout de même un service national, avec un engagement physique moindre et plus de tâches bureaucratiques. Quant aux dispensés sociaux*, conclut-il dans la revue, *nous avons déjà des cas de jeunes, mariés avec un enfant, qui font leur service »*.

Selon des prévisions du ministère de la défense, la baisse attendue de la ressource démographique fera passer le pourcentage des jeunes gens appelés sous les drapeaux aux environs de 75,3 % de la classe (au lieu de 72,8 % en 1989), de façon à subvenir aux besoins des armées durant la décennie.

La diminution du nombre des naissances dans les années 70 ne constitue pas le seul facteur qui rendra plus universel le service militaire. La perspective d'une réduction, après 1992, du temps passé sous l'uniforme ira dans le même sens.

« La réduction du service militaire à dix mois permettra d'incorporer un plus grand nombre de jeunes gens dans le contingent pour un nombre de postes donnés, observe le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dans la réponse qu'il vient de faire à une question écrite de M. Jean-Louis Masson, député RPR de la Moselle. *Les effets de cette mesure, allant dans le sens d'une plus grande universalité du service national, compenseront sur ce plan les effets du resserrement prévu du format de l'armée de terre.* »

EDUCATION

Sous les houlettes de SOS-Racisme et des Jeunesses communistes

Les lycéens se divisent en deux coordinations rivales

L'agitation lycéenne s'est poursuivie, malgré les vacances, samedi 27 octobre dans plusieurs villes de France. Deux mille manifestants se sont rassemblés dans les rues de Nancy (Meurthe-et-Moselle) et 1500 lycéens ont manifesté à Colmar (Haut-Rhin). A Strasbourg, ils étaient environ un millier pour leur troisième manifestation en trois jours. Des défilés plus modestes ont réunis quelques centaines de jeunes à Molsheim (Bas-Rhin), Neufchâteau (Vosges), Metz, Thionville et Fameck (Moselle). A Douai (Nord), quelque deux mille lycéens se sont retrouvés dans les rues ; à Lyon ainsi qu'à Montpellier, plusieurs centaines de lycéens ont défilé dans le centre-ville. Le même jour, les deux courants qui animent le mouvement, les jeunesses communistes et la FIDL (Fédération indépendante et démocratique des lycéens), ont tenté de s'organiser en vue de la rentrée.

Trois manifestations parisiennes en une semaine, des dizaines de milliers de lycéens dans les rue des villes de province, trois entrevues, le 22 octobre avec le ministre de l'éducation nationale, le 24 octobre avec les présidents de groupes parlementaires, enfin le 26 octobre avec le premier ministre et M. Jospin, cent postes de surveillants et mille postes de personnels d'entretien décrochés en quelques jours : les lycéens auraient pu décider de souffler un peu, d'autant que les congés de la Toussaint leur offrent l'occasion d'une pause méritée.

Or loin de se reposer sur leurs lauriers, les plus actifs d'entre eux ont mis à profit le premier week-end des vacances pour tenter d'organiser un mouvement de mécontentement encore très spontané. Tout le monde, bien sûr, aura remarqué, lors des deux assemblées générales tenues à l'université Jussieu les 24 et 26 octobre, la présence parmi les lycéens d'étudiants ou de militants qui n'ont manifestement plus l'âge de fréquenter les bancs des lycées. Responsables de SOS-Racisme, voire de courants minoritaires du parti socialiste (comme la Nouvelle Ecole socialiste de M. Julien Dray ou Socialisme et République de M. Chevènement), militants communistes à la trentaine bien sonnée, sans oublier quelques aînés de la Ligue communiste révolutionnaire et les éternels sous-marins de Lutte ouvrière : ils étaient tous là pour épauler, conseiller et essayer de tirer parti de ce profond malaise lycéen. Sans grand succès jusqu'à *présent*.

Manifestations

Samedi 27 octobre, cette situa*tion confuse s'est sérieusement* décantée. A l'issue de l'assemblée générale de vendredi soir à Jussieu, un embryon de coordination semblait constitué pour les lycées de l'Ile-de-France. Les jeunesses communistes, plus actives en banlieue, y étaient nettement majoritaires mais avaient laissé quelques places à des lycéens de SOS-Racisme, de la Ligue communiste révolutionnaire et du courant Socialisme et République, plus présents dans les lycées parisiens.

Le sentiment d'être marginalisée a provoqué, samedi, une vive contre-attaque de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), animée par des lycéens proches de SOS-Racisme et « cornaquée » par M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne. Après avoir pris contact avec des lycéens de province, la FIDL organisait donc, dans l'après-midi du 27 octobre, dans un amphithéâtre de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), une réunion qui s'érigeait en *« coordination nationale provisoire »*, et élisait un bureau, également *« provisoire »* comprenant une vingtaine de lycéens de la région parisienne et de province (notamment Strasbourg, Grenoble, Sedan, Vichy, Saint-Brieuc, Toulon et Narbonne).

« Un plan d'urgence » réclamé

Cette coordination a adopté un appel à de nouvelles manifestations dès la rentrée : le 6 novembre devant les conseils régionaux et le 12 novembre devant l'Assemblée nationale. Elle réclame d'autre part un *« plan d'urgence »* pour l'éducation (rénovation des lycées et constructions nouvelles, embauche de professeurs et de pions supplémentaires, développement des droits de réunion et d'expression des lycéens). Une réunion est prévue, mercredi 31 octobre à Paris, pour organiser ces nouvelles échéances.

Mais, de son côté, la coordination parisienne, principalement animée par les jeunes communistes, mais où figurent toujours des jeunes trotskistes et des militants socialistes de la mouvance de M. Chevènement, *invite les lycéens* à la constitution d'une autre coordination nationale, mardi 30 octobre à Paris. Et elle appellera probablement, elle aussi, à des manifestations les 6 et 12 novembre.

Ces deux dates risquent cependant d'être rapidement caduques si le gouvernement décide d'avancer au 5 novembre la discussion parle*mentaire sur le budget de* l'éducation nationale. Cette perspective suscite les mêmes réactions. Elle serait vécue comme une provocation par les deux courants du mouvement lycéen.

GÉRARD COURTOIS

Les syndicats jugent « positive » la création de postes d'ATOS

L'annonce, vendredi 26 octobre, par le premier ministre, M. Michel Rocard, de la création de 1 000 postes d'agents techniques-ouvriers de service (ATOS) pour les collèges et les lycées a suscité des réactions de la part de plusieurs Syndicats d'enseignants. Pour le syndicat national du second degré (SNES), il s'agit d'une mesure *« positive »* qui permettra d'*« améliorer un peu l'entretien des locaux »*. En revanche le SNES qualifie de *« dangereuse »* l'utilisation pour l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours de jeunes adultes en contrats d'emploi-solidarité.

De son côté, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) apprécie *« à leur juste valeur »* les créations d'emplois d'ATOS pour les lycées. *« Au delà des revendications matérielles, les lycéens ont mis en évidence les carences éducatives du système »*, poursuit le SGEN. Enfin, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), dans un communiqué publié vendredi 26 octobre, adresse son soutien aux lycéens. La FEN insiste notamment sur *« l'inadaptation des locaux, les classes surchargées, la supression pendant des années d'emplois de non-enseignants, l'absence de lieux de rencontre et de travail pour les lycéens, et la surcharge de certains horaires et programmes »*.

JUSTICE

La crise du barreau bordelais

L'ancien bâtonnier lavé de tout soupçon par la cour d'appel de Bordeaux

La cour d'appel de Bordeaux a rendu le 26 octobre un arrêt lavant de tout soupçon, l'ancien bâtonnier Favreau et M. Daniel Gauthier, soupçon que faisait peser sur eux depuis quatre ans le conseil de l'ordre des avocats. *« Aucun fait,* dit la cour, *dans la gestion budgétaire et la présentation des comptes ne caractérise un manquement à la probité, à la délicatesse ou à l'honneur de la part du bâtonnier ou du trésorier. »* Il n'y a donc pas lieu d'engager les poursuites disciplinaires réclamées par l'ordre des avocats.

BORDEAUX

de notre correspondante

La crise du barreau bordelais avait éclaté dès la fin du bâtonnat de Me Bertrand Favreau en 1986. Dans un milieu réputé conservateur, ses *pairs ne lui pardonnaient* apparemment pas ses sympathies de gauche (il est proche de MM. Roland Dumas et Robert Badinter). Ils l'attaquèrent sur sa gestion. Me Favreau avait, en 1984 et 1985, entrepris un dépoussiérage de l'institution ordinale. Il avait mené au pas de charge une politique d'investissements : construction d'une maison des avocats, informatisation des procédures judiciaires, mais aussi création d'un prix international Ludovic-Trarieux, remis pour la première fois en 1985 à Nelson Mandela. Ces opérations avaient coûté cher au barreau et vidé les caisses. Saisissant ce prétexte, les successeurs du bâtonnier décidèrent, le 20 juillet 1987, l'ouverture d'une information disciplinaire à l'encontre de Me Favreau et de M. Daniel Gauthier, trésorier de l'ordre sous son bâtonnat et aujourd'hui retiré du barreau.

Trois points étaient en cause : dépassement budgétaire, dépassement de crédits sur la liste civile du bâtonnier et *« utilisation au profit de l'ordre de fonds détenus pour le compte de tiers en exécution d'un séquestre »*. Cette dernière accusation *dirigée contre* Me Favreau était liée à la découverte de fonds provenant d'un compte de l'ancienne chambre départementale des avoués. Ces fonds avaient été intégrés dans les caisses de l'ordre en 1984 par *Me Favreau en accord* avec le parquet général de Bordeaux. Ils auraient dû être restitués, assurait l'ordre des avocats, car ils appartenaient en fait à des tiers. De son côté, l'ancien bâtonnier soulevait des questions *sur ce « trésor de guerre des avoués »*. Comment et pourquoi avait-il survécu à la dissolution de la chambre départementale des avoués? A qui avait-il profité? La cour d'appel de Bordeaux prit en charge l'affaire et ordonna en janvier 1988 une expertise comptable.

« Aucune anomalie »

L'expertise, note aujourd'hui la cour d'appel, établit formellement que Me Favreau n'a pas *« utilisé au profit de l'ordre des fonds détenus pour le compte de tiers en exécution d'un séquestre »*. *« L'imputation émanant du conseil de l'ordre ne repose sur aucun fondement »*, conclut dans son arrêt la cour de Bordeaux. Les magistrats constatent également qu'il n'y a eu *« aucune anomalie »* ni *« dépassement des crédits »* dans l'utilisation de la liste civile du bâtonnier en 1984 et 1985. Enfin, la cour rappelle que si *« la politique définie par Me Favreau et son conseil de l'ordre, comme toute politique d'investissement, s'est révélée onéreuse »*, la responsabilité n'en pèse pas que sur le bâtonnier et son trésorier car elle a fait l'objet de discussions.

L'arrêt de la cour d'appel mettra-t-il un terme à la crise du barreau bordelais? En fait, deux dossiers restent ouverts . Toute la lumière n'a pas *été faite sur « le trésor de guerre des avoués »*. Il est établi que les sommes intégrées au compte de l'ordre des avocats provenaient de *« l'encaissement de coupons et de la vente de titres »*. Les bénéficiaires de ces *opérations restent anonymes*. En mai 1987, la chancellerie avait ordonné une enquête complémentaire sur l'utilisation de ces fonds. En juillet 1987, le conseil de l'ordre du barreau de Bordeaux avait ouvert une information disciplinaire à l'encontre de Me Andouard, le dernier président de la chambre départementale des avoués.

Ces deux procédures semblent, trois ans après, être au point mort. *Par ailleurs, l'ancien bâtonnier* Alfred Peyrelongue, successeur de Me Favreau, a été inculpé en juillet dernier de faux, usage de faux et escroquerie au jugement. Cette inculpation vise la délibération du conseil de l'ordre qui engageait en juillet 1987 l'information disciplinaire contre Me Favreau et M. Daniel Gauthier. Elle est intervenue à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile déposée par Me Favreau. Cette plainte visait nommément Me Annick Vivez, ancienne secrétaire du conseil de l'ordre. Me Vivez, qui avait été inculpée une première fois en octobre 1989, a été réinculpée en juillet 1990, peu après Me Peyrelongue. On ignore les suites qui seront données à cette procédure pénale.

GINETTE DE MATHA

□ **Un ancien attaché parlementaire d'Edgar Faure condamné pour escroquerie.** – M. Jean-Christophe Devaux, quarante-quatre ans, ancien attaché parlementaire du sénateur Edgar Faure, vient d'être condamné pour escroquerie à trente mois de prison et 100 000 F d'amende par la 13e chambre du tribunal correctionnel de Paris.

□ **Inculpation de M. Jean-Hugues Colonna, ancien député socialiste, pour recel de documents administratifs.** – Député socialiste des Alpes-Maritimes de 1981 à 1988, M. Jean-Hugues Colonna, aujourd'hui chargé de mission au ministère de l'intérieur, a été inculpé vendredi 26 octobre à Nice de recel de documents administratifs et laissé en liberté. Il est accusé par un conseiller général RPR des *Alpes-Maritimes*, M. Christian Estrosi, d'avoir fait état, lors d'une émission radiophonique, d'une lettre datant de 1987 par laquelle M. Alain Juppé, alors ministre du budget, proposait à M. Estrosi des *facilités* pour alléger un redressement fiscal de 4,8 millions de francs.

□ ***Eglise de scientologie de Lyon* : trois nouvelles inculpations.** – Trois nouvelles inculpations pour *« escroquerie et complicité, exercice illégal de la médecine et complicité »* ont été prononcées vendredi 26 octobre par le juge lyonnais, M. Georges Fenech, dans le cours de l'enquête ouverte après le suicide en mars 1988 d'un adepte lyonnais de la secte (*le Monde* du *14 juillet*). *L'une des personnes* inculpées, Mme Chantal Gauthier, responsable d'une école de langue satellite de l'Eglise de scientologie, Manhattan Langue, qui employait des fidèles sans les rémunérer, selon l'accusation, a *été écrouée*.

□ **Le maire de Vincennes proteste auprès du ministre de l'intérieur après l'incendie de vingt voitures.** – *M. Jean Clouet, sénateur-maire* de Vincennes, a écrit au ministre de l'intérieur pour exprimer son indignation après l'incendie, dans la nuit du vendredi 26 octobre au samedi 27 octobre, de vingt voitures sur l'esplanade du château de Vincennes au terme d'un rodéo.

Les divisions des nationalistes corses

L'ex-FLNC revendique le premier attentat commis sur le continent depuis plus de trois ans

L'ex-FLNC a revendiqué dans une lettre qui a été authentifiée par les enquêteurs l'attentat à l'explosif *perpétré vendredi 26 octobre* contre les locaux d'une filiale de la Société nationale Corse-Méditérranée (SNCM) à Aubagne (*le Monde* du 28 et 29 octobre). Dans ce texte, remis à un quotidien local, l'organisation séparatiste dénonce le *« colonialisme économique »*, accusant la SNCM de *« tirer plus de 75 % de son chiffre d'affaires sur les lignes corses, avec un réinvestissement nul dans l'île »*.

Cet attentat, le premier visant un objectif situé sur le continent depuis mars 1986, était intervenu au lendemain de la visite en Corse de M. Pierre Joxe. Dans leur revendication, les clandestins réaffirment leur attachement à la notion de *« peuple corse »* contenue dans le projet du ministre de l'intérieur mais sur laquelle le conseil d'Etat a émis des réserves.

Une manifestation a par ailleurs rassemblé samedi 27 octobre à Ajaccio plusieurs centaines de personnes répondant à l'appel de différents mouvements nationalistes, où se sont exprimées des divergences d'appréciation sur le projet Joxe. La Cuncolta, principale formation nationaliste, qui ne s'était pas associée à cette manifestation, a tenu de son côté dimanche à Bastia une réunion consacrée à la place de l'organisation dissoute dans le mouvement revendicatif.

EN BREF

□ **M. Dieng (Sénégal) à la tête de *la Commission internationale des* juristes.** – M. Adama Dieng, juriste sénégalais, a été nommé, lundi 22 octobre, secrétaire général de la Commission internationale des juristes (CIJ) dont le siège est à Genève. Fondée en 1952 et composée de quarante membres en provenance de tous les continents, la CIJ est une organisation non gouvernementale (ONG) ayant statut consultatif auprès de l'ONU. Son objectif est de promouvoir et de défendre la primauté du droit et l'application des droits de l'homme telle qu'elle est prévue dans la Charte des Nations unies. M. Dieng est le premier ressortissant d'un pays du tiers monde à accéder à la charge de secrétaire général de la CIJ. Agé de quarante ans, il a exercé des fonctions de consultant auprès de l'UNESCO, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Centre des droits de l'homme de l'ONU à Genève. – *(Corresp.)*

□ **Manifestations anti-TGV à Lille et en Provence.** – Deux cents habitants de la banlieue sud de Lille ont bloqué pendant quelques instants la gare de la préfecture du Nord, samedi 27 octobre, pour exiger que le TGV, qui doit traverser leurs communes, passe en souterrain. De leur côté, les opposants provencaux au TGV, au nombre d'un millier environ, ont, durant la même journée, interrompu toute circulation ferroviaire pendant près de trois heures à Mornas (Vaucluse). Douze mille voyageurs, transportés par des navettes routières SNCF, ont été retardés. Les manifestants ont également bloqué l'autoroute A 7 et la nationale 7 pendant près d'une heure, y provoquant d'importants bouchons.

□ **La vedette d'un film publicitaire contre la drogue cambriolait pour se procurer de l'héroïne.** – Un jeune homme de dix-huit ans, qui avait été la vedette d'un film publicitaire anti-drogue en 1987, a été inculpé de vol avec effraction par un juge d'instruction du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Steve avait été arrêté le 17 octobre à Malakoff alors qu'il commettait un cambriolage pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de doses d'héroïne. Il y a quatre ans, à l'écran, il jetait des paquets de drogue dans la cuvette des toilettes tandis qu'une voix off affirmait : *« La drogue, c'est de la merde. »*

SOCIÉTÉ

Deux adolescents extorquent 6 500 F à un camarade

Les racketteurs de la rue des Vertus

L'un a quatorze ans. L'autre seize. Des adolescents comme les autres, plutôt bien habillés, normalement scolarisés. Des habitués du quartier des Enfants-Rouges, dans le troisième arrondissement de Paris. Lundi 21 octobre, ces deux frères ont été interpellés par la police, puis déférés à la douzième section du parquet de Paris, qui a saisi le juge des enfants. *« Une affaire classique »*, soulignent les magistrats. Une simple histoire de racket entre écoliers.

Ils voulaient s'acheter des vélos, des blousons et... *« des gâteaux »*, déclareront-ils. Ils n'avaient pas assez d'argent, alors ils sont allés voir un copain du quartier, ancien camarade de classe du plus jeune à l'école communale de la rue des Vertus. De demandes en menaces, le chantage s'est fait plus pressant, les rencontres au métro République plus fréquentes. *« Tu nous amènes de l'argent ou on te pousse sur la voie ! »*.

Terrorisé, l'adolescent de treize ans a commencé à dérober de l'argent dans la caisse du magasin tenu par sa mère. De plus en plus d'argent. En tout, 6 500 F. Etonnée par la disparition de ces sommes, elle l'a interrogé. L'enfant a fini par tout raconter. Que le chantage durait depuis la rentrée des classes, début septembre. Que le plus jeune frère avait lui aussi été menacé mais sans résultat. Que les deux racketteurs allaient déménager et qu'il fallait faire vite.

La mère a immédiatement porté plainte et la police n'a eu aucun mal à arrêter les deux collégiens. Rapidement, ils ont avoué. Le parquet, qui a requis une mesure de contrôle judiciaire, s'explique : *« On ne va quand même pas les mettre en prison, surtout que ces cas sont devenus fréquents. »* Si les magistrats soulignent que 70 % des jeunes qui passent devant eux ne récidivent pas, ils manifestent quand même leur inquiétude : *« Ce genre de pratique s'est banalisé dans la tête des gamins. Quand ils veulent de l'argent, ils ont recours à des moyens qu'ils n'employaient jamais auparavant. Ils ne sont pas plus méchants. C'est seulement un phénomène de société. »* Ce qu'un policier exprime avec d'autres mots : *« Nous, on piquait les goûters, eux, ils ont d'autres méthodes. »*

NATHANIEL HERZBERG

MEDECINE

En contradiction avec une directive de la CEE

Le gouvernement italien décide d'instituer un dépistage obligatoire du sida pour certains agents de l'Etat

La décision du gouvernement italien d'imposer un dépistage de la contamination par le virus du sida à certaines catégories de fonctionnaires – policiers, militaires, pompiers – relance la polémique sur le caractère discriminatoire de certaines mesures préventives. Cette décision est non seulement en contradiction avec une directive européenne qui affirme que *« les personnes contaminées ne présentent aucun danger pour leurs collègues de travail »*, mais avec une loi récemment votée par le Parlement italien.

ROME

de notre correspondant

Il y a plus de trois cent mille séropositifs et 3 700 malades du sida en Italie. Pour tenter d'enrayer le fléau, le gouvernement de Rome, a décidé, premier de tous en Europe, d'imposer aux agents de l'Etat *« accomplissant des tâches pouvant présenter des risques pour la sécurité et la santé du public »* un dépistage obligatoire du virus. Sont concernés par la mesure, les policiers, les soldats et les pompiers. *« Initiative schizophrénique »* pour les syndicats, *« intolérable atteinte aux droits de la personne »*, selon plusieurs ténors de l'opposition parlementaire, *« inconstitutionnel et dangereux pour les libertés publiques »* d'après les associations homosexuelles de la péninsule, le décret du 4 octobre déclenche une véritable tempête de protestations.

Le titre de l'éditorial du premier quotidien du pays, le *Corriere della Sera*, publié jeudi 25 octobre, traduit l'humeur générale. Il s'intitule : *« Nous sommes tous pestiférés »*, et il demande ironiquement pourquoi *« les bouchers, les barbiers, les boulangers, les dentistes, les infirmières et les autres »* ne seraient pas soumis, eux aussi, au dépistage obligatoire.

Présenté par le ministre de l'intérieur, signé par les ministères de la défense, des finances, et du budget sans oublier le président du Conseil, M. Giulio Andreotti, le texte, qui prévoit aussi le dépistage des drogués sous l'uniforme, n'a curieusement pas été signé par le ministre de la santé publique. *« Comment voulez-vous*, déclarait mercredi M. Francesco De Lorenzo, *que je me sente lié par un texte que je n'ai pas signé et auquel, lors d'une première proposition de mon collègue de l'intérieur, je m'étais opposé. »* Controverse intra-gouvernementale presque routinière dans un système de coalition où la notion de solidarité gouvernementale n'existe pas.

Le plus grave est que si, en principe, les résultats de ces tests *« seront exclusivement communiqués »* aux personnes concernées, il est clair que les éventuels séropositifs devront faire carrière ailleurs que sous l'uniforme. Discrimination caractérisée. *« Ce décret*, expliquait, mercredi, M. Elio Guzzanti, vice-président d'une commission ministérielle spécialement créée pour lutter contre le sida, et qui, elle non plus, n'a pas été consultée, *est en contradiction formelle, non seulement avec la directive de la CEE sur le sujet* (au terme de laquelle *« les personnes contaminées ne constituent pas un danger pour leurs collègues de travail »*), *mais avec la loi votée par notre propre Parlement il y a à peine quatre mois. »* Ce texte interdit précisément aux employeurs de soumettre leurs salariés au test HIV.

Le respect des formes

D'une façon générale, tous les médecins, à commencer par le conseil de l'Ordre italien, déplorent la méthode *« subreptice »* employée par le pouvoir. Sur le fond toutefois, les opinions sont moins unanimes. Avec plus de sept cents morts par an pour cause de surdose d'héroïne (record d'Europe) et 68 % de drogués (16 % d'homosexuels) parmi ses malades infectés, l'Italie, pour laquelle les spécialistes prévoient trente mille sidéens déclarés d'ici à 1992, a un vrai problème. Pour la seule Lombardie industrielle (capitale, Milan) qui compte déjà 32 % des malades transalpins, on prévoit au moins trois mille quatre cents morts dans les vingt-quatre mois.

Pour les autorités, le fléau appelle clairement des formes de lutte plus radicales que les campagnes anti-sida qui sont actuellement menées dans les médias. La commission ministérielle de M. Guzzanti est d'ailleurs en train d'étudier des mesures de dépistage obligatoire dans les prisons. *« C'est un fait*, déclarait mercredi le célèbre immunologue transalpin, le professeur Ferdinando Aiuti, que *« le test de dépistage est utile et sûr pour identifier les malades et commencer à les soigner. »* Même si, selon lui, la méthode employée en l'espèce par le gouvernement, est *« contreproductive »*, il ne condamne pas le principe de l'automatisme.

D'autres vont plus loin et affirment, comme M. Giuliano Cazzola, secrétaire confédéral du principal syndicat national (CGIL) que dès lors qu'il *« garantit le respect des droits de la personne humaine »*, le décret du gouvernement *« ne constitue pas en lui-même une mesure inadéquate »*. Il faudrait simplement respecter les formes. Opinion partagée, et plus encore, par Mgr Elio Sgreccia, directeur du département de bioéthique à l'université catholique de Rome. Le décret va sans doute devoir être soumis au Parlement. Le débat pourra alors commencer.

PATRICE CLAUDE

SPORTS

L'agonie du football est-allemand

Suite de la première page

Enfin, deux équipes seront également qualifiées pour cette seconde division à l'issue de matches de barrage. Au total, ce sont donc huit clubs qui sauveront leur peau.

Les autres, les mal-classés de l'actuel championnat, seront condamnés à s'éparpiller dans des compétitions régionales amateurs. Des clubs qui ont disputé cette saison encore – et pour la dernière fois sous la bannière de la RDA – des coupes d'Europe, disparaîtront. Si la compétition devait s'arrêter aujourd'hui, le Lokomotiv Leipzig, Carl Zeiss Iena ou le FC Berlin (nouvelle appelation du Dynamo Berlin) seraient sacrifiés.

Le Magdebourg FC, septième du championnat, n'est pas à l'abri d'une telle mésaventure. S'il ne parvient pas à décrocher une place au sein de la future deuxième division, il sombrera dans l'anonymat avec ses trois titres de champion de RDA et sa Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes remportée en 1974 contre le Milan AC. Un tel club, expédié du jour au lendemain en troisième division, c'est un peu comme si, en France, l'AS Saint-Etienne était rayée de la carte du football de haut niveau.

« Si cela doit nous arriver, le MFC mourra. » Reinhard Lehmann se cramponne à son fauteuil de président. Il hésite entre anxiété et optimisme. D'un côté, il veut se convaincre qu'une occasion unique d'entrer de plain-pied dans l'ère du professionnalisme s'offre à son club (*« c'est une chance à saisir »*). De l'autre, il reconnaît qu'il cumule les handicaps et qu'une éventuelle aventure au sein de la nouvelle deuxième division serait bien risquée.

Du temps du communisme, le budget moyen d'un club de premier plan s'élevait à 10 millions de francs, financés essentiellement par le gouvernement. En cas d'accession à la Bundesliga, ce budget devrait au moins être multiplié par cinq. En seconde division, il devrait simplement doubler. Ce qui est déjà énorme. Dans les deux cas, l'argent manquerait donc, comme le confirme Reinhard Lehmann à propos de Magdebourg : *« Nous avons six mois pour trouver une solution. A partir de décembre, la fédération ne nous donnera plus un sou. Les entreprises locales ont d'autres soucis et n'ont pas les moyens de nous aider. Peut-être faudra-t-il se tourner vers l'Ouest, vers des partenaires prêts à investir dans la région. Le défi vaut d'être relevé... »*

En attendant cette solution-miracle, les vingt salariés (entraîneurs, employés...) qui ont échappé à la première vague de licenciements (une vingtaine de personnes) ne se font guère d'illusions. Ces derniers mois, des centaines d'éducateurs et de cadres du sport est-allemand (par exemple, de l'athlétisme) ont déjà perdu leur emploi. En 1989, un peu plus de dix mille personnes vivaient directement du sport en RDA . Selon les dernières estimations, ils ne seront plus que deux mille cinq cents en 1991. Le football, comme les autres disciplines, découvre la loi du sport capitaliste et du rendement.

Baisse du niveau à l'Ouest ?

Le public non plus n'échappe pas à la crise actuelle. A Magdebourg, il vient deux fois moins nombreux que par le passé (cinq mille spectateurs de moyenne contre dix mille). Comme partout dans le pays, le prix des places au stade a augmenté, et les ménages ont d'autres priorités que le football en ces temps de chômage et d'inflation.

Quant aux joueurs du MFC, ils commencent peut-être à regretter d'avoir signé de nouveaux contrats de deux ou trois ans en juin dernier... Certes, ils gagnent beaucoup mieux leur vie qu'auparavant – 30 000 francs par mois pour les meilleurs d'entre eux, – mais n'ont qu'une angoisse : faire partie des cent joueurs qui, quoi qu'il arrive, se retrouveront au chômage dans six mois, lorsqu'une demi-douzaine de clubs seront relégués chez les amateurs.

A mesure qu'approche l'heure de la fusion, le fossé qui sépare le football des deux Allemagnes paraît de plus en plus infranchissable, à l'image de celui qui reste creusé entre les deux sociétés. Nombre d'Allemands de l'Ouest assurent en fait que les clubs de l'Est ne disposent pas de structures assez solides pour rivaliser avec leurs opulents cousins. Certains estiment même que le mariage à venir affaiblira le niveau général du football allemand, au moins dans l'immédiat. *« On va beaucoup beaucoup trop vite »*, déclarait récemment Stefan Reuter, le milieu de terrain international du Bayern. Selon lui, les clubs de l'ex-RDA n'ont pas les moyens, humains et financiers, de figurer honorablement en Bundesliga . *« Ils seront prêts dans cinq ans, pas avant »*, assure-t-il.

Sans doute sont-ils trop imprégnés de leur passé pour mener à bien une mutation si rapide. Pendant des dizaines d'années, ils ont été inféodés au régime. La chute du communisme a, par exemple, permis de découvrir de multiples affaires de corruption concernant le Dynamo Berlin, l'équipe de la police politique (la Stasi). Il servait à la fois d'outil de propagande et de « source d'information ».

Tous ces clubs devront donc apprendre au plus vite le capitalisme dans le football, trouver des sponsors, améliorer le confort de leurs stades, négocier des contrats de joueurs ou des droits de télévision. Ils risquent de perdre quelques matches avant d'assimiler définitivement toutes les données du professionnalisme. Car les meilleurs joueurs ne leur en laisseront sans doute pas le temps et préféreront s'« exiler » vers la Ruhr ou la Bavière.

Cette saison, seize joueurs de haut niveau ont déjà rallié la Bundesliga. Les clubs de l'Est n'avaient pas d'autre solution pour renflouer leurs caisses. Le Dynamo Dresde a cédé cinq joueurs, parmi lesquels deux de ses meilleurs éléments, Matthias Sammer à Stuttgart (7 millions de francs) et surtout Ulf Kirsten à Lerverkusen (12 millions de francs). De l'avis général, cet argent fait du Dynamo le seul club capable de rivaliser avec les plus modestes pensionnaires de la Bundesliga.

PHILIPPE BROUSSARD

Le championnat de France de deuxième division

Laval menacé de dépôt de bilan

LAVAL

de notre correspondant

L'avenir du Stade lavallois FC (5e au classement de deuxième division groupe B) est compromis depuis le refus de la ville vendredi 26 octobre de verser un centime de plus à l'équipe professionnelle, au cours d'une réunion houleuse, la majorité municipale (socialiste, association des démocrates, communiste) a suivi le maire PS, M. André Pinçon, pour refuser en bloc un plan de sauvetage et de relance proposé par un groupe d'industriels mayennais.

Partant d'un déficit de fonctionnement à court terme de deux millions de francs et d'un objectif de remonter en première division en trois ans, ces industriels, conduits par M. Jean Py, PDG d'une entreprise de sous-traitance automobile (SOTIRA), proposaient un financement propre de 3,6 millions par an et demandaient en complément des apports de 2,5 millions, respectivement au conseil général et à la mairie.

La veille, les industriels avaient pourtant gagné la partie à l'hôtel du département. Poussée fortement par le président du conseil général, le sénateur centriste René Ballayer, la note est passée, mais après avoir subi quelques ratures imposées par l'autre sénateur centriste de la Mayenne, M. Jean Arthuis, vice-président et grand argentier de l'assemblée départementale. Aux 500 000 F de subvention annuelle versés, le département ajoute 2,5 millions la première année, 1,5 million la deuxième, et 1 million la troisième.

Vendredi soir, à la mairie de Laval, il n'y a pas eu de recherche de consensus. M. André Pinçon s'en est tenu au *statu quo* : le Stade lavallois coûte 4 millions de francs au contribuable et on en restera là . Plus de la moitié de cette somme est consacrée à l'entretien et au fonctionnement du stade Le Basser (ouvert à d'autres disciplines et autres clubs sportifs), la subvention directe à l'équipe de foot professionnel s'élevant à 900 000 F (plus 287 000 F pour le centre de formation).

Les industriels engagés se sont donné quinze jours pour tenter de contourner le blocage de la mairie ou de trouver avec celle-ci l'amorce d'un compromis. Depuis le décès du président Henri Bisson, en 1987, le stade lavallois traverse des turbulences qui ont entraîné la descente en deuxième division en 1989 et une présidence par intérim cette saison. En prenant aujourd'hui les choses en main, les industriels mayennais ont voulu passer un contrat de confiance avec les collectivités locales.

GERARD LECLERC

CYCLISME

Dopé... naturellement

LA HAYE

de notre correspondant

Ecarté du peloton professionnel par la suspension d'un an prononcée à son encontre au début de l'été, le cycliste néerlandais Gert Jan Theunisse affirme détenir la preuve scientifique que son nom a été injustement sali par des affaires de dopage en 1988 (Tour de France) et cette année (Flèche wallonne).

Gert-Jan Theunisse ne s'est pas dopé, dit-il. Il l'est naturellement ! Des analyses biologiques poussées auraient montré que l'organisme du sportif produit insuffisamment de lépistotérone, substance qui est censée dissoudre les hormones secrétées au moment d'un effort intense, telle la testostérone. Celle-ci passerait en conséquence en trop grande quantité dans le sang et dans l'urine du coureur, qui serait donc victime... à son corps défendant de n'importe quel contrôle antidopage.

Gert Jan Theunisse a investi, de sa propre poche, semble-t-il, 50 000 florins (150 000 F) dans la constitution de ce dossier médical établi par un laboratoire apparemment au-dessus de tout soupçon. Une somme qu'il regagnera bien vite à la force du jarret si les instances du cyclisme international se montrent sensibles à son argumentation.

CHRISTIAN CHARTIER

RUGBY

La composition du XV de France face à la Nouvelle-Zélande

L'équipe de France de rugby qui affrontera la Nouvelle-Zélande samedi 3 novembre à Nantes, à l'occasion du premier test-match des All Blacks, actuellement en tournée en France, présentera une ligne de trois-quarts inédite. Les défections sur blessure de Philippe Sella et de Patrice Lagisquet ont amené les sélectionneurs à retenir le Nimois Jean-Claude Langlade (centre) et le Montferrandais Philippe Saint-André (aile). Tous deux joueront à Nantes leur première rencontre internationale. La « charnière » sera également inédite puisque le Lourdais Aubin Hueber évoluera à la mêlée, Didier Camberabero, titulaire indiscutable, restant à l'ouverture.

Composition de l'équipe de France : Serge Blanco (Biarritz, capitaine) – Stéphane Weller (Grenoble), Jean-Claude Langlade (Nîmes), Franck Mesnel (Racing CF). Philippe Saint-André (Montferrand) – (o) Didier Camberabero (Béziers), (m) Aubin Hueber (Lourdes) – Eric Champ (Toulon), Laurent Rodriguez (Dax), Eric Melville (Toulon) – Olivier Roumat (Dax), Abdelatif Benazzi (Agen) – Laurent Seigne (Agen), Louis Armary (Lourdes), Pascal Ondarts (Biarritz) .

Les Néo-Zélandais ont dominé les Barbarians français (23-13) samedi 27 octobre à Agen lors de leur quatrième match en France. Une semaine après le premier test de Nantes, une seconde rencontre les opposera à l'équipe de France samedi 10 novembre à Paris.

Les résultats

CYCLISME

Coupe du monde

Le Néerlandais Erik Breukink a remporté la finale de la Coupe du monde de cyclisme, samedi 27 octobre à Lunel (Hérault). Il a obtenu le meilleur temps du contre-la-montre de 50 kilomètres. L'Italien Gianni Bugno, huitième de l'épreuve, termine en tête du classement général de cette deuxième Coupe du monde.

JUDO

Championnat d'Europe

L'URSS a conservé son titre de champion d'Europe des nations de judo masculin en battant la France aux points (20-13), dimanche 28 octobre à Dubrovnik (Yougoslavie). Les deux équipes avaient atteint le terme de la finale à égalité en finale face aux Britanniques (4-3).

FOOTBALL

Championnat de France

Première division
(Quatorzième journée)

*Monaco b. Paris SG	2-0
*Marseille b. Brest	3-1
*Metz et Toulon	0-0
*Nantes b. Rennes	2-0
*Bordeaux b. Nancy	5-0
*Toulouse et Saint-Etienne	0-0
*Cannes et Sochaux	1-1
*Lyon b. Nice	1-0
*Lille b. Montpellier	1-0
Auxerre b. *Caen	1-0

Classement. – 1. Marseille, 22 pts ; 2. Auxerre, 21 ; 3. Monaco, 19 ; 4. Brest, Metz, Bordeaux, Nantes, Lille et Lyon, 15 ; 10. Caen et Paris SG, 14 ; 12. Montpellier, 13 ; 13. Toulouse, 12 ; 14. Toulon, Cannes, Sochaux et Nancy, 11 ; 18. Nice et Saint-Etienne, 10 ; 20. Rennes, 9.

Deuxième division
(Quatorzième journée)

Groupe A

*Bastia et Avignon	0-0
*Chaumont et Istres	1-1
*Alès b. Valenciennes	1-0
*Nîmes b. Dunkerque	3-0
Martigues b. *Gueugnon	4-1
Strasbourg b. *Rodez	3-0
*Dijon b. Louhans	2-0
*Mulhouse b. Annecy	2-1
*Epinal b. Ajaccio	2-1

Classement. – 1. Bastia, 20 pts ; 2. Istres, 19 ; 3. Nîmes et Alès, 18 ; 5. Valenciennes, 17.

Groupe B

Angers b. *Red Star	2-0
*Reims b. Niort	1-0
*Laval b. Beauvais	2-1
*Le Havre b. Orléans	5-1
*Guingamp b. Saint-Seurin	2-1
*Saint-Quentin et Le Mans	1-1
*Tours et La Roche-sur-Yon	2-2
*Bourges b. Créteil	4-1
*Rouen et Lens	0-0

Classement. – 1. Le Havre, 21 pts ; 2. Angers et Red Star, 19 ; 4. Guingamp, 17 ; 5. Laval, Reims, Beauvais et Bourges, 15.

TENNIS

Tournoi de Stockholm

L'Allemand Boris Becker, numéro deux mondial, a remporté le tournoi de Stockholm (Suède) en dominant le Suédois Stefan Edberg, numéro un mondial, dimanche 28 octobre. Becker s'est imposé en trois sets (6-4, 6-0, 6-3). La paire composée du Français Guy Forget et du Suisse Jacob Hlasek a enlevé l'épreuve de double en battant en finale l'Australien John Fitzgerald et le Suédois Anders Jarryd (6-4, 6-2).

VOLLEY-BALL

Championnat du monde

L'Italie est devenue championne du monde de volley-ball en dominant Cuba (12-15, 15-11, 15-6, 16-14), dimanche 28 octobre, à Rio-de-Janeiro (Brésil). Les Etats-Unis, tenants du titre, se sont classés à la treizième place. L'équipe de France, éliminée en quarts de finale par le Brésil s'est inclinée face aux Pays-Bas (15-1, 8-15, 15-8, 15-7) et termine huitième.

PHILIPPE BROUSSARD

composition du XV de France face à la Nouvelle-Zélande

Erreurs sur les codes barres !
Parce que chez Leclerc un prix est un prix, voici notre nouveau cheval de bataille.



Le système des codes barres a permis aux hypermarchés de réduire les erreurs d'étiquetage sur les produits, d'améliorer leur gestion et de satisfaire davantage le consommateur grâce aux factures détaillées fournies à la caisse. Mais Madame Neiertz a raison, trop d'erreurs subsistent. C'est pourquoi tous les Centres E. Leclerc s'engagent à rembourser l'article dont le prix inscrit sur le ticket de caisse ne correspondrait pas à celui indiqué en rayon. Un bon moyen d'éviter les polémiques, non ?



CLM/BBDO

E.LECLERC

Trois disparitions

Jacques Demy, père du « roman musical »

L'homme qui avait réussi à faire aimer de tous son cinéma « en chanté » est mort à Paris d'une congestion cérébrale. Il était âgé de cinquante-neuf ans

Il a aimé et nous a fait aimer les villes ouvertes sur la mer où passent de jeunes marins en uniformeblanc, des filles blondes et brunes cherchant l'amour, des hommes trop beaux parfois pour être heureux et des dames mûres égrenant leurs nostalgies, mais toujours prêtes à rêver. Il a fait des histoires romanesques et des intrigues de mélodrames, des mondes enchantés, proches des contes de fées, où, quand la vie réelle et la vérité sociale reprenaient leurs droits, on avait les larmes aux yeux et le cœur gros.

Fêté au temps de la nouvelle vague, porté par le succès de ses comédies musicales, uniques dans le cinéma français, Jacques Demy, cinéaste de divertissement, funambule de clair de lune, capable de passer de l'autre côté de l'écran pour en ramener les personnages de ses fantasmes, et toujours guidé par les élans de la jeunesse, a connu, pourtant, des passages à vide et une traversée du désert dont il revint, au début des années 80 sinon amer, du moins désenchanté jusqu'à ne plus voir dans *Une chambre en ville* Nantes comme au temps de *Lola*.

Puis, il retrouva le goût du bonheur et filma comme autrefois, tout en se rendant bien compte que le temps avait passé. Ce temps, on aurait bien voulu le retenir pour garder le sourire franc du « grand Jacques », pour l'entendre encore parler des films qu'il avait envie de tourner, pour voir surgir, encore, de l'écran, sur des airs de chansons populaires, ces êtres qu'il inventait, qui respiraient l'amour en dansant et ne croyaient qu'aux sentiments et à la passion. Aujourd'hui, Agnès Varda, sa femme, la mère de son fils Matthieu, est en train d'achever à Nantes un film sur l'histoire d'un petit garçon qui ne voulait pas être garagiste comme son père, mais faire des films à Hollywood. Un film sur l'enfance et l'adolescence de Jacques Demy, qui nous ramène à ses racines.

Jacques Demy naît le 5 juin 1931 à Pontchâteau, près de Nantes. Fils d'un garagiste souhaitant qu'il devienne ingénieur, il apprend la mécanique et l'électricité au collège technique de Nantes, mais, à quatorze ans, il achète une caméra et tourne, avec des camarades de classe, l'aventure d'une fillette kidnappée, Solange. La pellicule surexposée n'offre, développée, que du blanc, ce blanc qu'on retrouvera plus tard, dans *Lola*...

A seize ans, Jacques Demy est étudiant aux Beaux-Arts de Nantes. Il y a parmi ses condisciples le futur décorateur Bernard Evein. Puis, il vient à Paris et suit les cours de l'École technique de photographie et de cinématographie (ETPC) de Vaugirard. Sa vocation, c'est le cinéma.

Il travaille quelques mois avec Paul Grimault, cinéaste d'animation, et devient l'assistant de Georges Rouquier (*Farrebique*), qui produit, en 1955, son premier court métrage, *le Sabotier du Val de Loire*. Le court métrage est, alors, une sorte d'école de création qui participe à ce mouvement de renouvellement du cinéma d'où sortira la nouvelle vague. En 1957, Demy adapte à l'écran et en couleurs, en longs plans-séquences, le texte de Cocteau, *le Bel Indifférent*, monologue lancinant d'une femme amoureuse, en face d'un homme qui ne l'écoute pas, ne lui parle pas. Deux courts métrages avec Jean Masson, *Musée Grévin* (1958), *la Mère et l'enfant* (1959), un court métrage sur *Ars*, la ville du saint curé (1959), achèvent les années d'apprentissage.

Lola, où tout est blanc

Et voici *Lola* (1961), le premier long métrage, le mélodrame poétique, le coup de maître, le film où tout est blanc, la mer, le ciel, la ville, les costumes des marins américains jouant à saute-mouton, la Cadillac de l'homme au chapeau texan qui revient d'Amérique – photographie Raoul Courtard, décors Bernard Evein, musique Michel Legrand. *Lola* est dédié à Max Ophüls ; l'amour et le bonheur y prennent des tons mélancoliques. Les longs et fluides mouvements d'appareil tracent, pour des destins qui s'entrecroisent, un labyrinthe où figure le passage Pommeraye cher aux surréalistes. Et Anouk Aimée, chanteuse de cabaret en chapeau haut de forme et guêpière noirs, rappelle une autre Lola de cinéma... Marlène Dietrich.

Comme, après la parenthèse d'un sketch, *la Luxure*, dans un film collectif, *les Sept Péchés capitaux* (1962), Jeanne Moreau, femme noire et blanche sous ses cheveux platinés et en proie au démon du jeu, rappelle, filmée par Demy dans *la Baie des anges* (1962), les fabuleuses femmes fatales d'Hollywood dans les années 30. La ville de Nice, au bord de la Méditerranée, est blanche à brûler les yeux sous l'éclat du soleil, et Claude Mann est, à l'exemple de Marc Michel dans *Lola*, un jeune homme de nature sentimentale et faible. *Lola* avait reçu un accueil chaleureux. *La Baie des anges*, œuvre plus linéaire et plus dramatique, déconcerte.

Mais, au début de 1964, la célébrité fond sur Demy après la sortie des *Parapluies de Cherbourg*, « roman musical » populiste moderne (ce qu'avait été pour l'opéra *Louise* de Gustave Charpentier au début du siècle), décoré par Bernard Evein, mis en musique par Michel Legrand, et tourné en couleurs « interprétées » au gré des sentiments. Anne Vernon tient une boutique de parapluies et empêche sa fille Catherine Deneuve, d'épouser Nino Castelnuovo, le petit mécanicien de garage dont elle est éprise. Le garçon est appelé au service militaire en Algérie et voilà, signe des temps, un amour brisé.

Le cinéma de Demy s'invente une famille puisque Marc Michel, venu de Nantes où il a connu « Lola », épouse, finalement, Catherine Deneuve à Cherbourg, où les personnages parlent en chantant (ils sont doublés d'une façon parfaite) le langage du quotidien, innovation que le public accepte avec enthousiasme tout en s'attendrissant sur le triste destin des amoureux séparés.

Le monde « en chanté » de Jacques Demy sera véritablement enchanté et euphorique dans *les Demoiselles de Rochefort* (1966), comédie musicale (toujours Michel Legrand) où, dans des rues et des décors peints en couleurs vives, Catherine Deneuve et sa sœur Françoise Dorléac, jumelles physiquement dissemblables mais qui cherchent pareillement l'amour, jouent à cache-cache avec Jacques Perrin, Gene Kelly, George Chakiris, tandis que leur mère, Danielle Darrieux, rêve à l'homme de sa vie... Michel Piccoli, qui va ressurgir. Il n'y aura jamais autant de bonheur que dans ce film. Demy est optimiste, fou de chansons et de danses, et il organise les réunions des couples dans une sorte d'illusion lyrique.

Un poète en exil

Il a épousé Agnès Varda, cinéaste nouvelle vague dès l'origine, et qui est, elle aussi, en plein succès. En 1967, ils partent ensemble aux États-Unis. On leur prépare un hommage à San-Francisco. Et Demy réalise son rêve de « faire des films à Hollywood » : en 1968, il tourne pour la Columbia *Model Shop*, où Anouk Aimée redevient Lola exilée et cherchant à gagner l'argent de son retour en France en posant pour des photos sexy dans une boutique de Los Angeles. L'amour se heurte alors, dans le film, au désenchantement.

Demy s'était installé à Los Angeles pour deux ans. Le public américain accueille fraîchement *Model shop*. Et notre cinéaste, qui en était à un tournant d'inspiration, revient en France. Il porte à l'écran *Peau d'âne*, le conte de Perrault (1970) avec Catherine Deneuve, Jacques Perrin, Jean Marais, Micheline Presle, Delphine Seyrig, et la musique de Michel Legrand. Images chatoyantes, invention décorative, romances et lyrisme sentimental.


CARLOS FREIRE

Jacques Demy, cinéaste de divertissement, funambule de clair de lune

C'est joli, charmant ; il y a une fin heureuse. C'est aussi le chant du cygne d'un genre. Chez Demy, le rose n'est plus tout à fait de saison.

Maintenant, le cinéma français le bonde. C'est en Angleterre et en Allemagne qu'il tourne, avec le jeune chanteur Donovan, *le Joueur de flûte* (1971), version cinématographique de la légende médiévale du joueur de flûte de Hamelin. Le merveilleux n'apparaît qu'à la fin. Demy a créé un univers où la pureté et l'innocence affrontent la corruption, le pouvoir autoritaire, la guerre, l'intolérance. L'enchanteur s'est fait grave dans ce spectacle pour enfants et adultes où l'on ne reconnaîtra son style qu'en décembre 1975, les distributeurs français ayant, longtemps, ignoré le film.

Entre-temps, en France, *l'Événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la lune* (1972), conte de fées moderne sur un homme qui se trouve soudain en état de grossesse (Marcello Mastroianni a pour partenaire Catherine Deneuve), n'a eu qu'un succès d'estime. Demy veut se renouveler, et l'on attend de lui que des comédies musicales à la manière des *Demoiselles*.

Il doit renoncer à plusieurs projets, puis traite avec des producteurs japonais et réalise, au Japon, en langue anglaise, *Lady Oscar* (1979), adaptation d'une bande dessinée de Ryoko Ikeda, *Rose of Versailles*. Retour en France, en 1980, pour un téléfilm, *la Naissance du jour*, scrupuleusement fidèle au roman de Colette – dont le rôle est tenu par Danièle Delorme, la mère, Sido étant Orane Demazis. Mais voici une inspiration sombre, et même très noire, avec *Une chambre en ville* (1982), nouveau « roman musical » (le compositeur est, cette fois, Michel Colombier), situé à Nantes, en 1955, pendant une grève des ouvriers des chantiers navals. Doublés comme dans *les Parapluies de Cherbourg*, sauf Danielle Darrieux en ancienne baronne et veuve de colonel, Fabienne Guyon et Marie-France Roussel, les interprètes Dominique Sanda, Richard Berry, Michel Piccoli, parlent en chantant.

Les personnages de Demy ont bien changé. Seule, Danielle Darrieux, bourgeoise calfeutrée dans un appartement d'où elle observe le spectacle de la vie, pourrait évoquer le temps des couleurs de la joie et de l'amour heureux. Mais on dirait que Demy s'exprime à travers elle. Il n'y a plus d'amour heureux, l'amour sombre dans la tragédie et la mort ; la passion, éphémère, conduit au désastre. Admirablement mis en scène, *Une chambre en ville* est, malgré un soutien très fort de la critique, un échec commercial. C'est, sur fond de conflits sociaux et de réalisme historique, le dernier grand film de Demy.

Il modernise la légende d'Orphée avec *Parking* (1985), où le fantastique est subtilement installé dans la réalité, où l'utilisation des couleurs s'accorde au conte d'amour et de mort et au rituel des concerts du Zénith, mais Francis Huster en chanteur-compositeur à guitare électrique n'est pas convaincant. Il a refusé d'être doublé.

L'ancien univers de Demy renaît en partie dans *Trois places pour le 26* (1988), comédie musicale centrée sur Yves Montand, personnage réel, et située à Marseille, où recommence le jeu des coïncidences romanesques et mélodramatiques. Demy sembla alors avoir retrouvé la sérénité perdue dans *Une chambre en ville*. Et il fait de l'amour une affaire de l'âge mûr, la jeune Mathilda May étant séduite par Yves Montand, sans qu'il entre là-dedans rien de romantique. Demy n'idéalise plus la sexualité, ce qui avait été, pour lui, une façon d'en camoufler les ambiguïtés. Michel Legrand, qui avait déjà signé la musique de *Parking*, est de nouveau à l'œuvre et donne au film des échos du passé.

A cinquante-neuf ans, Jacques Demy semblait faire le bilan de sa carrière. En fait, on pensait qu'il allait en entamer une autre et on attendait. Avec confiance...

JACQUES SICLIER

Ugo Tognazzi, bouffon tragique

Le cinéma italien a perdu, samedi soir à Rome, un de ses « cinq grands ». Il pouvait tout jouer et il a tout joué... Il avait soixante-huit ans

Avec Vittorio Gassman, Nino Manfredi, Marcello Mastroianni et Alberto Sordi, Ugo Tognazzi appartenait à la génération des « cinq grands » du cinéma italien. Il avait, comme eux, pratiqué la radio, le théâtre, la télévision, le cinéma. Acteur complet, comédie et drame, il s'en va en pleine gloire et sans qu'on l'ait vu vraiment vieillir.

Bon vivant et pince-sans-rire, personnage d'homme faible ballotté par les événements ou de roublard, séducteur à l'occasion, il était à l'aise dans tous les rôles de composition. Il n'a été célèbre chez nous qu'à sa maturité, mais le public l'avait si bien adopté qu'il semblait appartenir aussi au cinéma français.

Ugo Tognazzi naît à Crémone le 23 mars 1922, fait ses débuts à la scène à dix-neuf ans, et vient s'installer à Milan en 1945. Là, il commence une belle carrière de fantaisiste de music-hall, qui attire sur lui l'attention de producteurs de films. En 1950, il débute au cinéma dans *les Cadets de Gascogne* de Mario Mattoli. Il a pour partenaire Walter Chiari, qu'il retrouvera souvent par la suite. Jusqu'en 1959, il tourne sous la direction de Simonelli, Bragaglia, Mastrocinque, Gora, Steno et Mattoli une bonne trentaine de films qui ne seront pas distribués en France. Il est alors essentiellement un acteur comique. On le remarque dans *Quelle joie de vivre* (1960), film franco-italien de René Clément. Tognazzi s'impose en 1961 dans *Il Federale (Mission ultra-secrète)*, de Luciano Salce où il interprétait un milicien fasciste de la vieille garde chargé d'arrêter un résistant, à Rome en 1944.

Ugo Tognazzi, au tournant de la quarantaine, échappe à tous les emplois plus ou moins stéréotypés qu'on lui a donnés jusque-là et peut enfin montrer un talent riche et surprenant par la caractérisation humaine et psychologique. Cette année-là, il réalise lui-même *le Souteneur*, farce amère dont il est aussi l'interprète principal et où il incarne un être à la fois grotesque et pathétique qu'il reprendra de temps à autre. Les cinéastes italiens s'en inspirent après le succès commercial de son film. Luciano Salce le dirige encore dans *les Terribles* (1962), *La Cuccagna* (1962) et *la Hore dell'amore* (1963) mais c'est l'époque où il fait les rencontres décisives pour sa carrière au cinéma, celles de Dino Risi et de Marco Ferreri.

Un virtuose de la comédie italienne

Avec Risi, il tourne *la Marche sur Rome* (1962) en tandem avec Vittorio Gassman, *les Monstres* (1963), où, en compagnie du même Gassman, il joue une série de sketches féroces de personnages aliénés par la société, puis *Fais-moi très mal, mais couvre-moi de baisers* (1968) et *Au nom du peuple italien* (1971). Avec Ferreri, il tourne des études de mœurs, des bouffonneries tragiques : *le Lit conjugal* (1963), *le Mari de la femme à barbe* (1963), *Erotisme et ballons rouges* (1965), *l'Agence* (1971) et, en 1973, deux films réalisés en France : *la Grande bouffe*, chef-d'œuvre noir du cinéaste qui provoqua un scandale au Festival de Cannes, et *Touche pas à la femme blanche*.

On peut dire que chez Marco Ferreri, Ugo Tognazzi a pris une dimension encore plus grande et sans doute plus étrange.

S'il travaille avec Carlo Lizzani (*la Vita gara*, 1964), Antonio Pietrangeli (*le Cocu magnifique*, 1964, *Je la connaissais bien*, 1965), Luigi Zampa (*Question d'honneur*, 1965), Ettore Scola (*le Fouineur*, 1969), Pasolini (*Porcherie*, 1969), Luigi Magni (*les Conspirateurs*, 1969), Alberto Lattuada (*Venez donc prendre le café chez nous*, 1970), Elio Petri (*La propriété n'est plus le vol*, 1972), il règne en maître avec une virtuosité et une diversité confondantes à l'âge d'or de la comédie italienne chez Mario Monicelli : *Nous voulons les colonels* (1972), *Romances et confidences* (1974), *Mes chers amis* (1974) et, chez Risi : *la Carrière d'une femme de chambre* (1975), *la Chambre de l'évêque* (1977), *Dernier amour* (1978). Il est aussi l'interprète de Luigi Comencini dans *Qui a tué le chat ?* (1977) et *le Grand embouteillage* (1978) et d'Ettore Scola dans *la Terrasse* (1979).

Avec un jeu épuré, Ugo Tognazzi aura représenté jusque-là un homme mûr contemporain aux prises avec les accidents de l'histoire italienne, les transformations sociales et, parfois, l'angoisse de vivre. Cet aspect dramatique apparaît dans *la Tragédie d'un homme ridicule* de Bernardo Bertolucci (1980), qui lui vaut le prix d'interprétation masculine au Festival de Cannes et dans les films qu'il signe lui-même, *Un nez qui souffle* (1967), *Sisignore* (1968), *Qui chauffe le lit de ma femme ?* (1976), *I viaggiatori della sera* (1979).

Mais, au cours des années 80, la crise qui affecte le cinéma italien est particulièrement néfaste à la comédie italienne. Ni *la Cage aux folles*, d'Edouard Molinaro (1978) coproduction franco-italienne, ni ses deux suites inspirées d'un succès de vaudeville où Tognazzi remplace Jean Poiret face à Michel Serrault en travesti, ne peuvent passer pour de grandes œuvres. Du moins l'acteur, qui a su se plier à la situation, ne démérite-t-il pas. Depuis quelques années, on ne semblait plus, ni en Italie ni en France, être en mesure de lui proposer des rôles dignes de lui. Il prenait cette semi-retraite injustifiée avec humour et bonhomie, publiait des livres de recettes de cuisine, comme pour dire qu'il continuait à aimer la vie.

J. S.

Témoignage du décorateur Bernard Evein

Jacques Demy et Bernard Evein se sont rencontrés juste après la guerre, aux Beaux-Arts de Nantes. Dès son second court-métrage, *le Bel Indifférent* en 1957, Demy faisait appel à son ami, qui allait devenir l'un des plus grands chefs décorateurs du cinéma français. Sur presque tous les films de Jacques Demy, c'est Evein qui se chargea de recréer son univers visuel si particulier.

« Nous nous étions rencontrés par hasard à Nantes, il avait seize ans et moi dix-sept. Nous n'avons jamais cessé de nous voir depuis, il était mon double, mon reflet. Nous avions encore tant de belles choses à faire ensemble, mais la production française ne lui faisait pas confiance. Il en a terriblement souffert.

» Jacques étonnait et inquiétait les gens. Il était extrêmement agréable de rapport, mais il déroutait. On croyait ses films légers alors que c'était quelqu'un de grave. Il est aussi mort de ce malentendu.

» Jacques Demy, c'était la grâce, l'élégance, la pudeur. Dans mon souvenir, il reste associé à la beauté calme de la lumière des bords de Loire, des bords de mer. »

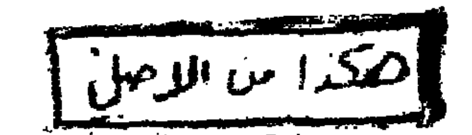
Xavier Cugat, la rumba de Hollywood

Le chef d'orchestre Xavier Cugat, surnommé le « roi de la rumba » dans les années 1930 et 1940, est mort le 27 octobre à Barcelone. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Né en Espagne à Gerona en 1900, Xavier Cugat dont la famille s'installe à La Havane en 1904 est un enfant prodige : à douze ans, il devient premier violon de l'Orchestre symphonique national. En 1925, il donne sa première série de concerts au Carnegie Hall de New-York. L'Amérique va vite le transformer, puisqu'on le retrouve quelques années plus tard à Hollywood, à la tête d'un orchestre typique de rythmes latino-amériains. Sacré « roi de la rumba », Xavier Cugat avec ses musiciens et ses chanteuses aux formes plantureuses (dont sa femme Abe Lane) devient aussi inévitable que le trompettiste Harry James dans nombre de films musicaux de la Metro Goldwyn Mayer dans les années 40.

C'est ainsi que Cugat, petit homme rondouillard au visage de lapin souriant apparaît au cinéma avec Esther Williams (*le Bal des sirènes, la Fille de Neptune*) de Jane Powell (*Amour en croisière*) de June Allyson et Van Johnson (*Deux jeunes filles et un marin*) et dans une version musicale de *Grand Hôtel : Week-end au Waldorf* avec Lana Turner et Ginger Rogers. Cole Porter lui avait demandé de l'accompagner pour l'enregistrement de *Beguine the beguine* et *Tico Tico*.

C. F.





ARTS

La « sécession » des experts

A l'aube du marché unique européen, les experts en œuvres d'art manifestent de nouvelles ambitions.

La création récente d'une Guilde regroupant une cinquantaine d'experts en œuvres d'art relance le débat sur la qualification, le rôle et la place des membres de la profession dans un marché de l'art en pleine mutation. Leur but : étendre les prérogatives traditionnelles – expertises et authentification en œuvres d'art – au conseil en marketing.

En clair, les experts ne se contentent plus d'être uniquement les fournisseurs des salles de ventes ; ils veulent désormais jouer un rôle actif d'intermédiaires dans les transactions entre les marchands, les particuliers et même les maisons de ventes aux enchères étrangères. Et pourquoi pas organiser eux-mêmes des ventes publiques avec la complicité d'un commissaire-priseur qui, cette-fois, se bornerait à tenir le marteau.

La détérioration progressive des relations entre officiers ministériels et experts explique en grande partie cette volte-face. Il y a un an, Pierre Chevalier, alors secrétaire général du Syndicat français des experts professionnels en œuvres d'art, et aujourd'hui membre de la Guilde, dénonçait avec vigueur la lente asphyxie des experts. *« Avec la publicité faite autour des ventes publiques, le client s'adresse aujourd'hui directement au commissaire-priseur. Ce dernier, par souci d'économie, se passe plus volontiers de nos services ou préfère faire appel à des rabatteurs. Nous serons donc obligés de faire de plus en plus de courtage »*, disait-il.

Les propositions faites au printemps dernier par la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris aux syndicats d'experts pour désamorcer la crise (reconstitution d'une liste sur laquelle les commissaires-priseurs seraient tenus de choisir un expert) auront été prises de vitesse par une partie de la profession.

En s'installant à Aix-en-Provence, la Guilde veut tirer profit d'une région particulièrement riche en mobilier du dix-septième et du dix-huitième siècle, mais qui, commercialement, demeure sous-exploitée. Par sa connaissance du marché national, elle espère attirer les vendeurs éventuels qui désirent s'évader du cercle restreint du commissaire-priseur local ou du notaire de famille. Quant aux débouchés, les experts n'en excluent aucun : particuliers, marchands, commissaires-priseurs et même maisons de ventes aux enchères étrangères, principalement Christie's, qui a ouvert un bureau à Aix il y a quatre ans.

Une position d'attente

Dans la capitale provençale, on adopte une position d'attente. Tandis que Fabienne Albertini (Christie's) émet des réserves sur l'impartialité de l'expert-marchand – *« Il faudrait qu'il soit un saint homme pour ne pas acheter pour son propre compte ! »*, dira-t-elle, – Mᵉ Hours s'interroge. *« A mon avis*, ajoute-t-il, *des gens qui se regroupent, tôt ou tard, essayeront de trouver un marteau pour officier. Pour l'instant, ça ne me gêne pas. »*

Yannick Bideau, président de la Guilde, ne cache pas ses intentions : *« Nous espérons faire des ventes publiques, et ce avant 1992, mais de façon ponctuelle. Les rôles seraient alors inversés. Ce serait le commissaire-priseur qui serait rémunéré à la commission. »*

ALICE SEDAR

L'art critique de Piero Dorazio



De 1947 à aujourd'hui, le Musée de la peinture de Grenoble propose le parcours d'un artiste entre l'Italie et les Etats-Unis

GRENOBLE
correspondance

La rétrospective Piero Dorazio, au *Musée de peinture de Grenoble*, s'inscrit dans le mouvement actuel de réévaluation des abstractions de l'après-guerre. En la présentant, le conservateur, Serge Lemoine, met l'accent sur la vitalité formelle et intellectuelle d'un art italien occulté par les stars de l'arte povera ou de la transavantgarde.

Comme les transavantgardistes, Piero Dorazio effectue une traversée de l'histoire de l'art, mais sa démarche ne consiste pas simplement à jouer avec des images empruntées aux pères : il réactive plutôt les recherches des maîtres du vingtième siècle, de Kandinsky à Rothko, tout en exploitant l'héritage du futurisme.

Son aventure commence au sein de Forma 1, dont il est, en 1947, un des fondateurs. Hostile aux réalismes (socialistes ou fascisants) il cherche alors, avec ses amis, à faire admettre un art à la fois *« formaliste et marxiste »*. Au-delà de la prise de position idéologique, il revendique l'attitude d'un Kandinsky : faire de l'art révolutionnaire plutôt que de l'art sur la révolution.

Il a alors vingt ans, manifeste une passion quasi boulimique pour les œuvres des grands initiateurs de l'art abstrait, ou « concret ». Il s'y adonne avec la tête, le regard, les mains : il écrit des analyses vigoureuses, multiplie les voyages à Paris, à Berlin, et bientôt à New-York, engrange des références, amorce des échanges avec Magnelli, Severini... et reconstitue à sa manière, à travers ses toiles, le parcours des avant-gardes.

Dans la première salle de la rétrospective, on voit l'artiste faire ses « gammes abstraites », passer de Braque à Robert Delaunay et Malevitch, célébré dans *Bene Kasimiro*. Il pourrait en résulter un art sans personnalité, suite de reproductions de modèles.

« La Ville qui descend » et « la Ville qui monte »

En fait, Dorazio est peintre, plus peintre encore que critique. Vers 1958, il en a fini avec la période d'initiation, fondée sur une idée spirituelle de l'art héritée de Kandinsky. Il est alors en mesure de conduire sa propre recherche et travaille sur des *Trames lumineuses* par lesquelles il scande l'espace.

A cette époque, il noue des liens avec les Etats-Unis. L'université de Philadelphie l'appellera d'ailleurs, de 1960 à 1968, comme professeur et directeur du département des beaux-arts. Il fréquente Barnett Newman et Mark Rothko, qu'il ne suit pas en disciple. C'est peut-être de l'œuvre de Tobey que se rapprochent le plus ses *Trames lumineuses*.

« Œil de mouche »

En réalité, ces fines textures colorées, génératrices de vibrations et de relief, procèdent d'une géométrie plus européenne qu'américaine. Il y a moins de gestualité instinctive, plus de contrôle intellectuel chez Dorazio que chez ses amis de l'école de New-York.

Depuis les années 60, l'artiste a exploré des thèmes formels successifs – des bandes évoquant parfois Morris Louis, des courbes entrelacées rappelant les *Compénétrations iridescentes* de Giacomo Balla, des « nébuleuses » et des treillis chromatiques. Mais à chaque période, mise en valeur à Grenoble par un accrochage remarquable, s'affirme un même lyrisme, un bonheur de dilater l'espace par la lumière.

Même quand Dorazio se dit lui-même « pessimiste » en commentant son tableau *la Ville qui descend*, référence « ironique » à *la Ville qui monte* de Boccioni, même quand il dit ne pas croire que l'art ait une place dans l'environnement contemporain, son tableau le dément par le dynamisme jubilatoire des lignes, l'énergie des couleurs.

Dans certaines salles, l'art de ce coloriste est proprement éblouissant. Mais si on scrute les toiles de près, avec cet *« œil de mouche »* dont il aimerait, confie-t-il, doter les spectateurs de son œuvre, on découvre un métier raffiné, précis, dans la tradition italienne.

BERNADETTE BOST

▶ Jusqu'au 25 novembre au Musée de Grenoble, et du 15 décembre au 10 février à la Galleria d'arte moderna, à Bologne. Un important catalogue a été réalisé par la commissaire de l'exposition, Nathalie Vernizzi.

Des livres pour la FIAC

LE TRIOMPHE DE L'ART AMÉRICAIN
par Irving Sandler

Depuis vingt ans « les Sandler » sont devenus aux Etats-Unis des classiques de l'histoire de l'art. Fortement documentés, construits selon le plus classique des ordres chronologiques, ils décrivent minutieusement l'ascension de l'art new-yorkais, d'école provinciale devenue modèle international. La traduction française est à l'image de l'original, sobre, claire, d'un usage commode pour tous, amateurs et étudiants. Seule singularité : les deux premiers tomes parus traitent l'un des années 40 l'autre des années 60. Le volume central, celui qui traite des années 50 sous le titre de l'*Ecole de New-York*, est annoncé pour le printemps.

Ph. D.

▶ *Tome I : l'Expressionnisme abstrait* et tome II : *les Années soixante*, par Irving Sandler, traduction M. Lévy-Bram et F. Straschitz, éditions Carré, 294 et 408 pages, chaque tome 280 francs.

LEO CASTELLI
par Claude Berri

De Trieste, où il est né en 1907, à New-York, en passant par Paris, l'itinéraire d[illegible] plus célèbre des marchands d[illegible] contemporain, interviewé par [illegible] cinéaste, amateur d'art, sous le charme. Les questions paraîtront parfois naïves, et les réponses incomplètes, mais le livre (conçu à partir du documentaire réalisé en 1987 par Claude Berri pour la SEPT) fournit une quantité d'informations sur le métier de galeriste dans ses plus nobles moments : ceux de la découverte et de la promotion de nouveaux talents, comme Robert Rauschenberg et Jasper Johns.

G. B.

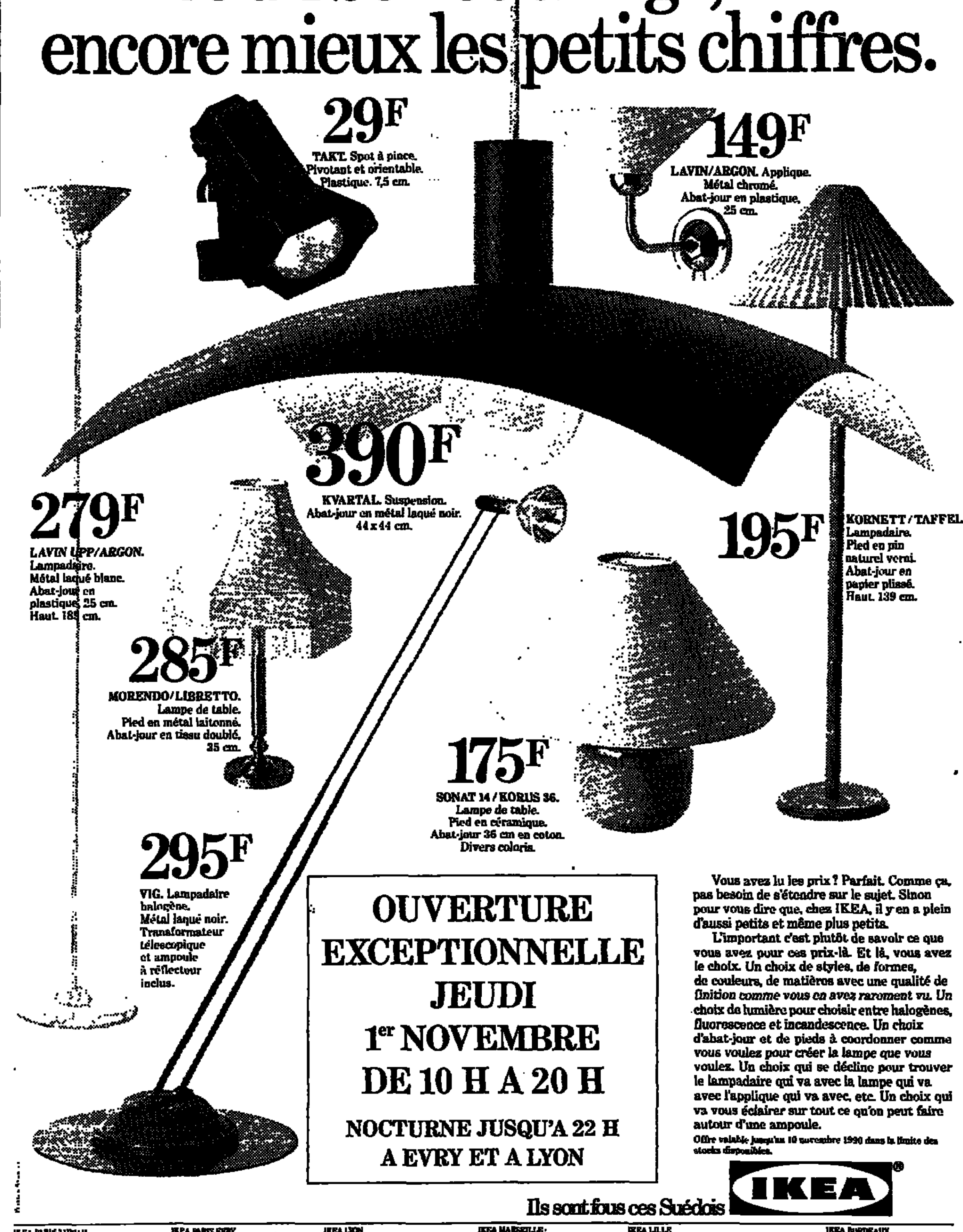
▶ *Claude Berri rencontre Leo Castelli*, avec la collaboration de Ann Hindry, éditions Renn, 240 pages, 175 illustrations, dont 95 planches couleur.

DOLL'ART
par Philippe Simonnot

Par un analyste de la société contemporaine, économiste de surcroît, un portrait virulent du monde de l'art d'aujourd'hui. Il le décrit partagé entre affairistes et fonctionnaires, manieurs d'argent et obsédés du moderne à tout prix. Tout pamphlet cède quelquefois au plaisir de la simplification assassine – et celui-ci n'échappe pas toujours à la règle.

Ph. D.

▶ Editions Gallimard, 300 pages, 97 francs.



ÉCHECS

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON
1990

Septième partie

La victoire attendue de Karpov

Egalité. La septième partie ajournée par Karpov, vendredi 26 octobre, n'a pas été reprise, Kasparov reconnaissant sa défaite samedi dans la matinée. A vrai dire, personne n'attendait un autre choix de la part du champion du monde tant sa position était désespérée à l'ajournement (*le Monde* daté 28-29 octobre). Les deux joueurs se trouvent à 3,5 partout avant la huitième partie qui devait se jouer lundi 29 octobre.

Débarrassé de la hantise de faire « chou blanc » dans les parties sept à douze (*le Monde* du 27 octobre), Karpov, avec cette première victoire, a rappelé à Kasparov qu'il n'était pas n'importe lequel des grands-maîtres devant qui on peut prendre n'importe quel risque, voire mépriser ses combinaisons.

B. de C.

NOMINATIONS

SANTÉ

Mme Dominique Laurent responsable du cabinet de M. Bruno Durieux

Mme Dominique Laurent, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargée de mission, depuis le 12 octobre, auprès de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, exerce de fait la fonction de directeur de cabinet. Toutefois, sa nomination officielle ne pourra intervenir qu'à la fin de sa période statutaire au Conseil d'Etat, au début de 1991.

M. Luc Matray, ancien directeur adjoint à la Banque de France, a été nommé chef de cabinet, mercredi 24 octobre.

Parmi les conseillers techniques nommés, trois sont conseillers du ministre des affaires sociales et de la solidarité, M. Claude Evin : le professeur Bruno Varet, chargé des questions hospitalo-universitaires, du suivi de la loi hospitalière, des études médicales, de la recherche et de l'évaluation médicales; le docteur Jérôme Cahuzac, chargé de la politique du médicament, de la biologie et des équipements sanitaires, et M. Edouard Couty, chargé du suivi de la loi hospitalière. En outre, Mme Anne-Marie Brocas, administrateur civil, est chargée de la politique de santé et des relations avec les professions de santé, et M. Patrick Mordelet, des établissements sanitaires et des personnels hospitaliers.

[Née le 21 février 1951, à Paris, Mme Dominique Laurent, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration, devient, en 1976, administrateur civil aux ministères du travail et de la santé. Chef du bureau prestations familiales à la direction de la Sécurité sociale à partir de 1978, elle est détachée en novembre 1980 dans un emploi d'auditeur au Conseil d'Etat. En 1983, elle est chargée de mission au secrétariat général du gouvernement (éducation nationale, droits de la femme, fonction publique) puis, en mars 1985, elle devient administrateur civil hors classe. Maintenue dans ses fonctions au secrétariat général du gouvernement (questions sociales), elle est nommée, en juin 1988, maître des requêtes au Conseil d'Etat.]

FAMILLE

Mme Anick Morel directeur du cabinet de Mme Dorlhac

Mme Anick Morel, inspecteur de la Sécurité sociale, vient d'être nommée directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, Mme Hélène Dorlhac. Elle succède à ce poste à M. Jean Blocquaux, nommé inspecteur général de l'action sociale.

[Née le 28 janvier 1950 à Paris, Mme Anick Morel est titulaire d'un CAPES de sciences économiques et sociales. Diplômée de l'École nationale d'administration, elle a commencé sa carrière dans l'enseignement en étant, de 1974 à 1977, professeur de sciences économiques et sociales en région parisienne. De 1982 à 1986, elle assure la responsabilité du bureau de la réadaptation des personnes handicapées au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. De 1986 à 1988, elle travaille à la Cour des comptes et, après un bref passage à la direction du cabinet de Mme Catherine Trautman, alors secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées et des handicapés, elle devient, jusqu'en décembre 1989, conseiller technique de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Depuis le 31 décembre 1989, elle est inspecteur de la Sécurité sociale.]

AGENDA

INSTITUT

De Bernard de Clairvaux à Lamartine

Les discours de la séance publique des cinq académies font tous référence à une actualité plus ou moins directe

Un point commun confère une sorte d'unité aux discours des porte-parole des cinq académies rituellement rassemblées sous la Coupole pour la séance de rentrée de l'Institut, mardi 23 octobre. En dépit de leur caractère disparate conforme aux vocations des diverses compagnies, ces propos semblent tous orientés vers une actualité plus ou moins directe, car ils évoquent soit des problèmes d'ordre culturel ou international, soit scientifique ou politique.

Ainsi, M. Christian Langlois (beaux-arts) en appelle aux jeunes artistes dans son plaidoyer pour la beauté toujours menacée de mort par ceux qui incarnèrent l'avant-garde *« un demi-siècle plus tôt et qui, marchant à reculons, voient devant eux un passé qu'ils prennent encore pour l'avenir ».*

Tuer la beauté, autrement dit tuer le plaisir joint à l'émotion au bénéfice d'abord de jeux intellectuels arides puis voués à un anéantissement progressif : l'orateur espère fermement la fin de ce rêve luciférien et suicidaire.

Ces préoccupations pourront-elles sembler futiles en regard du tumulte international ? En se bornant à l'éloge des qualités d'arbitre et de médiateur de saint Bernard de Clairvaux dont on célèbre le neuvième centenaire, personnage considérable dominant le douzième siècle, fondateur de monastères, protecteur de la deuxième croisade, confident de rois et de princes, grand Européen s'il en fût, M. Jean Richard (Inscriptions et Belles Lettres) énumère les nombreux exemples d'une activité de conciliateur efficace.

L'abbé de Clairvaux a mis son immense prestige au service des seigneurs ou des communautés religieuses engagés dans des querelles pouvant tourner au tragique. Or il n'est guère de différend que Bernard n'ait apaisé, le plus souvent au prix de concessions mutuelles.

Les « machines à calculer » de Blaise Pascal sont devenues un outil universel. Le triomphe de l'ordinateur dans tous les domaines de l'activité humaine n'a plus besoin d'être confirmé. Mais comment, en trois siècles et demi, est-on parvenu à inventer et à vulgariser la pensée artificielle ? M. Jacques-Louis Lions (sciences) en a relevé les grandes étapes et rendu hommage aux principaux pionniers : Pascal, Navier, Prony, Charles Bubbage, Vito Voltera, Alan Turing, L. F. Richardson, Herman Goldstein.

Déclarer la paix à l'Europe

Autre anniversaire, un bicentenaire cette fois, celui de Lamartine. Là encore, M. Pierre-Georges Castex (sciences morales et politiques) a évoqué l'homme politique de préférence au poète – qui, d'ailleurs, dès 1834 assignait à la poésie de de Mun un rôle philosophique, religieux, politique, social.

Comment de monarchiste de droit divin, Lamartine, a-t-il glissé vers le libéralisme, l'optimisme humanitaire, presque le socialisme ? M. Castex a associé aux événements auxquels a participé le poète le progrès continu d'une pensée politique. *« L'esprit social a remplacé l'esprit monarchique »*, proclamait-il à la Chambre en 1834. En 1840, année de crise européenne, il axe ses écrits et ses paroles sur la paix à édifier ou à sauver. En 1841, il se range dans l'opposition. Et, en 1848, chef exécutif du gouvernement provisoire (O combien provisoire !), il impose le drapeau tricolore au cours d'une séance devenue historique et il a le temps, avant de quitter la scène politique, de déclarer la paix à l'Europe.

C'est en médecin que M. Jean Hamburger, au nom de l'Académie française, s'est penché d'abord sur les problèmes épineux de l'enseignement : *« A chaque minute du jeune âge se joue l'avenir du cerveau et l'enseignement reçu par un enfant influencera pour toujours ses structures mentales. »* En humaniste ensuite qui défend *« l'utilité de l'inutile »*. Et d'énumérer quelques disciplines sans utilité immédiate qui ont le pouvoir de développer l'esprit critique, la profondeur d'analyse, l'art de la synthèse, un jugement sain, une curiosité toujours en éveil, etc. A savoir l'étude de la langue française, l'enseignement des textes anciens et la large place faite à la biologie.

Enfin, M. Hamburger vante les possibilités miraculeuses de cette *« merveilleuse machine »* qu'est la télévision. Du moins la télévision qui passionnerait enfants et adultes sur les grands problèmes de l'heure. *« Hélas !* ajoute l'orateur, *laissez s'évanouir ce rêve. Cette télévision-là n'existe pas ».* Il dénonce alors la compétition de la télévision publique française avec la télévision privée pour une audience maximale et pour des émissions assez souvent détestables.

JEAN-MARIE DUNOYER

Les services ouverts ou fermés à la Toussaint

PRESSE. – Les quotidiens nationaux paraîtront normalement le jeudi 1er novembre.

BANQUES. – Fermées le 1er novembre.

BUREAUX DE POSTE. – Pas de distribution de courrier à domicile le 1er novembre. Les bureaux de poste seront fermés, à l'exception de ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés.

RATP. – Service réduit des dimanches et fêtes.

GRANDS MAGASINS. – Seront fermés le 1er novembre, à l'exception de la Samaritaine (ouverte de 10 heures à 19 heures et du Bazar de l'Hôtel de Ville (ouvert de 14 heures à 19 heures).

ASSURANCE-MALADIE. – Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance- maladie de Paris seront fermés du mercredi 31 octobre, à 15 heures, au vendredi 2 novembre, aux heures habituelles.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du mercredi 31 octobre, à 12 heures, au vendredi 2 novembre, aux heures habituelles.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Les salles de lecture seront fermées les jeudi 1er et vendredi 2 novembre, mais les expositions (« Pièces d'échec », « Louis Jouvet et le cinéma », ainsi que le Musée des monnaies) seront ouvertes aux heures habituelles.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles de lecture des Archives nationales et le Musée de l'Histoire de France seront fermés le 1er novembre.

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES. – Le Musée de l'armée, le dôme royal et le Musée des plans-reliefs seront fermés le jeudi 1er novembre. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis demeurera libre pour permettre aux fidèles d'assister aux offices.

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. – La Cité des sciences et de l'industrie sera ouverte le 1er novembre, de 10 heures à 18 heures, ainsi que les expositions : « Vive l'eau », « La fabrique de la pensée », « Naissance d'un bateau » et « La science par la bande ». La Géode sera ouverte le lundi 29 octobre et le jeudi 1er novembre.

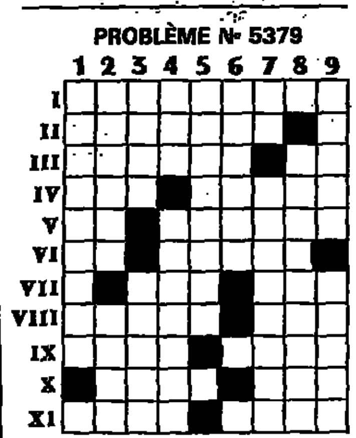
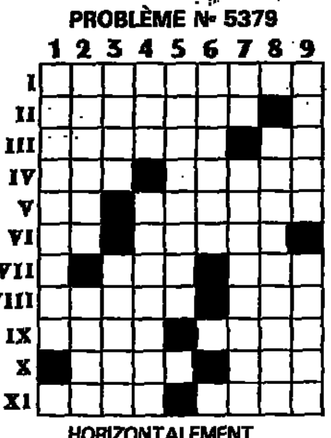
MUSÉES. – A Paris, seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou, le Musée d'Orsay, le Grand Palais (« Nouvelle dation Picasso et FIAC 90 »), l'Orangerie des Tuileries, le Musée Picasso, le Musée des arts africains et océaniens, le Musée des arts et traditions populaires, le Musée Guimet (arts asiatiques), le Musée Gustave-Moreau, le Musée J.-J.-Henner, le Musée Auguste-Rodin et le Musée des monuments français.

En région parisienne, seront ouverts : le château de Chantilly, le domaine et l'abbaye de Chaalis, les châteaux de Fontainebleau, de Malmaison, de Bois-Préau, le Musée des Granges de Port-Royal, le Musée des antiquités nationales et le Musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye.

En province, seront ouverts : le château de Pau, le Musée Message biblique Marc Chagall, à Nice, le Musée de Saint-Riquier, le Musée de la Préhistoire, aux-Eyzies-de-Tayac, le Musée de la coopération franco-américaine, au château de Blérancourt, le Musée de l'île d'Aix, le Musée Adrien-Dubouché, à Limoges, le Musée des deux victoires, à Mouilleron-en-Pareds, le Musée Magnin, à Dijon, la maison Bonaparte, à Ajaccio, et le Musée Milelli, en Corse.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5379

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est petit, n'a pas beaucoup d'obligations. – II. Coulent souvent en hiver. – III. Un âne en littérature. Dans une série d'interdictions. – IV. Dans un alphabet étranger. La grande est comme un échalas. – V. Mesure. Une réponse vraiment bête. – VI. Vieille fille. Fis bon poids. – VII. Très suffisant. Croix. – VIII. Quand on y arrive, on s'arrête. Accompagnent les autres. – IX. Est parfois périlleux. On y entre pour se mesurer. – X. Une question pour le psychologue. Adverbe. – XI. Pas conservés. Donna des raisons de se plaindre.

VERTICALEMENT

1. Mordent les doigts. – 2. Perdre un peu de vie. Cache. – 3. Un vieil ennui. Lourde quand elle est grande. – 4. Conseil de détente. Bien ajustés. – 5. N'est pas à mettre avec les objets de valeur. – 6. Accompagnaient ceux qui partaient. – 7. Font un cent quand ils sont en carré. Sans aucun fondement. – 8. Sont parfois des fumées. – 9. Bien choisie. Finira par venir à bout.

Solution du problème n° 5378

Horizontalement

I. Arboricultrice. – II. Coutelas. Audace. – III. Curé. Lueur. Eros. – IV. Epée. Utérins. – V. Si. Ase. Uni. Sou. – VI. Semestres. Arum. – VII. Esprit. Aria. – VIII. Té. Trisaïeul. Si. – IX. Té. Esaü. Vraies. – X. Bass. Si. Ain. – XI. Impolitesse. Dit. – XII. Léon. Zèle. – XIII. Lui. Pétré. Nés. – XIV. Errer. Iouler. Ut. – XV. Sternutatoire.

Verticalement

1. Accessit. Billet. – 2. Roupie. Étameur. – 3. Bure. Me. Espoirs. – 4. Otée. Est. Son. Et. – 5. Ré. Aspre. Pré. – 6. Illustrissime. – 7. Cautérisait. Tin. – 8. Usée. Etau. Ecrou. – 9. Urus. As. Eut. – 10. Tarin. Révise. La. – 11. Ru. Nia. Urne. Net. – 12. Ides. Râla. Zéro. – 13. Car. Sûr. Indes. – 14. Economisé. Il. Ur. – 15. Es. Ais. Testé.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Serge RECHTER
laissent à leur petite-fille
Anne-Cécile
la joie d'annoncer la naissance de son frère

Maxime,

le 18 octobre 1990, au foyer de
Jean-François et Catherine-France HENRY.

3, square du Roule,
75008 Paris.

Décès

– Alençon.

Mme Nanie Bouet-Veillon,
son épouse,
Cécile et Jean-Jacques Gagez
et leurs enfants,
Agnès et Stéphane Gautier
et leurs filles,
Marie-Christine et Pascal Prayez
et leur fils,
François et Véronique Bouet-Fremont
et leurs enfants,
Armelle et Marc Puech
et leurs enfants,
Jean-Paul Bouet et Nathalie Dubois,
ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Toute la famille
Et les amis,
font part du retour au Père de

Joë BOUET,

survenu le 23 octobre 1990, dans sa soixante et unième année.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 26 octobre, à 14 h 30, en l'église du Christ-Roi de Courteille, à Alençon.

16, rue Pierre-Curie,
61000 Alençon.
PFG Hubert Hamelain,
76, Grande-Rue,
61000 Alençon.
Tél. : 33-26-03-21.

– Françoise Dubois-Charlier,
Jacques et Alain Charlier,
ses enfants,
Florence et Caroline Charlier,
Jean Dubois,
Marie-José Karduner,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert-Edouard CHARLIER,
professeur émérite
à l'université Paris-II,

survenu le 26 octobre 1990, après celui de son épouse,

Simone Charlier,

le 22 octobre 1990.

Ils invitent tous ceux qui le souhaitent à s'associer à l'hommage qu'ils rendent à leurs parents à nouveau réunis.

Tour Avant-Seine,
8, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.

– Le professeur Albert-Claude Benhamou
et Mme, née Marianne Davidau,
Emmanuelle et Florent,
Mme Georges Davidau,
Estelle, Olivier et Zoé,
M. Jacques Fradin
et Mme, née Nicole Davidau,
Hélène et Guillaume,
M. et Mme Michel Davidau,
Mme Bernadette Normand,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert DAVIDAU,

le 24 octobre 1990, à soixante-huit ans

et rappelent à votre souvenir le

docteur Albert DAVIDAU,

son mari, décédé le 3 juillet 1980

et

Georges Olivier DAVIDAU

son fils, décédé le 27 octobre 1985.

Ils expriment toute leur gratitude aux médecins, à la psychanalyste et aux infirmières qui l'ont aidée.

Dons à la Ligue contre le cancer.

24, rue d'Artois,
75008 Paris.

– M. Jean Hugret,
son époux,
M. et Mme Bernard Hugret,
ses enfants,
M. François Hugret,
M. et Mme Jean-Philippe Hugret,
et leur fils,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean HUGRET,
née Yvonne Henry,

survenu le 24 octobre 1990.

Le service religieux a eu lieu, dans l'intimité familiale, à Hossegor.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Nicolas,
Avenue du Golf,
40150 Hossegor.
86, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– Mme Jacques L'Anthoën,
Le docteur Alain Arditi et Mme,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques L'Anthoën
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès du

général Jacques L'ANTHOËN,

survenu le 23 octobre 1990, au Havre.

215, boulevard François-Ier,
76600 Le Havre.

– Colette Nouvel-Rousselot,
sa fille,
Hervé Rousselot,
son gendre,
Marie-Ange et Benjamin Rousselot,
ses petits-enfants,
Madeleine Roger
et sa fille Anne-Marie,
Georges Vaillant,
son époux
et leurs enfants,
Sabine Rousselot,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucien NOUVEL,
née Reine Dupuis,

survenu le 26 octobre 1990, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 30 octobre, à 15 h 30, en l'église Saint-Georges d'Orival (Seine-Maritime).

– Mme Marcel Page,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Page,
ses enfants,
Philippe et Cédric,
ses petits-enfants,
Les familles Page, Lavandier et Cuzin,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

M. Marcel PAGE,
vice-amiral,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite maritime,

survenu le 26 octobre 1990, à l'hôpital du Val-de-Grâce, Paris-5e, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Priez pour lui.

Une bénédiction sera donnée le mardi 30 octobre, à 9 heures, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sauveur de Recouvrance, à Brest, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Recouvrance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue du Rocher,
75008 Paris.

– Mme Paul Barboni,
M. et Mme Jean-Michel Pousse,
Mme Olga Pousse,
Le docteur et Mme Maurice Cassé
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Charles Cassé
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Blanchard,
leur fille et leurs petits-enfants,
font part du décès de

Mme Georgette POUSSE,
née Cassé,
directrice d'école honoraire,

survenu le 23 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Georgette Althusser-Boddaert,
sa sœur,
François Boddaert,
son neveu,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Louis ALTHUSSER,
agrégé de philosophie,
professeur
à l'École normale supérieure,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Mme Marion Leroi,
M. Joël Leroi,
remercient parents, proches et amis présents aux obsèques de leur très cher fils et frère

Christian,

ainsi que ceux qui se sont joints à eux d'intention.

Anniversaires

– Le 30 octobre 1989, le cancer emportait

Pierre PRENTOUT.

A tous ceux qui ne l'ont pas oublié.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Guy MADIOT

une messe sera célébrée le mercredi 14 novembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail.

26, rue Guilleminot,
75014 Paris.

LUNDI 29 OCTOBRE

CINÉMAS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : la Nuit des forains (1953, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; les Fiancés de Glomdal (1925), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; A travers le miroir (1961, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : *Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : Pathé Français, 9e* (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e* (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MOI, LA COMTESSE (Bul., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Bienvenüe Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : *UGC* Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU. Film canadien de Michael Rubbo : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (à partir de vendredi3-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEAN GALMOT AVENTURIER. Film français d'Alain Maline : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les *Nation, 12e* (43-43-04-67) ; *UGC* Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE. Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAILOR ET LULA. (*) Film britannique de David Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

MARDI 30 OCTOBRE

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, sur l'esplanade du musée, sous l'éléphant (C. Merle).

« Les rois de France et leurs tombeaux à Saint-Denis », 14 h 30, devant la caisse (pour les jeunes).

« La Folie Saint-James », 15 heures, sortie du métro Pont-de-Neuilly, côté avenue de Madrid (Monuments historiques).

« Paris et les Parisiens », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'église souterraine de Saint-Sulpice et les peintures murales de Delacroix », 14 h 30, façade de l'église (D. Bouchard).

« *Promenade de la place des Vosges à la maison parisienne de Jacques Cœur* », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« A la découverte du Palais-Royal et de son quartier », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, entrée, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Peinture et mobilier du dix-huitième siècle. Collections du Petit Palais », 14 h 45, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« L'Opéra. Garnier et le style Napoléon III, 15 heures, à droite avant d'entrer dans l'Opéra (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Cycle deux Allemagnes réunifiées : des musées à vous couper le souffle » (Paris et son histoire).

30, avenue George-V, 14 heures : *Lama autour du monde*, film de N. Norbu Rimpoche (en anglais) ; 16 heures : *Interview de Tenzin Gyatso, quatorzième dalaï-lama*, film de P. Brunatto (en anglais). Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

THÉÂTRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Dans la nuit : 20 h 30.

BEAUNORD-CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Singue Mura (Considérant que la femme...) : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Le Jeu de don Cristobal : 20 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). *Bon week-end Monsieur Bennott* : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Le Cadavre vivant : *21 h 30. Théâtre rouge. Oh! Elle est* ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Vers d'exil : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une réputation au théâtre du crime : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Journal et Il était une fois à la gare Un mois de la Pologne à Paris : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons : 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THE SWEENY (46-33-28-12). Marie and Bruce : 20 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Vol nuptial des mouches mâles sous les lustres : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMMENT GAGNER LE MAXIMUM ? Movie's (42-74-14-22) (dim.), 20 h 30 (24).

CHAMBRE D'HOTES. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (24).

THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO. Aubervilliers. Théâtre Équestre (48-78-75-00). Jeudi 20 h 30 ; dim., 17 h 30 (25).

CE SOIR, C'EST GRATUIT. Café de la Gare (42-78-52-51). (dim., lun.) 20 h (26).

SINGUE MURA. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) 21 h (26).

ALEXIS OU LE TRAITRE DU

VAIN COMBAT. Petit-Montparnasse (43-22-77-30) (lun.) 18 h 30 ; (30).

LE CADAVRE VIVANT. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) : 21 h 30 (27).

CINEMANIA. Plateau 26 (43-59-01-76) (dim. lun.), 20 h 30 (30).

FEU LA MERE DE MADAME. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) *(dim. soir, lun.)*, 21 h 15 dim., 18 h (30).

PATHOLOGIE VERBALE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) 19 h 30 (30).

Y A-T-IL DES TIGRES AU CONGO ? Théâtre du Ministère-des-Finances (45-35-97-31) 21 h (30).

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Ann Murray, 19 h, mar. Mezzo-soprano, Graham Johnson (piano). Œuvres de Schubert, Schumann, Strauss, Berlioz, Barber.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). *Sulochana Brahaspathi*, 20 h 30, lun., chant classique de l'Inde du Nord.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Ensemble 2e2m, 20 h 30, mar.. Dir. Paul Méfano. Serge Garcia (violon). Œuvres de Isang Yun. Studio 106.

OPERA DE LA BASTILLE(40-01-16-16) Orchestre national de l'Opéra de Paris, 20 h, lun, Dir. Myun-Whun Chung. Œuvres de Haydn, Prokofiev.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Masako Nakai. 20 h 30, mar. piano. Œuvres de Bach, Mozart, Bach, Takemitsu, *Kokaji, Scriabine, Debussy.*

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Gala des lauréats du concours Long-Thibaud, 20 h 30, lun., avec l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier.

Orchestre philharmonique de Vienne, 20 h 30, mar., Dir. Riccardo Muti. Œuvres de Beethoven, Brahms.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Thierry de Mey, 21 h, mar. « Suite pour quatuor à cordes » par le quatuor Quadro. « Il faut hurler avec les loups » chor. Wim Vandekeybus. « L'Ombre de l'avion », « Musique de tables » de Thierry de Mey.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES (47-20-36-37). Orchestre philharmonique d'Israël, 20 h 30, lun., Dir. Zubin Mehta. Isaac Stern (violon). Œuvres de Beethoven, Mahler. Hommage à Isaac Stern.

JAZZ

LE BILBOQUET (45-48-81-84). François Chassagnite, Guillaume Naturel, 22 h 45, lun. ; trp, sax, avec Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). *Irakli French All Stars*, 21 h 30 dim., lun. Jean-Paul Amouroux, 21 h 30 ven., sam.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Jazz O'TLP, 21 h lun. ; Monty Alexander Trio, Terence Blanchard Quintet, Dee Dee Bridgewater.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-34-34). Eddie Harris Quintet, 22 h lun. ; sax., avec Ronald Muldrow (guit.), Rob Schneiderman (piano), James Leary (basse), Norman Fearrington (batt.). Claude Bolling, 12 h dim.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Michel Bescont Trio, 21 h lun. ; sax., avec J.-L. Caillon (piano), Japy Gautier (batt.).

MÉRIDIEN-MONTPARNASSE (43-20-15-51). José Boto et son groupe Novos Tempos, 22 h 30 piano, chant, sax. Bar Platinum.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, 22 h 30 lun., au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Jimmy Smith, Phil Upchurch, Herman Riley, 21 h 30 lun.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Alligator Jazz Band, 21 h lun.

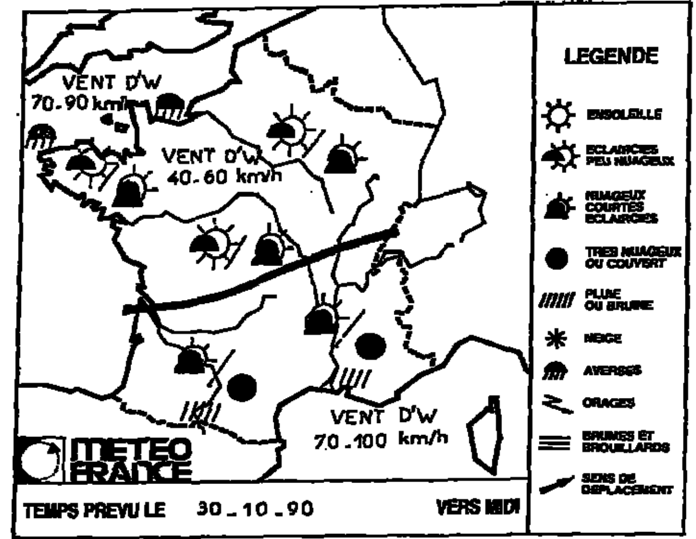
SUNSET (40-26-46-60). Les 29 octobre, 5, 19, 26 novembre à 22 h 30 ; ctb, batt., avec un invité ; « jam session ».

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 30 octobre 1990

Pluvieux et venteux



SITUATION LE 29 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU

Les nuages, les averses et le vent seront encore au rendez-vous mercredi mais jeudi notre pays profitera d'une petite accalmie. Vendredi, la pluie fera son retour par le nord-ouest.

Mercredi : toujours des averses. – Sur la Bretagne, la Normandie et Nord-Picardie la journée débutera sous un ciel couvert et pluvieux, et les vents d'ouest souffleront aux environs de 50 km/h puis s'affaibliront. En cours de journée ce temps médiocre progressera vers le sud et atteindra en soirée les régions allant des Alpes à l'Auvergne et aux Pyrénées (neige en moyenne montagne), tandis que le soleil fera quelques apparitions sur les régions les plus au nord.

Sur le pourtour méditerranéen le ciel sera généralement peu nuageux et le mistral et la tramontane se lèveront.

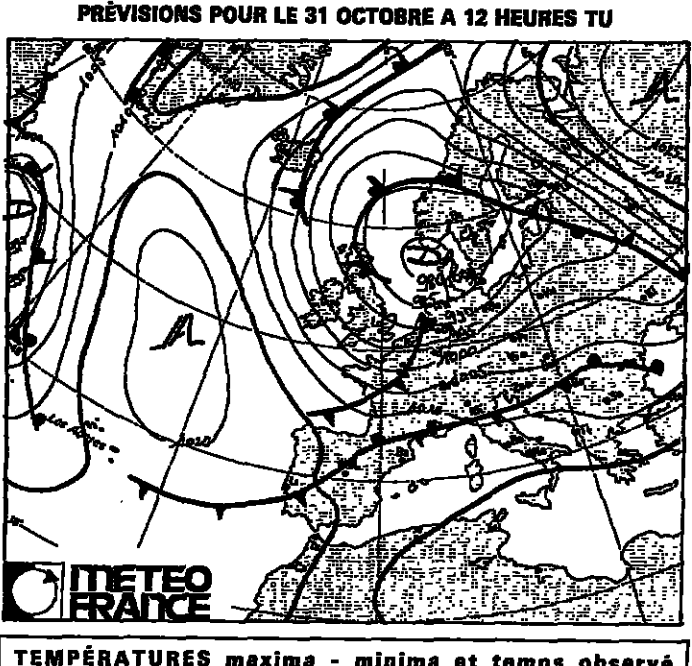
Sur le quart nord-est de notre pays le ciel sera très capricieux, les passages nuageux accompagnés de fortes averses alterneront avec quelques éclaircies.

Partout ailleurs, le temps sera maussade avec des chutes de pluie qui pourront prendre parfois un caractère continu.

Les températures matinales seront comprises entre 6 et 7 degrés sur le Nord et le Nord-Est et entre 8 et 10 degrés ailleurs.

Les températures maximales s'échelonneront entre 13 et 15 degrés sur le Nord et entre 16 et 18 degrés sur le sud de la France.

PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-10-90 à 6 heures TU et le 29-10-90 à 6 heures TU — le 29-10-90

FRANCE

AJACCIO	19	13	P
BIARRITZ	17	15	P
BORDEAUX	17	15	P
BOURGES	13	10	P
BREST	13	9	P
CAEN	14	7	C
CHERBOURG	11	9	N
CLERMONT-FER.	13	12	C
DIJON	12	9	P
GRENOBLE-St-M-H	18	10	P
LILLE	12	6	D
LIMOGES	13	10	P
LYON	14	11	P
MARSEILLE-MAR.	17	7	P
NANCY	11	6	P
NANTES	16	11	P
NICE	19	11	P
PARIS-MONTS.	13	8	A
PAU	15	14	P
PERPIGNAN	22	13	N
RENNES	15	10	C
ST-ÉTIENNE	14	11	C
STRASBOURG	13	8	A
TOURS	15	9	C
TOULOUSE	14	13	P
POINTE-A-PITRE	32	25	A

ÉTRANGER

ALGER	24	14	D
AMSTERDAM	12	7	A
ATHÈNES	21	17	P
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	19	15	D
BELGRADE	13	9	N
BERLIN	13	7	P
BRUXELLES	12	6	N
LE CAIRE	28	20	D
COPENHAGUE	11	8	P
DAKAR	32	26	N
DELHI	31	14	D
DJERBA	26	21	N
GENÈVE	14	9	P
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	12	11	C
JÉRUSALEM	20	9	D
LISBONNE	20	16	P
LONDRES	12	4	D
LOS ANGELES	26	14	D
LUXEMBOURG	9	6	P
MADRID	14	13	D
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	17	8	B
MILAN	13	9	P
MONTRÉAL	10	3	A
MOSCOU	4	2	C
NAIROBI	24	16	N
NEW-YORK	13	7	C
OSLO	9	8	P
PALMA-DE-MAJ.	19	18	C
PÉKIN	19	7	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	D
ROME	20	14	A
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	8	7	C
SYDNEY	26	18	D
TOKYO	19	12	C
TUNIS	21	17	P
VARSOVIE	8	6	N
VENISE	16	11	P
VIENNE	12	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 29 octobre

TF 1

20.35 **Variétés : Stars 90.** Avec B. Tapie, M. Fugain, F. Feldman, R. Clayderman, W. Phillips, M. Boyce, D. Gustin, le Crazy Horse...
22.25 **Magazine : Médiations.** Mort : la vérité en face.
23.50 **Magazine : Va y avoir du sport.**
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Variétés : Il était une fois.** Avec Julien Clerc, Guesh Patti, les Infidèles, Mory Kante, le Cirque du Soleil.
22.10 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Feuilleton : Pavillons lointains** (2ᵉ épis.).

FR 3

20.40 **Cinéma : La grande menace.** □ Film britannique de Jack Gold (1977).
22.25 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Océaniques.** Opéra, de Claire Newman et Gérald Caillat ; Les arts (spécial photographie), d'Alain Jaubert.
0.30 **Musique : Carnet de notes.** Impromptu op. 90 nº 2, de Schubert.
0.40 **Espace 3 : Entreprises.** La nuit des décideurs.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Suivez cet avion.** □ Film français de Patrice Ambard (1989). Avec Lambert Wilson, Isabelle Gelinas, Claude Piéplu.
21.50 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : Peaux de vaches.** ■■ Film français de Patricia Mazuy (1989).
23.25 **Cinéma : Evil dead 2.** □ Film américain de Sam Raimi (1987).
0.50 **Cinéma : La révolte des gladiateurs.** ■■ Film franco-italien de Vittorio Cottafavi (1958).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Ralph, super héros.**
22.20 **Série : Jack Killian, l'homme au micro.**
23.30 **Magazine : Arrêt sur image.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : Bons baisers... A lundi.** ■ Film français de Michel Audiard (1973).
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.05 **Magazine : Vénus.**
23.35 **Six minutes d'informations.**
23.40 **Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler.

LA SEPT

20.00 ▶ **Henri Dutilleux, le mystère de l'instant.**
21.00 **Moyens métrages : Joffroi ; Le curé de Cucugnan.** De Marcel Pagnol.
22.30 **Court métrage : Star Suburb, la banlieue des étoiles.** De Stéphane Drouot.
23.00 **Portraits scientifiques** (Jean Barnard).
23.45 **Mosaïque mathématique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand débat.** Quand la propagande fait l'histoire – Histoire parallèle.
21.30 **Dramatique.** Le réveil, de Pascal Rambert.
22.40 **La radio dans les yeux.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de la Maison de la radio à Bruxelles) : La fede sacrilega nella morte del precursor san Giovanni Battista, de Fux, par l'ensemble vocal Currende, dir. Erik Van Nevel et le chœur et l'orchestre baroque Il Fondamento, dir. Paul Dombrecht ; sol. : Gerd Tuerk, ténor, Jean Nirouet, haute-contre, David Thomas, basse, Marie-Noëlle de Callatay, Maria Hoeglind, sopranos.
23.15 **Poussières d'étoiles.** Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur op. 58, de Beethoven ; Jenufa, opéra de Janacek.

Mardi 30 octobre

TF 1

14.25 **Téléfilm : La petite fille modèle.** De Jean-Jacques Lagrange.
16.00 **Série : Tribunal.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Starsky et Hutch.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : A nous les garçons !** □ Film français de Michel Lang (1984). Avec Claire Vernet, Roland Giraud.
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.35 **Série : Les cinq dernières minutes.** Le dernier grand prix.
16.13 **Feuilleton : Un seul être vous manque** (4ᵉ épisode).
17.00 **Magazine : Giga.** Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Eva Peron (2ᵉ partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.45 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.00 **Série : Mac Gyver.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Les dossiers de l'écran : Un flirt sans conséquence.** Téléfilm d'Angela Pope.
22.00 **Débat : A propos du sida.** Invités : Les professeurs Claude Got, Luc Montagnier, Jean-Paul Lévy, Willy Rozenbaum, le docteur Jacques Lebas et deux malades.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.

FR 3

14.05 **Sport : Tennis.** Open de Paris, à Bercy.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 ▶ **Téléfilm : Le bonheur des autres.**
22.15 **Journal et Météo.**
22.35 **Télévision régionale.**
23.15 **Traverses.** Grand reporter (rediff.).
0.05 **Musique : Carnet de notes,** Kupelwiezer Waltzer Trio, de Schubert, par Brigitte Engerer, piano.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Justicier malgré lui.** ■ Film américain de Richard Sarafian (1986).
15.00 **Magazine : Mon zénith à moi** (rediff.).
15.50 **Cinéma : La terre des pharaons.** ■■ Film américain d'Howard Hawks (1955).
17.30 **Documentaire : Les allumés...** Par les chevaux de bataille, d'Hugues Fontaine.
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Jeanne Moreau.
20.30 **Cinéma : Le maître de guerre.** ■ Film américain de Clint Eastwood (1986). Avec Clint Eastwood, Marsha Mason.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Sur la route de Nairobi.** ■ Film britannique de Michael Radford (1987). Avec Greta Scacchi, Charles Dance (v.o.).
0.25 **Cinéma : La folle journée ou le mariage de Figaro.** □ Film français de Roger Coggio (1989). Avec Fanny Cottençon, Roger Coggio, Marie Laforêt.

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche.** ■ Film franco-italien de Damiano Damiani (1975), avec Terence Hill, Miou-Miou, Robert Charlebois.
22.45 **Magazine : Gool.** De Pierre Cangioni.
23.50 **Magazine : Ciné cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.45 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.** Présentée par Laurent Petitguillaume.
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Drôle de collège.**
22.10 **Téléfilm : Trou de mémoire.** De Mike Robe.
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Magazine : Ciné 6.**
0.05 **Musique : Boulevard rock' and hard.**

LA SEPT

15.15 **Cours d'italien** (4).
15.45 **Documentaire : Le canal.** De Peter Van Den Reek.
16.45 **Téléfilm : Trois amours.** De Lars Molin (1ʳᵉ partie).
18.30 **Magazine : Dynamo.**
19.00 **Musiques de l'Afrique noire.**
20.00 **Documentaire : Via Scarlatti 20.** De Marcus Imhof.
20.30 **Documentaire : Robinson dans la lagune.** De Mario Brenta.
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Trois amours** (2ᵉ partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** Le rhume et autres malheurs.
21.30 **De F comme féministe à F comme femme.** Avec Monique Rémy (L'histoire des mouvements de femmes, de l'utopie à l'intégration).
22.40 **Les nuits magnétiques.** La guerre anonyme.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

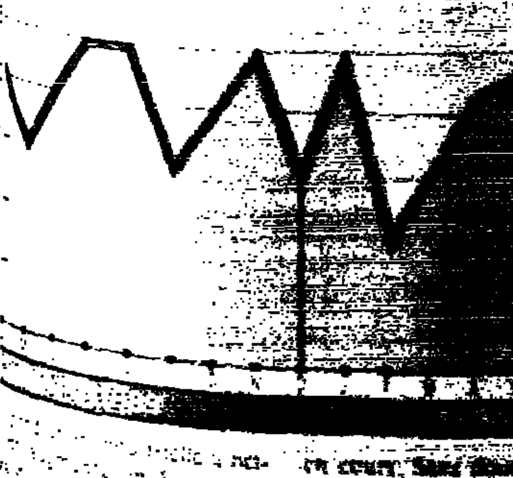
20.00 **Opéra.** Semiramis, opéra en deux actes de Rossini, par l'orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Antoni Pappano ; sol. : Leila Cuberli, Françoise Destembert, sopranos, Martine Dupuy, contralto, Luigi Roni, Philippe Fourcade, basses, Rockwell Blake, J. Bernard Thomas, ténor, David Pittsinger, baryton.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

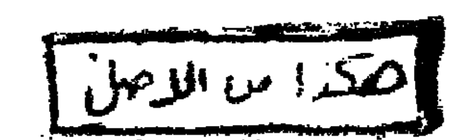
Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 28 octobre 1990

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers — Le Monde / SOFRES NIELSEN

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52,1	7/7 19,1	Ecran pub 10,5	Act. rég. 8,3	Pharaons 3,1	L'enfer 7,3	Culture pub 3,1
19 h 45	56,5	7/7 22,7	Maguy 17,7	19-20 Info 6,6	Flash 1,8	Journal 4,5	Ramdam 2,8
20 h 16	65,7	Journal 25,2	Journal 17,8	Benny Hill 9,0	Merry...M 3,7	Journal 4,6	Madame... 5,4
20 h 55	68,8	Retour... 32,3	Vengeance 18,4	Double... 4,7	Nairobi 2,3	Course échal. 7,1	Ulysse 6,5
22 h 8	65,8	Retour... 30,6	Vengeance 17,9	Double... 4,2	Flash 2,3	Course échal. 8,2	Ulysse 5,7
22 h 44	35,3	Retour... 18,1	Musique... 3,8	Le divan 2,5	Equipe... 2,6	Prix danger 5,3	Mort ou vif 3,0





L'épilogue du feuilleton budgétaire aux Etats-Unis

Un ciel plein de menaces

Le vote par le Congrès des Etats-Unis du budget de 1991 met fin à un épisode peu glorieux du système démocratique américain qui a vu l'exécutif et les représentants de la nation s'affronter pendant des mois sans pouvoir se mettre d'accord sur l'évolution des dépenses et des recettes de l'Etat.

Il aura fallu longtemps pour que la Maison Blanche accepte enfin l'idée – évidente – qu'une hausse des impôts était inéluctable pour réduire l'énorme déficit budgétaire qui a atteint pour l'exercice achevé au début d'octobre la somme de 220,4 milliards de dollars, soit 4 % du produit national.

Les Etats-Unis ont accompli depuis la grave récession de 1981-1982 un redressement spectaculaire qui leur a permis de beaucoup investir tout au long de sept années d'expansion. Mais ils traversent une période très difficile. Non seulement parce que leur économie, freinée par des taux d'intérêt élevés, s'essouffle, mais aussi parce que leurs finances – publiques et privées – apparaissent plus fragiles encore qu'on ne le croyait. La faillite du système des caisses d'épargne va forcer l'Etat fédéral – assureur numéro un du pays – à renflouer de nombreux établissements. La note à payer est ahurissante puisqu'on l'évalue à 294 milliards de dollars, et que ce chiffre sera probablement dépassé. Déjà le budget de 1990, clos au début de ce mois, a supporté au seul titre de ce sauvetage quelque 60 milliards de dollars. Il en ira de même pour le budget de 1991, et ce n'est qu'à partir de 1992, voire 1993, que le fardeau s'allégera. Ces chiffres en disent plus qu'un long discours sur les quelque 140 milliards de dollars que rapporteront les mesures fiscales décidées.

Encore faut-il voir que le déficit budgétaire des Etats-Unis est sous-estimé puisqu'il tient compte des excédents grandissants du système de Sécurité sociale (59 milliards de dollars en 1990, probablement 73 milliards en 1991 et 83 milliards en 1992...). Mais si ces excédents servent à financer le déficit public, ils ne pourront servir aux futures retraites des générations issues du « baby boom ».

A l'endettement de l'Etat, à la faillite des caisses d'épargne, aux créances non honorées des banques sur le tiers-monde, il faudrait ajouter l'endettement imprudent de nombreuses entreprises américaines. Un paysage bien peu propice à une baisse prochaine des taux d'intérêt...

AL. V.

M. Bush va signer avec « réticence » le plan de réduction du déficit voté par le Congrès

Mission accomplie : le Congrès des Etats-Unis a fini par voter un vaste plan de réduction du déficit budgétaire. Le président Bush a annoncé son intention de le signer, même si c'est avec « réticence », puisque ce plan comprend une augmentation significative des impôts directs et indirects.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le soulagement est général. L'affaire traînait depuis plus de cinq mois et avait pris, ces dernières semaines, l'allure d'une très mauvaise plaisanterie, minant la réputation des responsables de l'exécutif aussi bien que des élus, tous accusés par l'opinion de ne pas faire leur travail. Sénateurs et représentants, harassés par une interminable session parlementaire qui ne s'est achevée qu'à dix jours des élections, vont pouvoir rentrer dans leurs Etats respectifs pour faire campagne. Les chefs de file du Congrès, tant démocrates que républicains, ont la satisfaction de constater que les efforts acharnés qu'ils ont fait pour échafauder un compromis viable n'ont pas été vains. Ils retrouvent par là un peu de leur autorité, une autorité sérieusement compromise lorsque l'accord qu'ils avaient réalisé avec la Maison Blanche au début du mois avait été rejeté massivement par la « base ». Et le président Bush ne peut que se féliciter de voir enfin s'achever un épisode où il se sera montré sous son plus mauvais jour.

Sur le fond, le résultat obtenu n'est pas négligeable : en prenant les moyens de réduire de près de 500 milliards de dollars sur cinq ans un déficit qui a recommencé depuis deux ans à augmenter au grand galop, les Etats-Unis se lancent pour la première fois dans une entreprise de longue haleine, dépassant l'horizon du seul budget annuel. Les optimistes peuvent y voir un tournant, le signe que le péril a enfin été mesuré et que l'on commence sérieusement à y faire face. *« C'est le début d'un ajustement fondamental, après des années de facilités et d'excès »*, a fait valoir le président (démocrate) de la commission du budget au Sénat, M. Jim Sasser.

« La malédiction de cette institution »

Et le chef de file républicain à la Chambre des représentants, M. Robert Michel, a salué pour sa part *« cette tentative pour rompre avec les gratifications immédiates, qui est la malédiction de cette institution, le Congrès, et de nous soumettre à une discipline qui ne s'est que trop fait attendre »*.

L'accord a certes été obtenu de justesse (228 voix contre 200 à la Chambre, 54 contre 45 au Sénat), et il porte trace des nombreux marchandages qui l'ont précédé ou des intérêts étroitement catégoriels défendus par certains élus. Mais il y a eu accord, sur un certain nombre de mesures impopulaires, et cela à dix jours d'élections législatives. Si le système politique américain, poussé dans ses retranchements, a failli se gripper, il a en fin de compte fonctionné, et la preuve a été faite une fois de plus qu'une présidence républicaine et un Congrès démocrate peuvent « cohabiter ».

Avant de se séparer définitivement, ce « 101e Congrès » a d'ailleurs mis à son actif, en plus du budget, et dans une frénésie de votes « sur le fil », un bouquet final de textes législatifs dont certains sont de première importance : en particulier une loi sur l'immigration, qui augmente de 40 % le quota annuel de nouveaux immigrants et donne la priorité aux candidats pouvant se prévaloir d'aptitudes professionnelles. L'idée est de concilier un souci de justice avec l'intérêt bien compris des Etats-Unis. C'est la première fois depuis soixante-six ans qu'une révision aussi profonde des règles de l'immigration a été accomplie. Le Congrès a aussi voté une « loi sur l'air propre » *(voir ci-dessous)*, d'importantes mesures d'aide aux familles pour l'éducation et la garde des jeunes enfants, sans compter la loi sur l'aide à l'étranger, marquée comme d'habitude par une contribution massive à Israël (augmentée cette année de 700 millions de dollars de matériel militaire supplémentaire), un effacement de la dette militaire égyptienne, et une réduction de 50 % de l'aide au Salvador.

Réticences des élus

Cette législature se termine donc moins mal que le spectacle de ces dernières semaines ne le laissait craindre. Mais ce rétablissement *in extremis* n'efface pas tout ce qui a précédé, et la valeur réelle de l'accord sur le déficit suscite certains doutes. Que l'objectif affiché – 500 milliards – n'ait pas été complètement atteint (il manque environ 8 milliards de dollars au chapitre des économies à réaliser) n'est peut-être qu'un détail. Mais il illustre les réticences des élus dès qu'il s'agit de couper dans les programmes populaires. Il nourrira le scepticisme de ceux qui considèrent que les économies annoncées risquent de ne jamais être vraiment traduites dans les faits.

Surtout, si ambitieux qu'il puisse paraître, le plan de réduction du déficit semble bien modeste quand on le confronte aux dimensions du problème : le trou atteindra 220 milliards en 1990, 255 milliards pour la seule année 1991, auprès desquels les 41 milliards de réduction prévus pour la même période paraissent plutôt maigrelets.

Autre doute, cette fois sur l'opportunité même de ce plan, à supposer qu'il soit efficace. Est-il judicieux, alors que l'économie semble entrer en récession, de réduire les dépenses et d'augmenter les impôts ? Un certain nombre d'observateurs, et tout particulièrement les éditorialistes du *Wall Street Journal*, n'en sont pas convaincus. D'autres maintiennent que le bénéfice attendu, sous la forme d'une baisse des taux d'intérêt, compensera largement les effets « récessionistes » d'un plan de toute manière relativement anodin.

On est là dans le domaine de la conjecture ou de la prévision économique, mais, politiquement, les choses sont beaucoup plus claires : l'affaire budgétaire a été hautement dommageable pour M. Bush et pour le Parti républicain. Le chef de l'exécutif a fait étalage de sa faiblesse, sinon de son impuissance à influer sérieusement sur les décisions du Congrès ; il s'est contredit à de multiples reprises et a largement échoué dans ses efforts pour plaider sa cause devant l'opinion. Résultat, son plongeon dans les sondages devient préoccupant : selon la dernière enquête de *Newsweek*, il serait descendu à 48 % d'opinions favorables. Et M. Bush a perdu beaucoup d'autorité au sein de son propre parti (une large majorité de représentants républicains ont voté contre l'accord budgétaire), qui aborde dans les plus mauvaises conditions les élections du 6 novembre.

Pour essayer de remonter la pente, le président cherche dès maintenant à prendre ses distances par rapport au dispositif budgétaire. Il a même repris, sous une forme à peine modifiée, ses antiennes anti-impôts : il est toujours contre les augmentations, a-t-il expliqué dimanche 28 octobre, et les hausses qui viennent d'être décidées ne sont que *« l'exception qui confirme la règle »*...

JAN KRAUZE

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE

(en chiffres corrigés des variations saisonnières)

Base 100 = 1985

115,4

116 115 114 113 112 111 110 109 108

A M J J A S O N D J F M A M J J A

1989 1990

La production industrielle a nettement augmenté en France au cours des mois d'été. Ce résultat est surprenant dans la mesure où les enquêtes effectuées auprès des chefs d'entreprise laissent penser qu'un freinage de la croissance est en cours. Sans doute faut-il voir dans le mouvement de juillet-août la correction de la baisse excessive – et artificielle – du début de l'année. Car, pour l'heure, la conjoncture semble bien être au ralentissement.

Les représentants adoptent une importante loi anti-pollution

Vingt ans après le premier Clean Air Act de 1970, le Congrès américain a voté le 27 octobre de nouvelles mesures anti-pollution qui, si elles sont appliquées dans les délais prévus – dix à quinze ans – permettront aux Etats-Unis de réaliser de très importants progrès dans la lutte contre les nuisances atmosphériques.

NEW-YORK

de notre correspondant

Pour l'essentiel, la version 1990 du *Clean Air Act* vise à réduire la pollution en milieu urbain, à protéger la couche d'ozone attaquée par certains composants chimiques, à réduire les pluies acides, et à éliminer définitivement les produits jugés trop toxiques (au nombre d'environ deux cents). Ainsi, les émissions de gaz d'échappement toxique par les automobiles devront être réduits de 35 % et 60 % respectivement pour les modèles 1994 et 1996. De même, les compagnies pétrolières devront fournir aux consommateurs de l'essence moins polluante.

Les villes dont les normes en matière de pollution atmosphérique sont inférieures aux standards fédéraux, parmi lesquelles la vaste agglomération de Los Angeles, devront prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux nouvelles dispositions dans un délai de quinze ans au plus. Il en va de même pour les entreprises polluantes qui devront réduire de 90 % d'ici à dix ans leurs émissions de gaz toxiques.

Ce nouveau texte qui doit encore être signé par M. George Bush pour avoir force de loi, ce qui ne devrait poser aucun problème au « président vert » puisque c'est ainsi qu'il s'est présenté lors de sa campagne électorale, aura d'importantes répercussions techniques et financières sur l'industrie américaine. Compte tenu des améliorations exigées, le coût du « plan vert », voté par les deux Chambres du Congrès cette semaine est estimé entre 23 et 25 milliards de dollars (120 à 130 milliards de francs) par an.

SERGE MARTI

Forte chute de la confiance

L'indice de confiance établi chaque mois par le Conference Board, principal organisme d'études du patronat américain, indique pour le mois d'octobre une nouvelle et importante chute du « moral » des consommateurs. Cet indice, calculé chaque mois sur la base d'une enquête auprès de 5 000 foyers, a plongé au cours du mois qui s'achève, comme il ne l'avait jamais fait depuis que l'enquête existe, c'est-à-dire depuis 1970. Le Conference Board indique que le niveau atteint par l'indice peut être *« associé historiquement avec une récession »*. La chute de confiance d'octobre s'explique, selon les auteurs de l'enquête, par la crise du Golfe, par l'inflation mais aussi par le déroulement des négociations entre le Congrès et la Maison Blanche pour réduire le déficit budgétaire.

La quarante-sixième assemblée générale de l'IATA

De nombreuses compagnies aériennes renoueront en 1990 avec le déficit

C'est dans une ambiance morose que s'est ouverte le 29 octobre à Genève la quarante-sixième assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA). Une grande partie des deux cents membres de l'Association renoueront en 1990 avec le déficit. Et pas seulement parce que le prix du kérosène a doublé depuis l'invasion du Koweït par l'Irak.

La conjoncture du transport aérien s'est retournée au début de cette année mais personne n'y a pris garde parce que les premières compagnies frappées ont été les plus fragiles. Des compagnies charters à l'activité très saisonnière ont déposé leur bilan les premières, soit que la clientèle se soit dérobée, comme en Grande-Bretagne pour Orion, UK, Novair ou British Island Airways, soit qu'elle ne soit pas venue, comme en Allemagne pour German Wings.

Parmi les transporteurs réguliers, personne n'a été surpris qu'Eastern Airlines, bien malade, se voie retirée à son propriétaire, l'ultra-libéral Frank Lorenzo, qui a aussi jeté le gant au profit du scandinave SAS pour Continental Airlines. On ne s'inquiétait guère plus des déficits répétés et du dépeçage de PanAm dont les observateurs se demandent toujours comment elle peut continuer à voler !

Et puis les problèmes ont atteint les meilleures maisons à la fin du printemps : les comptes viraient inexorablement au « rouge ». Air France déplorait 170 millions de francs de pertes et son groupe 263 millions pour le premier semestre, Lufthansa, le double, Swissair, KLM, Sabena annonçaient que leur exercice pourrait se conclure sur une perte.

L'étonnant du phénomène est que ces mécomptes ne s'expliquent pas par le ralentissement de la demande. Celle-ci continue de se manifester de façon vigoureuse avec un taux de croissance moyen annuel compris entre 7 % (trafic international) et 8 % (trafic national et international), c'est-à-dire au-dessus des prévisions des experts.

Poussée des frais financiers

Comme le reconnaît M. Gunter O. Eser, directeur général de l'IATA, le mal vient de ce que *« les coûts augmentent plus vite que les recettes »*. Depuis le début de l'année, le prix du carburéacteur avait recommencé à croître. Le renouvellement de flottes vieillissantes et suramorties (plus de trois mille avions livrés en dix ans dont la majorité depuis cinq ans) a commencé à se traduire par une poussée des frais financiers qui se trouvent sur une pente de croissance de plus de 15 % par an chez les compagnies florissantes, les plus pauvres étant contraintes de louer à prix d'or leurs appareils.

La reprise du trafic à partir de 1986 et la déréglementation américaine ont provoqué une pénurie de pilotes et une montée des revendications sociales, qui ont poussé les compagnies à relâcher leur vigilance salariale. Il est significatif à cet égard que 1990 ait été l'année du retrait de deux hommes qui se sont battus rudement contre les syndicats pour réduire les coûts de personnel : Franck Lorenzo, patron de Texas Air Holding et propriétaire de Continental et d'Eastern, et René Lapautre, PDG d'UTA.

Enfin, la compétition a conduit les transporteurs à multiplier les vols déficitaires pour offrir à la clientèle un choix maximum, au moment même où ils n'augmentaient que timidement leurs tarifs de peur d'effaroucher celle-ci.

Le résultat de ces dérives était perceptible dès 1989 si l'on en croit les comptes des deux cents compagnies membres ou associées de l'IATA : leurs recettes ont crû l'an dernier de 15,5 % mais leurs dépenses de 18,7 %. Si l'on compare les comptes de 1989 à ceux de 1985, et seulement pour les dessertes internationales, beaucoup plus concurrentielles que les dessertes domestiques, les recettes ont augmenté de 73,7 % et les dépenses de 74,1 %. Toujours positifs, les résultats nets des compagnies de l'IATA n'en accusent pas moins une plongée dangereuse : 0,6 milliard de dollars en 1985 ; 0,2 milliard en 1986 ; 0,9 milliard en 1987 ; 2,5 milliards en 1988. Et 0,6 milliard de bénéfices en 1989.

Dix mille licenciements

C'est une profession déjà malade, à quelques exceptions près comme British Airways et Singapore Airlines, qu'a frappée à partir du 2 août l'augmentation de 120 % des cours du kérosène. Air France s'attend à un renchérissement de sa note de carburant d'1 milliard de francs pour 1990 et de 2, 3 ou 4 milliards de francs pour 1991 selon le niveau des prix. American Airlines, premier transporteur du monde occidental et fort en thème par excellence, devrait se retrouver dans le « rouge ». *« A moins que les prix des carburants ne baissent fortement*, a déclaré son président Robert Crandall, *nous accuserons très certainement au quatrième trimestre une perte record qui pourrait être assez importante pour se traduire par une perte pour l'ensemble de l'année. »* Les compagnies américaines devraient ainsi connaître un déficit d'1,5 milliard de dollars (5 milliards de francs) pour le quatrième trimestre 1990.

Les parades mises en place au cours des mois de septembre et d'octobre sont classiques. Les Nord-Américains ont programmé le licenciement de dix mille salariés, le record revenant à US Air, avec trois mille six cents mises à pied. Les compagnies retardent la réception de nouveaux avions (Midway Airlines et US Air) et vendent leurs vieux appareils (Air Canada : huit avions). En Europe, où la gestion est plus douce qu'outre-Atlantique, on fait la chasse aux dépenses excessives et on ferme des lignes ou on ralentit des fréquences (Air France ou SAS).

Pendant l'application de ces plans d'adaptation ou de redressement, la partie de Monopoly mondial continue, les forts rachetant les plus mal en point ou se portant acquéreurs de leurs droits de trafic. American a repris à Midway des droits de trafic au départ de New-York mais aussi les lignes latino-américaines d'Eastern. United a acheté les droits de PanAm entre Londres et l'ensemble des Etats-Unis. Lufthansa a acquis son petit concurrent en faillite, German Wings, et les droits de trafic de PanAm au départ de Berlin.

La grande inconnue reste l'usage que les compagnies sauront faire de ces hausses de tarifs. Pour l'heure, elles suivent avec un net retard (de + 8 % à + 15 %) la poussée des cours du pétrole, estimant que la clientèle ne suivrait pas une hausse de 25 %. La concurrence acharnée sur les lignes nord-américaines et internationales les empêche de s'entendre entre elles pour établir des tarifs compensant le renchérissement de leur budget carburant.

Des voix se font entendre parmi les experts pour dénoncer cette frilosité. Ainsi l'hebdomadaire spécialisé américain Aviation Week donne-t-il l'avis du président de la société d'analystes financiers Airlines Economics, George James, selon lequel il convient de se souvenir du deuxième choc pétrolier : les tarifs aériens avaient augmenté de 41,9 % de 1979 à 1981, provoquant une chute de 5 % de la demande, mais une hausse de 34,7 % des recettes finales. Si cette politique tarifaire l'emportait, le transport aérien américain serait à nouveau bénéficiaire de 2,4 milliards de dollars (12 milliards de francs) à partir de 1992. Dans le cas contraire, il faudrait s'attendre à d'énormes déficits compris entre 14,5 milliards de dollars (72,5 milliards de francs) et 17,2 milliards (86 milliards de francs).

ALAIN FAUJAS

□ **American Airlines veut les lignes transatlantiques de Pan Am.** – Le président d'American Airlines vient d'annoncer à son homologue de Pan Am son intention de surenchérir sur l'accord conclu par Pan Am avec United Airlines (UAL) pour le rachat de ses lignes transatlantiques sur Londres pour 400 millions de dollars (*le Monde* du 25 octobre). Les autorités américaines n'ont pas encore donné leur réponse sur l'accord.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

La fin du 14e Salon international de l'alimentation

L'agroalimentaire dans la course à l'innovation

A l'occasion du 14e Salon international de l'alimentation (SIAL), qui s'est déroulé du 22 au 26 octobre au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) et auquel ont participé 4 500 entreprises, 730 « produits nouveaux » ont été présentés, contre 625 lors de la précédente édition du salon, en 1988. De l'emballage antichoc pour biscottes au sachet individuel d'olives, des innovations qui ne tiennent souvent qu'à un fil !

« Au SIAL, on ne voit que de nouveaux emballages. » Ce verdict sévère, prononcé par un spécialiste des industries agroalimentaires, résume bien le statut de l'innovation sur ce marché encombré. Les modifications de conditionnement ou l'incorporation de services supplémentaires concernent en effet 54 % des 730 « produits nouveaux » présentés à l'occasion de ce 14e Salon international de l'alimentation. Il suffit par exemple de doter une bouteille de lait traditionnelle d'un bouchon à vis pour pouvoir l'inscrire au catalogue des nouveautés du salon.

La recherche-développement n'est pourtant pas en reste. Les évolutions dans les technologies de production, les changements de composition illustrent la volonté des industriels de coller aux nouvelles mœurs alimentaires : vogue des produits allégés ou survitaminés pour répondre au souci diététique des consommateurs, produits prêts à l'emploi, précuisinés et prêts à manger pour accompagner la réduction du temps consacré aux repas... Des multiples marques de salade en sachet aux jaunes d'œufs déjà séparés de leurs blancs, les idées ne manquent pas.

Mais les ingénieurs doivent désormais composer avec les spécialistes du packaging pour renouveler les produits fermement installés sur le marché. Comment relancer par exemple la plaquette d'emmental ? *« C'est un produit très populaire mais dont l'emballage est jugé peu pratique »*, explique M. Gilles Amerdt, chef de produit chez Besnier. Cette société présente donc au SIAL un emmental vendu en boîte rigide, qui offre, selon M. Amerdt, *« une plus grande commodité, une meilleure garantie de fraîcheur, et des facilités de stockage »*.

Positionner le produit

Le salon regorge d'ailleurs de ces innovations dans le domaine du service rendu : emballage anti-choc pour biscottes, mousse au chocolat *« en aérosol qui respecte la couche d'ozone »* ... sans compter une multitude de « portions individuelles ».

La réalisation de ces adaptations peut nécessiter le recours à des agences de design. Le terme de packaging, que le SIAL traduit par *« conditionnement »*, recouvre en fait trois notions : l'emballage dépend des possibilités de l'industriel, le conditionnement positionne le produit (il faut choisir entre le sachet individuel et le paquet familial), et le packaging proprement dit doit assurer son impact. Ce dernier aspect est devenu primordial puisque chaque innovation est immédiatement imitée par la concurrence.

Mais les frontières entre ces trois étapes deviennent de plus en plus floues, comme l'explique M. Jean-Louis Azizollah, directeur général d'une des plus grosses agences de design françaises, Carré noir : *« L'innovation dans l'agro-alimentaire se tourne désormais vers la recherche de nouveaux services à offrir. Mais la moindre nouveauté est aussi un prétexte pour communiquer, ce qui oblige les ingénieurs à travailler avec les services de marketing et les agences de design. »*

Face aux grands groupes agroalimentaires, les créatifs n'ont souvent qu'à exécuter une demande très précise : trouver ou modifier un logo, imaginer l'habillage d'un produit très ciblé. En revanche les commandes des PME, à la pointe de l'innovation mais rarement dotées de structures de marketing, sont beaucoup plus floues. Ainsi l'agence Claude Huault Design a travaillé près d'un an sur Fruitime, un « vin de fruit » relancé depuis quelques mois. Changement de nom, nouvelle bouteille, et même modification de la formule du produit pour adapter le goût au marché : dans ce cas, la réflexion sur l' « emballage » peut aboutir à une véritable novation.

FRÉDÉRIC BÈGHIN

Renonçant au renouvellement de son mandat à la tête du syndicat

Le président du syndicat professionnel redoute « une mise en régie de la pharmacie »

Lassé par deux années de guerre infructueuse avec les pouvoirs publics pour obtenir des conditions d'activité satisfaisantes pour la profession, M. René Sautier a annoncé, mercredi 24 octobre, qu'il ne se représenterait pas, en décembre, à la présidence du SNIP (Syndicat national des industries pharmaceutiques).

Connu pour être un « battant », le créateur ex nihilo de la Sanofi (groupe Elf), devenu en moins de vingt ans le deuxième groupe pharmaceutique français, M. René Saütier, qui avait, quand l'heure de la retraite eut sonné pour lui, postulé avec succès à la présidence du SNIP pour continuer à servir le métier, baisse les bras pour la première fois de sa longue carrière. C'est un homme amer et désabusé qui est apparu mercredi 24 octobre à la presse.

Que demandait-il ? Un rapprochement progressif des prix des médicaments français avec ceux pratiqués en Europe pour financer la recherche, forcément longue et pas toujours récompensée, mais bien sûr indispensable pour continuer à figurer dans le peloton de tête mondial. M. Sautier avait en outre cherché à obtenir la définition d'une nouvelle politique permettant de sortir du système actuel des prix administrés (bloqués depuis plus de deux ans). Enfin, il s'était efforcé de faire passer auprès de l'administration l'idée que l'édification de règles objectives et constantes, applicables à tous, était nécessaire pour construire l'avenir et prévenir les embuches du grand marché de 1993.

Au lieu de cela, il s'est vu opposé l'argument de la surconsommation médicamenteuse, contestable, à son avis, dans la mesure où les comparaisons de pays à pays sont très difficiles, avec l'absence d'indicateurs pertinents en raison des différences entre les produits et les habitudes de prescription, mais aussi parce que la pharmacie n'a pas le poids qu'on lui donne puisqu'elle pèse seulement 13,5 % dans l'assurance maladie et tout juste 3 % dans les dépenses totales de la Sécurité sociale.

Renforcement du pouvoir administratif

Qui plus est, les projets actuels des pouvoirs publics s'orientent, selon lui, vers un renforcement du pouvoir administratif. Tel est le sens du projet de décret, qui se propose de dissocier les indications thérapeutiques de l'AMM (autorisation de mise sur le marché), véritable socle du médicament, des indications remboursables par la Sécurité sociale. Les autres projets du gouvernement l'inquiètent également.

L'administration envisage de créer une agence centrale du médicament, dont nul ne sait encore quelle sera l'étendue, du pouvoir, la politique, les objectifs et les moyens. Elle veut aussi mettre en place un système contractuel de contrôle *a priori* des bénéficiaires, calqué sur le PPRS britannique (Pharmaceutical Price Regulation Scheme), fondé sur des paramètres de gestion.

Bref, M. Sautier redoute que l'administration ne mette ni plus ni moins la pharmacie française en régie. Il note au passage que, si des grands pays tels les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale mettent en œuvre des politiques restrictives tendant à limiter l'évolution des dépenses de santé, leur démarche, en revanche, laisse intacte les possibilités d'action des entreprises, notamment en conservant le principe intangible de la liberté des prix.

Les deux dangers auxquels la France va donc devoir faire face sont, selon lui, la désertion prévisible des fabricants, lassés par les contraintes administratives, et l'asphyxie d'une innovation déjà faible. Le gouvernement, estime-t-il, va devoir choisir entre un excédent commercial pharmaceutique encore important (quelque 5 milliards) mais en décroissance et des économies très hypothétiques sur les remboursements de médicaments.

ANDRÉ DESSOT

La CEP reprend la SEPAIC

Regroupements parmi les organisateurs de salons

Le groupe Rochefortaise Communication vient de céder la plupart de ses activités de foires et salons : le salon du bricolage au Comité des expositions de Paris, et surtout la SEPAIC à CEP-Communication (filiale de Havas). La SEPAIC figure parmi les principaux organisateurs privés de salons professionnels en France, avec un chiffre d'affaires de 129 millions de francs en 1989 pour sept manifestations, notamment dans les domaines de l'alimentaire (génie industriel alimentaire et biologique, Salon de la viande ; mondial du vin, etc), du commerce (Equip'mag), de la quincaillerie (QUOJEM). La Rochefortaise ne conserve que les salons médicaux. Avec cette acquisition, la CEP, déjà deuxième organisateur de salons professionnels en France, derrière le groupe britannique Blenheim (premier européen, qui contrôle 18 % du marché français), devrait atteindre un chiffre d'affaires de 450 millions de francs en 1991 (sa filiale « salons », la SEPIC, a réalisé environ 250 millions de francs en 1989).

Autorisées à utiliser la « chouette » bleue et jaune

Douze entreprises participent à la campagne contre les accidents domestiques

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, poursuit sa campagne pour la prévention des accidents domestiques, qui causent 22 000 morts chaque année. Cette année, à la campagne nationale s'associeront douze entreprises, qui pourront utiliser (gratuitement) la petite chouette bleue et jaune, selon un cahier des charges bien précis, dans leurs campagnes de publicité, sur leurs catalogues, sur les emballages...

Chaque fois, le petit animal vigilant devra être accompagné d'un conseil, d'une information, d'une mise en garde concourant à la sécurité des utilisateurs. Deux industriels (Gloria et SWS-Sécurité), une entreprise nationale (la SEITA, direction Allumettes), une chaîne de restauration rapide (McDonald's France), et huit groupes de la grande distribution (AMIF, Carrefour, Continent, Euromarché, Disco, Ikea, La Samaritaine et Les Trois Suisses) vont ainsi, pendant une année, s'associer à cet effort collectif. Leur exemple sera-t-il suivi ? Et leur bonne volonté durera-t-elle, au fil du temps ?

J. D.

TRANSPORTS

□ **Le conseil d'administration de la RATP adopte la réforme du comité d'entreprise.** – Le conseil d'administration de la RATP a approuvé le vendredi 26 octobre, par 19 voix contre 6 et 2 abstentions, la réforme visant à décentraliser le comité d'entreprise de la régie. (*le Monde* du 16 octobre). Actuellement contrôlée par la CGT, cette instance sera remplacée par dix *« comités départementaux »* organisés autour d'un *« comité régie d'entreprise »*. Ce projet doit maintenant recevoir l'aval du ministère des transports.

PÊCHE

La « guerre de la morue »

Quand les pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon accusent les « pirates » de Saint-Malo...

L'Assemblée nationale, continuant la discussion du projet de budget pour 1991, devait débattre, lundi matin 29 octobre, des crédits du ministère de la mer et évoquer, à ce sujet, le nouvel épisode de la « guerre de la morue » qui affecte les professionnels de la pêche dans les parages de Saint-Pierre-et-Miquelon.

La situation est tendue dans l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon, situé au large de la province canadienne de Terre-Neuve, et c'est la pêche à la morue qui est à l'origine de la crise. Le conflit n'oppose pas les intérêts français, considérés globalement, aux autorités du Canada, mais des entreprises françaises de pêche entre elles.

Au printemps 1989, à l'issue d'un long contentieux avec Ottawa, un accord avait été conclu, sous l'égide de M. Michel Rocard, attribuant aux seuls bateaux immatriculés à Saint-Pierre, pour 1989, 1990, et 1991, les quotas de morue dans la zone maritime dite « 3 PS », au large de l'archipel français.

Coup de force

La pêche constitue, en effet, pour les quelque six mille habitants, l'activité économique essentielle sinon unique. Mais la société métropolitaine Comapêche de Saint-Malo, qui arme trois gros navires congélateurs fréquentant traditionnellement ces parages poissonneux, n'avait, à l'époque, pas accepté les termes de cet arbitrage ministériel, se considérant comme injustement exclue d'une zone où ses chalutiers et marins peuvent mettre en avant des *« droits historiques »*. Son président, M. Fernand Leborgne, avait fait savoir qu'il ne se satisferait pas des compensations que les pouvoirs publics lui proposaient, à savoir des quotas de pêche dans les eaux du Labrador, au large de la Norvège ou du Groenland.

Après avoir réclamé, en vain, depuis six mois, au ministère de la mer des licences autorisant ses navires à aller tirer leurs chaluts dans la zone française du « 3 PS », M. Leborgne a décidé, il y a quelques jours, d'envoyer l'un de ses navires, le *Joseph-Roty II*, dans la zone en question, bien qu'il se sache en totale illégalité. Le bateau a été verbalisé par le commandant d'un bâtiment de la marine nationale qui assure sur place les opérations d'assistance aux navires de pêche. Mais M. Leborgne n'est pas décidé à renoncer, et il a même dépêché dans la zone deux autres grands chalutiers, qui opèrent pour le moment au large du Labrador.

Ce *« coup de force »* a provoqué la colère des Saint-Pierrais, qui demandent à l'Etat de *« bouter dehors l'intrus malouin »*. Ils sont encouragés dans cette position ferme par un courrier que M. Rocard a adressé, il y a quelques jours, à M. Gérard Grignon, député centriste de l'archipel : *« Le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur les arbitrages qu'il a rendus, destinés à protéger les intérêts des pêcheurs et des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le gouvernement utilisera tous les moyens de droit pour prévenir les actions de pêche illégale »*, indique le premier ministre. M. Albert Pen, sénateur (apparenté socialiste) de l'archipel, se déclare *« indigné par l'attitude des dirigeants de Comapêche, relançant le conflit franco-français sous les yeux amusés de nos voisins canadiens »*, et il demande au gouvernement de faire expulser les *« chalutiers pirates »*.

Les cinq chalutiers de la société saint-pierraise Interpêche, les deux autres de La Miquelonnaise, ainsi que les deux usines de traitement du poisson font vivre, dans l'archipel, environ cinq cents familles.

On retiendra, pour l'anecdote, que ce sont des capitaux espagnols qui contrôlent la flotte de pêche à Saint-Pierre et qu'une soixantaine de marins embarqués sur les bateaux immatriculés dans l'archipel sont originaires de... Saint-Malo.

FRANÇOIS GROSRICHARD

SOCIAL

Aux journées « enseignement-formation » du CNPF à Deauville

M. Perigot souhaite faire des entreprises des « partenaires de la formation initiale »

Entre l'éducation nationale et les chefs d'entreprise, la hache de guerre était déjà enterrée. Avec les propos tenus le 26 octobre par M. François Perigot, président du CNPF, à l'occasion des huitièmes journées « enseignement-formation » réunies à Deauville, l'ère de la collaboration est ouverte. Y compris dans le domaine de la formation initiale.

« Nous devons devenir des partenaires actifs du système éducatif », a affirmé M. Perigot, devant un parterre de dirigeants d'entreprise et de responsables patronaux de la formation. *« Il faut déplacer l'effort vers l'amont »*, a t-il ajouté plus tard, en regrettant que les entreprises se soient trop longtemps limitées à la formation continue, *« en aval »*, de leurs salariés.

Déjà, il y a deux ans, au même endroit, le président du CNPF avait fait un grand pas qui marquait la réconciliation avec le milieu enseignant, après des décennies de reproches réciproques. Pour la première fois, il avait alors revendiqué une fonction d'éducation et proclamé la naissance de *« l'entreprise formatrice »*. A Deauville, il est allé encore plus loin en adoptant un ton plus offensif. Mieux, il a récusé les critiques habituelles et a voulu faire preuve de compréhension, renvoyant dos à dos les responsabilités de la situation. Et de lâcher : *« L'école n'est pas plus en faillite que l'entreprise n'est le lieu des stars et des jeux de casino »*.

« La compétitivité dépend aujourd'hui de l'efficacité de notre système éducatif. » Les dysfonctionnements et l'inadéquation, qui se traduisent par du chômage, sont autant préjudiciables à l'éducation nationale qu'à l'activité économique et chacun en a pris conscience. A partir de cette nécessité et de ce constat, *« il est temps*, a-t-il poursuivi, *de chercher ensemble des solutions communes à des problèmes identiques, de partager des objectifs et de mettre en œuvre des synergies »*. *« La balle est dans notre camp »*, s'est-il exclamé à l'adresse des chefs d'entreprise, priés d'accélérer *« la dynamique de rapprochement. »*

Certes *l'entreprise est sollicitée trop tardivement*, mais M. Perigot considère que celle-ci *« est trop peu associée à la formation initiale »*. Pour rattraper le temps perdu, il souhaite maintenant *« une démarche tournée vers l'écoute et le partenariat »*. Par exemple, les investissements consacrés à la formation continue, qui représentent un peu moins de 3 % de la masse salariale, *« pourraient être plus rentables s'ils étaient orientés davantage vers la formation initiale »*.

Avec à peine moins de hardiesse dans le discours, les 750 participants aux journées de Deauville partagent largement le sentiment de M. Perigot. Au cours de leurs travaux, ils ont, pour leur part, mis en évidence *« la complémentarité »* de leurs actions avec celles de l'enseignement, parlé eux aussi de *« partenariat »* et évoqué des *« zones de responsabilité »* à découvrir.

Tous ont souligné qu'il devenait nécessaire *« que l'entreprise apprenne son métier de formateur »*, et ils se sont déclarés disposés à tenter des expériences. Les plus lucides ou les plus pragmatiques ont eu tôt fait de démontrer que les initiatives patronales survenaient à un moment où l'éducation nationale avait des besoins énormes, notamment en enseignants. *« Une opportunité à saisir »*, précisaient les adeptes du changement.

ALAIN LEBAUBE

هكذا من الأصل

syndicat professionnel redou[…]
en régie de la pharmacie »

SOCIAL

M. Perigot souhaite faire des entrepri[…]
des partenaires de la formation initiale

COMMUNICATION

Après dix années de fulgurante croissance

M. Murdoch doit faire face à de sérieuses difficultés financières

M. Rupert Murdoch annonce *le lancement en Allemagne d'un* grand quotidien populaire, en association avec l'éditeur allemand Burda. Un nouveau *défi* pour le patron du cinquième groupe de communication mondial, qui doit faire face à un endettement spectaculaire et conserver la confiance de ses banquiers.

Le 22 octobre à Adélaïde, en Australie, M. Rupert Murdoch a conservé de justesse le contrôle de News Corp., le cinquième groupe de communication mondial. L'épreuve a été rude. Pressé par d'importants besoins de financement, handicapé par ses difficiles négociations sur ses dettes, le milliardaire des médias devait renforcer son capital. Mais sans diluer les 45 % qu'il détient, avec sa famille, dans le capital.

M. Murdoch a donc proposé à son assemblée générale la création d'actions sans droit de vote. Habile palliatif qui a pourtant l'inconvénient d'être refusé par les autorités boursières australiennes et de se heurter à l'opposition farouche de quelques gros actionnaires institutionnels. Le patron de News Corp. a menacé de quitter la Bourse de *Sydney pour celle de Londres. Il* a promis aux actionnaires de réduire son endettement et d'améliorer la rentabilité du groupe et il a gagné la partie. Le cours de News Corp., après avoir frolé l'abime, s'est brusquement redressé. Le danger est écarté. Mais pour combien de temps?

M. Murdoch est le prototype de ces aventuriers des médias qui ont, tout au long des années 80, utilisé la panoplie des instruments financiers pour se bâtir un empire. Son parcours est exemplaire. Après avoir établi sa mainmise sur la presse et la télévision autraliennes, il s'installe aux Etats-Unis en *rachetant des dizaines de quotidiens*, puis en Grande-Bretagne, en s'offrant le célèbre *Times* et les éditions William Collins. A partir *de 1985*, *l'audiovisuel* complète l'écrit : c'est la création de Sky Television en Grande-Bretagne, le rachat de la Twentieth Century Fox et le lancement d'une quatrième chaîne nationale aux Etats-Unis, Fox TV. *L'imprimé n'en est* pas pour autant délaissé puisque News Corp. s'offre aussi les magazines du groupe Triangle, les éditions Harper and Row et 20 % de Pearson (*Financial Times*).

Cette spectaculaire percée multimédias sur trois continents repose sur la confiance des milieux financiers. Quelque quatre-vingt-dix banques, réparties dans le monde, ont consenti à M. Murdoch plus de 40 milliards de francs de prêts dont une bonne partie à court terme. Et ce, en vertu de deux *axiomes simples* : le fantastique cash-flow dégagé par la presse permet largement de rembourser les emprunts; la valeur des quotidiens et des télévision américaines suffit à garantir les périlleuses aventures audiovisuelles.

La récession publicitaire américaine a, hélas, dynamité ces deux credo et refroidi la confiance des banquiers. Les ressources des quotidiens et des magazines fléchissent. Mais, surtout, le marché de la communication, aux Etats-Unis, est dépressif : le prix des stations de télévision s'est effondré, de nombreux magazines (*Spy*, *Woman's Day*) sont en vente depuis des mois sans trouver d'acquéreur.

La crise frappe M. Murdoch au plus mauvais moment. Son réseau Fox TV *n'a pas encore trouvé son* équilibre. En Grande-Bretagne, le combat de Sky Television contre l'autre chaîne par satellite, BSB, coûte plus de deux *milliards* de francs par an et ne sera pas rentable avant au moins deux ans. Enfin, News Corp. doit financer la rénovation des imprimeries australiennes, l'aventure d'un satellite de télévision aux Etats-Unis (Sky Cable) et le lancement, en collaborration avec Burda, d'un grand quotidien populaire en Allemagne.

Pour faire face, M. Murdoch commence à serrer les boulons. Il vient de fusionner en deux quotidiens quatre de ses titres australiens. Il tente de mieux utiliser les synergies entre ses diverses publications américaines. Mais cela risque de ne pas suffire aux banquiers *qui se font tirer* l'oreille pour convertir la dette à court terme de News Corp. Pour beaucoup d'analystes financiers, l'heure des décisions graves a sonné et devrait obliger M. Rupert Murdoch à se séparer de quelques fleurons de son empire. Le patron de News Corp. l'a reconnu implicitement en déclarant récemment que son groupe se recentrerait sur l'audio*visuel aux dépens de la presse* écrite.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Publicité et bénéfices en baisse

La presse américaine en quête de remèdes

NEW-YORK

correspondance

Les quotidiens américains traversent une phase difficile. Bien qu'ils aient maintenu leur tirage et *leurs bénéfices*, ils souffrent tous d'une chute des revenus de la publicité, qui représentent environ 70 % de leurs ressources . Ainsi, par rapport à l'an dernier, le *New York Times* accuse au dernier trimestre une perte de 13,4 % – 10,3 % pour les trois premiers trimestres – de ses revenus publicitaires. Ce qui affecte gravement les bénéfices du journal. Ceux-ci sont en baisse de 43 % par rapport à la même période de 1989.

Le groupe du *Washington Post*, qui regroupe des stations locales de radio et de télévision câblées ainsi que l'hebdomadaire *Newsweek*, annonce une baisse de 16 % de ses bénéfices au dernier trimestre, due essentiellement à une baisse de ses recettes publicitaires de 10 % pour le dernier trimestre 1990. Le *Wall Street Journal* est aussi atteint puisqu'il vient d'annoncer une baisse de 17,5 % de ses bénéfices pour le troisième trimestre, ce qui l'a amené à augmenter de 50 % son prix de vente (de 50 à 75 cents) .

Cette situation a conduit nombre de journaux à réduire leur « couverture » des événements. Ainsi, le directeur administratif du *Washington Post* a demandé aux journalistes de renoncer à des voyages qui ne seraient pas absolument *nécessaires. Le gérant administratif* du *New York Times* a donné les mêmes consignes. Ni le *Washington Post* ni le *New York Times* n'ont par exemple jugé nécessaire d'envoyer un journaliste pour accompagner M. Cheney, ministre de la défense, dans son récent voyage à Moscou, où les deux journaux ont des bureaux bien étoffés.

Selon le magazine *Time*, de nombreux directeurs de journaux craignent que l'industrie de la presse ne doive faire face à de sérieux problèmes à long terme, à commencer par la désaffection sensible des lecteurs, *surtout les moins* de trente ans. Or cette perte d'intérêt a un effet négatif sur les annonceurs. En 1946, les quotidiens représentaient 35 % du total des investissements publicitaires. Ce pourcentage est aujourd'hui tombé à 26 %.

HENRI PIERRE

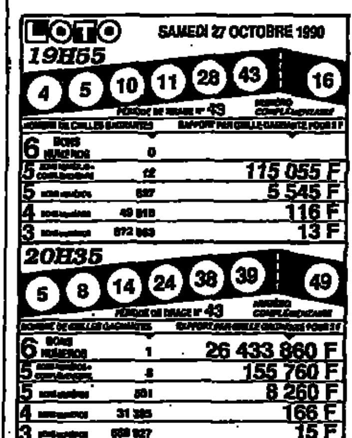
Le CSA censure Amnesty International

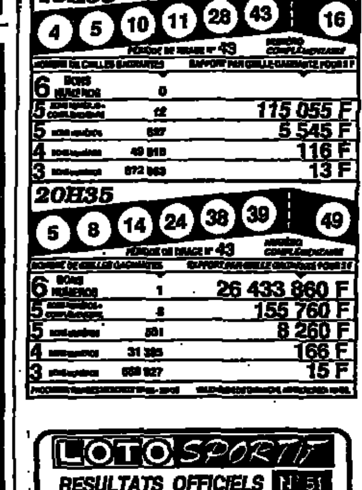
Amnesty International ne pourra diffuser sa campagne de publicité en faveur des droits de l'homme sur le petit écran que si elle enlève dans ses films les images d'Hassan II et des autres chefs d'Etat mis en cause. Ainsi en a décidé le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui suggère à l'organisation de remplacer ces portraits par *« toute autre illustration d'atteintes aux droits de l'homme dans les pays concernés »*. Le CSA s'estime lié par *« une jurisprudence ancienne de la Régie française de publicité* [qui] *nous fait refuser la diffusion de portraits d'hommes d'Etat afin de ne pas choquer les convictions politiques ou religieuses de certains téléspectateurs, en vertu d'un décret de 1987 »*. Le spot d'Amnesty a été diffusé samedi 27 octobre dans le cadre de l'émission *« Résistances »* sur Antenne 2.

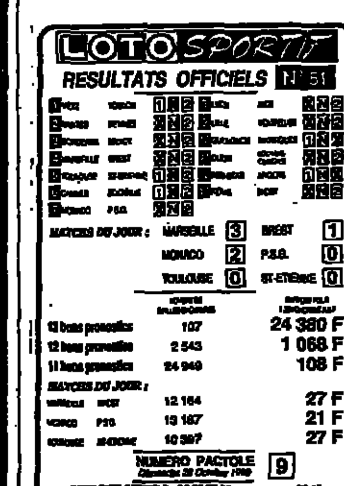
Le sommet de M. Jimmy Carter sur la télévision

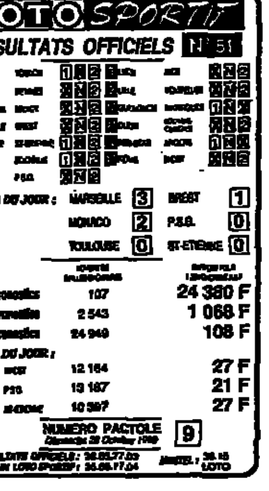
A quand les majorettes et les jazz-bands des conventions américaines au service de la perestroïka ? Pour bientôt si l'on en croit M. Jimmy Carter. L'ancien président des Etats-Unis est persuadé que la démocratisa*tion de l'URSS et le rapprochement* soviéto-américain passent par la télévision. Pas seulement par le développement de coproductions ou l'arrivée de CNN et MTV à Moscou, mais aussi par une réflexion commune sur la démocratie audiovisuelle.

Avec le feu vert de M. Mikhail Gorbatchev, M. Carter a créé une commission bilatérale chargée d'étudier l'influence du petit écran sur la vie politique. La commission sera basée à Atlanta. Elle y tiendra aussi, en février 1991, son premier colloque consacré aux règles et pratiques des campagnes électorales à la télévision. Toutes les grandes chaînes améri*caines seront représentées* à ce premier « sommet ». La délégation soviétique sera *menée par* M. Evgeny Primakov, conseiller de M. Gorbatchev, et par M. Edouard Sagalaev, patron de l'information téléviséee











RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

021 MON 01



COMPAGNIE OPTORG

Résultat au 30-6-1990

Le bénéfice consolidé au 30 juin 1990 part du groupe est de 12,4 millions de francs, à comparer à un bénéfice au 30 juin 1989 de 5,3 millions de francs s'entendant après neutralisation des éléments exceptionnels non récurrents (principalement plus-value nette de cession Dupont S.C.), qui avaient porté le résultat global du premier semestre 1989 à 135,2 millions.

Sur la base des éléments connus à ce jour, le résultat de 1990 pourrait enregistrer, par rapport au résultat 1989 hors profits exceptionnels non récurrents, une progression dont l'ampleur reste subordonnée à l'évolution de la conjoncture.

---

634 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, *le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs.
(IPSOS 90)

Vos placements et le Crédit Agricole

RÉMUNÉRATION DES TITRES PARTICIPATIFS OCTOBRE 1985

La rémunération annuelle des Titres Participatifs du Crédit Agricole - Octobre 1985 se compose d'une partie fixe égale à 50 % du TMO (taux moyen mensuel de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'État et assimilés) et d'une partie variable égale à 39 % de ce TMO, multipliée par un coefficient de participation qui varie selon l'évolution des résultats nets du groupe Crédit Agricole, conformément au contrat d'émission.

Les résultats nets s'établissent à F. 4.890,7 millions en 1989 contre 4.058,8 en 1988. Compte tenu du coefficient de participation de 2,525 % retenu pour le coupon de 1989, le coefficient applicable à la rémunération de 1990 s'élève à 3,042 % soit 168,64 % du TMO.

Conformément au contrat d'émission, la rémunération globale ne peut dépasser 120 % du TMO. Sur la base d'un TMO moyen de 9,8767 % (période de référence d'Octobre 1989 à Septembre 1990 inclus), le coupon sera égal à F. 118,52 pour un titre participatif de F. 1.000 nominal et sera mis en paiement le 4 Novembre 1990.

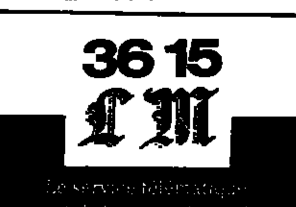


Le bon sens en action



Dans le cadre de la transformation d'Entreprises Saunier-Duval et de Wanner Isofi, filiales du groupe SGE, en sociétés de personnes, il sera proposé aux assemblées générales extraordinaires convoquées pour le 17 décembre prochain, de retenir pour la fusion de ces sociétés avec la SGE une parité de 5 actions SGE pour 6 actions Saunier-Duval et de 10 actions SGE pour 11 actions Wanner Isofi.

Si ces parités étaient acceptées par les assemblées compétentes, le nombre d'actions nouvelles de SGE ainsi créées serait de 92 195, soit un peu moins de 0,4 % du capital.



---

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.
(IPSOS 90)

HACHETTE

Le conseil d'administration de la société Hachette S.A. s'est réuni le 25 octobre 1990, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Lagardère, pour arrêter les résultats semestriels au 30 juin 1990 de la société et prendre connaissance des résultats consolidés du groupe, dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

(En millions de francs)	30 juin 1990	Rappel exercice 1989
Chiffre d'affaires	14 219	14 198
Résultat courant	201	291
Résultat net consolidé	346	324
Résultat net part du groupe	261	246

La part du groupe dans le résultat net consolidé, hors plus et moins-values et provisions exceptionnelles, est de 11,9 millions de francs contre 133,8 millions de francs en 1989. Elle sera à la fin de l'année de l'ordre de 230 millions de francs contre 330 millions de francs en 1989.

Le conseil d'administration a pris connaissance de la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel de confier à Hachette le rôle d'opérateur de La Cinq, qui s'accompagne d'une augmentation de son pourcentage de participation, qui passera, pour le groupe, de 22 à 25 %.

Après plus et moins-values, le résultat consolidé devrait atteindre environ 560 millions de francs. Ce résultat prend en compte la plus-value dégagée sur la vente de l'immeuble des NMPP de 2 milliards de francs. Cette plus-value est affectée à titre de provision, pour un montant de 1,75 milliard de francs, au plan de développement de l'ensemble des activités audiovisuelles du groupe.

Le conseil a particulièrement souligné les points suivants :

- Au cours du premier semestre, les activités de presse américaine ont été affectées par la situation générale aux Etats-Unis et, plus particulièrement, la baisse du marché publicitaire. Des mesures importantes ont été prises :
  - changement et renforcement de la direction générale du groupe presse aux USA et mise en place d'une nouvelle équipe de management, sous l'autorité directe de Monsieur Daniel Filipacchi ;
  - plan de révision des charges, aménagements éditoriaux, etc.

  La situation de la société est maîtrisée et les résultats obtenus dans le domaine de la diffusion et de la publicité indiquent que le second semestre sera plus satisfaisant pour l'ensemble des publications.
- Au cours des deux dernières années et en 1990, des investissements exceptionnellement importants ont été réalisés principalement aux Etats-Unis, mais également en Europe, en Amérique du Sud et en Asie. Cette politique de développement a pesé sur les résultats de 1990 et il en sera de même en 1991.

  Les investissements du premier semestre ont atteint 1 milliard de francs et correspondent principalement aux acquisitions de La Cinq, Diez Minutos, Billboard, Naville, Imperial News, augmentation de capital de RCS et de Salvat.

  Au 31 décembre 1990, l'ensemble des investissements réalisés par le groupe sur l'année aura représenté 2 918 millions de francs auxquels s'ajoutent des investissements éditoriaux, directement passés dans les charges de la société, pour 216 millions de francs.
- L'endettement net du groupe, qui était au 31 décembre 1989 de 8,2 milliards de francs, est au 30 juin 1990 de 6,9 milliards de francs. Cet endettement sera fin 1990 au même niveau que celui de décembre 1989, compte tenu de l'ensemble des investissements réalisés au cours de l'exercice.

  Cet endettement net est compatible avec la capacité du groupe à assurer la charge de cette dette, dont un montant de l'ordre de 6,7 milliards de francs fait l'objet de remboursements échelonnés sur dix ans. Le groupe dispose en outre de lignes de crédit confirmées et non utilisées de 1,7 milliard de francs. Par ailleurs, certains actifs non stratégiques pourraient faire l'objet de cessions contribuant à la réduction de l'endettement. Il n'y a pas de problème de liquidité en 1990 et 1991.
- En ce qui concerne Hachette SA, le résultat courant s'établit, avant plus et moins-values et éléments exceptionnels, à 30,4 millions de francs contre 99,7 millions de francs en 1989. Il est rappelé, comme chaque année, que le résultat d'activité du premier semestre n'est pas représentatif de l'exercice, du fait de la saisonnalité de certaines activités.

  Après plus et moins-values et éléments exceptionnels, le résultat net ressort à 1 245 millions de francs contre 114 millions de francs en 1989.
- Monsieur Jacques Lehn a été nommé directeur général du groupe en remplacement de Monsieur Yves Sabouret, désigné comme président de La Cinq.
- Le président Jean-Luc Lagardère commentera au cours d'une réunion d'information, le 12 novembre 1990, la situation et les perspectives du groupe.

COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC

Résultats du Groupe CIC pour le 1er semestre 1990

Au cours du premier semestre 1990, le Groupe CIC a enregistré un résultat net consolidé de 940 MF contre 393 MF au premier semestre 1989 et 1 332 MF pour la totalité de l'année 1989. La part du Groupe s'élève à 794 MF au premier semestre 1990 contre 348 MF au premier semestre 1989 et 1 026 MF pour la totalité de l'année 1989.

Le produit net bancaire du premier semestre 1990 a été stable par rapport à celui calculé, à périmètre identique, sur la base de la moyenne des deux semestres de 1989. En dépit de la hausse des taux, il a été constaté une nouvelle dégradation de la marge d'intermédiation bancaire due principalement au renchérissement du coût des ressources. Les activités de crédit spécialisé exercées au sein du Groupe UIC ont connu une évolution très satisfaisante au cours du semestre. Toutefois, la contribution des implantations étrangères a été limitée du fait de la baisse du dollar contre le franc et les activités de marché ont, pour leur part, encore souffert d'une conjoncture défavorable.

Les frais généraux ont été bien maîtrisés puisqu'ils n'ont progressé que de 1,2 % par rapport à la moyenne des deux semestres de l'exercice 1989. Le résultat brut d'exploitation pour le premier semestre 1990 (2 102 MF) est du même ordre que celui enregistré en 1989 pour la moyenne des deux semestres de 1989 (2 060 MF).

Le premier semestre 1990 a été marqué par un effort exceptionnel de provisionnement portant principalement sur les risques pays. On peut estimer à 970 MF les dotations nettes qui ont pesé sur le résultat de ce semestre. Cet effort n'a été possible que parce que, dans le même temps, le Groupe CIC a réalisé des plus-values de cessions immobilières pour 1 726 MF provenant du CIC Paris et de la BUE.

Les autres provisions d'exploitation progressent d'environ 20 %; elles portent à la fois sur le marché des particuliers en France et les activités conduites à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne.

Après éléments exceptionnels, le bénéfice net du premier semestre (940 MF) progresse de 41 % par rapport à la moyenne des deux semestres de 1989. La part du Groupe s'élève à 794 MF contre 513 MF pour la moyenne des deux semestres de 1989.

Le résultat consolidé pour 1990 ne sera pas affecté par la fusion de la Compagnie Financière de CIC et de la Banque de l'Union Européenne qui doit intervenir le 26 décembre 1990, la Compagnie absorbant une filiale à 100 %.

Malgré les incertitudes de la conjoncture, le Groupe envisage pour l'exercice 1990 un résultat du même ordre que celui de 1989.

MEDIA-FRANCE



LA CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL EMET UN EMPRUNT.

JE SOUSCRIS.

ÉMISSION D'UN EMPRUNT SUBORDONNÉ REMBOURSABLE A TAUX FIXE

695 millions de francs en titres de 5 000 F.

Prix d'émission : *100,00 % soit 5 000 F par titre.*

Taux d'intérêt : *10,70 % soit 535 F par titre, payable le 19 novembre de chaque année.*

Taux de rendement actuariel au règlement : *10,70 %.*

Jouissance et règlement : *19 novembre 1990.*

Durée : *12 ans.*

Amortissement : *au pair et en totalité le 19 novembre 2002, sous réserve de rachats en Bourse.*

Note d'information (visa COB n° 90-440 en date du 24 octobre 1990) disponible sur simple demande. Balo du 29 octobre 1990.

Souscriptions reçues dans toutes les Caisses de Crédit Mutuel

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

CNA
CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunt Octobre 1990

1 milliard de Francs

soit 200000 obligations de 5000 F

Prix d'émission : 4949 F

Taux nominal : **10,50 %**

Taux de rendement actuariel brut : **10,64 %**

1er coupon payable le 12 Novembre 1991 pour un montant de 525 F

Durée : 14 ans

Amortissement en totalité le 12 Novembre 2004

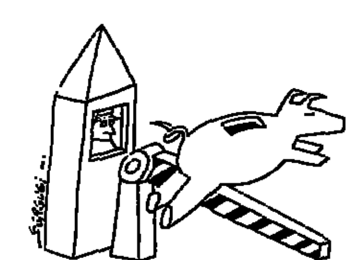
Jouissance, règlement : 12 Novembre 1990

Souscription auprès des Banques, de la Poste, des Caisses d'Epargne Ecureuil, des Sociétés de Bourse et des Comptables du Trésor. Une fiche d'information (visa C.O.B. N° 90-441 du 24/10/1990) peut être obtenue sans frais auprès de la **CNA, 11, rue Saint-Dominique - B.P. 140-07 - 75326 PARIS Cedex 07** et des Etablissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

مكررا من الاصل

CHAMPS ECONOMIQUES



Les enjeux du commerce mondial

Le dossier agricole oppose fortement la CEE, les Etats-Unis et le tiers-monde

« Champs économiques » commence cette semaine la publication d'une série d'articles consacrés à la libéralisation des échanges internationaux, qui s'achèvera, début décembre, avec la conférence de clôture de l'Uruguay round à Bruxelles.

A un mois de la conférence ministérielle qui, du 3 au 7 décembre à Bruxelles, doit clôturer l'Uruguay round, le conflit qui oppose la Communauté européenne aux Etats-Unis, ainsi qu'aux autres pays producteurs, à propos de la nature et de l'ampleur des efforts à accomplir pour assainir les échanges agricoles risque de mettre en péril l'ensemble du cycle des négociations commerciales multilatérales (NCM). Engagées en septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay) afin de donner un nouvel élan au commerce mondial, elles mettent en présence cent pays, les « parties contractantes » du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), l'accord qui réglemente les échanges internationaux.

Lors d'une récente rencontre avec des ministres latino-américains à New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne, chargé des relations extérieures, avait été frappé de l'intérêt très prioritaire qu'ils manifestaient à l'égard du dossier agricole. En vérité, plusieurs gouvernements du tiers-monde ont annoncé qu'ils quitteraient la négociation s'il s'avérait que les pays industrialisés refusaient de prendre en compte leurs préoccupations, parmi lesquelles l'agriculture et la libéralisation des échanges textiles figurent en première place.

Sans sombrer dans le catastrophisme, les dirigeants bruxellois prennent la menace au sérieux, d'autant plus que les pays du groupe de Cairns (treize nations menées par l'Australie qui œuvrent pour la suppression des subventions à l'agriculture) (1) se montrent eux aussi irrités par l'attitude, disent-ils, trop restrictive, adoptée par la Communauté. Un échec de l'Uruguay round, sans signifier le glas du multilatéralisme – l'interdépendance des économies est trop forte pour envisager un tel scénario, – ne pourrait que susciter un regain des tensions commerciales, notamment transatlantiques et favoriser l'épanouissement, autour des Etats-Unis et du Japon, d'une politique de blocs manifestement contraire à l'intérêt de la CEE.

Une absence de direction

La Communauté, consciente du retour de bâton qu'impliquerait une rupture, voire un habillage de procédure conçu pour masquer un échec, peut-elle empêcher une conclusion aussi négative ? Rien n'est moins sûr, tant l'exercice, faute d'une préparation adéquate, a été mal engagé. Durant ce mois d'octobre, alors qu'il fallait s'entendre sur le dossier agricole à présenter au GATT, les Douze ont fait éclater au grand jour leurs divergences, affaiblissant d'autant leur capacité à négocier.

La Commission, porte-parole des Douze, incapable de taire ses propres divisions, a fait preuve d'une absence navrante de *leaderhip*. Faute d'occuper elle-même le terrain d'une manière convaincante, elle a laissé les Etats membres réagir en fonction de leurs intérêts particuliers. Les concessions préconisées par F. Andriessen, reprises à son compte par le collège européen, bien que contestées par Ray McSharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, furent considérées par plusieurs Etats membres comme de véritables chiffons rouges agités de manière inopportune, alors qu'un profond malaise atteignait déjà les campagnes. Piégée par ses éléments les plus libéraux, la Commission donnait l'impression d'être prête à ouvrir toutes les vannes...

Sans une telle erreur tactique, sans ce climat de confusion, le chancelier Kohl n'aurait peut-être pas téléphoné le mercredi 17 octobre à Jacques Delors, le président de la Commission, afin de lui signifier son total soutien à Ignaz Kischle, son ministre de l'agriculture, et son refus de brader les intérêts des producteurs communautaires, en particulier allemands. Un message interprété à Bruxelles comme un coup d'arrêt brutal, voire définitif, à la politique de concessions envisagée par quelques commissaires.

En réalité, l'impression de tâtonnements qu'a donnée récemment la Communauté n'est pas surprenante. En avril 1989 à Genève, lors du *mid term review* (rendez-vous à mi-parcours) de l'Uruguay round, elle s'était engagée à réduire de façon *« substantielle et progressive »* le soutien qu'elle accorde à ses agriculteurs, ainsi que le niveau de sa protection aux frontières. Mais *« l'indispensable débat interne entre les Douze sur les conséquences techniques et politiques d'un tel engagement, sur la façon d'envisager l'avenir de la politique agricole commune* (PAC) *n'a jamais eu lieu. Ni au sein de la Commission, ni au sein du conseil des ministres, qui, peu intéressé, n'a délibéré que superficiellement de l'Uruguay round. »*

« Les Douze après les réformes de la PAC mises en œuvre à partir de 1984 eurent l'impression d'avoir accompli leur devoir ; les stocks avaient fondu, il n'existait plus de difficultés budgétaires. Ils manifestaient dès lors vis-à-vis du GATT une attitude négative : leur souci était et demeure assurément d'en lâcher le moins possible, et surtout de garder une totale maîtrise de leur action sur les marchés, la seule obligation de réduire le soutien de 30 % (en 1996 par rapport à 1986) étant une obligation de résultat », raconte un haut fonctionnaire bruxellois. La Communauté, par tactique et par paresse intellectuelle, avance ainsi dans le brouillard.

L'impéritie de la Communauté n'a de comparable que celle des Etats-Unis, et les philippiques anti-européennes martelées par Carla Hills, la représentante du président Bush pour les négociations commerciales, ne peuvent impressionner que ceux qui ignorent le dossier. L'ambition de l'Uruguay round était de mettre les politiques agricoles sur la table et de négocier leurs réformes respectives afin de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande mondiale. Cette vaste explication n'a jamais eu lieu, et les Américains, empêtrés dans leurs contradictions internes, se sont bien gardés de la susciter.

« Au GATT, ils ont proposé initialement d'éliminer en dix ans la totalité des aides à l'agriculture, puis maintenant 90 % des subventions à l'exportation et 70 % des autres formes de soutien. Mais, dans le même temps, le Congrès, toujours aussi protectionniste, met au point une nouvelle législation agricole qui ne tient aucun compte des objectifs proclamés par l'Uruguay round », constate notre interlocuteur bruxellois.

Le handicap agricole est d'autant plus fâcheux que le reste de la négociation a progressé de façon satisfaisante. *« Il y a maintenant suffisamment de substance sur la table pour engager dans des conditions propices le marchandage final, c'est-à-dire la recherche d'un équilibre global. Ne serait-ce le blocage agricole, les parties contractantes participant aux pourparlers ont les cartes en main pour établir les bases d'un nouveau GATT et relancer par là même le commerce international »*, estime le même haut fonctionnaire.

La percée pourrait s'opérer à trois niveaux, estime-t-il.

● Une libéralisation supplémentaire des échanges de produits manufacturés. C'est la partie la plus classique de la négociation en cours. La Communauté est particulièrement intéressée à la réduction des pics douaniers américains, notamment dans le domaine des textiles, ainsi que par l'élimination progressive des barrières tarifaires et non tarifaires à l'importation dressées par les nouveaux pays industrialisés.

« C'est chez eux, que les marchés de l'avenir immédiat se situent », commente-t-on à Bruxelles, conscient que le ralentissement conjoncturel aux Etats-Unis contraint plus que jamais la CEE à rechercher de nouveaux débouchés. Pour qu'un élan nouveau soit ainsi donné, la Commission est prête, moyennant certaines conditions, et malgré les réticences de ses industriels, en particulier des Portugais, à donner son aval à l'élimination progressive de l'accord multifibres (AMF) qui, en dérogation aux règles du GATT, impose depuis une quinzaine d'années une limitation aux importations de produits textiles et d'habillement en provenance des pays à bas coûts de revient.

● Un renforcement des disciplines du GATT, et en particulier de celles ayant trait au règlement des différends. Les engagements contractés au titre de l'Uruguay round, comme lors de précédents cycles de négociations, n'ont de sens que s'ils sont tenus. Le discrédit qui affecte aujourd'hui le GATT, et par là même le système multilatéral d'échanges, en particulier aux Etats-Unis, ne pourra être vaincu, et la législature américaine découragée de procéder de manière unilatérale, que si des règles rénovées permettent d'assurer une plus grande transparence et prévisibilité aux échanges. C'est un des objectifs auxquels souscrivent les Douze, très préoccupés par la tentation protectionniste qui taraude, de manière permanente, le Congrès de Washington.

● L'intégration progressive dans le domaine du GATT des échanges de services, ainsi que des dispositions ayant trait à la défense de la propriété intellectuelle et à la lutte contre la contrefaçon. Faut-il souligner que la Communauté, premier exportateur mondial de services, a un intérêt tout à fait particulier à ce que les pays en voie de développement taisent leurs réticences à l'égard d'un encadrement qu'ils considèrent souvent comme un pur cadeau offert aux nations les plus riches.

Ce cadeau, encore une fois, ils n'y consentiront pas sans contrepartie. Au premier rang, presque emblématiques, figurent les textiles et l'agriculture qui représente 13 % du commerce mondial et 5 % des exportations des Douze. Peut-on rattraper le temps perdu ? Ce n'est possible pour la Communauté qu'en restant dans le fil de la réforme engagée en 1984.

Il faudrait imaginer une avancée qui ne heurte de front personne au sein des Douze, mais qui se traduise par des résultats suffisamment tangibles pour qu'ils puissent être défendus face aux Américains et aux autres producteurs. *« Presque la quadrature du cercle »*, commente un des principaux participants européens à la négociation.

de Bruxelles
PHILIPPE LEMAITRE

(1) Fondé en 1986, le groupe de Cairns comprend treize pays : Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Argentine, Uruguay, Brésil, Chili, Hongrie, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Fidji.

% des importations « protégées » des pays industrialisés en provenance de :

	PAYS INDUSTRIALISÉS 1981	1988	PAYS EN DÉVELOPPEMENT 1981	1988	PAYS SOCIALISTES 1981	1988
Produits alimentaires	[illegible]	[illegible]	[illegible]	28.6	59.3	59.5
Produits agricoles	2.7	14.8	5.3	6.8	5.6	6.2
Minerais et métaux	15.6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	26.5	25.6
Combustibles	60.4	20.1	[illegible]	11.5	38.6	34.3
Produits chimiques	13.1	13.2	8.5	10.8	7.6	21.9
Autres produits manufacturés	14.5	17.1	30.4	29.7	39	40.5

Source : CNUCED

Des échanges toujours protégés

L'Uruguay round était-il nécessaire ? Il suffit pour s'en convaincre d'observer l'évolution entre 1981 et 1988 des « obstacles non tarifaires » dressés par les pays développés pour limiter les importations. Il s'agit d'une panoplie de mesures restrictives, dont certaines sont manifestes (quotas, accords d'autolimitation des importations) et d'autres plus sournoises (normes sanitaires ou techniques, circuits de distribution impénétrables aux produits étrangers, tracasseries administratives...).

Où en est la pensée économique ?

La destruction créatrice

Une science économique déstabilisée... et stimulée par les transformations contemporaines

par Robert Boyer

ALORS que le nombre d'économistes a connu une explosion sans précédent et que leurs outils enregistrent une sophistication considérable, comment se fait-il que leur communauté n'arrive pas à répondre avec clarté aux questions lancinantes que se pose tout un chacun ? Pourquoi le chômage demeure-t-il élevé en France ? Finalement, quel est l'impact d'un déficit budgétaire ? D'un krach boursier ? De l'imprévisibilité des taux de change ? Au-delà des événements du golfe Persique, l'économie mondiale a-t-elle retrouvé le sentier d'une croissance durable ? Quelles seront les conséquences de la construction européenne et de l'ouverture de l'Europe de l'Est ?

Une mise en perspective historique suggère l'interprétation suivante. D'une part, c'est le succès même des différents outils de l'analyse économique qui permet de faire apparaître un écart entre les prédictions de la plupart des théories et les évolutions enregistrées depuis deux décennies. D'autre part, les réformes impulsées (ou justifiées) par quelques grands économistes passés – on songe tout particulièrement à John Maynard Keynes – ont fini par engendrer une dynamique économique originale, échappant aux modèles simplifiés antérieurement proposés.

Il convient en effet de rappeler qu'au-delà de controverses méthodologiques et idéologiques parfois vives, la science économique *moderne ne fut pas sans succès ni* mérites, de l'après-guerre au milieu des années 60. De la révolution keynésienne naît une théorie macroéconomique qui s'appuie sur la progressive élaboration des comptes nationaux et des techniques économétriques pour formuler des modèles appliqués qui servent de cadres obligés à la plupart des décisions de politique économique.

► Directeur de recherche au CNRS

Le modèle IS-LM correspondant, pour simpliste qu'il fût, livrait finalement des prédictions étonnamment satisfaisantes. Le maintien ainsi assuré d'un quasi-plein emploi, les économistes se donnent alors une représentation simple et séduisante de la possibilité et de la stabilité de la croissance, et en dérive par exemple le taux d'actualisation qui devrait prévaloir dans les choix d'investissements publics.

Un point faible

C'est l'une des bases du calcul économique, qui lui-même s'appuie sur les formalisations modernes de Walras. En effet, la théorie de l'équilibre général, grâce à une axiomatisation aussi puissante qu'élégante, démontre avec rigueur sous quelles conditions une économie pure de marché peut fonctionner et correspondre à un optimum social.

Cet édifice, relativement harmonieux, à défaut d'être totalement cohérent, se délite progressivement à partir de la fin des années 60. L'accélération de l'inflation fournit l'occasion d'un retour en force des théories monétaristes et touche l'un des points faibles de la vulgate keynésienne : un traitement lacunaire de la monnaie et du crédit. De même, la montée du chômage résiste aux politiques contracycliques et aux réglages fins qui avaient *été si efficaces auparavant.*

Similairement, le dynamisme de la demande vient buter sur certaines insuffisances qualitatives ou quantitatives de l'offre, sans oublier que l'approfondissement de l'internationalisation n'est pas sans affecter les régulations nationales et le degré d'autonomie des décideurs publics. L'école dite de l'offre s'est engouffrée dans cette brèche.

Plus encore, la croissance, qui semblait stable et garantie, se grippe, en particulier parce que la progression de la productivité globale se ralentit... alors même que se multiplient les innovations organisationnelles et technologiques. Ce paradoxe dit de Solow manifeste les limites des théories de la croissance dont il avait été lui-même à l'origine.

C'est de cette époque que date le sentiment diffus que les économistes ne parviennent pas à expliquer les faits stylisés majeurs de la période. La théorie micro-économique formalisée elle-même découvre que l'unicité et la stabilité de l'équilibre sont finalement exceptionnelles : ses outils triomphent, mais les conclu*sions traditionnelles du libéralisme* en sont remises en cause.

L'axiomatisation et la mathématisation de la science économique conduisent en effet à détecter nom*bre d'erreurs logiques et d'incohé*rences dans les expositions littéraires de la théorie walrasienne. Le progrès des connaissances se mesure alors au nombre d'erreurs surmontées : les chercheurs y sont particulièrement attachés, mais on conçoit sans peine que l'opinion publique le soit moins.

Un mouvement équivalent traverse les théories macro-économiques qui s'intéressent aux déterminants de l'emploi, de l'inflation et de la croissance. Par contraste avec l'entre-deux-guerres, la généralisation de la couverture statistique *donne un aspect beaucoup plus* quantitatif à l'analyse économique.

Le caractère têtu des indices statistiques remplace la malléabilité qu'avaient auparavant les raisonnements plus qualitatifs. La disponibilité de séries longues et le plus grand pouvoir des tests économétriques invalident nombre d'hypothèses pourtant chères aux théoriciens. Le processus de destruction créatrice proposé par Joseph Schumpeter ne s'applique pas seulement aux produits et aux technologies, mais aux hypothèses, modèles et théories économiques eux-mêmes. Enfin, la communauté des économistes s'est donné des critères beaucoup plus exigeants que par le passé, de sorte que le processus de sélection des idées est sans doute plus efficace et rapide.

Cependant, l'une des faiblesses de la science économique serait de croire à l'universalité dans l'espace et à l'invariance dans le temps de ses constructions. Et pourtant l'économiste a bien conscience que le mode de régulation de l'économie française n'est plus celui de l'entre-deux-guerres, que celui de la France *n'est pas celui de l'Allemagne, que la* dynamique américaine se distingue significativement de celle du Japon...

Des analyses prometteuses

Ainsi, les économies concrètes reposent sur un ensemble complexe d'institutions, elles-mêmes immergées dans un processus historique affectant à long terme leur configuration, sous l'effet des facteurs certes économiques, mais aussi politiques, sociaux et technologiques. A des degrés divers, la plupart des recherches contemporaines les plus prometteuses partent d'un tel constat. En effet, les crises de la prévision et le désarroi des orthodoxies *en matière de politique économique* ne signifient pas que les économistes sont plongés dans le marasme et le désespoir concernant leur discipline. Tout au contraire, à l'image de l'extraordinaire floraison de nouvelles théories lors des années 30, les années 80 sont riches en paradoxes, qui sont autant de points de départ pour des formalisations originales. *Aucune nouvelle théorie fédératrice* ne s'est encore imposée, mais des analyses partielles prometteuses se développent et ouvrent des perspectives stimulantes.

Sans doute l'opinion attend-elle que les économistes célèbrent l'arrivée du Keynes de la fin de ce siècle. Il se pourrait fort que cet espoir soit déçu. Pour des raisons qui tiennent non plus à la qualité des économistes (ne sont-ils pas de mieux en mieux formés ?), mais aux principes de la division du travail qui régit leurs rapports. En effet, l'analyse économique a subi le même processus que la manufacture d'épingles chère à Adam Smith : une spécialisation poussée à l'extrême, au point que le travail de l'économiste n'a plus que de lointains rapports avec la noble fonction de généraliste qu'exerçaient les grands ancêtres.

On vise certes la spécialisation par *domaine : économie de l'énergie,* des transports, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, théorie de la finance, économie internationale, des changements techniques... constituent autant de champs qui se sont progressivement autonomisés depuis les années 60. Mais il est une division des tâches encore plus fondamentale, celle qui prévaut entre les divers étages de la théorie : le mathématicien, le théoricien, le statisticien, l'informaticien, l'économètre, l'économiste appliqué, le gestionnaire et enfin le conseiller économique définissent autant de spécialisations de tâches qui se trouvaient autrefois réunies en un même individu, le grand économiste ou l'économiste distingué !

Lire la suite page 27

L'Espagne avant le marché unique

L'embellie de l'économie basque

La croissance a été plus rapide qu'ailleurs et le chômage continue de diminuer

LES Basques ont élu leur nouveau Parlement autonome, dimanche 28 octobre, dans un climat d'embellie économique qui n'a pu que favoriser le gouvernement en place : la coalition formée par le PNV (Parti nationaliste basque) et par les socialistes. A peine sorti d'une crise sans précédent, tant par son acuité que par sa durée, le Pays basque, en effet, connaît aujourd'hui une reprise, indéniable, quoique encore fragile et vulnérable.

Entre 1975 et 1985, les années de la *« décennie noire »*, la croissance cumulée avait été négative : – 0,3 %. Depuis 1985, le Pays basque a retrouvé des taux positifs : en 1988 et en 1989, la croissance (6,4 % et 5,7 % respectivement) a même été plus rapide que celle de l'Espagne, pourtant elle-même remarquable. Le taux de chômage a commencé lui aussi à se réduire de manière sensible, tout en restant supérieur à la moyenne nationale : après avoir atteint un « plafond » de 24 % en 1986, il est redescendu, à la fin de 1989, à 18 %.

Personne à Bilbao n'aurait sans doute osé en espérer autant il y a quelques années à peine. Le Pays basque ne venait-il pas de toucher le fond ? La grave crise qui affecta durement l'Espagne tout entière fut en effet particulièrement rude dans ce bastion de la vieille industrie nationale. La structure économique du Pays basque n'était-elle pas précisément concentrée sur les secteurs désormais en crise dans le monde entier : chantiers navals, sidérurgie, transformations métalliques ? Comme le souligne Ricardo Gonzalez-Orus, « conseiller » (ministre) du gouvernement autonome basque, *« les cycles économiques sont toujours vécus chez nous avec plus d'intensité, tant notre structure industrielle est réduite et concentrée : nous n'avons pas de garde-fous amortisseur »*.

Il fallut donc reconvertir : licencier, réduire les capacités de production, moderniser, techniciser. Une tâche d'autant plus douloureuse qu'elle fut entreprise tardivement. *« Dans les années 70, les pouvoirs publics ne semblaient avoir aucune stratégie industrielle cohérente pour le Pays basque, et continuaient à renflouer de manière indiscriminée les secteurs en crise au lieu de les restructurer »*, observe Alfonso Basagoiti, conseiller des finances du gouvernement basque.

« Nous constations que les entreprises sidérurgiques se reconvertissaient ou fermaient leurs portes dans les pays aux alentours, alors qu'ici il ne se passait toujours rien, renchérit Antonio de Madariaga, président de la chambre de commerce et d'industrie de Bilbao. *Le secteur public constituait pourtant le principal actionnaire des grandes entreprises en crise, mais il semblait paralysé. »*

Restructuration énergique

Si la restructuration de l'industrie basque commença avec retard, elle n'en fut pas moins menée tambour battant, et sans ménagements. Dans les chantiers navals, elle donna d'ailleurs lieu à de rudes affrontements avec les syndicats. *« La reconversion a fait perdre au Pays basque, entre 1975 et 1985, un tiers environ de ses emplois industriels, et de manière structurelle : nous savions que les entreprises qui licenciaient n'allaient certainement pas réembaucher dans la même proportion lorsque la conjoncture s'améliorerait »*, rappelle José Elorrieta, secrétaire général du syndicat nationaliste ELA-STV (Solidarité des travailleurs basques), majoritaire dans la région. Et d'ajouter : *« A l'exception des chantiers navals, où s'est produit un véritable démantèlement, nous ne nous sommes d'ailleurs pas opposés à la reconversion à condition qu'elle s'accompagne d'une véritable restructuration du secteur, car nous savions que le processus était inéluctable. »*

Il n'y eut pas, d'ailleurs, que les compressions de personnel. Le Pays basque fit en même temps un réel effort pour améliorer le niveau technologique de ses entreprises, pour moderniser les méthodes de production. La tradition des contacts tissés avec les industriels des pays plus avancés facilita la tâche. *« Les patrons basques, tout comme les catalans, sont davantage habitués à traiter avec l'Europe que ceux du reste de l'Espagne,* assure A. de Madariaga. *Nous fabriquons avant tout des produits métalliques intermédiaires que nous allons vendre en Allemagne ou en France, et il y a donc belle lurette que nous sommes intégrés aux grands circuits de vente européens. »* Si le Pays basque ne représente que 6 % du PIB espagnol, ne réalise-t-il pas par contre à lui seul 11 % des exportations nationales ?

L'octroi de l'autonomie à la région contribua également à donner une nouvelle impulsion à cette grande tâche de modernisation industrielle. *« La stratégie du ministère de l'industrie à Madrid était avant tout fondée sur le développement, par le biais d'une introduction massive d'investissements étrangers, de quelques secteurs de pointe, comme l'électronique ou l'informatique : une stratégie qui pouvait répondre aux priorités économiques de la région de Madrid ou de la Catalogne, mais certainement pas à celles du Pays basque,* souligne Jaime del Castillo, professeur d'économie à Bilbao. *L'autonomie a permis au nouveau gouvernement basque de prendre les choses en main et de mettre en œuvre une stratégie plus spécifique, adaptée à notre problématique. »* Une autonomie d'ailleurs très large dans le domaine économique, incluant même le droit de lever l'impôt.

Le Pays basque, chacun en convient à Bilbao, a donc réalisé durant ces dernières années un grand effort pour moderniser son tissu industriel, afin de se préparer au grand défi du marché unique. Et la reprise actuelle témoigne que tout cela n'a pas été vain. Dans certains secteurs, comme celui des machines-outils, l'industrie basque peut soutenir désormais la comparaison avec les pays plus avancés, ou figure à tout le moins, selon l'expression d'un directeur de banque locale, parmi *« les tout premiers du groupe des seconds »*.

Industriels dans l'âme

Mais l'économie basque n'en souffre toujours pas moins d'une faible diversification. D'une part parce que le secteur industriel se taille toujours la part du lion dans la structure économique locale : il représentait 50 % du PIB avant la crise, il en constitue encore 44 % aujourd'hui. Et de l'autre parce que ce secteur industriel reste concentré sur les mêmes activités qu'auparavant : celles de la transformation métallique.

« La reconversion a conduit les patrons à moderniser leurs techniques de production mais pas à changer de secteur », observe J. del Castillo. J. Eliorreta le résume de manière plus lapidaire : *« Nous produisons mieux la même chose. »* Si ébauche de diversification il y a eu, c'est au sein même des secteurs existants : fussent-ils plus sophistiqués et plus variés, le Pays basque, en fin de compte, continue à fabriquer des produits métalliques.

« Nous sommes des industriels dans l'âme : c'est notre principal qualité et notre principal défaut », reconnaît à ce propos R. Gonzalez-Orus. *« Lorsqu'on a accumulé une technique dans un secteur au fil des décennies, il est absurde d'y renoncer sans plus »*, renchérit son collègue A. Basagoiti. La reconversion n'a donc pas conduit à abandonner du jour au lendemain cette *« culture du métal »* qui a fait, selon les époques, le bonheur et le malheur de l'économie basque. Que pèsent dix années de crise au regard de cent cinquante ans de traditions industrielles ?

Pouvait-il d'ailleurs en aller autrement ? Nombreux sont ceux qui soulignent, à Bilbao, que le Pays basque ne pouvait se risquer à un saut dans le vide. Et que, à condition que l'offre sache s'adapter de manière flexible aux fluctuations de la demande (quitte, si nécessaire, comme dans les chantiers navals, à ne pas hésiter à sabrer ferme), le métal peut encore avoir quelques beaux jours devant lui.

Il n'en demeure pas moins que le Pays basque ne peut se permettre aujourd'hui d'en rester là. *« L'assainissement n'est pas terminé : nous avons seulement jeté les bases pour qu'il puisse l'être dans cinq ou six ans si nous poursuivons sur la même voie »*, avertit A. Basagoiti. Les tâches encore à réaliser sont nombreuses. Il faut par exemple lutter contre le morcellement excessif du tissu industriel : 72 % des établissements basques ont moins de vingt employés, et 6 % seulement plus de cent. *« On peut vraiment parler chez nous d'un système de minifundias industriels, ce qui est d'autant plus nocif que les petites entreprises se refusent à collaborer entre elles, par exemple pour avoir accès en commun à certaines infrastructures »*, souligne J. del Castillo.

Il s'agit aussi de développer progressivement un secteur de services resté très faible, afin d'assurer une assise plus large à l'économie locale. Les autorités comptent beaucoup, à cet égard, sur la croissance du port de Bilbao, qui est déjà devenu le premier du pays, avant Barcelone, en ce qui concerne le volume global de marchandises, et qui dispose d'un tirant d'eau exceptionnel lui offrant de bonnes perspectives d'avenir. Un plan, prévoyant son développement et portant sur cinq ans, a été élaboré, mais la répartition de son financement suscite de sérieux tiraillements entre les gouvernements de Madrid et de Bilbao.

Reste, enfin, pour parachever la restructuration de l'économie basque, un impératif fondamental : celui de relever le défi technologique. *« C'est la tâche désormais la plus importante, sans laquelle toute stratégie anti-crise restera insuffisante à moyen terme »*, souligne R. Gonzalez-Orus. Aussi les autorités basques viennent-elles de lancer un vaste *« plan de stratégie technologique »* destiné à stimuler la modernisation des entreprises, et axé sur trois secteurs : les matériaux de pointe, les technologies de fabrication et celles d'information.

Il vient s'ajouter au plan Europe 93 entré en vigueur en 1989 et visant à moderniser de fond en comble les infrastructures de la région, tant celles de transports que de télécommunications. Son financement a été initialement évalué à 350 milliards de pesetas (19 milliards de francs).

Si les projets sont donc ambitieux, c'est que le temps presse : à peine sorti de la crise, voilà que le Pays basque se retrouve déjà sans transition aux portes du marché unique. Et il s'agit dans ces conditions de travailler contre la montre si les patrons basques veulent être à même de prouver, en 1993, qu'ils sont aussi européens qu'ils veulent bien l'affirmer !

de Bilbao
THIERRY MALINIAK

La France premier client

Exportations	1979 %	1988 %
Etats-Unis	9,4	8,5
Canada	1,0	1,7
Japon	0,3	1,1
Communauté européenne	39,5	59,4
France	15,5	20,2
RFA	8,3	11,4
Italie	5,0	6,0
Royaume-Uni	4,9	9,1
Europe du Nord	3,9	3,8
Europe méridionale	3,4	–
Pays de l'Est	8,0	3,1
Nouveaux pays industriels	7,0	4,1
Pays système de préférences généralisées	25,2	14,8
Autres pays	2,0	3,7

Source : Caisses d'épargne basco-navarraises, Madrid, 1990.

Le métal en tête des ventes

(exportations non énergétiques en pourcentage)

Exportations	1979 %	1987 %
Agriculture, élevage, pêche	0,3	0,3
Biens intermédiaires	33,8	32
Minéraux métalliques	27	24,5
Minéraux non métalliques	2,8	2,6
Chimiques	4	4,9
Biens d'équipement	39,7	44,4
Constructions métalliques	1,6	1,4
Produits finis métalliques	12,6	10,7
Machines non électriques	13,4	16,6
Bureautique, optique, précision	0,5	0,8
Matériel électrique-électronique	3,7	6,6
Pièces d'automobiles	3	4,2
Construction navale	3	0,7
Aéronautique	0,1	–
Autres matériels de transport	1,7	3,3
Biens de consommation	26,2	23,3
Alimentation	5,5	4,1
Textile, cuir, chaussures	0,8	0,7
Bois et meubles	0,6	1,2
Papier, arts graphiques	3,2	3,9
Caoutchouc, plastique, autres	16,1	13,5

Une place pour investir

LES capitaux venus d'au-delà des frontières boudent apparemment le Pays basque. Alors que la participation de cette région au PIB national atteint 6 %, elle ne reçoit à l'heure actuelle que 2,5 % du total des investissements étrangers en Espagne. Un pourcentage qui était quatre fois plus élevé dans les années 60, lorsque le Pays basque constituait l'un des moteurs économiques du pays.

Si relance il y a, elle est donc essentiellement le fait, pour le moment, des capitaux autochtones. Ce qui prouve, certes, l'indéniable dynamisme de ces derniers. Mais ce qui n'en témoigne pas moins aussi d'un sérieux handicap : le Pays basque a pourtant bien besoin, tout comme le reste de l'Espagne, de cette *« irrigation technologique »* dont les investissements étrangers sont généralement porteurs.

Diverses causes expliquent ce phénomène. Les secteurs qui forment l'ossature industrielle de la région ne constituent pas précisément ceux qui attirent aujourd'hui l'investisseur étranger. En outre, la disponiblité en terrains industriels est désormais limitée : le Pays basque est petit (7 260 km²), fortement peuplé – sa densité, 300 habitants par km², est la plus élevée d'Espagne après celle de la région de Madrid,– et il reste donc peu de place disponible pour celui qui veut y construire une nouvelle entreprise.

En outre, l'environnement y est très détérioré et la pollution palpable, ce qui rebute à un moment où le critère de la qualité de vie acquiert davantage d'importance dans les décisions de localisation d'entreprises. Enfin, le Pays basque souffre de se trouver sur le versant atlantique de la Communauté, à un moment où tend à se déplacer davantage vers le centre de l'Europe le centre de gravité économique du Vieux Continent.

Le Pays basque a pourtant aussi de réels avantages à faire valoir à ceux qui veulent s'y installer. Une main-d'œuvre qualifiée avec une longue tradition industrielle, d'abord. Une « culture d'entreprise » dynamique et plus ancienne que dans le reste de l'Espagne, ensuite. De bonnes communications avec le nord, enfin.

Les responsables locaux n'ont pas tort, par ailleurs, de souligner que le faible pourcentage d'investissements étrangers au Pays basque doit être être relativisé. Tandis qu'une bonne partie des capitaux qui affluent vers Madrid, notamment dans le secteur immobilier, sont de caractère purement spéculatif, il n'en va pas de même à Bilbao : les investissements qui s'y installent sont véritablement, eux, d'ordre industriel.

L'emprise moindre de l'ETA

Certains, au-delà des frontières, commencent d'ailleurs à considérer qu'il ne s'agit pas là d'une trop mauvaise place pour investir. C'est le cas de l'entreprise anglaise Rolls-Royce, qui, en collaboration avec une société locale et avec l'Institut national d'industrie de Madrid, va y installer une usine de moteurs d'avion. Un projet accueilli avec enthousiasme par les responsables locaux, qui lui octroient une véritable valeur de symbole : qu'une telle usine, destinée en sus à équiper des appareils militaires, soit installée au cœur du Pays basque, voilà qui aidera à démontrer que celui-ci peut constituer un emplacement sûr pour les investisseurs étrangers. Et que la crainte de la violence doit donc cesser d'être rédhibitoire pour ces derniers !

La spectre de l'ETA, il est vrai, a longtemps plané sur l'économie basque, notamment aux yeux des sociétés françaises. L'entreprise Michelin peut par exemple en témoigner, elle qui y a vu l'un de ses ingénieurs assassiné, un autre blessé, et un de ses directeurs enlevé. Est-ce pour cela que la France, qui est, et de loin, le premier partenaire commercial du Pays basque, tant pour les achats que pour les ventes, n'y est, en revanche, que le sixième investisseur ?

Reste que la situation est en train de changer. L'emprise de l'ETA s'est faite aujourd'hui beaucoup moins pesante. Nombre de dirigeants de PME françaises ont établi des joint-ventures avec leurs collègues basques, et certains n'ont pas hésité à s'installer sur place. *« Il faut cesser d'avoir une vision catastrophiste du Pays basque »*, répète inlassablement à ses visiteurs l'attaché commercial de notre pays à Bilbao, Jean Dollé. Les diplomates français en poste dans cette ville n'ont-ils pas d'ailleurs donné l'exemple en renonçant à tout type d'escorte et en se promenant librement dans Bilbao..., ce qui, paradoxalement, n'est pas le cas de leurs collègues en poste à Madrid !

T. M.

e basque

Le métal en tête des ventes

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Où est la monnaie pour la Banque de France ?

A travers les réformes de caractère technique (ô combien !) que la Banque de France mettra en vigueur au début de 1991 (*le Monde* du 18 octobre) et qui portent sur une nouvelle *« définition des agrégats monétaires et sur l'introduction de nouveaux concepts financiers »*, se dégage l'idée, largement reçue mais des plus contestables, qu'on assiste à un phénomène de diffusion de la fonction de monnaie.

N'est-il pas vrai qu'en donnant libre carrière, comme on l'a fait en France, depuis six ans, aux *innovations financières* directement copiées des formules mises au point à Wall Street et à Chicago, les particuliers (et sociétés) se sont vu offrir une gamme de plus en plus diversifiée de placements à court *terme à la fois sûrs et commodément* convertibles en moyens de paiement ? Ces placements s'opèrent par le truchement des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), type sicav dites monétaires et parts de fonds communs de placement. Aux avantages de liquidité, qui apparentent ces nouveaux instruments très prisés par les épargnants (est-ce le mot juste ?) moyens ou gros, s'ajoute, en prime si *l'on peut dire, une rémunération confortable*, voisine du taux du marché monétaire.

De quoi tourner les têtes les plus solides, fussent-elles rompues aux pièges de la finance et introduire le doute, chez elles, au sujet des notions les plus vénérables de l'orthodoxie. L'une de ces idées fortes, encore vaguement présentes comme un remords dans le cerveau des banquiers, *est que, à partir du moment où l'on* touche un intérêt, on est en présence d'une créance et que, sauf à attendre le jour de son échéance, celle-ci ne peut être considérée comme tout à fait liquide. Il faudra d'abord la vendre, avec tous les aléas que cela comporte, avant d'en obtenir l'équivalent en monnaie.

Telle était, jusqu'en 1985, la doctrine qui inspirait la Banque de France pour n'accepter d'intégrer dans ses agrégats monétaires, à côté des dépôts à vue et des billets, que les seuls dépôts à court terme constitués auprès d'établissements financiers. Le critère était la possibilité pour ces dépôts à terme d'être transférables sur un compte courant par simple virement. On en déduisait le refus d'inclure dans les agrégats monétaires *« les placements dont la conversion en moyens de paiement avant l'échéance ne peut se faire que par négociation sur un marché, avec un risque de perte en capital » (1)*.

Qu'à cela ne tienne, ont dit de plus en plus fort les sirènes de la finance moderne, le marché est assez vaste et « performant » pour éliminer *pratiquement* ce risque ; il suffit de lever les *interdits (déréglementation) et vous le* verrez remplir son office. Que les sirènes aient d'abord fait entendre leur voix aux Etats-Unis avant de se faire écouter par les autorités monétaires françaises ne peut guère être tenu pour une recommandation. Au vu des résultats obtenus (en matière de taux d'intérêt et de change, d'inflation et de stabilité générale des marchés), depuis, mettons, vingt ans, on soupçonne que les Américains mènent leur politique monétaire de manière aussi absurde que leur politique budgétaire. Laissons toutefois de côté ce jugement subjectif.

D'autres considérations plus objectives suggèrent que l'interprétation officielle et optimiste, confirmée par les mesures annoncées par notre institut d'émission la semaine dernière, n'est pas celle qui rend le mieux compte de la réalité ambiante. En encourageant sys*tématiquement, comme ils l'ont fait*, les innovations financières, sous prétexte qu'il fallait dans la compétition européenne et mondiale donner toutes ses chances à la place financière de Paris, les pouvoirs publics français ont encore augmenté les difficultés de leur tâche. Ils ont de plus en plus de mal à définir leur conception de la monnaie et donc le champ de leur surveillance et l'opportunité de leurs interventions.

Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, on se gausse rétrospectivement des efforts faits il y a quelques années pour classer dans des catégories statistiques distinctes l'insaisissable masse monétaire. Les instituts d'émission de ces pays ont multiplié les « M » (M pour monnaie) rangés ou censés être rangés par ordre décroissant de « liquidité ». M1, M2, M3... Les experts américains seraient allés jusqu'à M11 sans que leur suggestion soit toutefois retenue ! Ces classifications ont fini par perdre aux yeux des moins sceptiques toute signification et surtout toute portée pratique. Il y a une raison de fond à cela : à partir du moment où on a renoncé à une conception stricte de la liquidité, on *peut discrétionnairement admettre* comme « quasi-monnaie » toute sorte d'actifs « presque » liquides. Déterminer un ordre entre eux est à peine moins arbitraire.

La Banque de France emboîte le pas. Elle se lance dans un exercice qui, de l'autre côté de l'Atlantique et de la Manche, s'est révélé non seulement vain, mais trompeur. Elle a baptisé, la semaine dernière devant les journa*listes, son dernier-né, M4, conçu par ail*leurs à l'occasion d'une réforme pour accueillir les sicav *« à caractère monétaire »* et les FCP avec la satisfaction d'une mère croyante et pratiquante. Elle s'apprête à élargir le cercle de la famille par l'adoption d'enfants, dont elle nous prévient qu'ils seront très différents des autres mais tout de même semblables à eux. Pour accuser la différence, leurs prénoms commenceront par P (pour pla*cements). On en parlera dans la prochaine chronique.*

IL reste à savoir si c'est vraiment dans ces termes que se pose le problème. Plutôt qu'à une extension des avatars de la monnaie, n'assiste-t-on pas à une dégénérescence, pouvant aller jusqu'à l'atrophie des fonctions les plus utiles de la monnaie ? La prolifération propre à la sphère financière semble susciter une vision quasi hallucinatoire des phénomènes monétaires : les gardiens de l'ordre monétaire voient partout des traces de monnaie au moment où celle-ci se dérobe à leur regard. Pour eux, la cause de cette dérobade, c'est la propension de la monnaie à revêtir désormais de nouveaux habits décrochés au vestiaire des innovations financières. Il se pourrait bien que l'explication soit toute différente. La monnaie serait, subrepticement, en train de perdre ses attributs les plus essentiels, si bien que c'est son fantôme qu'on essaie d'appréhender.

Raisonnons sur un schéma général. D'un côté, on voit les banques se jetter sur les clients proches que nous sommes comme naguère sur les Mexi*cains pour leur offrir avec la même* générosité apparente des prêts personnels. D'un autre côté, les ménages n'ont cessé depuis quelques années d'augmenter leurs achats d'actions de sicav monétaires. On peut sans risque de se tromper avancer l'hypothèse que l'augmentation des crédits a favorisé indirectement les placements en sicav en accroissant la disponibilité des ménages. Ce double phénomène a trois *conséquences* : la souscription à des actions de sicav accroîtra indirectement les ressources d'une banque (on présume qu'il s'agit d'une sicav bancaire) ; deuxièmement,les intérêts versés à la banque prêteuse augmentent ; troisièmement, M (agrégat où sont regroupées les sicav monétaires) se gonflera à due concurrence. Il est probable que la Banque de France, à la fois soucieuse de la bonne santé des banques (elle a fort à *faire actuellement !*) et d'un développement régulier et modéré de la masse monétaire, se réjouira des deux premières conséquences et s'inquiètera de la troisième. Ces préoccupations contradictoires sont-elles conciliables ?

On pourrait ajouter : comment gérer la future Europe monétaire sous de pareilles conditions ? Selon toutes apparences, les Allemands ne voient pas du même œil les impératifs de la concurrence intra-européennes. Leurs autorités monétaires ne montrent en général aucun empressement pour acclimater les innovations financières. Les sicav court terme n'existent pas de l'autre côté du Rhin, encore moins la variété dite « monétaire » des susdites.

EN parlant ici de l'effacement progressif de la monnaie, on ne fait d'aucune manière allusion à cet autre phénomène, entièrement distinct et dont on doit se féliciter sans état d'âme, de la transformation des moyens de paiements grâce aux progrès de l'informatique. On a seulement tort de qualifier d' « évolution vers une économie sans monnaie » cette substitution des moyens modernes de règlement aux instruments sur support papier (billets et chèques traditionnels). L'expression anglo-saxonne, *cashless society* (société sans argent comptant) – d'où *est tirée la notion vague de cette pré*tendue évolution – est, pour être plus expressive, encore plus lourde de malentendus.

La dématérialisation des signes monétaires, qui ne date pas d'hier est un progrès en train de franchir une étape décisive. Dans toute la mesure où elle représente une commodité et un gain de temps, il convient de l'encourager. Mais cela n'a rien à voir avec *l'abandon du « cash »*, au contraire : la rapidité du virement électronique accélère le règlement au comptant. On dira que la carte de crédit a l'effet inverse, en allongeant *le plus souvent le délai dont l'acheteur* dispose avant de voir son compte courant débité du montant de ses emplettes. La belle affaire !

Carte de crédit ou pas, le paiement se résout toujours en un problème de disponibilités. Mon compte est-il ou non couvert, et s'il ne l'est pas, quel est le prix du découvert ? Ces questions relèvent de la comptabilité et de la gestion. Elles sont conceptuellement indépendantes de l'électronique. En elles se résume l'essentiel du problème économique de la monnaie.

(A SUIVRE.)

(1) Bulletin trimestriel de la Banque de France de décembre 1985 dans une étude consacrée à « La redéfinition des agrégats monétaires ».

La destruction créatrice

Suite de la page 25

Comme ce mouvement a pris une ampleur sans précédent, se pose aujourd'hui le dilemme de la division du travail. D'un côté, la spécialisation a développé avec une efficacité remarquable des nouveaux outils qui ont amélioré la capacité potentielle de compréhension des phénomènes économiques. *Mais* d'un autre côté ce même mouvement a créé de redoutables problèmes de communication : chaque sous-profession s'étant largement autonomisée, aucune main invisible ne vient garantir que la profes*sion dans* son ensemble avance du même pas. Par nature, les systèmes statistiques ne peuvent évoluer que fort lentement, privant les économistes appliqués de données portant sur les phénomènes nouveaux.

De leur côté, les études appliquées sont souvent pilotées par les questions de politique économique, pas toujours par la vérification des théories les plus avancées. Au demeurant, dans une période où les théories sont frappées d'une obsolescence rapide, l'économiste appliqué a souvent une ou plusieurs théories de retard, en dépit même de ses efforts renouvelés. Dès lors, l'extrême division du travail entre économistes peut avoir, dans certaines périodes, des effets préjudiciables à l'efficacité globale et à leur pertinence et crédibilité vis-à-vis de l'opinion.

Une course-poursuite

Dans ces conditions, au cours des périodes de crises et de transition d'un régime de croissance à un autre, il se pourrait fort que l'analyse économique souffre de l'équivalent d'une anomie de la division du travail, par transposition de la formule d'Emile Durkheim. Ce *n'est pourtant pas une* fatalité, puisque l'on pourrait imaginer que des formes d'organisation de la profession puissent contrebalancer ce danger inhérent à la plupart des sciences contemporaines.

Rappeler à l'économiste qu'il se doit de rendre compte à la société du résultat de ses travaux, densifier la vie des sociétés savantes, tisser des liens entre les diverses communautés, se rassembler enfin dans l'éclairage des grands problèmes contemporains, autant de *pistes pour donner plus grande* efficacité et rayonnement à la science économique. De plus, cerner la cohérence des théories, mais aussi la validité de leurs hypothèses, la pertinence de leurs prédictions et la vraisemblance des modèles appliqués correspondants, autant de façon d'accélérer le processus d'essais et d'erreurs qui devrait conduire à une théorie tout à la fois plus modeste et mieux assurée dans ses fondements.

Cependant, en dépit de la grande variété et de la sophistication croissante des recherches actuelles, il ne semble pas que l'on dispose aujourd'hui de principes généraux permettant d'expliquer les évolutions majeures qui ont marqué les deux dernières décennies. *Comprendre* comment un régime de croissance entre en crise et donne lieu à la recherche tâtonnante de nouveaux principes d'organisation constitue une tâche de longue haleine. En effet, l'histoire économique finit *par* déstabiliser les plus belles constructions théoriques.

Que les mêmes causes produisent des effets différents, car les institutions, les conventions, les anticipations et les stratégies varient dans le temps et l'espace, fait tout le charme et la difficulté de la science économique, irrémédiablement inscrite dans l'histoire. Son développement n'est ni garanti et monotone ni purement cyclique, car récurrences, novations et approfondissements façonnent une évolution en spirale. *Comme l'écrivait* Joan Robinson : *« En général, ce fut le destin de la théorie économique que de livrer une course perdue d'avance avec le cours de l'histoire et de n'avoir jamais achevé l'analyse d'une phase de développement économique avant qu'une autre lui succède. »*

L'économiste est par nature tiraillé entre son désir d'achever une théorie logiquement cohérente et son aptitude à répondre aux grandes questions de son temps, ce qui est à l'origine l'une de ses raisons d'être. Dès lors, tisser des liens plus étroits entre théorie économique et histoire – et par conséquent avec les autres sciences sociales – définit peut-être une solution pour surmonter, au moins partiellement, le *paradoxe de* la science économique contemporaine.

ROBERT BOYER

Lire dans les précédents « Champs économiques » sur le même sujet, « Cette théorie qu'on dit néo-classique », d'*Antoine d'Autume (le Monde* du 23 octobre) et « Une science balkanisée », de Jacques Lesourne *(le Monde* du 16 octobre).

BIBLIOGRAPHIE

Le bilan du « Bilan »

Est-ce un compliment ? Ce livre s'ouvre comme un instrument de travail. Quelque huit cent cinquante noms et notions dans l'index, la mémoire de quinze années chaudes – yuppies et raiders, Volcker et Baker, bulles et dragons, – une annexe de séries longues (1960-1990), une radioscopie des grands pays. L'amateur de synthèses, qui n'est pas nécessairement économiste, pas vigneron non plus, renifle quelques titres savoureux et se dit que le cru est correct.

Ni simple annuaire, ni état des lieux, ni promenade crispée d'expert entre les figues et les raisins, mais de l'économie vivante. Le *Bilan économique et social* annuel du *Monde* savait ne pas être ennuyeux ; le bilan du *Bilan* en conserve le rythme.

La première partie, est « Le film des années turbulentes », avec accélérés et ralentis, *flash-backs* et arrêts sur image : « Langueur », « Craquements », « Rebond ». Il y a les géants et les rôles de composition, les gagnants et les perdants, le Japon qui rit et le Sud qui pleure.

Les moments forts : 1975, premier recul des échanges mondiaux depuis 1958 ; début 1977 : l'Allemagne fait enfin le choix anti-inflationniste contre les sirènes de la relance européenne (un infléchisse*ment suave était accepté* en France fin 1976, le plan Barre) ; octobre 1979 : Paul Volcker laisse filer les taux d'intérêt ; août 1982 : le Mexique retrousse ses poches et l'OCDE ses manches, dans la croissance à nouveau convergente ; octobre 1987 : un bouillon à 2 000 milliards de dollars s'égoutte du menton des golden boys éberlués ; enfin, 1988 : le retour de l'investissement, la revanche de l'industrie sur les services, le recul du chômage.

Mais, premier enseignement, quel décalage entre les discours et les événements ! En 1975, on songe à la croissance « désénervée » ou « douce », alors que les pays sont en pleine mutation ; en 1982, on rabâche la crise, et l'expansion est déjà là. Gouverner, c'est voir (on n'ose dire prévoir) : on ne gouverne plus l'économie. Bien lentes sont les réactions. Non seulement en France, où il faudra finalement dix ans pour accepter la ponction de pouvoir d'achat exigée par l'impôt pétrolier de 1973, mais en Allemagne ou au Japon (quatre ans de retard).

Deuxième enseignement : les difficultés ne favorisent pas la concertation. Crise ? On se replie. Les choses vont mieux ? On se concerte. Crise ? On se replie. Les choses vont mieux ? On se concerte. En 1985, la spirale inflation-salaires est partout brisée depuis deux ans, la croissance bien ancrée. C'est le printemps des indices et de la concertation mondiale – accords du Plaza, naissance du G-5 puis G-7, harmonie monétaire européenne.

Le troisième enseignement est rassurant. Il existe, malgré tout, une mémoire économique. En 1979, pour le deuxième choc pétrolier, on a tiré les leçons du premier. En 1982, les banques centrales et les autorités monétaires internationales ne s'amusent plus à jouer « la dure loi du marché » comme dans l'entre-deux-guerres. *Idem* en 1987, où l'on amortit la chute par une émission de liquidités. Et puis, on a fini par apprendre qu'une monnaie forte ne pénalise pas l'équilibre commercial. Le Japon et l'Allemagne le prouvent. Les Etats-Unis aussi en 1983, année où la France entérine la doctrine du franc fort.

Un capitalisme sans rivaux

Quinze ans de mutations... Les mesure-t-on ? Mesure-t-on bien que l'humanité produit deux fois plus ? Que le Japon copiait les Etats-Unis sous Carter, et que les firmes américaines estiment aujourd'hui leur retard technique tel qu'elles n'ont d'autre solution que de s'allier avec les japonaises ?

La deuxième partie du livre, « Les métamorphoses », trace quelques lignes d'analyse, en reprenant les articles de fond des bilans annuels. Cette méthode donne une unité de ton en juxtaposant les interprétations. Et la diversité est un bon antidote à la pesanteur.

On retiendra – premier constat – que le capitalisme a pu sortir de sa *crise, cette fois, par plus de* capitalisme. Quinze ans d'accroissement formidable des échanges, plus fort que celui des productions ; apparition de nouveaux centres de pouvoir financier ; mobilité extrême du capital en réponse aux nouvelles techniques. C'est fini : le capital n'est plus le facteur fixe. Un capitalisme plus fort, plus apatride, et soudain sans rivaux.

« Tans pis pour le Sud ! », deuxième constat. Car certains pays ont rencontré le développement – la Corée, qui, après son extraordinaire croissance apure aujourd'hui ses comptes,– lequel existe sans *a priori* ni visage précis comme dans les textes sacrés. Ce malheur aux vaincus, qui trouble quelque peu la « success story » de l'économie mondiale, on le pressent dans les changements de mentalités, à l'égard du chômage par exemple. Enfin, le résumé de ces quinze ans montre bien, preque trop bien, l'échec des politiques économiques appuyées sur les schémas traditionnels.

L'échec des uns fait la réussite des livres. Celui-ci apporte un petit quelque chose qui ne pourrait apparaître ailleurs : le discours de l'économie a changé. Il s'est requinqué. Fatigué et douceâtre en 1975, à l'image de cette croissance molle évoquée par des jeunes vieux, il a acquis de la gaieté en se débarrassant de ses certitudes. Aux calendes, l'écologie ! La croissance est devant nous malgré les ombres du Golfe. La compréhension de l'économie aussi.

BERNARD MARIS

► *Les Mutations de l'économie mondiale 1975-1991*. Le Monde Editions. Coll. « La mémoire du Monde ». 358 p., 150 F.



Postes à + de 400 KF

Filiale du Groupe Giepac, nous nous situons au tout premier plan sur le secteur de l'Emballage Carton Ondulé.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons

MPPO
GROUPE GIEPAC

Directeur d'exploitation

Votre mission : travaillant en étroite relation avec le PDG du Groupe, vous êtes responsable de votre Unité (100 personnes) sous tous les aspects de la fonction : gestion, production, management, commercialisation. Par ailleurs, vous serez un élément actif du développement de l'ensemble du Groupe.

Votre profil : 35 ans au moins, Ingénieur de formation, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans en secteur industriel, idéalement dans le domaine de l'Ondulation et de la Transformation du Carton Ondulé. Homme de rigueur, bon gestionnaire, votre polyvalence technique et commerciale, votre esprit de décision et vos qualités personnelles seront déterminants.

Il vous est proposé de réelles perspectives d'évolution au sein d'un Groupe moderne, performant et reconnu sur son secteur d'activité. Poste basé à Melun (77).

Envoyez CV + photo sous réf. P1090 FM à l'attention de Jean-Pierre Motti au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, 39 rue Etienne Marcel, 75001 Paris ou consultez la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Important Groupe Textile
RHONE-ALPES
recherche pour son département
TISSUS ENDUITS PLASTIQUES

Responsable Centre de Profit

Formation INGENIEUR CHIMISTE avec expérience PRODUIT pour être à la fois

l'homme ETUDES ET DEVELOPPEMENT
l'homme PRODUCTION ET ORGANISATION
l'homme MARKETING ET COMMERCIAL

Capable d'animer les équipes correspondantes et reporter ses résultats devant sa Direction Générale avec intéressement indexé.
Ecrire manuscrit (CV + photo + rémunération souhaitée) à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIAPA

SECTEUR TERTIAIRE

DIRECTEUR
500 KF

Un véritable entrepreneur, gestionnaire et animateur

Un organisme français renommé, réalisant à l'échelon mondial, des prestations de services auprès des entreprises, recherche un Directeur pour être le bras droit du Directeur Général.
Il participera pleinement au management sous tous ses aspects : gestion, négociations, exploitation, animation du personnel, ...
Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, de formation supérieure (Grande Ecole de Gestion ou Ingénieur), animateur, gestionnaire, négociateur, ayant le profil "d'un patron de PME".
Il aura, au minimum, 10 ans d'expérience professionnelle et il aura déjà assumé des responsabilités de type : dirigeant d'un centre de profits, DGA, Secrétaire Général opérationnel, ...
L'habitude des contacts avec des patrons d'entreprise, des Collectivités Locales ou Grande Administration, serait un atout.
Homme de terrain mais aussi de stratégie et de contact, votre réussite vous permettra de bénéficier de postes importants dans la Société et dans le groupe.
Maîtrise de l'anglais indispensable. Poste à Paris.
Ecrire sous réf. 44 A 2003-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

634 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, le Monde est la première source d'information des cadres supérieurs. (IPSOS 90)

Directeur Général Adjoint

slc
société lyonnaise pour la construction
Cette société est l'un des premiers promoteurs immobiliers de la région Rhône-Alpes (capital 31,2 MF).
Sa croissance, très dynamique et bien maîtrisée, conduit la Direction Générale à renforcer sa structure en créant un poste de Directeur Général Adjoint.
Agé de 35 ans environ, le candidat recherché a une formation supérieure, E.S.C. ou équivalent, une expérience réussie au sein d'une société performante dans un poste de management et d'encadrement. La connaissance de l'immobilier est un atout supplémentaire.
Après une période de prise de connaissance des problèmes spécifiques à l'activité, si nécessaire, il prendra des responsabilités directes et opérationnelles de gestion et d'encadrement de l'ensemble des chefs de service. Il participera aux décisions de direction de la société.
Poste de haut niveau et évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. avec photo et prétentions sous réf. G828/M, à Chantal GELLER, SEMA SELECTION, 32 rue de la Favorite, 69005 LYON.

SEMA SELECTION
Paris - Lyon - Toulouse

Membre de SYNTEC



Notre société est spécialisée dans la mise en place de solutions et d'architectures informatiques adaptées aux salles de marché et à leur environnement. Dans le cadre de notre expansion nous recherchons un

CONSULTANT

A environ 30/35 ans, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience significative dans le domaine financier. Vos connaissances techniques des mécanismes boursiers vous permettront de dialoguer aisément avec notre clientèle.

Après une analyse fonctionnelle auprès des utilisateurs, vous conseillerez nos clients sur l'implantation et les configurations des équipements informatiques destinés au fonctionnement optimum des salles de marché ainsi qu'à celui des services d'analyse et de gestion. Vous vous porterez garant de l'efficacité et de la fiabilité des installations dont vous serez responsable.

Ce poste basé à Paris, requiert rigueur, sens de la négociation, capacité d'analyse et de synthèse.

Pour informations, merci de téléphoner au **42.22.02.98** ou adresser lettre manuscrite, CV, photo à notre Conseil : PRO FEEL RECRUTEMENT
91 bis, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS.



42.22.02.98

RSCG P.A.



JURISTE AUJOURD'HUI, BANQUIER D'AFFAIRES DEMAIN

Paris - Filiale d'un puissant groupe bancaire français, cette société intervient dans le financement de produits ou de process nouveaux. Elle souhaite intégrer un juriste âgé de 30 ans minimum ayant acquis une solide expérience du droit des sociétés. Il interviendra tout d'abord comme conseil sur des dossiers de création, de fusion,... d'entreprises, pour évoluer rapidement vers des responsabilités de M & A auprès des PME. Il s'agit d'une réelle opportunité pour un juriste imaginatif et ambitieux souhaitant élargir sa compétence en évoluant vers une fonction très vivante et passionnante intellectuellement. Ecrire à C. BUSO en indiquant vos prétentions et la référence A/F9812M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.12.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

GROUPE INTERNATIONAL, pour l'une de ses filiales françaises qui produit et commercialise des PRODUITS INDUSTRIELS METALLURGIQUES et est considérée comme l'un des leaders de la profession par les grands secteurs industriels français et européens, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL/MARKETING ADJOINT
(France et Export)

Rattaché au Directeur Commercial de la société, ce "DEVELOPPEUR ENTREPRENANT" est Responsable tant en FRANCE qu'à L'EXPORTATION (Europe et grande exportation) du développement de nouveaux marchés, de la recherche de nouveaux secteurs d'applications, de la prise en charge de clients nouveaux nationaux et internationaux et ceci en liaison étroite avec la Direction industrielle. Ayant une forte "SENSIBILITE MARKETING", ce "COMMERCIAL BATISSEUR" de profil international participera étroitement à la dynamisation d'une équipe commerciale et développera une "VEILLE MARKETING" permanente sur l'évolution des marchés et des produits/applications techniques. Agé de 38 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur ou Diplômé d'Ecoles Commerciales), vous pouvez justifier d'une réussite commerciale et marketing de produits industriels à haute valeur ajoutée auprès de secteurs tels que : construction automobile, aéronautique, industries mécaniques, électriques, hydrauliques, connectiques... Curieux, créatif et d'une grande ouverture/vivacité d'esprit, vous savez être un opportuniste réfléchi, rapide, fortement motivé par les challenges/développements technico-commerciaux nouveaux. Pratique courante de l'anglais exigée ; Connaissance de l'allemand appréciée.
Poste évolutif à pourvoir à Paris.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous la réf RP/200/M,

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access - Conseil en ressources humaines
4, place Félix Eboué. 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM



CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA COMPETITION

Partenaire pluridisciplinaire privilégié de l'industrie, le Centre Technique des Industries Mécaniques a une mission de recherche, de développement, de formation et de diffusion de l'information auprès des entreprises de la mécanique. Le développement de ses conventions de recherche et d'échange avec ses partenaires industriels Français et étrangers, publics ou privés, nous conduit à rechercher, pour son Département Juridique, un :

Rédacteur de contrats

Il a pour mission d'initier les contrats gérant [illegible] de collaboration, d'[illegible] équipes des laboratoires dans la prép[illegible] des accords [illegible] l'évolution de la législation, par exem[illegible] propriété indus[illegible]
Nous souhaitons rencontrer, pour [illegible] formation Droit des Affaires, justifiant [illegible] motivé par un environnement techniqu[illegible] des déplacements de courte durée.
Le poste est basé à Senlis (35 mn au Nord [illegible]
Merci d'adresser lettre de candidature [illegible] référence M 3/2857 B à EGOR S.A. - [illegible]

Consultation et Publicité

هكذا من الاصل

Le Monde de la Gestion

UNISSONS NOS TALENTS

Notre savoir-faire basé sur la maîtrise de l'énergie électrique nous permet de diversifier nos domaines d'intervention : énergie, industrie, bâtiment, tertiaire. Notre énergie d'entreprendre se traduit à la fois par des chiffres significatifs (1,8 milliard de CA, 4000 personnes dont 400 cadres, répartis en France sur 50 implantations et 6 divisions) et par notre volonté de conquérir de nouveaux marchés. Nous recherchons un

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

Rattaché à la Direction Financière, il vous sera confié l'animation d'une petite équipe (2 personnes).

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous aurez acquis une expérience d'au moins cinq ans dans l'audit.

Vous serez chargé de veiller à l'application des règles internes régissants le bon fonctionnement des opérations au sein des Divisions et des Filiales. Vous ferez évoluer les méthodes existantes et mettrez en place de nouvelles applications des procédures.

Vous assisterez les responsables administratifs dans le domaine.

Force de proposition, vous participerez activement à l'organisation.

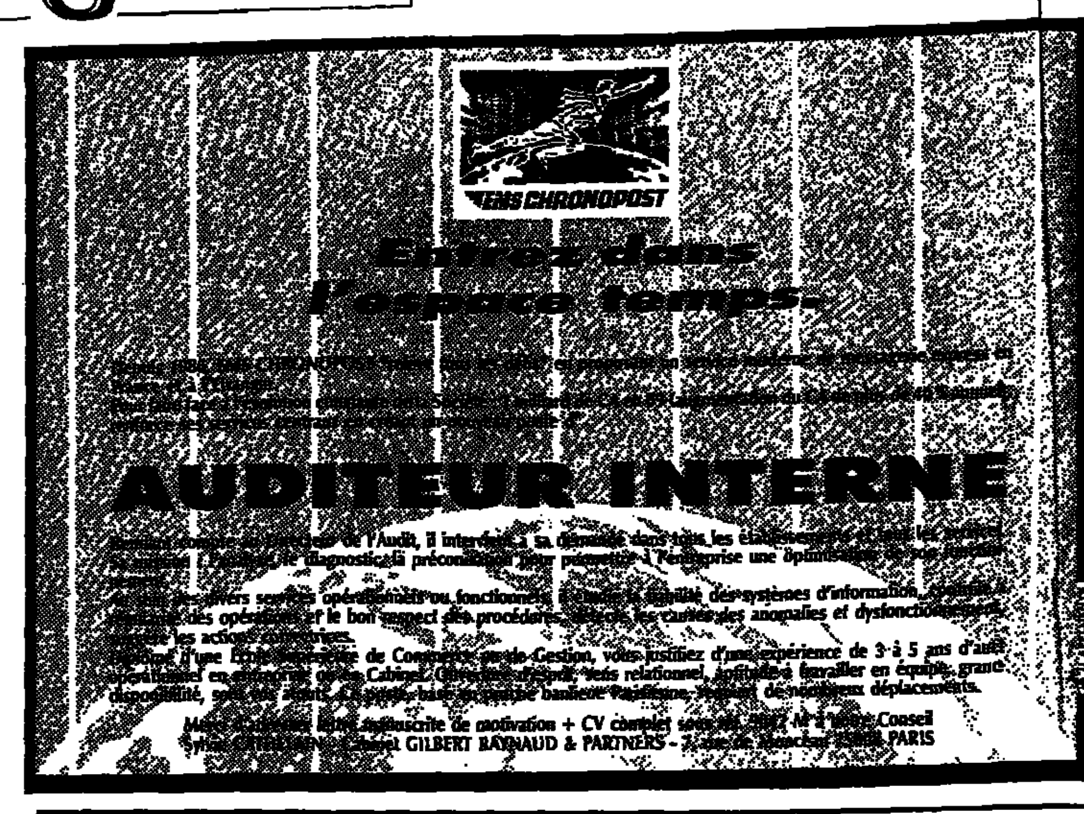
Basé en Région Parisienne, vous serez amené à effectuer des déplacements de courte durée. Ce postes requiert des qualités relationnelles et pédagogiques certaines, des compétences techniques (comptables, fiscales et de contrôle de gestion...) et des qualités professionnelles telles que rigueur, capacité d'analyse, créativité, connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait souhaitable.

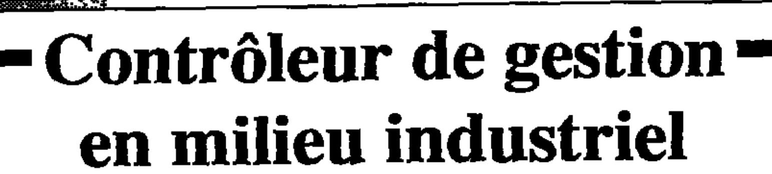
Ce poste offrira de réelles opportunités d'évolution dans le groupe.

Merci d'adresser votre CV, photo à ENTREPRISES SAUNIER DUVAL - Michèle COROMINES - 250, route de l'Empereur - 92508 RUEIL MALMAISON CEDEX.

entreprises saunier duval

CONTESSE





Contrôleur de gestion en milieu industriel

Le Monde IMPRIMERIE

Dans le cadre de notre stratégie de développement, pour maîtriser notre gestion, nous recherchons un jeune contrôleur de gestion. Rattaché au Responsable Administratif et de Gestion, nous vous confierons la mise en place d'un contrôle de gestion dynamique. Vous prendrez en charge l'établissement des budgets, la production du tableau de bord et du reporting et le suivi des investissements. Vous participerez activement au plan à moyen terme. Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des jeunes professionnels du contrôle de gestion, de formation ESC/Dauphine, possédant une expérience réussie similaire de 5 ans en milieu industriel. Esprit de synthèse et d'analyse, adaptabilité et organisation, et sens de la communication, autant de qualités exigées pour réussir dans ce poste basé en banlieue Sud / Est de Paris.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V + photo + prétentions à PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 4039/M.



FORCE 6

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Notre Entreprise, 4,5 milliards de chiffre d'affaires en 89 dont 80 % à l'exportation, 2700 personnes en France et à l'étranger, produit et commercialise des bagages et articles de luxe. Notre Direction Logistique vous propose de participer à son développement.

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Basé à Cergy Saint-Christophe

Vous reportez au Directeur des Prix et de la Logistique et vous animez une équipe de 5 personnes avec un objectif prioritaire : le service du client. Vous êtes directement responsable pour le réseau de vente - 140 magasins dans le monde totalement contrôlés - de l'approvisionnement en produits finis et en pièces détachées, des commandes spéciales, et des répartions. L'information, la communication, l'animation sur le terrain sont vos missions principales : vous managez votre équipe en lui insufflant cet esprit, vous préparez et communiquez au réseau les informations sur les produits, les stocks, la collection vous déterminez les règles de fonctionnement de l'entrepôt central vis à vis des clients. Vous gérez le fichier clients et assurez la gestion du quotidien et des détails.

Pour animer et maîtriser cet environnement une formation gestion et une solide expérience de cette fonction sont vos meilleurs atouts. Votre anglais est parfait et votre réussite s'appuyera sur le sens du service, la riguer et le talent d'animation.

Pour un premier contact confidentiel, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidatur sous réf. RAV 1650 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 10, rue de Presles - 75015 PARIS. Une suite sera donnée à chaque dossier de candidature complet : CV, photo et rémunération actuelle.

QUIEL



PUBLIPANEL

Le Groupe CEPME, spécialiste du conseil et du financement des entreprises, met à la disposition des PME une gamme complète de produits financiers permettant d'assurer leur développement. Présent dans 42 villes de France, il conseille plus de 220 000 entreprises françaises. Le Département immobilier du CEPME participe au financement de la promotion des opérations de marchands de biens et des crédits acquéreurs.

Pour soutenir le développement de ses activités en pleine expansion, il crée un poste de

CHARGE(E) DE CLIENTELE Secteur Immobilier

Vous aurez pour mission de développer les relations commerciales et de monter des dossiers de financement immobilier. Dans ce cadre, vous serez amené à rencontrer différents Investisseurs et prescripteurs (Notaires, Banquiers, Promoteurs). La fiabilité de votre jugement, votre sens du risque et du suivi vous permettront de détecter et de mener à bien des projets de qualité.

Réussir dans cette fonction exige de la disponibilité, le sens du service, du savoir-faire relationnel et une grande autonomie.

De formation supérieure (Ecole de Commerce de préférence), vous bénéficiez d'une première expérience (1 à 2 ans) similaire.

Pour vous joindre à nous, adressez sous réf. CC10MO votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions au CEPME, Madame Berlin, DRH, 14, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

Le Groupe OCP, 43 sociétés en France et à l'étranger, 6100 personnes, 23 milliards de CA (titres négociés au marché hors côte de la Bourse de Paris), est spécialisé dans la distribution de produits de santé. Notre expansion nous amène à rechercher un

AUDITEUR INTERNE

Rattaché au Secrétariat Général du Groupe, la mission du Service audit interne est de veille à la sauvegarde des actifs et à l'amélioration des performances de l'entreprise dans toute ses activités.

Vous êtes chargé d'assurer les missions d'audit, d'analyse et d'investigation à dominantes opérationnelles, financières et de faire part de vos recommandations.

De formation DESCF (anciennement DECS), vous possédez une expérience réussie de 2 ans environ dans un poste similaire. Outre les qualités de rigueur, d'autonomie, de diplomatie, cete fonction nécessite une pratique courante de la langue anglaise, (une deuxième langue serait un plus) et de bonnes notions en micro-informatique.

Ce poste est basé à Paris avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence V1M à : OCP REPARTITION Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement - 24, rue des Ardennes - 75019 PARIS.



CONTESSE

SOCIETE HOLDING, FILIALE D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER ET SPECIALISEE DANS LES ETUDES, LA GESTION ET L'INFORMATION FINANCIERE, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DES OPCVM, RECHERCHE UN

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

Directement rattaché au Directeur de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion, vous serez chargé :

- de superviser l'établissement des comptes sociaux et fiscaux des sociétés du Groupe
- d'"assurer le reporting des situations comptables
- de gérer la trésorerie des différentes sociétés du Groupe
- de contribuer à la mise en place d'une comptabilité analytique
- d'encadrer une petite équipe de collaborateurs.

De formation supérieure (DECS complet), vous avez quelques années d'expérience en Cabinet ou dans un groupe de Sociétés, une bonne aptitude à communiquer et, si possible, une connaissance des produits financiers (OPCVM).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 76688 à PREMIER CONTACT, 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE



Le CIC, c'est :
- 116 agences à Paris et en région parisienne
- 4 000 collaborateurs
- 40 000 clients entreprises
- 250 000 clients particuliers
Recherche

Contrôleur de gestion

pour son DEPARTEMENT DES TRAITEMENTS TITRES à OSNY (VAL D'OISE)

Sous l'autorité du Responsable de l'Audit vous seez chargé :

- d'organiser et de faire évoluer le système de collete, d'informations sur les coûts,
- de coordonner et de synthétiser le budget des services,
- de développer les tableaux de bord des activités.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience de 3 ans minimum dans une entreprise de services. Une expérience dans le domaine des valeurs mobilières serait un plus.

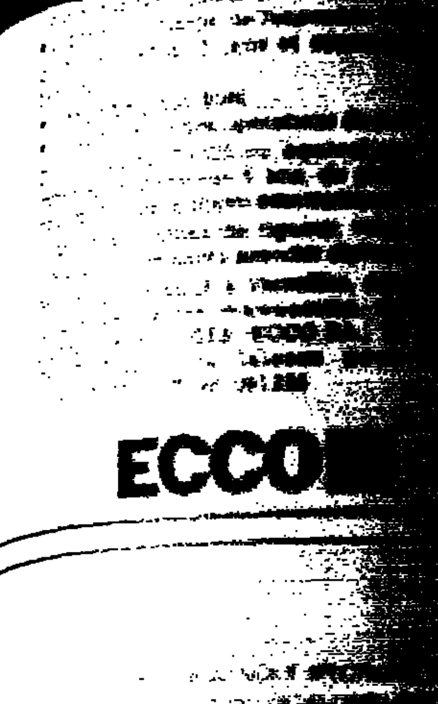
Qualités requises : esprit d'analyse, créativité, sens de l'organisation et de la négociation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + curruculum vitæ + photo) à Martine GENETTE CIC - Département des Traitements Titres - 29, route d'Ennery - 95520 OSNY.

CIC PARIS



MEDIAPA



هكذا من الأصل

Le Monde de la Gestion







Le Monde de la Gestion



ETABLISSEMENT PUBLIC AU CENTRE DE PARIS RECHERCHE SON

Chef du service du personnel

Chargé de la gestion administrative et financière de 1200 agents de droit public, du recrutement, de la formation et des relations avec les partenaires sociaux.

Expérience confirmée de la fonction Personnel de préférence dans un service public.

Aptitude au travail en équipe et à la communication.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 17853 à OPéA - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Société 200 salariés

recherche pour son siège social à Paris-8e

UN ASSISTANT AU CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :

Sous la responsabilité du Contrôleur de Gestion :
– participation à l'élaboration et au suivi du budget ; analyse des résultats ; études statistiques.

PROFIL :

- Age 25-35 ans environ.
- Diplôme ou niveau DECS.
- Expérience comptabilité générale et analytique indispensable.
- Pratique de la micro-informatique.
- Ancienneté 3 ans minimum dans la fonction.

Adresser CV et prétentions sous n° 8109
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

Total Bilan : 3 Milliards de Francs

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

LA FONCTION : Il participera à la définition de la politique financière du groupe et en assurera le suivi et le contrôle (prévisions financières, montage financier des opérations, comptes d'exploitation prévisionnels, tableaux de bord de gestion, gestion de trésorerie). Il proposera, fiabilisera et fera respecter les procédures et systèmes de gestion.

LE PROFIL SOUHAITE : Candidat de formation expertise comptable ou équivalent et possédant l'expérience d'une fonction semblable exercée depuis quelques années au sein d'une entreprise où il aura pu se familiariser avec les problèmes liés au financement d'opérations immobilières. Il aura une bonne pratique de la micro informatique et un bon sens relationnel associé au goût de la rigueur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :

S.I.P. Publicité (sous ref. S.G.)
11, rue d'Uzès 75002 PARIS (qui transmettra)

Ingénieur financier

DECISION SYSTEMS INTERNATIONAL

Une politique de croissance forte (+ 40 % par an), une culture d'entreprise dynamique ont fait de Decision Systems International (Groupe Olivetti) le numéro 1 mondial de la périphérie informatique compatible IBM 3X et AS 400.

Nous recherchons pour faire face à notre développement un Ingénieur financier.

Nous vous proposons d'assurer la conception et le montage des opérations de financement des ventes en relation étroite avec nos ingénieurs commerciaux et avec nos partenaires financiers externes.

Après une formation supérieure de type école de commerce, vous avez acquis une expérience significative de ce type d'activité, soit chez un constructeur, soit au sein d'une société de financement. Vous avez le sens de l'opérationnel et vous êtes à l'aise dans un environnement très commercial.

La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/303 à Decision Systems International, DRH, 12 boulevard Louise Michel, BP 81, 92233 Gennevilliers Cedex.

MEDIA-SYSTEM

---

kronospan

Filiale française, se situant parmi les toutes premières au niveau national, d'un des groupes leader européens du PANNEAU DE PARTICULES de Bois

GESTIONNAIRE

Faites du Contrôle de Gestion appliqué à la Production

Bilingue Français/Allemand vous avez impérativement une première expérience ainsi que de parfaites connaissances comptables. Vous maîtrisez les techniques d'analyse des coûts et des méthodes de production.

Notre activité est en pleine croissance, rejoignez nous!

Envoyez CV détaillé et prétentions à : KRONOSPAN FRANCE SA Route de Cerdon - 45600 SULLY SUR LOIRE

MEDIA-SYSTEM

LORRAINE

LA MAITRISE DES FLUX FINANCIERS, UN TREMPLIN VERS LE CONTROLE BUDGETAIRE

Importante société de fabrication et de distribution de produits grand public (CA : 2 milliards de francs, 5 filiales, 3 sites), filiale d'un groupe anglo-saxon leader sur son marché, nous recherchons notre

TRESORIER GROUPE

(FRANCS ET DEVISES)

Jeune diplômé d'une école de commerce ou d'une maîtrise de gestion, vous avez débuté, il y a deux ans environ, dans la fonction financière comme assistant du trésorier d'une entreprise de taille comparable et maîtrisez le logiciel CERG Finances. Vous vous sentez prêt aujourd'hui à assumer la responsabilité entière de cette fonction tout en ayant pour objectif d'évoluer vers d'autres fonctions telles que le contrôle budgétaire. Elaboration des budgets de trésorerie, amélioration de nos systèmes dinformation et de gestion prévisionnelle, gestion du risque de change, gestion financière et négociations bancaires... feront partie de vos responsabilités immédiates. Entreprenant, vous avez le goût des initiatives et la capacité à rechercher le consensus. Vous aurez à vous déplacer sur nos 3 sites en France pour superviser nos filiales. Un bon niveau d'anglais est souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions, s/réf. H 277M, à Ernst & Young Conseil, 150 Boulevard Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Vous êtes responsable d'un important service comptable ?

VENEZ METTRE EN PLACE LES DÉPARTEMENTS COMPTABLES D'UNE ENTREPRISE EN FABULEUSE EXPANSION !

Filiale d'un grand groupe américain, notre société implantée en France a une envergure européenne. Nous voulons vous associer à notre formidable croissance.

A la tête d'une équipe de 20/30 personnes - que vous recruterez et formerez - vous mettrez en place l'organisation de la comptabilité pour l'ensemble de la société. Vous réussissez dans votre fonction avec une expérience de 5/10 ans minimum et une supervision d'équipe. La maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique serait appréciée. Le poste est basé en proche banlieue Est de Paris.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature sous référence 7658 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FINANCIER

recherche

L'ADJOINT au RESPONSABLE de sa CENTRALE DES BILANS

Vous serez chargé de participer au développement des produits et d'en assurer leur promotion commerciale en étroite collaboration avec le responsable de la Centrale.

Vous possédez :

- 4-5 ans d'expérience type **analyse crédit,**
- Une formation bac + 5 ou grande école, en **comptabilité, gestion et analyse financière,**
- Des aptitudes commerciales et relationnelles,
- Une bonne maîtrise de la micro-informatique.

Merci d'adresser C.V. à Madame BERNARD, sous réf. CDB/90
COREF
Tour Vendôme, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres
92516 Boulogne-Billancourt.

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

LE PREMIER FORUM

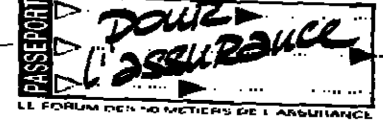
DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE

LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H

LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H

AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT

ENTRÉE GRATUITE



A Z
Réseau Cadres



Le Monde

---

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

LES EDITIONS NATHAN recherchent

UN CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR (H/F)

Au sein du Groupe de la Cité (Bordas, Larousse, Presses de la Cité, Dalloz, etc.), les éditions NATHAN - 500 personnes, 1 milliard de CA - produisent des ouvrages scolaires et de référence, des livres pour la jeunesse, des logiciels et du matériel éducatif, des beaux-livres.

Vous avez une formation supérieure type Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESC, ...) ou maîtrise de gestion (Dauphine, ...), 2 années d'expérience professionnelle, et un solide bagage financier et comptable.

Votre mission : assister un senior dans le contrôle de gestion de plusieurs départements : examen de la rentabilité, préparation des tableaux de bord et des budgets annuels.

Outre ce contrôle de gestion traditionnel, vous aurez également un rôle de conseil auprès des opérationnels

Personnalité, capacité à dialoguer avec différents interlocuteurs, goût du travail en équipe sont des qualités indispensables pour ce poste.

Merci d'adresser, sous référence CG, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux Editions Nathan - Direction des Ressources Humaines - Laurence BERTIN - 9, rue Méchain 75014 PARIS.

NATHAN

CONTESSE

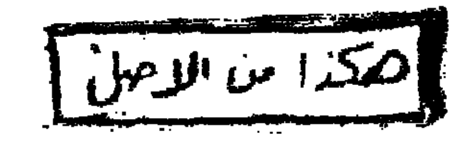
ENGAGEMENT,

FISCALISTE



RECHERCHE

UN AUDITEUR



Le Monde de la Gestion

Auditeurs/contrôleurs de gestion - seniors et juniors

Nées de la rencontre de la compétence et de l'imagination, les réalisations de GIAT Industries constituent la référence européenne de la maîtrise de systèmes mécaniques complexes assortis de technologies variées.

Nous recherchons dans le cadre de notre nouvelle organisation 6 personnes au sein de la direction de la gestion et des services comptables.

2 Responsables service études et plans de gestion

1 senior (réf. 3664) - 1 junior (réf. 3665)

Leur rôle sera de fournir à l'entreprise les éléments permettant de définir les objectifs stratégiques à moyen terme et les ressources à mettre en oeuvre en termes d'investissements et d'effectifs.

2 Responsables service contrôle opérationnel de gestion

1 senior (réf. 3666) - 1 junior (réf. 3667)

Leur rôle sera de répartir les ressources de l'entreprise, de définir les objectifs stratégiques sur un horizon annuel et de mesurer en permanence le niveau atteint par rapport aux objectifs fixés.

2 Responsables de la cellule audit

1 senior (réf. 3668) - 1 junior (réf. 3669)

Leur rôle sera de définir, mettre en place et contrôler l'application des règles de la société en prenant en compte les nouveaux impératifs de gestion et de qualité.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce, option Comptabilité Finances ou équivalent, complétée par un DECS. Une expérience de 2 à 6 ans en tant que Contrôleur de Gestion ou Auditeur, acquise de préférence dans le secteur de l'industrie ou de la métallurgie. Les postes sont basés en banlieue ouest. **Aujourd'hui, notre stratégie de développement a besoin de votre talent.**

INTERNATIONAL RECRUITING DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS



PARIS
MILANO
LONDON
NEW-YORK
BARCELONA

Merci de bien vouloir adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à notre Conseil IRD, Dorothée Altmayer, sous la référence choisie. Assurez-vous de la bonne réception de votre dossier au 45.61.95.33. Fax n° 40.74.02.02.



ENGAGEMENT, MOBILITÉ, TALENT

Trois dimensions de votre personnalité pour rejoindre GUERARD VIALA, Cabinet d'AUDIT et de CONSEIL, et accompagner, ensemble, le devenir des entreprises.

Recherchons :

AUDITEURS EXPERIMENTES

Postes à pourvoir :

Chefs de Missions et Réviseurs.

Des connaissances dans les domaines FINANCE ou ASSURANCE, seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. AE à Madame Françoise AUGUSTE 125, rue de Montreuil - 75011 PARIS.

GUERARD VIALA

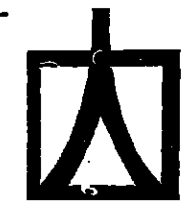
Organisme professionnel
100 km de Paris, recherche

FISCALISTE DÉBUTANT (E)

Titulaire d'un diplôme universitaire de 3ᵉ cycle en droit, avec des connaissances en fiscalité, libéré de toutes obligations militaires, il devra manifester un certain goût pour la recherche et une réelle aptitude à la rédaction.

Après une période d'adaptation et de perfectionnement, il assistera le Directeur dans ses diverses activités : conseil aux adhérents, défense contentieuse de leur dossier, analyse de la législation et diffusion d'informations.

Si ce poste, qui ouvre de belles possibilités d'avenir à une personne réellement motivée, vous intéresse, adressez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 8115. Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy. 75007 Paris.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

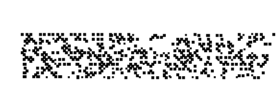
RECHERCHE



- Missions de contrôle des comptes et d'analyse des procédures
- Synthèse des travaux et rédaction de rapports
- Formation supérieure en gestion (Université ou Grande Ecole)
- 25 ans environ

Adressez lettre manuscrite en précisant vos motivations, CV, photo et prétentions à :
C.C.I.P. - DRH - 8 rue Chateaubriand - 75008 PARIS

Leader européen sur des marchés de haute technologie, filiale d'un groupe industriel de forte notoriété, notre développement nous conduit à rechercher :



2 Contrôleurs de gestion

(Ecoles Supérieures de Commerce option Finance/Comptabilité)

1 Analyste de gestion

pour le siège social basé à PARIS
Débutant ou première expérience

Sous la responsabilité du Directeur Financier, vous participerez à l'élaboration du reporting de la société (consolidation de 5 entités) et, de façon étroite, au contrôle budgétaire.
Réf. 14471/AG44

1 Contrôleur de gestion industrielle

pour une de nos usines (ville agréable région Rhône-Alpes)
2 à 3 ans d'expérience industrielle

Toutes vos actions (analyse des coûts, optimisation des procédures, fiabilisation du reporting, etc) seront tournées vers une amélioration de la rentabilité d'une de nos principales usines de production.
Réf. 14471/CGI44

Ces deux postes exigent en commun un fort tempérament opérationnel, de très bonnes aptitudes à la communication, des qualités de rigueur et d'organisation.
Votre mobilité et la pratique courante de l'anglais faciliteront votre évolution au sein d'un groupe international mettant l'accent sur une politique dynamique de gestion des cadres.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) en rappelant la référence correspondante à HCA - 19/21 Bd Gambetta - 92137 Issy les Moulineaux Cedex qui transmettra.

AUDITEURS "SENIORS"

animer, organiser, conseiller

Fort de notre expérience d'audit et conseil de groupes de premier plan, nous exerçons nos compétences dans un cadre multidisciplinaire et un environnement international.

Notre croissance nous conduit à renforcer nos équipes et intégrer des Auditeurs "Seniors".

Diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous disposez d'une expérience d'environ 3 ans en cabinet ou en service d'audit interne et souhaitez évoluer rapidement. Nous saurons reconnaître votre potentiel, votre implication professionnelle et vous offrir de réelles perspectives de carrière en rejoignant, à terme, notre équipe d'associés.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Michel SAVIOZ

SALUSTRO VINCENT GAYET & ASSOCIES
2, avenue Hoche - 75008 PARIS

MARCHÉS FINANCIERS

A la veille du congrès de la Fédération nationale

Le Crédit agricole s'affirme comme la première banque européenne

Narcissisme ou tentative de conjurer l'avenir ? A la veille d'un important congrès de sa Fédération nationale, le Crédit agricole a fait le bilan des dix dernières années. A l'heure où l'avenir s'annonce morose pour toutes les banques à réseaux, le Crédit agricole a éprouvé le besoin – chiffres à l'appui – de montrer qu'il était en tête des banques françaises et européennes pour le bilan, les fonds propres, la rentabilité... et surtout qu'il entendait bien le rester.

Avec 1400,6 milliards de francs de bilan et 68,3 milliards de francs de fonds propres, le Crédit agricole est la première banque européenne. Le magazine américain *The Banker*, dont les études font autorité, place ainsi la banque verte en tête du palmarès communautaire, devant la BNP et le Crédit lyonnais. Trois banques qui, pour être françaises, ne se livrent pas moins une guerre sans merci pour la première place. Pour mieux affirmer sa supériorité, les services d'études du Crédit agricole se sont comparés point par point avec leurs principaux concurrents.

● **Le produit net bancaire et la marge financière.** Le produit net bancaire (PNB), qui représente la marge commerciale des banques, était de 48,7 milliards de francs en 1989 pour le Crédit agricole contre 33,1 milliards de francs en moyenne pour les trois « vieilles » (Crédit lyonnais, BNP, Société générale). Pour les experts du Crédit agricole, cette bonne tenue du PNB *« a sa source dans la vigueur de l'activité commerciale »*. C'est elle qui a permis le maintien de la marge financière, seul véritable indice de la rentabilité. Celle-ci a légèrement progressé en 1989 pour le Crédit agricole, passant de 3,62 % à 3,64 %.

Toutes les autres banques ont vu leur marge s'éroder, à 2,76 pour la BNP et à 2,88 pour le Crédit lyonnais en 1989. Seule la Société générale, qui semble privilégier la rentabilité contre la course au bilan, conserve une marge supérieure à 3 %.

Pour le Crédit agricole, ce maintien de la marge est une réponse à ceux qui l'accusent de « dumping ». Au-delà de la polémique, la banque verte explique le maintien de sa rentabilité par trois raisons : ses encours de prêts à la clientèle seraient d'une durée plus longue que celle des trois autres grandes banques françaises, ce qui lui donne un gain supplémentaire dans la transformation de sa matière première, l'argent. En 1989, la collecte des ressources a été encore légèrement supérieure aux crédits, d'où une économie sur les refinancements à taux de marché. Enfin et surtout, la collecte serait moins coûteuse au Crédit agricole, même si *« les charges de fonctionnement sont proportionnellement plus lourdes »*.

Pour autant, les économistes du Crédit agricole ne nient pas que la « banque verte » soit affectée – à l'instar des autres établissements – par une moins grande liquidité. Les prêts progressent plus vite que les dépôts et l'épargne fuit les produits financiers situés hors bilan. L'étude ne cerne pas cependant l'apport des dépôts des notaires de province dans la rentabilité du Crédit agricole. Leur maintien – pour trois années encore, en contrepartie d'une aide financière lourde aux agriculteurs, – pourrait bien neutraliser les bénéfices directs que la « banque verte » en tirait.

● **Productivité et résultat d'exploitation.** Comme les autres banques, le Crédit agricole est engagé depuis quelques années dans une vaste programme de réduction des frais généraux et d'augmentation de la productivité par agent. Un mouvement qui – comme ailleurs – a commencé de porter ses fruits. En raison de la nature de son réseau, les frais généraux (frais de personnel plus charges d'exploitation) sont plus élevés au Crédit agricole qu'ailleurs. La mise en commun récente des moyens informatiques a certes amélioré la situation mais les frais généraux représentent encore 23,5 % du PNB contre 21,6 % pour la moyenne des trois grandes banques.

Risques accrus par l'internationalisation

Quant à la productivité, elle s'était fortement dégradée. Outre les investissements informatiques, la banque verte avait continué d'augmenter ses effectifs. Le processus ayant été stabilisé, le Crédit agricole retrouve un niveau de productivité comparable à celui qu'elle connaissait il y a dix ans. En 1989, un agent du Crédit agricole dégage 661 000 francs de PNB, ce qui le place devant la BNP (591 000 francs) et le Crédit Lyonnais (540 000 francs) mais derrière la Société générale (674 600 francs).

Si l'on considère le ratio capitaux gérés par rapport aux charges, le Crédit agricole se place là en deuxième position derrière la BNP. Mais, selon les experts, au moment où le PNB se ralentit, *« seule une maîtrise des charges peut éviter une dégradation des ratios de productivité »*.

● **Provisionnement et rentabilité.** En 1985, le Crédit agricole ne provisionnait ses risques qu'à hauteur de 7,3 % du PNB alors que la BNP, le Crédit lyonnais et la Société générale atteignaient ensemble une moyenne de 21,1 %. A cette époque, le faible engagement de la « banque verte » sur les pays du tiers-monde lui procurait un avantage évident. En 1989, en revanche, le Crédit agricole a provisionné 19,3 % de son PNB contre 17,6 % pour la moyenne de ses trois concurrentes. L'internationalisation, là encore, a accru les risques.

Les fonds propres du Crédit agricole atteignent 4,9 % des actifs contre 3,1 % pour les trois autres banques comparables. Cela le place en bonne position pour satisfaire à l'avenir à des ratios de risque de plus en plus élevés. En revanche, la rentabilité de ces fonds propres est plus élevée chez les concurrents : 16 % en moyenne pour les trois grandes banques contre 10,6 % au Crédit agricole.

Dans l'immédiat, les résultats du Crédit agricole *« devraient baisser mais moins que ceux des trois grandes banques concurrentes »*, estime Philippe Jaffré, directeur général du Crédit agricole, notamment en raison *« de la hausse des taux d'intérêt »*. Une prédiction qu'il sera intéressant de vérifier le moment venu.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Paribas achète 1,5 % du capital de Banesto.** – Paribas a acheté 1,5 % du capital de la banque espagnole Banco Espanol de Credito (Banesto) pour la somme de 4,6 milliards de pesetas (250 milions de francs), a indiqué samedi 27 octobre un porte-parole de Banesto. Elle en devient ainsi l'un des premiers actionnaires de cet établissement, dont les autres principaux porteurs de parts sont les Assurances Union et Fenix (3,53 %), Petromed (2,83 %), Mario Conde (2,52 %), Asland (2,52 %) et le firme panaméenne Namrof Assets (2 %).

□ **Adoption d'une nouvelle convention collective à la Bourse.** – Les négociations engagées entre les syndicats et l'AFSB (Association française des sociétés de Bourse) sur une nouvelle convention collective de la profession boursière ont abouti samedi 27 octobre. Un accord a été signé par l'organisation patronale et quatre syndicats, la CFDT, la CFTC, le SPI et FO, la CGT ayant refusé de s'y associer. La précédente convention collective avait été dénoncée par l'AFSB le 25 juillet 1989. Les négociateurs avaient, selon la loi, quinze mois pour en définir une autre.

□ **Grève « au ralenti » dans le tunnel sous la Manche.** – La grève entamée vendredi 26 octobre, à l'appel de la CGT et de la CFDT, sur le chantier français du tunnel sous la Manche continuait lundi 29 au ralenti (sur un demi-poste) à l'usine de préfabrication des voussoirs, bloquée temporairement en début de matinée. En revanche, le travail avait repris normalement dans les trois tunnels. Le travail avait été ralenti dimanche sauf sur le tunnel de service. Les négociations salariales semestrielles commencées mercredi 24 octobre doivent reprendre le mercredi 31.

□ **La France annule ses créances publiques sur Djibouti.** – La France a annulé la dette publique de Djibouti, pour un montant en capital de 159 millions de francs auxquels s'ajoutent 50 millions d'intérêts, soit un total de 209 millions de francs. Quatorze prêts avaient été accordés par la Caisse de coopération économique à la République de Djibouti.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	19 oct.	26 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	78,8	78
Valeurs industrielles	80,8	79,9
Valeurs étrangères	78,2	79,1
Pétrole-Energie	119,7	119,1
Chimie	79,5	80,3
Métallurgie, mécanique	81,8	69
Electricité, électronique	95,4	95,2
Bâtiment et matériaux	73,4	71,8
Ind. de consom. non alim.	69,2	68,2
Agroalimentaire	82,8	80,8
Distribution	79,7	75,3
Transports, loisirs, services	93,4	91,8
Assurances	73,2	73,3
Crédit banque	73,1	72,4
Siconi	77,8	77,9
Immobilier et foncier	83,1	83,4
Investissement et portefeuille	87,8	87,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,4	96,5
Emprunts d'Etat	96,9	96,8
Emprunts garantis et assimilés	96,1	96,3
Sociétés	96,2	96,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 620	3 583,3
Valeurs étrangères	3 658,1	3 698,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	522,4	517,1
Valeurs étrangères	488,8	494,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	111,3	111,4
Emprunt d'Etat	92	91,9
Emprunts garantis et assimilés	110,7	110,9
Sociétés	110,9	110,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	19 oct.	26 oct.
Indice général	437,5	432,7
Produits de base	370,1	365
Construction	422,6	432
Biens d'équipement	260,5	256
Biens de consom. durables	348	343
Biens de consom. non durables	532,5	533
Biens de consom. alim.	698,4	682
Services	472,6	466
Sociétés financières	456,7	456,1
Sociétés de la zone franc. exploitant principalement à l'étranger	398	396,1
Valeurs industrielles	419,7	414

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

	19 oct.	26 oct.
Indice général	263,1	271,4

Le géant des télécommunications NTT s'ouvre aux capitaux étrangers

TOKYO

de notre correspondant

Le géant des télécommunications japonais, Nippon Telegraph and Telephone (NTT), envisage de s'ouvrir aux capitaux étrangers. Les restrictions à l'entrée d'investisseurs étrangers dans le capital de NTT (la plus grosse société nippone par la capitalisation, privatisée il y a cinq ans) sont dues à des considérations d'intérêt stratégique national.

Le président de NTT, M. Masashi Kojima, a récemment annoncé qu'il cherchait un accord avec le ministère des finances, qui demeure le principal actionnaire de la société, en vue d'une révision de la loi sur la gestion de l'entreprise. Aux termes de ces dispositions, au moins un tiers des actions de NTT doivent appartenir à l'Etat.

Le quotidien économique *Nihon keizai*, faisait état, dimanche 28 octobre, d'un accord de principe du ministère des finances en vue de l'entrée de NTT à la Bourse de New-York au début de l'année prochaine. L'entrée de capital étranger dans NTT vise à soutenir les cours de ses actions qui avaient atteint au milieu de 1987 quelque 3 millions de yens mais étaient récemment passés en deçà du million, avant de remonter de 10 % la semaine dernière (1,1 million).

Ph. P.

PARIS, 29 octobre

Indécision

La Bourse de Paris ne savait pas trop sur quel pied danser lundi pendant une bonne partie de la journée. En baisse de 0,57 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a par la suite tenté de se rapprocher du niveau atteint vendredi dernier. Vers 14 heures, il perdait 0,10 %.

Le marché était « nul », déclaraient les gestionnaires. Il est vrai que des écarts à la hausse ou à la baisse ont été réalisés avec une poignée de titres. La Redoute a perdu 3,3 % avec vingt titres négociés et Euromarché gagnait 4,5 % avec dix titres... Rien dans l'actualité ne parvenait à susciter un emballement de la part des investisseurs. Après l'accord entre le Congrès et l'administration sur une réduction du déficit budgétaire américain, les opérateurs espèrent un assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale. Une diminution des taux d'intérêt pourrait, en effet, redonner un peu de tonus aux marchés.

Sur les marchés pétroliers, le statu quo était de rigueur lundi en l'absence d'événements de première importance au Proche-Orient. En effet, l'émissaire de M. Gorbatchev a quitté ce week-end Bagdad plutôt pessimiste sur une chance d'un règlement pacifique de la crise.

Sur le front des résultats de sociétés, il n'y avait rien à signaler lundi, selon les professionnels.

Enfin, pour des raisons de calendrier, le volume des affaires était très mince. En effet, les vacances de la Toussaint viennent de débuter.

Lors de l'appel d'offres de la Banque de France, lundi, les taux d'intérêt sont restés inchangés. Le loyer de l'argent au jour le jour a très légèrement baissé lundi matin.

TOKYO, 29 octobre ↑

Fermeté

La fermeté du yen a encouragé les initiatives lundi à la Bourse de Tokyo, qui a enregistré une hausse de 1,3 %, l'indice Nikkei progressant de 323,67 yens à 25 329,31 yens. Vendredi, cet indice avait cédé 1,4 %.

Les investisseurs, satisfaits notamment de l'adoption par le Congrès américain du budget fédéral, sont partis à la chasse aux bonnes affaires dès le début de la journée, rapportaient les courtiers. La hausse du yen a également été favorable au marché.

Le Nikkei a ouvert en hausse de 160,05 yens (+ 0,6 %) avant de gagner en fin de matinée 293,18 yens (+ 1,2 %), à 25 298,82 yens, et de rester sur une note ferme dans l'après-midi. L'indice TOPIX avait terminé la matinée en hausse de 16,91 points à 1 877,95, après une chute de 19,59 points vendredi. Durant la mi-séance, 250 millions d'actions ont été échangées, contre 300 millions vendredi matin.

VALEURS	Cours du 26 octobre	Cours du 29 octobre
Akai	612	612
Bridgestone	1 150	1 180
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 130	2 110
Honda Motors	1 400	1 430
Matsushita Electric	1 790	1 780
Mitsubishi Heavy	752	763
Sony Corp.	6 640	6 600
Toyota Motors	1 880	1 860

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Enimont : démission du conseil d'administration.** – Dernier épisode de la guerre entre Montedison et l'ENI sur le joint-venture Enimont : le conseil d'administration du géant chimique italien a été contraint de démissionner en bloc à la suite de la démission des sept membres – sur douze – représentant le secteur « privé » (Montedison et alliés). Une assemblée ordinaire des actionnaires a été convoquée les 14 et 15 novembre prochain pour la désignation d'un nouveau conseil d'administration. Une assemblée extraordinaire a été également convoquée pour les 8 et 9 janvier, pour une augmentation de capital de quelque 8 500 milliards de lires (7 milliards de dollars). *(AFP.)*

□ **Ciba-Geigy rachète la Société nouvelle de chimie industrielle.** – Le groupe chimique suisse Ciba-Geigy vient de racheter la Société nouvelle de chimie industrielle (SNCI), leader français des mélanges-maîtres pour la coloration des matières plastiques. Tout en conservant son autonomie, la firme française rejoint la division « pigments » de l'entreprise helvète, qui, avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, se classe parmi les premiers producteurs mondiaux dans cette spécialité très pointue.

La SNCI réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs. Le prix du rachat de cette entreprise familiale française reste confidentiel. Les principaux opérateurs sur le grand marché international des pigments pour matières plastiques (20 milliards de francs de chiffre d'affaires, blanc et noir exclus) sont, outre Ciba-Geigy, les allemands BASF et Hoechst, le japonais Daïnippon Ink et l'américain Schulman.

□ **Concession de l'électricité en Côte-d'Ivoire.** – La convention de concession de la production, du transport et de la distribution de l'électricité en Côte-d'Ivoire (2 milliards de kilowattheure à 400 000 abonnés répartis dans 1 000 localités) a été signée le 20 octobre entre le gouvernement et le groupe SAUR *(le Monde* du 13 septembre). La concession s'applique pour quinze ans à compter du 1er novembre 1990. La nouvelle Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) emploiera 3 300 personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	398	IDIA	305	307 60
Asystel	105	....	Idianova	132	128
B.A.C.	185	185	I.M.S.	950	949
B.I.C.M.	840	840	IN2	335	335
Boiron (Ly)	420	418	I.P.B.M.	104	106
Boisset (Lyon)	207	200 50	Loca investis.	313	....
Câbles de Lyon	3120	3130	Locamic	79 20	78
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	995	980	Matra Comm.	131 80	129
Calberson	385	375	Molex	190	....
Cardif	475 80	489	Olivetti Logabax	590	598
C.E.G.E.P.	197 70	195	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	260	255	Publ.Filipacchi	370	....
Ciments d'Origny	502	490	Razel	661	665
C.N.I.M.	970	941	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	304
Codetour	285	289	St-H. Matignon	204	204
Comareg	285	290	Select Invest (Ly)	90	90
Conforama	810	797	Serbo	420	420
Creeks	326	315	S.M.T. Goupil	188	187
Dauphin	460	470	Sopra	172 10	172 10
Delmas	629	621	Supra	131	130
Demachy Worms Cie	541	540	Thermador H. (Ly)	240	....
Desquenne et Giral	239	237	Unilog	160	157
Devanlay	791	776	Union Fin. de Fr.	390	389
Deville	388	390	Viel et Cie	117	....
Dolisos	185	185	Y. St-Laurent Groupe	821	834
Editions Belfond	240	230 40 o			
Europ. Propulsion	399	395			
Finacor	125	127			
Frankoparis	184 90	182 50			
GFF (group.fon.f.)	379 90	....			
Grand Livre	428	428			
Gravograph	174	175			
Guintoli	820	....			
I.C.C.	230	....			

Marché des options négociables le 26 oct. 1990

Nombre de contrats : – 1

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	20	–	–	–
CGE	560	30	–	20	25
Elf-Aquitaine	640	23	41	30	–
Eurotunnel SA-PLC	40	9	10,50	1,35	2,10
Euro Disneyland SC	90	7,15	–	–	–
Havas	520	–	50	–	–
Lafarge-Coppée	340	26	–	11	–
Michelin	60	8,50	15	4,40	6,10
Midi	920	30,80	–	–	–
Paribas	520	–	–	52,05	–
Pernod-Ricard	960	–	–	21	–
Peugeot SA	480	56,50	–	15,50	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	440	–	16	50	–
Source Perrier	1 200	20	–	–	–
Société générale	400	–	–	23	–
Suez Financière	300	20,10	–	10,50	–
Thomson-CSF	100	5	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 oct. 1990

Nombre de contrats : 58 675

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	98,08	97,94	98
Précédent	98,56	98,46	98,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,92	1,62	0,86	1,53

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,05 F ↓

Le dollar a légèrement fléchi à 5,0510 lundi 29 octobre, après l'accord sur la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. Cet accord pouvait conduire la Réserve fédérale à abaisser les taux d'intérêt à court terme, ce qui défavoriserait les placements en dollar au profit du mark et du yen.

FRANCFORT	26 oct.	29 oct.
Dollar (en DM)	1,5163	1,5092
TOKYO	**26 oct.**	**29 oct.**
Dollar (en yens)	128	127,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (octobre) .... 9 3/4 - 7/8 %
New-York (octobre) .... 7 13/16 - 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	77,20	75,90
Valeurs étrangères	79,80	78,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	440,40	432,70
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 645,99	1 618,58

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 oct.	26 oct.
Industrielles	2 484,16	2 436,14

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 oct.	26 oct.
Industrielles	1 617,50	1 598,40
Mines d'or	172,70	170,60
Fonds d'Etat	80,06	79,98

TOKYO

	26 oct.	29 oct.
Nikkei Dow Jones	25 005,64	25 329,31
Indice général	1 861,04	1 876,07

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

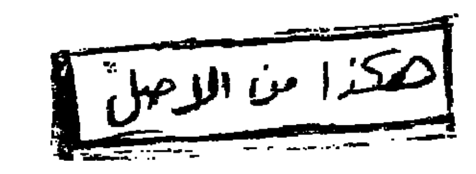
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0485	5,0505	+ 80	+ 90	+ 150	+ 170	+ 490	+ 550
$ can.	4,3353	4,3408	– 102	– 72	– 216	– 170	– 478	– 392
Yen (100)	3,9581	3,9627	+ 60	+ 68	+ 99	+ 124	+ 303	+ 369
DM	3,3451	3,3480	+ 37	+ 53	+ 66	+ 90	+ 182	+ 244
Florin	2,9688	2,9718	+ 37	+ 48	+ 64	+ 86	+ 165	+ 227
FB (100)	16,1604	16,1771	+ 101	+ 236	+ 195	+ 389	+ 737	+ 1188
FS	3,9534	3,9581	+ 53	+ 77	+ 99	+ 139	+ 312	+ 390
L (1 000)	4,4717	4,4774	– 68	– –	– 124	– 48	– 323	– 145
£	9,8799	9,8889	– 344	– 289	– 684	– 605	– 1580	– 1404

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16	7 13/6	8 15/16	7 7/8	8
Yen	7 5/8	7 7/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4
L(1 000)	9	10	10 1/14	10 3/14	10 3/8	10 7/8	11 1/8	11 5/8
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 3/8	13 1/2
Ffranç.	9 13/4	10	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 53

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 26/10

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 068	5 051	4 850	5 300
Ecu	6 932	6 934	....	....
Allemagne (100 dm)	334 710	334 720	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 267	16 267	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	296 990	297 010	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 471	4 467	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 730	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 932	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 313	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 080	....	391	416
Suède (100 krs)	90 320	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 150	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 590	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 342	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 805	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 340	....	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 969	....	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/10
Or fin (kilo en barre)	61900	60750
Or fin (en lingot)	61850	61500
Napoléon (20f)	400	393
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	436	432
Pièce Latine (20 f)	362	356
Souverain	467	457
Pièce 20 dollars	2220	2200
Pièce 10 dollars	1220	1202 50
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2365	2325
Pièce 10 florins	370	369

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Second marché — PARIS

[illegible]

Le Monde

NORVÈGE

M. Syse présente la démission de son gouvernement de coalition

Le premier ministre conservateur norvégien, M. Jan P. Syse, a annoncé lundi matin 29 octobre au Parlement d'Oslo la démission de son gouvernement de coalition, profondément divisé sur la question de l'adhésion du pays à la Communauté européenne.

Le gouvernement de centre-droit s'était réuni pendant près de deux heures dimanche soir dans le bureau de M. Syse pour tenter de sauver la coalition tripartite formée en septembre 1989. Apparemment, le premier ministre n'a pas réussi à convaincre les deux autres partis de la coalition (centriste et chrétien-populaire) que la Norvège devait adhérer à part entière à la CEE et s'engager activement, aux côtés de l'AELE, dans les négociations sur l'espace unique européen. – *(Reuter.)*

RWANDA

Le retrait des parachutistes belges est fixé au 1er novembre

Malgré l'accord de cessez-le-feu intervenu la semaine dernière, les combats ont continué dans le nord-ouest du Rwanda, provoquant un nouvel afflux de quelque huit mille réfugiés en Ouganda. Les chefs d'Etat du Rwanda, du Zaïre, de l'Ouganda et du Burundi, réunis vendredi 26 octobre à Gbadolite (Zaïre), ont mandaté M. Yoweri Museveni, président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour la mise en place d'une force d'interposition chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. La Belgique a fixé au 1er novembre le retrait de ses parachutistes.

BRUXELLES

de notre correspondant

Cessez-le-feu effectif ou pas, les cinq cent trente-cinq parachutistes belges envoyés au Rwanda début octobre auront quitté ce pays le jeudi 1er novembre. Telle est, après de longues discussions, la décision d'un gouvernement divisé sur une expédition qui, passant beaucoup moins inaperçue qu'en France, donne lieu à d'âpres débats au Parlement et dans les médias.

« Si cela s'avère nécessaire, les forces armées belges aideront avant leur départ nos compatriotes qui auront décidé de quitter le Rwanda de leur popre chef », a dit le premier ministre, M. Wilfried Martens, au cours d'une conférence de presse, samedi 27 octobre, mais *« il n'y a pas de recommandations formelles »*. Les civils qui auront choisi de rester pourront toujours compter sur l'aide d'une vingtaine de coopérants militaires présents avant les événements, qui demeureront sur place, et sur le stationnement à Nairobi de deux C-130 mis en attente pour le cas où la situation exigerait une évacuation rapide après le retrait des parachutistes.

Si le gouvernement belge est agacé par les initiatives et les apparents succès diplomatiques d'un Zaïre qui a rompu sa coopération avec lui pour le punir de trop s'intéresser aux droits de l'homme, il s'efforce de ne pas le souligner, et il *« continuera de prendre toutes les initiatives nécessaires pour rendre effectif le cessez-le-feu, en insistant auprès de l'Organisation de l'unité africaine et des pays africains pour la constitution rapide d'une force d'interposition africaine »*.

Au conseil européen de Rome, M. Martens a entretenu les Français, les Allemands (premiers colonisateurs du Rwanda) et les Néerlandais de la nécessité de fournir une aide tant logistique (des avions et des hélicoptères) que financière à cette force d'interposition et au groupe d'observateurs qui devrait la précéder. Il n'a pas obtenu de réponse immédiate mais il ne se décourage pas, bien que, avait-t-il dit samedi, il y ait de quoi être *« un peu déçu par les reflexes internationaux »* à propos du Rwanda, *« petit pays qui a été abandonné à son sort »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Remboursez !

CE matin, à la cafète, je tombe sur un copain du service économique :

– Ah ! Dis donc, les sous que ton grand-père a refilés au tsar, tes fameux emprunts russes, tu les a pas jetés, au moins ?

– Bien sûr que si ! J'arrêtais pas de vous tanner pour savoir si les Sov allaient finir par me les rembourser, et vous vous foutiez de ma gueule : Non, mais tu rêves ! T'as vu un peu dans quel état ils sont, ils claquent du bec, ils pèlent de froid, à Moscou, c'est la Berezina, tu voudrais quand même pas que... Du coup, mes gamins ont commencé par en faire des cocottes en papier et plus tard, ceux qui traînaient encore sous leur lit, ils sont allés les fourguer au marché aux Puces pour 20 balles.

– Quatre fois plus que leur cours en Bourse, où ils s'échangent à 5,10 F. Les gens spéculaient en pensant que Gorby allait bien finir par casquer. Eh ben, ça y est !

– Tu te fous de moi ? Il est aux abois, il vient de taper le roi d'Espagne : T'as pas un milliard de dollars ? Et, là, il est en train de faire la menche à l'Elysée.

– Justement. Ton Mimi en a profité pour exiger et obtenir qu'il nous dédommage pareil que les British il y a trois, quatre ans.

– Tu m'avais dit qu'en France les négociations étaient bloquées depuis 1927 !

– Oui, mais, là, ils ont trouvé moyen de l'obliger à raquer. Un moyen drôlement astucieux.

– Comment ? En le faisant chanter ? Si tu nous rends pas nos sous, on te prête pas un rond, c'est ça ?

– Pas du tout. L'argent qu'il nous doit, on le lui donne, à condition qu'ensuite il nous en fasse la surprise.

– Ça, c'est un peu raide. Ils vont nous piquer notre fric, celui qu'on verse au fisc pour nous verser le fric qu'ils nous ont piqué en 1912 !

– Qu'est-ce que ça a de tellement extraordinaire ? C'est comme pour la Fête des mères. Ils te font les poches avant de te faire des cadeaux, les gosses.

– Je regrette, là c'est pas un cadeau, c'est une dette.

– Allez, sois chic, donne-lui sa chance, à Gorby. Qui paye ses dettes s'enrichit !

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28-29 octobre 1990 a été tiré à 533 786 exemplaires.

La mort de l'écrivain Robert Antelme

La résistance à la déshumanisation

L'écrivain Robert Antelme est mort dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 octobre. L'auteur de *l'Espèce humaine* était âgé de soixante-treize ans. Depuis 1983, il était diminué par la maladie.

Robert Antelme est l'auteur d'un livre unique. Unique parce qu'après l'avoir écrit, Antelme ne se sentait plus le droit ni la force d'ajouter encore des mots aux mots. Unique aussi parce que *l'Espèce humaine* demeure un témoignage irremplaçable sur l'univers concentrationnaire.

Né en 1917, Antelme, anthropologue, participe aux activités de résistance du groupe du Musée de l'homme. Arrêté par la Gestapo, il est déporté en juin 1944. Il est envoyé au camp de Gandersheim où il subit, sous la férule des droits communs – qui dirigent en fait le camp, – toutes les formes les plus dégradantes de l'esclavage. Ce n'est qu'en avril 1945, à la suite d'une expédition mi-légale mi-clandestine, que ses amis et son épouse, Marguerite Duras, – aidés par le secrétaire d'Etat aux réfugiés, prisonniers et déportés, M. François Mitterrand, – parviennent à arracher Antelme, agonisant, du mouroir pour typhiques. Marguerite Duras, longtemps après, en 1985, a raconté ce *« miracle »* dans un livre intitulé *la Douleur* (1).

L'échec des nazis

Rentré à Paris dans un état de grand délabrement, ayant même perdu l'envie de vivre, se sentant coupable d'avoir survécu, Antelme parvient pourtant à rassembler ses forces dans un seul but : survivre pour essayer de mettre en mots « l'expérience » qu'il vient de subir. Ce qu'il fait en 1947 avec *l'Espèce humaine* (2). Ce que raconte Antelme, ce n'est pas la lutte contre la mort, la volonté de survivre à tout prix, c'est la résistance opposée au processus de déshumanisation qu'ont entrepris les bourreaux.

A Gandersheim, les « maîtres » n'ont qu'un but : réduire leurs victimes à n'être que des bêtes, des corps accrochés à la vie. La résistance, c'est de ne pas consentir à cette inexistence, malgré les coups, le travail forcé, la famine, les exactions des gardiens. Au-delà de l'horreur, le livre d'Antelme raconte l'échec des nazis à nier l'humanité d'autrui. Tant que le corps conserve un souffle de vie, son humanité ne peut être niée.

Mais l'appartenance des bourreaux à la même espèce n'est pas davantage niable. Les pages les plus belles et les plus terribles du livre d'Antelme sont sans doute celles qui racontent ses derniers jours de captivité, les jours d'apocalypse où les gardiens, fuyant le camp dans une Allemagne en déroute, continuent à pousser devant eux, avec une férocité décuplée par la rage, leur troupeau d'esclaves, mais partagent avec eux la même misère, le même effroi, la même peur – hommes eux aussi, malgré tout.

Antelme s'inscrit au parti communiste en 1946, mais il ne tarde pas, dès les premières révélations sur les camps soviétiques, à quitter ce parti. Dionys Mascolo, son ami, qui a écrit un très beau livre sur lui, *Autour d'un effort de mémoire* (3), explique qu'Antelme retrouvait chez les communistes *« l'horreur que nous avions voulu fuir, l'ignoble satisfaction, l'inconscience et l'égoïsme oppresseur du monde que nous dénoncions ensemble en principe »*.

Antelme n'abandonnera pas pour autant toute activité politique : il s'opposera en 1958 à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, participera à la revue antigaulliste *14-Juillet*, signera le « Manifeste des 121 » pour le droit à l'insoumission pendant la guerre d'Algérie. Mais si Antelme n'a pas pris ses distances avec le monde, si les événements le touchent comme autant d'affaires personnelles, son regard demeure celui d'un survivant qui a vu vivre et souffrir l'espèce humaine.

PIERRE LEPAPE

(1) Editions P. O. L.
(2) Réédité chez Gallimard en 1957.
(3) Editions Maurice Nadeau.

□ **Mort d'Elliott Roosevelt.** – Fils de l'ancien président Franklin Delano Roosevelt, Elliott Roosevelt est mort, samedi 27 octobre à Scottsdale dans l'Arizona, à l'âge de quatre-vingts ans. Général de l'armée de l'air, il participa à plus de trois cents missions durant la seconde guerre mondiale, notamment en Sicile et en Normandie lors du débarquement du 6 juin 1944. Plusieurs fois blessé, il avait été décoré, entre autres, de la Distinguished Flying Cross. Après la guerre, Elliott Roosevelt avait travaillé comme journaliste spécialisé dans les problèmes d'aviation pour la chaîne de journaux Hearst, avant de créer une société de conseil en entreprise.

La crise du Golfe

M. Gorbatchev : « toute option militaire est inacceptable »

Le président Mikhaïl Gorbatchev a affirmé, lundi 29 octobre, que *« toute option militaire est inacceptable »* pour résoudre la crise du Golfe.

Dans une conférence de presse conjointe avec le président François Mitterrand, il a cependant averti M. Saddam Hussein, dont il a qualifié la politique d'*« aventuriste »*, de ne pas *« se lancer dans des spéculations »* sur une éventuelle *« fissure »* dans l'unité internationale réalisée contre l'invasion du Koweït. *« Il se tromperait, et on ne peut pas édifier une politique sur une erreur »*, a-t-il souligné.

M. Gorbatchev a indiqué que la dernière mission à Bagdad de son émissaire personnel Evgueni Primakov avait *« montré que la position du président Hussein n'est plus la même, qu'il y a des réflexions nouvelles »*.

Il a insisté sur l'absolue nécessité pour l'Irak de *« remplir les conditions »* posées par la communauté internationale, et sur la volonté de l'URSS et de la France d'arriver à *« un dénouement politique »* de la crise.

De son côté, M. Mitterrand a estimé que *« les données du problème posé n'ont pas fondamentalement changé depuis le 2 août »*, date de l'invasion du Koweït par l'Irak.

M. Mikhaïl Gorbatchev a déclaré en outre que *« la meilleure chose à faire »* pour résoudre la crise du Golfe était d'organiser une conférence *« interarabe »*.

« Une solution pacifique à un conflit grave » doit prendre en compte la position irakienne, a estimé le président soviétique.

« La meilleure chose à faire pour nous, c'est de traiter avec cet'homme [M. Saddam Hussein]. *La meilleure chose serait d'organiser une conférence interarabe (...). Nous parviendrions plus vite à un accord de cette façon »*, a-t-il ajouté.

Les dockers de Dunkerque reprennent le travail

Après plus d'un mois de grève, les dockers du port de Dunkerque ont voté, *lundi 29* octobre, la reprise du travail.

Le conflit entre les responsables CGT des dockers, entraînés par leur leader, M. Sylvain Ravetta, et l'Union maritime et commerciale, dirigée par M. Edouard de Clebsattel, portait sur les meilleurs moyens de reconquérir des trafics commerciaux, le patronat exigeant des améliorations de la productivité du travail. Dans les derniers jours du conflit, les deux parties s'opposaient notamment sur le paiement des jours de grève et sur les engagements à prendre pour assurer la fiabilité du port vis-à-vis des importateurs et exportateurs.

Les efforts du directeur du port autonome, M. Hubert du Mesnil, désigné comme médiateur, ont permis de dénouer le conflit, mais la centrale syndicale ne voulait pas ordonner la reprise du travail avant la journée nationale d'action de la CGT (25 octobre).

JAPON

Réchauffement des relations avec le Vietnam

TOKYO

de notre correspondant

A l'issue d'une visite de six jours à Tokyo, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, a exprimé, samedi 27 octobre, la *« vive préoccupation »* que suscite à Hanoï le projet de loi, actuellement débattu à la Diète japonaise, sur la possibilité d'envoi de troupes nippones à l'étranger.

M. Thach est le premier chef de la diplomatie vietnamienne à se rendre en visite officielle au Japon depuis douze ans. Sa visite est significative du réchauffement des relations entre Hanoï et Tokyo. Le Japon ne semble, cependant, toujours pas disposé à rétablir son aide économique au Vietnam, suspendue à la suite de l'invasion du Cambodge par les troupes de Hanoï (seules des aides humanitaire et médicale ont été maintenues). Au cours de son entretien avec M. Thach, le premier ministre japonais, M. Kaifu, a rappelé que Tokyo souhaitait d'abord une solution du conflit cambodgien.

M. Thach a, pour sa part, souligné l'importance du rôle de médiation que pouvait avoir le Japon dans la résolution de ce problème et commenté favorablement l'initiative de Tokyo ayant permis la réunion, en juin dernier, d'une conférence sur le Cambodge. Sur le plan bilatéral, le Japon fournira au Vietnam une assistance pour la réparation d'hôpitaux construits par ses soins à Ho-Chi-Minh-Ville et pour la préservation de sites historiques, tels que la partie ancienne de la ville de Hoain (au sud de Danang).

Les milieux industriels japonais, qui recommencent à s'intéresser au Vietnam (*le Monde* du 4 août) et dont certains représentants ont eu des entretiens avec M. Thach, semblent désireux de développer la coopération, notamment dans le domaine pétrolier. Plusieurs banques japonaises ont, d'autre part, le projet de rouvrir des bureaux à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville, après quinze ans d'absence.

Les Vietnamiens sont également désireux de tisser des liens économiques avec la Corée du Sud, comme en témoigne la récente visite à Séoul d'une importante délégation.

Ph. P.